

YEARBOOK

RAPPORT ÉCONOMIQUE

Madagascar 2024 - 2025

L'ÉMERGENCE MALAGASY

INVESTIR

SANTÉ

BTP

ECONOMIE

BANQUE & ASSURANCES

EAU

ENERGIE & HYDROCARBURES

TELECOMMUNICATIONS

BIODIVERSITÉ

MINES

TRANSPORTS

TOURISME



En partenariat avec



L'ARTEC, catalyseur de votre succès numérique à Madagascar

Saisissez les opportunités d'une économie de données
en pleine croissance avec ARTEC : un régulateur impartial et proactif
pour un environnement de confiance propice à l'investissement
et à la compétitivité dans le secteur numérique.



câbles sous-marins
opérationnels



+ de 320 000 To
de données échangées*



* en septembre 2024



Autorité de Régulation
des Technologies de Communication

YEARBOOK

RAPPORT ÉCONOMIQUE

Madagascar

2024 - 2025

L'ÉMERGENCE MALAGASY

La publication est éditée par



En partenariat avec l'EDBM



LD MEDIA DEVELOPMENT

23, rue du Roule 75001 Paris
Tél. : (+ 33) 1 82 83 38 70
Fax : (+33) 1 82 83 38 71
E-mail : Info@ldmdev.fr

Directeur de la Publication :
Laurent Djaoui

Rédactrice en chef :
Marie Hourtoulé

Secrétaire de rédaction :
Marie Maudou

Conseil éditorial :
MEDIADIPLO Int.

Directeur artistique :
David Garino

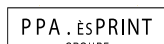
Publicité :
Laurent Djaoui
Frédéric Tabet
Toufik Kouni
MM Conseil - Maurice Habib

**Economic Development Board of
Madagascar (EDBM)**
Immeuble EDBM, Avenue Gal Gabriel
Ramanantsoa
Antaninarenina, Antananarivo,
Madagascar
Tél. : (+261) 20 22 670 40 / 681 21
https://edbm.mg
E-mail : edbm@edbm.mg

Directeur général :
Josielie Rafidy

Corporate relations Officer :
Ugo Razafindratandra

Imprimé par



Profil

- 6** Carte et données générales
- 8** Cadre général
- 10 Interview de M. David-Herizo Ralambofiringa**, Ministre de l'Industrialisation et du Commerce
- 13** Le Pacte de Programmation Industrielle
- 14** Nouveau Code du Travail : Vers une promotion dynamique de l'emploi
- 15** La Stratégie nationale du développement du secteur privé (SNDSP)
- 16** Des échanges commerciaux sous fond de promotion des exportations
- 17** Le renforcement de la coopération de l'AGOA

Investir

- 24 Interview de Mme Rafaravavitafika Rasata**, Ministre des Affaires étrangères
- 26** L'Economic Development Board of Madagascar (EDBM)
- 27** Les raisons d'investir à Madagascar
- 28 Interview de M. Joel Randriamandranto**, Président du Conseil d'Administration de l'EDBM
- 30 Interview de Mme Josielie Rafidy**, Directeur général de l'EDBM
- 34** Mobilisation des investissements, créateurs d'emplois
- 35** La refonte de la loi sur les investissements
- 36** Un comité national public-privé
- 38** Interview de M. Germain, Directeur général des Impôts
- 40** Le développement des parcs industriels
- 42** L'intégration économique régionale et sous-régionale
- 44** Des formations en adéquation avec le besoin de compétences
- 46** Contacts utiles

Banques & Assurances

- 50 Interview de Mme Rindra Hasimbelo Rabarinirinarison**, Ministre de l'Economie et des Finances
- 52** La banque centrale Banky Foiben'i Madagasikara (BFM)

- 54** Interview de M. Hugues Bonshe Makalebo, Directeur général de Baobab Banque
- 55** Un système bancaire dynamique
- 58** Interview de M. Gervais Atta, Directeur régional Océan indien de AFG Bank
- 59** L'importance de l'inclusion financière
- 62** Interview de M. Njaka Rahamalivony, Directeur général adjoint de ARO
- 63** Le secteur des assurances et de la réassurance

Agriculture, élevage & agro-Industries

- 68 Interview de M. François Sergio Hajarison**, Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage
- 72** Interview de M. Tovoninahary Rabetsitonta, Président du Groupe STOI
- 73** Vers l'émergence agricole
- 78** L'agriculture biologique
- 79** Le secteur de l'élevage
- 80** Interview de M. Ladislav Adrien Rakotondrzaka, Coordonnateur National du projet Pôle Intégré de Croissance (PIC)
- 81** Les agro-industries
- 82** Opportunités

Economie bleue & Pêche

- 86** Interview de M. Christian Avellin, Directeur général de la SPAT
- 87** Pêche et aquaculture, un enjeu stratégique pour le développement
- 89** Interview de M. Niriko Tsirenge, Directeur général de la SMMC
- 92** La valorisation des produits marins
- 93** Les ports malagasy
- 96** Le Port autonome de Toamasina, artère vitale de l'économie malgache

Energie & Hydrocarbures

- 100 Interview de M. Olivier Jean-Baptiste**, Ministre de l'Énergie et des Hydrocarbures
- 102** Accroître l'accès à l'électricité
- 104** Le déploiement des énergies renouvelables

- 105** Les enjeux de l'électrification rurale
- 105** Opportunités dans le secteur de l'énergie
- 106** Le secteur pétro-gazier
- 107** Opportunités dans le secteur des hydrocarbures et du gaz

Mines

- 110** Interview de Mme Isabelle Wabete, Directrice Exécutive de QIT Madagascar Minerals SA
- 111** Le développement du secteur minier
- 114** Le développement de la filière aurifère
- 114** Opportunités

Economie numérique

- 118** Interview de Mme **Stéphanie Delmotte**, Ministre du Développement numérique, de la Transformation digitale, des Postes et des Télécommunications
- 122** Les réformes du secteur de la télécommunication
- 124** Le nouvel eldorado de l'externalisation offshore
- 126** Interview de M. Marc Rajaobelina, Directeur général d'ATOS Madagascar & Océan Indien
- 127** De belles perspectives pour les Fintechs
- 128** Le déploiement des métiers du numérique
- 128** Opportunités

Transports

- 132** Interview de M. **Valéry Fitzgerald Manambahoaka Ramonjavelo**, Ministre des Transports et de la Météorologie
- 136** La place centrale du transport routier
- 137** La modernisation des aéroports malgaches
- 138** La politique nationale du transport maritime



- 139** Le transport ferroviaire
- 140** Interview de M. Fabien Felli, Président de POMA
- 141** L'enjeu du transport urbain
- 142** Opportunités

Bâtiment & Travaux publics

- 146** La croissance spectaculaire de l'industrie du BTP
- 148** Des investissements publics massifs
- 149** Opportunités

Eau & Assainissement

- 152** L'accès à l'eau potable et à l'assainissement
- 153** Les réformes de la Jirama
- 153** Opportunités

Santé

- 156** Interview de M. Vimbina Rahaingonjatovo, Directeur général de la CNaPS
- 157** La protection sociale et la santé, secteurs prioritaires
- 160** Le développement de la production pharmaceutique
- 160** Opportunités

Environnement & Développement durable

- 164** Interview de M. **Max-Andonirina Fontaine**, Ministre de l'Environnement et du Développement durable
- 168** La réalisation des ODD d'ici 2030
- 170** La gestion des déchets
- 172** Interview de Mme Rakotoarisoa Ony, Directrice générale de Madagascar National Parks
- 173** Les Filières émergentes
- 173** Opportunités

Tourisme & Culture

- 176** Interview de Mme **Viviane Dewa**, Ministre du Tourisme et de l'Artisanat
- 178** Un merveilleux potentiel touristique
- 180** Un hub émergent pour le secteur MICE
- 181** Le rôle important de l'artisanat
- 182** Des espaces culturels de niveau international
- 183** Opportunités



Avec ses 5 000 km de côtes, Madagascar se positionne comme un pont stratégique entre l'Afrique, l'Asie, le Moyen-Orient et toute la région de l'océan Indien. Notre Grande Île est riche en ressources naturelles et offre de nombreuses opportunités économiques. Sa position géostratégique souligne notre rôle essentiel dans le commerce et les échanges régionaux. L'année 2025 s'annonce comme un tournant décisif, marquant le lancement de nos plus grands projets d'investissement, tant dans le domaine des infrastructures que dans le développement du capital humain.

Le Port de Toamasina, le plus grand du pays, gère environ 80% de nos importations et exportations. Les travaux d'extension en cours visent à en faire un hub majeur de l'océan Indien, et l'accès direct

depuis la capitale par la première autoroute du pays, dont la construction a débuté en 2023, renforce ce positionnement stratégique.

Une de mes priorités est de restaurer la confiance en misant sur l'investissement dans les secteurs porteurs, l'industrialisation et le développement de chaînes de valeur ainsi que d'infrastructures durables et résilientes, avec un accent particulier sur le secteur privé. Madagascar dispose d'une main-d'œuvre jeune, qualifiée et compétitive. Nous sommes fiers d'investir dans le capital humain pour bâtir une économie hautement productive, inclusive et résiliente, véritable pilier de l'industrialisation et de l'émergence de Madagascar.

Dans le secteur agricole, qui est essentiel au développement national, nous avons l'ambition de faire de Madagascar le grenier de l'océan Indien. Actuellement, nous sommes le 3^{ème} producteur de riz en Afrique, derrière l'Égypte et le Nigéria, et notre pays possède encore plus de 36 millions d'hectares de terres arables pour atteindre cet objectif. Nous sommes optimistes quant à la transformation agricole grâce aux nouvelles technologies et à une mécanisation accrue.

Le potentiel de développement de l'industrie touristique à Madagascar est également immense. Nous explorons de nouvelles sources d'investissement pour diversifier notre clientèle touristique. Plusieurs lignes aériennes ont été ouvertes depuis le début de mon mandat, notamment avec la compagnie Emirates, qui assure six vols hebdomadaires transportant jusqu'à 400 passagers par vol.

Il est essentiel d'aborder les opportunités économiques de Madagascar, notamment dans le secteur minier. Dans le contexte mondial actuel, où l'extraction minière joue un rôle stratégique,

Madagascar se positionne comme le 3^{ème} exportateur de nickel en Afrique, avec d'importantes réserves de cobalt, de vanadium, de fer, d'or, de graphite et de pierres précieuses. Nous avons adopté un nouveau code minier ainsi que diverses mesures incitatives pour encourager les investissements responsables.

Dans le domaine énergétique, notre objectif est de doubler, voire de tripler, notre capacité de production et d'accélérer la transition énergétique. Nous avons lancé un vaste projet d'installation de parcs solaires d'une capacité de 250 MW, dont 100 MW seront installés dans la capitale et le reste réparti dans les régions. De plus, Madagascar possède un potentiel hydroélectrique considérable. À la fin de l'année 2024, nous avons lancé la construction d'une centrale hydroélectrique de 64 MW à Ranomafana, dans le district d'Ankazobe, qui satisfera 25% des besoins énergétiques de la capitale.

La Grande Île aspire à attirer des investisseurs partageant notre vision d'une croissance durable pour soutenir le développement tant attendu par la population malagasy. Le renforcement du positionnement diplomatique du pays consolide cette ambition, avec Madagascar assumant cette année la présidence de la SADC et le secrétariat général de la Commission de l'Océan Indien.

Les plateformes de partenariat public-privé occupent une place centrale dans notre stratégie. Pour améliorer la compétitivité du tissu des investissements, plusieurs mesures transformatrices ont été mises en œuvre, notamment la nouvelle Loi sur les Investissements de juillet 2023, qui renforce le cadre juridique pour les investissements à Madagascar. Son objectif principal est de créer un environnement d'affaires attractif et sécurisé pour les investisseurs nationaux et étrangers, afin de catalyser l'émergence économique du pays.



Je vous invite à découvrir l'ampleur de cette dynamique de développement à travers la seconde édition du rapport économique Yearbook Madagascar. Par ailleurs, l'Economic Development Board of Madagascar (EDBM) demeure votre partenaire privilégié pour les investissements à Madagascar.

Je suis convaincu qu'ensemble, avec le soutien de nos partenaires et amis, nous atteindrons rapidement nos objectifs ambitieux.

**Son Excellence Monsieur Andry Rajoelina,
Président de la République de Madagascar**



MORONI
COMOROS

Glorioso Islands
(FRANCE)

Mayotte
(FRANCE)

Cape
Amber

Antsiranana

Nosy Mitsio

Nosy Be
Andoany

Ambilobe

Iharana

Ambanja

Sambava

Antalaha

Antsohihy

Mahajanga

Soalala

Mitsinjo

Maevatanana

St. Mary's Island
(Nosy Boraha)

Juan de Nova Island
(FRANCE)

Maintirano

Barren Islands
(Nosy Barren)

ANTANANARIVO

Moramanga

Toamasina

Belo Tsiribihina

Morondava

Antanifotsy

Antsirabe

Ambositra

Varika

Mahanoro

Vatomandry

Manja

Fianarantsoa

Mananjary

Morombe

Ihosy

Manakara

Farafangana

Toliara

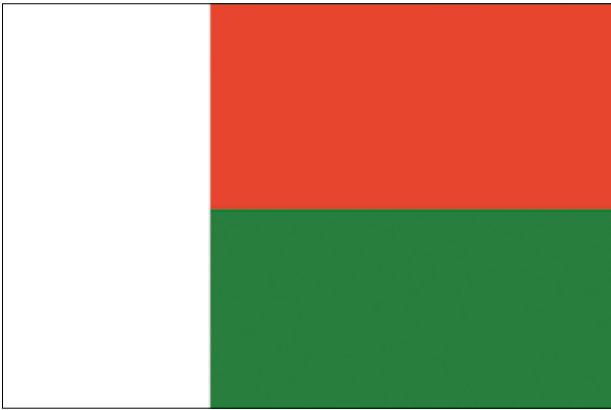
Amboasary

Ambovombe

Tôlanaro

Cape
Sainte-Marie

0 50 100 km
0 50 100 mi



État insulaire d'Afrique australe situé à l'ouest de l'Océan Indien, à 400 km de la côte sud-est du continent africain, Madagascar est la quatrième plus grande île du monde.

Nom officiel : République de Madagascar

Président : Andry Nirina Rajoelina

Population : 31,1 millions d'habitants en 2024

Superficie : 587 041 km²

Capitale : Antananarivo (Tananarive)

Villes principales : Antananarivo, Toamasina, Antsirabe, Toamasina, Mahajanga, Antsiranana.

Provinces : Le pays est divisé en six provinces (Faritany) historiques, Antananarivo ou Tananarive, Antsiranana ou Diego-Suarez, Fianarantsoa, Mahajanga ou Majunga, Toamasina ou Tamatave et Toliara ou Tuléar.

Langues officielles : malgache, français

Autres langues parlées : comorien, anglais, allemand, mandarin, japonais, italien

Monnaie : Ariary (MGA) 1 € = 5 044 Ariary (septembre 2024)

Fête nationale : 26 juin (proclamation de l'indépendance en 1960)

Devise : Fitiavana, Tanindrazana, Fandrosoana
« Amour, Patrie, Progrès »

Climat : Chaud toute l'année avec une hausse de la température de décembre à avril (saison des pluies). Vent d'alizé dans la région de Diego Suarez et dans les régions du Sud durant la saison sèche. Importantes variations de température entre la zone côtière et les hauts plateaux du centre au cours des hivers australes. Mai à octobre : hiver (15 à 26°C dans les régions côtières et 4 à 20°C au centre) ; novembre à avril : été (20 à 37°C dans les régions côtières et 15 à 30°C au centre)

Religions : Religion traditionnelle (52%), Christianisme (41%), Religion traditionnelle (52%), Islam (7%)

Code téléphone : +261

Cadre général

Avec une progression estimée du PIB à 4,9%, les réformes réalisées devraient porter leurs fruits en 2024, notamment la nouvelle loi sur les investissements, le nouveau code minier et la refonte du cadre juridique du secteur des télécommunications.



Selon la Banque Africaine de Développement (BAD), les principaux indicateurs macroéconomiques de Madagascar sont dans le vert, notamment le taux de croissance, le taux d'inflation et la balance du compte courant. La croissance du PIB projetée pour l'année 2024 est de 4,5%, l'objectif est de maintenir ce taux jusqu'à la fin de l'année d'après le ministère (annexe LFR 2024). Deux autres indicateurs affichent une performance positive : le taux d'inflation de 7,4% et la balance du compte courant de 3,6%. En revanche, l'indicateur de l'équilibre budgétaire accuse un déficit de 6,4%.

Le gouvernement malgache est encore plus optimiste, anticipant un taux de croissance de 5% en 2025 et de 5,6% en 2026. Cette croissance devrait être portée par l'agriculture, les industries extractives et le tourisme. Le secteur primaire afficherait une croissance de 4,4%,

le secteur secondaire devrait bondir de 5,1% et le secteur tertiaire devrait croître de 4,5%. La croissance économique de Madagascar pour l'année 2024 a été réévaluée à +4,4%, en légère baisse par rapport à l'estimation initiale de +4,5% prévue dans la Loi de Finances Rectificative (LFR 2024).

Cette révision reflète les ajustements sectoriels basés sur les données actualisées jusqu'en septembre 2024 et les projections pour la fin de l'année. Cette performance est soutenue principalement par la branche agriculture (+6,0%), le textile (+31,6%), le tourisme (+14,7%) et les poste et télécommunication (+13,4%).

L'économie malgache devrait connaître une croissance soutenue entre 2025 et 2028, avec une accélération progressive du taux de croissance du PIB, passant de +5,0% en 2025 à +5,6% en 2028. (Source : Loi de Finances 2025).



Source : Banque africaine de Développement (BAD) - Perspectives économiques en Afrique (AEO) 2024

Si Madagascar fait face à des défis importants, le pays possède également de grandes opportunités de croissance et de développement. Des mesures sont prises pour renforcer la résilience de son économie, améliorer l'inclusivité sociale et économique, et promouvoir la durabilité environnementale. Les bailleurs de fonds internationaux continuent à faire confiance au gouvernement malgache. La Banque mondiale lui apporte un soutien financier d'environ 4,2 milliards de dollars. Parmi les domaines les plus soutenus figure le développement des infrastructures du pays avec 35% de l'ensemble des financements.

Le Fonds monétaire internationale (FMI) a souligné la nécessité d'augmenter les dépenses sociales et de mettre en place des dispositifs de protection plus efficaces pour protéger les plus vulnérables. Le FMI a également mis l'accent sur l'importance d'améliorer la santé financière des entreprises de services publics pour limiter le recours aux renflouements.



L'ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS (IDE)

Selon le rapport sur l'investissement 2024 de la CNUCED, Madagascar a reçu 415 millions de dollars d'entrées d'IDE en 2023, contre 468 millions de dollars en 2022. Ces IDE entrants peuvent être expliqués comme étant des investissements de l'étranger à Madagascar, et qui comprennent tous les actifs et les passifs entre une entreprise d'investissement directe résidente et l'investisseur direct non-résident. Sur les cinq dernières années, l'entrée d'IDE pour la Grande île partait de 474 millions de dollars en 2019, pour descendre à 258 millions de dollars en 2020, puis remonter à 358 millions de dollars en 2021. Elle a progressé à 468 millions de dollars en 2022 pour finalement baisser à 415 millions de dollars en 2023.

La coopération renforcée avec la Chine devrait permettre à la Grande Île d'attirer des IDE, mais aussi de renforcer la production locale.

En mai 2023, la réforme de la loi sur l'investissement à Madagascar a été votée à l'unanimité à l'Assemblée nationale. La mise à jour de ce texte législatif était essentielle pour la création d'un climat d'investissement attractif et pour répondre aux exigences des entrepreneurs face à l'évolution de l'environnement économique mondial.



Entretien avec David Herizo Ralambofiringa, Ministre de l'Industrialisation et du Commerce depuis août 2024, qui entend promouvoir la bonne gouvernance, réduire la dépendance vis-à-vis des importations et défendre le pouvoir d'achat du peuple malgache.

Comment se poursuit le projet ODOF (One District One Factory) ?

Le projet ODOF reste une priorité du Ministère de l'Industrialisation et du Commerce afin de réaliser les objectifs fixés par le Président de la République. Il vise à créer de la valeur ajoutée, à favoriser les activités en milieu rural et à produire localement plus de 80% des besoins de la population malagasy. C'est un projet qui permet de transformer à proximité la matière première pour gagner en compétitivité, assurant ainsi des produits accessibles aux consommateurs nationaux. Cette démarche apporte sa contribution dans l'amélioration de la résilience des couches vulnérables en renforçant leur participation active dans le développement socio-économique de leurs localités respectives. Ainsi pour la promotion de l'industrialisation inclusive et durable à Madagascar, c'est une marque d'avancée significative.

Dans sa première phase, le Gouvernement a fait l'acquisition de 100 machines pour soutenir la mise en œuvre de ce programme ambitieux. Ainsi,

- 82 machines ont été réparties dans 23 Régions.
- Parmi celles-ci, 49 machines sont déjà opérationnelles, soit 49%
- 26 machines supplémentaires sont en cours de mise en fonctionnement ;
- Les 18 machines restantes sont actuellement en phase de répartition dans les districts concernés.

Le Ministère de l'Industrialisation et du Commerce (MIC) a revu la méthodologie et le processus de sélection et d'octroi de équipements en mettant en place des critères d'éligibilité qui permettront d'assurer la capacité de gestion du bénéficiaire et la sécurisation des investissements

en cas de défaillance de ce dernier par exemple. Il s'agit de ressources de l'Etat et la transparence est de mise. Le MIC, en étroite collaboration avec les opérateurs du secteur privé et divers partenaires techniques et financiers, a fourni des efforts nécessaires pour l'installation et l'opérationnalisation de ces équipements. Cette synergie entre le public et le privé illustre l'importance d'une approche participative pour atteindre les objectifs fixés.

La participation active des représentants locaux des Régions, ainsi que des représentants des Chambres de Commerce et de l'Industrie, a été cruciale dès les premières étapes du projet. Leur implication dans le processus d'identification des potentialités locales en termes de disponibilité de matières premières et de sélection initiale des bénéficiaires a permis une meilleure adéquation des équipements avec les besoins spécifiques des districts, renforçant ainsi l'impact socio-économique du programme. Le programme ODOF œuvre aussi en faveur d'un développement inclusif en attribuant les unités aussi bien aux hommes, aux femmes qu'aux jeunes. Les bénéficiaires du projet sont multiples, c'est-à-dire les gestionnaires des unités de transformation, tout le système d'approvisionnement en amont, tous les acteurs de distribution en aval, ainsi que l'ensemble des communautés locales.

Nous disposons d'un programme qui continue de se déployer à travers tout le territoire national. L'objectif est de stimuler l'économie locale et de rendre chaque district autonome en termes de production industrielle, en s'appuyant sur les ressources locales et en répondant aux besoins essentiels de la population. A titre d'exemple, 4 huileries, 2 séchoirs de fruits, 1 unité de production de

vins de fruits, 1 unité de production de cacao et 3 unités de traitement de miel destinées à valoriser les ressources agricoles locales, figurent actuellement parmi les unités opérationnelles. Les résultats sont encourageants.

Par ailleurs, des efforts supplémentaires seront engagés pour accélérer la mise en fonctionnement des machines restantes ; renforcer les capacités des bénéficiaires et mobiliser davantage de partenaires afin de pérenniser ce programme. La stratégie future du programme mettra également l'accent sur la croissance verte afin de contribuer de manière effective au développement durable. En définitive, le projet ODOF constitue une pierre angulaire dans la stratégie nationale d'industrialisation, traduisant l'engagement du Gouvernement à promouvoir une économie résiliente et centrée sur les besoins de la population.

Quelle stratégie mettez-vous en place pour attirer des investissements en vue d'accroître l'industrialisation du pays ?

Comme vous le savez, La politique de générale de l'Etat repose sur 3 piliers : la gouvernance, l'industrialisation et le capital humain. Le Ministère que je conduis se charge du second pilier : L'industrialisation du pays que nous traduisons de manière stratégique par la mise sur pied du PACTE ou Programmation Industrielle de Madagascar, est avant tout une volonté du Secteur Public et du Secteur Privé. Dernièrement, une résolution a été signée entre l'Etat et 9 groupements du secteur privé sur notre accompagnement pour la mise en œuvre de la Stratégie de Développement du Secteur Privé (SDSP) qui vise à atteindre d'ici 2040 :

- une moyenne de 7% de taux de croissance économique annuelle,
- porter à 30% la contribution du secteur industrie au PIB et
- accroître à 15% le taux d'emploi formel.

L'industrialisation est une trajectoire incontournable si le pays veut se développer. Pour cela,

Madagascar possède de nombreux avantages comme une main d'œuvre compétitive et des matières premières disponibles dans toute l'île, ainsi que de nombreuses zones de production encore exploitables.

Ainsi, pour encourager davantage l'investissement à Madagascar, des mesures ont été mises en place, des réformes sur la loi sur les Investissements, la plateforme de discussions entre le Gouvernement et le secteur privé pour revoir les mesures fiscales, douanières et autres mesures gouvernementales qui viennent encourager ceux qui continuent et renforcent l'investissement à Madagascar.



Aussi, plusieurs instruments sont mis sur table pour accompagner cet objectif d'industrialisation. Des zones d'investissements industrielles seront créées afin que nous puissions profiter des avantages compétitifs du secteur textile, ainsi que de la transformation et de l'exploitation de l'agriculture industrielle sur les grands marchés tels que la SADC, l'AGOA, le COMESA, l'APE et le ZLECAF. Les activités d'exportation font partie des critères clés pour les décisions d'investissements. Pour l'Etat, c'est un moyen d'équilibrer les recettes.

Pour rappel, la dotation de machines d'exploitation industrielles dans les différentes régions se poursuivra, afin qu'elles puissent exploiter les produits locaux dans le cadre de l'ODOF ou « One District, One Factory ». Afin de lutter contre le déficit de la balance commerciale malagasy, il faut produire localement ce qui est nécessaire et consommé quotidiennement par la population.

Je reste convaincu que le maillage des PME et PMI pourront aider à développer l'industrialisation de Madagascar. Il faut avoir des chiffres fiables, poursuivre l'état des lieux, connaître les besoins nationaux, par régions et la production réelle et se donner des objectifs clairs. La mise en œuvre du PACTE pour la programmation industrielle

sera initiée très bientôt afin d'adresser et de déverrouiller les freins à l'investissement dans le secteur industriel. La formalisation des entreprises et la mise en place des programmes de formation des ressources devraient être une priorité.

Le ciblage des jeunes fait partie de la stratégie : le programme « Fihariana » initié par le Président de la République, en collaboration étroite avec les banques locales, poursuivra ses activités, pour encourager les jeunes à entreprendre.

Madagascar offre en tout cas des chances de succès dans l'investissement industriel avec des paramètres, tels qu'une législation favorable et une bonne volonté politique d'un gouvernement, des taux d'imposition favorables aux investissements, une capacité logistique pour faciliter l'acheminement des produits et des matières premières vers les marchés, une position géographique donnant accès directement aux océans, un taux de change faible idéal pour les investisseurs étrangers sans oublier la stabilité politique.

Quels sont vos leviers pour soutenir le pouvoir d'achat et maîtriser le niveau des prix ?

Le ministère dispose de plusieurs leviers pour cela. L'Autorité Nationale chargée des mesures correctives commerciales (ANMCC) est une entité qui œuvre en faveur des produits nationaux et régule les importations à travers les barrières tarifaires et non tarifaires.

Le Bureau des Normes (BNM) a pour mission d'assurer la qualité intrinsèque des produits mis sur le marché.

La Direction du Commerce, en collaboration avec les partenaires tels que l'Association des consommateurs veille à leur tour à assurer le maintien du prix des PPN et œuvre par des actions de sensibilisation sur l'importance de la répartition des richesses. Pour cela, nous disposons d'agents actifs sur la surveillance des marchés. Aussi, nous avons revu notre mode d'intervention, non dans la répression mais davantage en appui et en soutien aux opérateurs économiques afin de restaurer une relation de confiance. Pour le sujet précis du riz : son importation reste incontournable et permet de satisfaire une frange de consommateurs à faible et moyen revenu, surtout en période de soudure. Ainsi, cette stratégie est maintenue, dans la perspective d'une production locale en augmentation et plus compétitive. Cette manœuvre devra par la suite assurer une stabilité de prix du riz sur les marchés mais pour le moment, nous constatons une forte spéculation au niveau des détenteurs.



Ainsi, des actions parallèles sont en place, à savoir la Surveillance des marchés et surtout le suivi régulier des Prix : les contrôles accrus par le MIC pour plusieurs produits de premières nécessités (riz, farine, huile) permettent de limiter les excès au niveau des prix, pour l'intérêt des consommateurs. Pour asseoir un mécanisme de suivi pérenne, le MIC rencontre régulièrement l'Association des Consommateurs.

A ceci s'ajoutent des mesures fiscales par la des réductions des taux douaniers dans l'importation du riz, de l'huile (PPN) qui permettront à juste titre de soutenir ce pouvoir d'achat.

Au niveau macro-économique, nous tirerons profit de la Politique Générale de l'Etat à travers l'Industrialisation et la Transformation Économique grâce entre autres au projet ODOF qui encourage la transformation locale, la création d'emplois, la réduction des coûts et le soutien aux petites et moyennes entreprises.

En tout cas, l'industrialisation par la transformation locale reste le premier levier permettant de contribuer au maintien du pouvoir d'achat de manière pérenne. A Court Terme, plusieurs projets développant des produits de qualité et à prix abordable devront voir le jour.

Le Pacte de Programmation Industrielle

Le gouvernement de Madagascar et des groupements d'opérateurs économiques privés malgaches ont signé en août 2023 un Pacte de Programmation Industrielle (PPI), visant à promouvoir l'industrialisation du pays.

Cette initiative financée par la Banque africaine de Développement (BAD) dans le cadre du Projet d'appui à l'industrialisation et au secteur financier engage, d'une part, le gouvernement malgache représenté par le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Consommation et le ministre de l'Energie et des Hydrocarbures, et, d'autre part, le secteur privé représenté par les présidents de huit groupements d'opérateurs malgaches issus de différentes filières.

Ce pacte concerne notamment cinq grandes filières : l'agrobusiness, le textile, les mines, la production d'huiles essentielles ainsi que l'énergie renouvelable.

Un calendrier du processus d'industrialisation jusqu'en 2040, la mise en place d'une commission nationale pour l'industrialisation de Madagascar (CNIM) ainsi que l'institution d'un fonds national pour le développement industriel sont prévues.

Aussi, l'objectif du gouvernement est de produire localement afin de répondre aux besoins de la population. La Grande Ile possède de nombreux avantages comme une main d'œuvre compétitive et des matières premières présentes dans toute l'île avec de nombreuses zones de production exploitables.

Des mesures sont mises en place pour encourager l'investissement, comme la mise en place d'une plateforme de discussion entre le Gouvernement et le secteur privé pour revoir les mesures fiscales, douanières, etc.



Des zones d'émergence industrielle vont être créées afin de profiter des avantages compétitifs du secteur textile, ainsi que de la transformation et de l'exploitation de l'agriculture industrielle sur les grands marchés tels que l'AGOA, le COMESA, l'APE.

La dotation de machines d'exploitation industrielles dans les différentes régions se poursuit, permettant d'exploiter les produits locaux dans le cadre de l'ODOF ou « One District, One Factory ». Le projet ODOF vise à soutenir les coopératives et les agriculteurs locaux pour améliorer l'économie régionale et les conditions de vie des habitants. En fournissant des produits de qualité à des prix abordables, le projet vise également à concurrencer les importations. Grâce à ODOF, l'Etat a installé 75 unités industrielles en transférant leur gestion à des coopératives avec la totale adhésion du secteur privé.

Le programme « Fihariana », entrepris avec les banques locales, se poursuit pour encourager les jeunes à entreprendre. Le fonds souverain est également opérationnel permettant de monter des projets de transformation industrielle avec des partenaires locaux et étrangers.

Un intérêt particulier est mis sur les secteurs économiques qualifiés soit l'agro-industrie, le textile (2^{ème} pourvoyeur d'emplois), la transformation des ressources minières, l'exploitation des huiles essentielles et les énergies renouvelables.



Nouveau Code du Travail : Vers une promotion dynamique de l'emploi

Sous la houlette de la Ministre du du Travail, de l'Emploi et de la Fonction Publique, la réforme du Code du Travail récemment adoptée vise à moderniser et harmoniser les relations entre employeurs et salariés, dans le respect des normes internationales, tout en créant un environnement plus favorable à l'investissement privé.



Mme Hanitra Fitiavana Razakaboana, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Fonction Publique.

Promulguée par la loi portant sur le code du travail n°2024-014 le 14 août 2024, cette réforme ambitionne non seulement d'améliorer les conditions des travailleurs, mais également de répondre aux exigences d'un contexte économique en pleine mutation tout en s'alignant avec les standards internationaux.

L'une des principales avancées de ce nouveau cadre législatif est l'introduction de mesures visant à accroître la flexibilité de l'emploi. Le télétravail et des contrats à durée déterminée (CDD) plus souples sont maintenant reconnus, permettant aux entreprises d'ajuster leur main-d'œuvre en fonction des fluctuations saisonnières et des nouvelles formes d'emploi. Cette flexibilité vise à rassurer les investisseurs, en renforçant la sécurité juridique grâce à des mécanismes facilitant la résolution des conflits.

L'inclusion est également un axe central de cette réforme, avec un accent particulier sur l'égalité des chances pour des groupes souvent défavorisés, tels que les femmes, les jeunes et les personnes en situation d'handicap.

Ce code rend, de fait, plus attractif Madagascar pour les investissements étrangers : une main-d'œuvre régulée et inclusive est perçue comme un vecteur de productivité, essentiel pour générer l'intérêt des capitaux internationaux.

Cette réforme apportera des bénéfices tangibles pour les entreprises privées, en simplifiant les procédures administratives, en renforçant la flexibilité du marché du travail et en encourageant la création d'emplois durables. Elle ouvre ainsi de nouvelles opportunités pour les investisseurs, tout en assurant un meilleur équilibre entre les droits des travailleurs et les exigences des entreprises.

Ce nouveau code du travail s'accompagne également d'une modernisation de la fonction publique.



La Stratégie du Développement du secteur privé (SDSP)

La SDSP, en alignement avec le Pacte d'industrialisation, est une stratégie pour l'amélioration de la compétitivité nationale et la collaboration entre les secteurs public et privé par le biais de partenariats.

Mise en place en 2024, la SDSP entend soutenir la croissance tirée par le secteur privé afin de créer des emplois, d'accroître l'inclusion socioéconomique, de renforcer la résilience et la durabilité à long terme, et de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063. Le secteur privé est, en effet, le moteur par excellence de la création d'emplois, y compris pour les jeunes et les femmes. Il bénéficiera d'une expertise technique à travers le programme Clim-Invest financé par l'Union Européenne. La création et l'amélioration d'infrastructures seront nécessaires pour soutenir les entreprises privées, telles que les réseaux de transport, l'accès à l'électricité, les technologies de l'information, autant de facteurs importants pour cette stratégie. L'enjeu est d'améliorer la compétitivité

nationale. Dans cette perspective, la SDSP pourrait contribuer à encourager la collaboration entre les secteurs public et privé par le biais de partenariats pour le développement de projets économiques et sociaux. Plusieurs représentants du secteur privé sont impliqués dans cette stratégie. Il s'agit, entre autres, du Groupement des entreprises de Madagascar (GEM), du Groupement des entreprises franchises et partenaires (GEFP), du Syndicat des industries de Madagascar (SIM), du Groupement du patronat Malagasy (Fivmpama), de la Chambre des mines de Madagascar (CMM), d'Entreprendre au Féminin de l'Océan Indien (EFOI), de la Fédération des Chambres de Commerce de Madagascar (FCCIM), de la Confédération du Tourisme de Madagascar (CTM) ou encore du Tranoben'ny tantsaha mpamokatra (TTM).

DANS NOS
CABINES BUSINESS,
VOS RÊVES SE FONT
PARFAITEMENT ALLONGÉS.



MEMBRE DE
L'ALLIANCE
SKYTEAM

POUR CONTINUER À VOYAGER DEMAIN,
REPENSONS DÈS MAINTENANT NOTRE FAÇON DE NOUS DÉPLACER. **ACT**

Carburant plus durable, nouveaux avions moins polluants, éco-pilotage
sur tous nos vols, retrouvez tous nos engagements sur airfranceact.airfrance.com

S'ENVOLER EN TOUTE ÉLÉGANCE

AIRFRANCE 

Des échanges commerciaux sous fond de promotion des exportations

Le secteur des exportations reste l'un des piliers de l'économie malgache. Si, en 2023, la balance commerciale affichait un déficit de 1,5 milliard de dollars, les exportations devraient augmenter d'environ 21,5% en 2024 par rapport à l'année précédente.

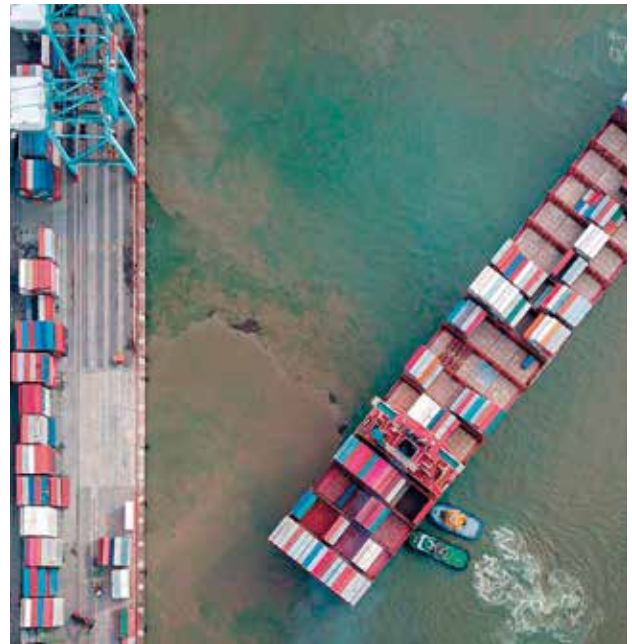
En 2023, la Chine est le premier partenaire commercial de Madagascar en termes d'importations. La Chine est le 1^{er} fournisseur de Madagascar et son 3^{ème} client, principalement pour le nickel, qui représente un tiers de ses importations. Par l'intermédiaire de l'Exim Bank, la Chine est également l'un des principaux créanciers bilatéraux du secteur public malgache. Les entreprises chinoises sont bien implantées dans le pays dans des secteurs porteurs (BTP, mines, cultures de rente, agro-industrie, textile) et se développent dans les secteurs des télécommunications et de l'énergie.

La France est quant à elle le premier partenaire en termes d'exportations en provenance de la Grande Ile. En 2023, les échanges internationaux avec les grands pays occidentaux tels que l'Union européenne (UE) et les États-Unis étaient excédentaires.

L'Europe figure au premier rang des destinations des exportations malgaches. La Grande Ile réalise un tiers de ses exportations vers l'UE, alors que 20% de ses importations proviennent de l'UE. Le partenariat économique et commercial vise à contribuer à l'accroissement des investissements productifs, à la création d'emplois à Madagascar et à la compétitivité de l'économie malgache. L'Accord de partenariat économique (APE) intérimaire, conclu avec l'UE, s'est étendu en 2024 aux services et aux investissements.

Le total des échanges commerciaux entre Madagascar et les États-Unis durant les six premiers mois de 2024 s'élevait à 389,7 millions de dollars, avec une balance commerciale excédentaire de 332,5 millions de dollars en faveur de la Grande Ile.

Les échanges économiques de Madagascar avec ses voisins régionaux, à l'exception de l'Afrique du Sud, restent limités, malgré l'appartenance du pays aux deux zones régionales de libre-échange que sont le COMESA et la SADC. L'adhésion à la Zone de libre-échange



continentale africaine (ZLECAF) devrait renforcer les échanges commerciaux.

Madagascar exporte principalement des produits miniers (cobalt, nickel, titane, pierres précieuses) et des produits agricoles (vanille, café, cacao, girofle, poivre, sucre). La production de nickel et de cobalt du grand projet Ambatovy entre le Canada, le Japon et la Corée du Sud représente le plus grand investissement étranger jamais réalisé dans le pays et contribue à hauteur de 30% aux recettes d'exportation de Madagascar. Cependant, depuis le début de l'année 2024, ce projet est ralenti.

Dans le domaine de l'exploitation minière à grande échelle, le projet Tolagnaro de la société QMM (QIT Madagascar Minerals) pour l'extraction d'ilménite au sud-ouest de l'île est un facteur de développement important pour toute la région d'Atsimo Andrefana.

Le renforcement de la coopération de l'AGOA

Pays éligible pour bénéficier de l'African Growth and Opportunities Act (AGOA), Madagascar souhaite conforter sa position dans ce partenariat commercial en augmentant le nombre et la variété de ses exportations vers les États-Unis.



Madagascar et les États-Unis entretiennent des relations commerciales croissantes. Jusqu'en 2025, la Grande Ile figure parmi les pays africains éligibles pour bénéficier de la loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA). 53 sociétés malgaches peuvent actuellement exporter leurs produits vers les États-Unis et bénéficier des avantages de l'AGOA. Lancé en 2000, l'AGOA améliore considérablement l'exportation des produits d'origine subsaharienne au marché américain, en accordant un accès en franchise de droits à près de 6 800 produits sous réserve des règles d'origine. En 2023, les échanges commerciaux entre Madagascar et les États-Unis ont atteint près de 784 millions de dollars, selon les derniers chiffres du gouvernement américain. Les exportations malagasy vers les États-Unis se sont élevées à 622 millions de dollars, tandis que les importations américaines vers Madagascar ont été évaluées à environ 62 millions de dollars.

Ce programme a également permis la création d'environ 60 000 emplois directs dans le pays.

En 2022, Madagascar figurait ainsi parmi les cinq premiers exportateurs représentant 81,7% de part du marché des importations américaines, notamment dans le domaine du textile qui représente 49,3% des exportations de Madagascar vers les États-Unis, suivi de la vanille (20,7%) et des minerais tels que le titane (10%). Une stratégie nationale AGOA a été élaborée pour la période 2022-2025 afin de promouvoir la diversification des exportations des secteurs prioritaires identifiés à Madagascar, notamment le textile et l'habillement, l'agroalimentaire, les huiles essentielles, la décoration d'intérieur et les accessoires de mode. Cette nouvelle stratégie nationale a ainsi permis d'ajouter l'agroalimentaire et l'artisanat parmi les secteurs à prioriser en vue de l'exportation vers les États-Unis.

Interview Directeur Général des Douanes,

Nous voulons être perçus comme un accompagnateur des opérateurs et non un facteur de blocage



LAINKANA Zafivanona Ernest
Directeur Général des Douanes

Ces cinq dernières années, la douane malgache a mis en place un plan stratégique qui a propulsé cette administration à un niveau de modernité et de performance jamais atteinte jusqu'à ce jour. Sur quoi la réforme s'est-elle portée?

La logique et la pratique veulent que toute réforme au sein d'une administration douanière doive être axée sur les trois principales missions de la douane : la facilitation des échanges, la sécurisation de la recette fiscale et le volet sécurisation de la population et des ressources. Cependant, nous, Douane malgache, avons initié une réforme structurelle : organisation interne de l'administration, capital humain et ressources matérielles. Ce volet structurel est incontournable, car, de notre point de vue, la réforme doit être accompagnée d'une remise à niveau de l'organisation même pour être efficace et efficiente. Nous avons par exemple mis en exergue le respect de l'éthique et la lutte contre la corruption dans notre programme de réforme. Ces deux éléments interviennent quasiment dans toute opération douanière. Je prends aussi l'exemple du volet surveillance. La structure de la Douane en matière de surveillance ne répondait plus aux impératifs et aux exigences des mouvements humains et de marchandises, sans parler des fraudes de plus en plus complexes.

Cela a conduit à la digitalisation des procédures douanières et à leur alignement avec les standards internationaux. Cette démarche a amélioré les délais de dédouanement et a des impacts positifs sur les coûts des opérateurs et aussi sur les recettes douanières. Ce sont des illustrations de notre volonté d'accompagner les réformes par une profonde restructuration de l'organisation en interne. Nous conduisons à créer la Direction de la Surveillance douanière. Les besoins du secteur privé dictés, par l'évolution technique et

technologique, d'une part et par les normes et recommandations internationales d'autre part, ont contraint la Douane à s'adapter afin de répondre efficacement à ses missions.

Quels sont alors les grands changements opérés par la douane en matière de facilitation des échanges?



Le projet SMART SCANNING inauguré le 26 janvier 2024

La douane doit jouer son rôle de facilitateur et d'incitateur. Nous nous devons d'être présents pour résoudre les problèmes des usagers dans leurs activités afin que leur passage au niveau de la douane soit le plus fluide possible. La douane malgache, signataire de l'Accord pour la Facilitation des Échanges, a engagé des réformes conduisant à accélérer et simplifier les échanges commerciaux. La réforme de la Douane s'est donnée comme objectif de faciliter les opérations de dédouanement tant à l'import qu'à l'export. Pour ne

citer que quelques exemples, nous avons lancé ce que l'on appelle « Décisions Anticipées », un programme visant à faciliter les échanges commerciaux en réduisant les délais et les coûts des formalités administratives supportés par les entreprises. Face aux plaintes des opérateurs, nous avons également élaborer le programme "Smart Scanning" mettant à la disposition des opérateurs un scanner haute performance à Toamasina et qui va améliorer l'efficacité du contrôle douanier et réduire le délai de dédouanement allant jusqu'à trois heures : Target fixé dans notre plan stratégique. La Douane a également procédé à la refonte et à la mise à jour de plusieurs textes réglementaires liés aux procédures de dédouanement afin de répondre aux besoins de facilitation. Un grand pas pour une administration généralement obsolète caractérisée par la lourdeur administrative. L'objectif est simple : le passage à la Douane ne doit pas être une contrainte pour les opérateurs. Nous sommes là pour accompagner les opérateurs. Notre objectif est de dédouaner en trois heures et c'est possible. Les statistiques de ces derniers mois sont là pour en témoigner.

La Douane assure près de la moitié de la recette fiscale de Madagascar. Comment comptez-vous opérer pour sécuriser davantage les recettes douanières ?



Le centre de données de la Douane Malgache bientôt disponible

La sécurisation des recettes fiscales est pour nous une mission régalienne. Nous nous donnons aujourd'hui les moyens pour concilier un contrôle efficace et une plus grande fluidité des opérations pour les usagers. Ceci passe obligatoirement par la mise en place de nouvelles procédures et une analyse de risque plus pointue. Nos investissements en matière d'analyse de risque s'inscrivent dans cette optique. La mise en place du Data Warehouse va améliorer la performance et l'objectivité du contrôle avec un ciblage appuyé par l'Intelligence artificielle. Nous assistons à plusieurs types de fraudes et cela à plusieurs niveaux, les contrevenants agissent aujourd'hui avec un mode opératoire de plus en plus pointu et les services des Douanes doivent anticiper et être à la pointe des technologies. Pour éviter de payer les droits de douanes, les contrevenants vont frauder sur les espèces, les quantités, les origines et surtout les valeurs des marchandises. Et c'est justement pour cette raison que la Douane a mis en place un centre de valeur certifié ISO, une grande première dans l'administration publique malgache et la symbolique est forte en termes d'indépendance et de compétence. Les résultats sont aujourd'hui palpables. Depuis la mise en place de ce centre, les recettes sont en constante augmentation malgré une baisse significative des volumes des importations ces derniers mois. Nous sommes aujourd'hui en phase d'atteindre nos objectifs de recettes pour cette année avec plus de 100% des prévisions réalisées au mois de septembre 2024.

Parlons de enjeux de la sécurisation des hommes et du territoire pour la Douane. Quels sont les défis ?



Patrouille de surveillance douanière dans le nord-ouest de Madagascar

Nous avons constaté une grande lacune dans la surveillance maritime. Nous manquons de ressources, nous l'avons dit et redit nous manquons de ressources pour surveiller. Avec nos 5000 km de côte nous ne disposons que d'un seul patrouilleur. Ce gap en matériel et en effectif est vrai mais nous nous sommes dits aussi qu'il fallait trouver les moyens pour pallier ce manque. Nous devons trouver les moyens pour sécuriser nos ressources minières, halieutiques, faunistiques et floristiques. Nous avons commencé la restructuration en interne avec la création de la direction de la surveillance douanière. La Douane se dote aussi de moyens comme l'intensification des patrouilles terrestres ou encore la vulgarisation de la brigade canine qui enregistre déjà des résultats très encourageants sur tous ce qui est trafic de reptile, de devise, de stupéfiants et même récemment de vanille. Depuis quelques mois, notre équipe de surveillance a sillonné les littoraux malgaches pour établir une cartographie des risques. Dans un avenir proche, la Douane investira dans la mise en place de surveillance aérienne et de patrouilles maritime sur les quatre coins de l'île. Une mutualisation de moyens sera également opérationnelle d'ici peu pour créer une structure de garde côte avec le ministère des forces armées et le ministère des transports. Le défi est énorme mais le jeu en vaut grandement la chandelle. Nous regrettons les pertes encaissées jusqu'ici et des décennies et sommes déterminés à changer les choses.

Vous avez aussi évoqué la réorganisation de votre département en fonction des réformes qui sont menées. Quels ont été les grands changements dans ce sens ?



La Douane est la première administration publique à initier la culture de la performance

La Douane a mis en place un système d'évaluation des performances de son personnel. Nous avons aussi instauré des conventions internes pour motiver les agents. L'idée est de pouvoir mettre la bonne personne à la bonne place pour optimiser les ressources humaines face aux défis de la réforme en cours. Des changements au niveau de l'organigramme de la Douane ont également été effectués pour adapter la structure aux exigences des opérations. A termes, ce sont les agents eux-mêmes qui ont mené la réforme. Il faut savoir que toute réforme doit avoir l'adhésion en interne pour être efficace. Aujourd'hui, la Douane est dans une dynamique positive. Les opérations de dédouanement sont maintenant rapides, fluides et sécurisés. Voyez-vous en 2018, le délai de passage des marchandises à l'importation était de 16 jours. Avec les améliorations opérées depuis la mise en œuvre du plan stratégique, ce délai est passé à 7 jours dont 5 jours de franchise. Avec l'effort de tous les intervenants, il est possible dans un avenir proche d'encore réduire ce délai. Notre défi pour le prochain plan stratégique est d'encourager tous les acteurs et tous nos partenaires à adopter le même état d'esprit que nous et de concrétiser ainsi un objectif de performance commune.

Ce sont des projets ambitieux, comment la douane a mobilisé les moyens pour la mise en œuvre de ce programme ?



Déjà, la mise en œuvre des réformes a été rendue possible grâce à une gestion participative, impliquant des collaborateurs volontaires dans des postes de directeurs de projet et chefs de projet, même en dehors de leurs fonctions habituelles.

Pour gagner l'adhésion des partenaires techniques et financiers, nous avons organisé une table ronde des donateurs en 2020 pour présenter notre feuille de route, ce que nous voulions faire et les gains que nous entrerons. Notre ambition et notre volonté ce sont faites ressortir, les partenaires manifestés sur les programmes de modernisation et de réforme et tous les projets ont trouvé preneur. En tout, une vingtaine de partenaires bilatéraux et multilatéraux se sont manifestés à l'instar de l'USAID, le Korea Customs Service (KCS), la Banque Mondiale, l'Union Européenne, la SGS/ Gasynet, ou encore l'Organisation Mondiale des Douanes. Nous étions en plein période de la pandémie Covid-19, mais cela n'a pas empêché les partenaires d'appuyer la réforme de la Douane.

Après avoir intégré la haute sphère de l'Organisation Mondiale des Douanes en 2023, quels sont vos prochains challenges?



La Douane malgache est membre de la Commission de Politique Générale de l'OMD

Depuis l'année 2023, la Douane malgache a intégré la haute sphère de l'Organisation Mondiale des Douanes en devenant membre de la Commission de Politique Générale l'OMD. La Douane Malagasy est également l'un des trois pays membres du « Management Committee » de la zone Est et Sud de l'Afrique de l'OMD. C'est un atout de taille pour connaître les bonnes pratiques des autres pays et vice versa. Nous voyons également une opportunité de partager nos succès. Auparavant, nous avions une position intravertie au sein des structures de l'OMD. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Nous sommes passés de l'ombre à la lumière et ceci a un impact sur les perceptions par rapport à la Douane malagasy mais aussi sur l'image du pays. La prochaine étape est d'intégrer le « lead » de la zone Est et Sud de l'Afrique de l'Organisation mondiale des Douanes, et pourquoi pas présider la zone.

Les zones et les entreprises franches ont fait couler beaucoup d'encre dernièrement, comment en assurez-vous le suivi et le contrôle ?



Les entreprises franches constituent l'un des principaux pourvoyeurs d'emplois à Madagascar

Les entreprises franches figurent parmi les grands pourvoyeurs de devises et d'emplois à Madagascar. Le fait d'intégrer l'African Growth and Opportunity Act (AGOA) représente une opportunité non négligeable pour notre pays. Les manques à gagner dues aux mesures d'incitations douanières et fiscales relatives à l'intégration au sein de l'AGOA sont amorties par la création d'emploi et les rentrées de devises générées par les entreprises franches. Les zones et entreprises franches impactent positivement notre balance

commerciale. La douane fait de la promotion et de l'expansion du régime de zone franche une priorité. Raison pour laquelle un service a été dédié à l'accompagnement, au suivi et au contrôle des zones et entreprises franches depuis le mois de janvier 2024. Le suivi s'effectue grâce à une amélioration des procédures, une meilleure connaissance des entreprises et une meilleure traçabilité des activités. Le contrôle se focalise sur la constatation des dysfonctionnements et des manquements aux obligations légales et réglementaires. Il s'effectue en premier lieu par un contrôle documentaire, un contrôle de la cohérence des activités de l'entreprise, une étude sur les opérations effectuées par l'entreprise sur un laps de temps déterminé. Le contrôle n'aboutit pas forcément à des sanctions mais peut être le point de départ d'un mécanisme d'accompagnement. S'il y a eu de mauvaises approches dans la mise en place des entreprises franches qui ont ouvert des brèches pour les trafiquants, la douane incite et donne une facilitation aux opérateurs. Et aux potentiels investisseurs, nous nous voulons rassurants et promettons célérité dans l'octroi des autorisations relevant de l'administration douanière.

Vos expériences en tant qu'opérateur économique ont-elles des influences sur vos décisions en tant que Directeur Général des Douanes ?



La douane en appui aux opérateurs économiques

En termes de perception, la différence serait l'aptitude à comprendre et à se mettre à la place des opérateurs économiques. C'est savoir les écouter, comprendre leur besoin et proposer des solutions qui soient en adéquation avec leurs réelles attentes. Nous voulons être perçus comme un accompagnateur des opérateurs et non un facteur de blocage. Ce partenariat productif avec le secteur privé fait de la douane un acteur de l'émergence du pays. Et cela passe avant tout par l'appui à la productivité, qui se matérialise notamment par le soutien apporté aux entreprises. La mise aux normes et la professionnalisation des industries malgaches est une des conditions de leur compétitivité sur le marché international. Sans entrer dans le mécanisme technique de production, la douane peut apporter son expertise aux entreprises par la normalisation des procédures, la sécurisation de la chaîne logistique, la fiabilité et la traçabilité des opérations et des documents, donnant un supplément de crédibilité et de compétitivité au système de production malgache. D'un autre côté, mes expériences en tant qu'opérateur et en tant que receveur des douanes dans un port secondaire, j'ai pu constater que le « transit time » et le coût des opérations dans les ports secondaires sont au moins doublés voire triplés par rapport au port de Toamasina. Nous devons optimiser l'opportunité du cabotage maritime national pour réduire le « transit time » et les charges des opérateurs car entreprendre c'est aussi être rapide. La mise en place du nouveau scanner à l'intérieur même du terminal à conteneur à Toamasina

s'intègre déjà dans cette logique d'optimisation. De plus, nous sommes actuellement en cours d'implémenter un nouvel outil, le ASYHUB, une plateforme développée par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Cette plateforme ASYHUB sera déployée pour gérer l'analyse des risques depuis le chargement jusqu'à l'arrivée des marchandises. Tous ces outils vont nous permettre d'anticiper et de résoudre un des problèmes majeurs de l'importation et de l'exportation. Nous pourrions ainsi améliorer la compétitivité de nos opérateurs car nous savons tous que le transport maritime est le plus économique. Je trouve qu'il est dommage que nous n'exploitions pas les potentialités offertes par l'insularité de notre pays.

Comment accompagnez-vous les chefs d'entreprise ?



La douane a consulté le secteur privé pour la préparation du nouveau plan stratégique

Le dialogue public-privé est un outil privilégié par la Douane avant toute prise de décision. Des consultations externes et des rencontres thématiques sont régulièrement organisées pour ne citer que la préparation de la loi des finances ou récemment pour l'élaboration du nouveau plan stratégique de la douane pour la période 2025-2029. La douane se positionne comme partenaire des entreprises, et dans cet état d'esprit, elle reste à leur écoute et étudie les situations particulières afin de mettre en place des procédures spécifiques adaptées à toute situation. L'accompagnement des dirigeants d'entreprise se caractérise par une entière disponibilité des équipes concernées pour répondre aux différentes interrogations, conseiller sur les démarches, approfondir les problématiques essentielles. L'administration sollicite aussi régulièrement les dirigeants d'entreprise à émettre des propositions pour l'amélioration du secteur, des solutions pour les problèmes rencontrés. Un dialogue quasi-permanent a aussi été mis en place pour permettre de résoudre les cas urgents ou ponctuels.



Les consultations externes auprès du secteur privé se sont déroulées à Antananarivo et Toamasina

“*J’invite tous les acteurs étatiques, privés, tous les partenaires ici présents à choisir Madagascar comme destination privilégiée pour leurs investissements.*”

Extrait du discours du Président Andry Rajoelina prononcé à la 13^{ème} édition du Congrès Annual Investment Meeting (AIM) à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis, le 8 mai 2024.

Investir

Jouissant d'une situation stratégique entre l'Asie et l'Afrique, Madagascar a adopté en 2023 une nouvelle loi sur les investissements, facilitant ainsi les investissements étrangers.





Entretien avec Rafaravavitafika Rasata, Ministre des Affaires étrangères depuis le 14 janvier 2024. Cette diplomate de carrière et femme politique malgache a joué un rôle clé dans l'intensification de l'engagement du ministère en diplomatie économique.

Quelle est la stratégie de Madagascar en matière de diplomatie économique ?

Dans un monde où l'interconnexion redessine les relations internationales, Madagascar positionne la diplomatie économique comme principal instrument de sa politique étrangère. Cette vision ambitieuse vise à renforcer ses relations globales tout en stimulant son développement économique, en exploitant pleinement son potentiel unique. Stratégiquement située au carrefour de l'Afrique et de l'Asie, Madagascar bénéficie d'une richesse exceptionnelle en ressources naturelles, d'une biodiversité rare et d'une population jeune et dynamique. Le label « vita malagasy » symbolise cette valeur ajoutée sur les marchés internationaux. Toutefois, le pays doit encore surmonter des défis structurels liés aux infrastructures, à la gouvernance et à son intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

L'objectif est clair : faire de Madagascar un acteur incontournable de la diplomatie économique en Afrique et dans l'Océan Indien. Pour cela, le pays adopte une stratégie proactive et inclusive, axée sur le renforcement des partenariats traditionnels, l'exploration de nouvelles coopérations, l'augmentation des Investissements Directs Étrangers (IDE), et la promotion d'une économie durable et verte, alignée sur les Objectifs de Développement Durable (ODD). A cette fin, le Ministère des Affaires étrangères déploie les missions diplomatiques de Madagascar et renforce leur rôle économique en instituant les Conseiller économiques et commerciaux (CECO). Le Ministère organise ainsi régulièrement des rencontres entre les CECO et les secteurs porteurs à Madagascar pour de meilleurs résultats dans leurs actions.



Sur le plan diplomatique, des avancées significatives ont été réalisées avec l'ouverture de l'Ambassade de Madagascar au Royaume du Maroc en novembre 2024 et des projets similaires pour les Émirats Arabes Unis. Ces initiatives illustrent une stratégie visant à accroître la visibilité du pays et à multiplier les opportunités d'échanges économiques et culturels.



Menez-vous des actions pour promouvoir les opportunités économiques malagasy à l'international ?

En 2024, Madagascar a renforcé sa présence internationale en se positionnant pour accueillir des événements majeurs comme le Sommet de la Commission de l'Océan Indien (COI) en avril 2025 et en assumant la présidence de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) dès août 2025, marquant ainsi sa volonté de jouer un rôle pivot dans la région.

L'année 2024 a également été marquée par une mobilisation accrue pour attirer des investisseurs dans les secteurs prioritaires tels que l'agroalimentaire, l'énergie et le tourisme. Des délégations d'investisseurs turcs, émiratis, grecs, entre autres, ont été accueillies, renforçant ainsi les perspectives de coopération. Afin de prolonger cette dynamique, des rencontres économiques et des roadshows sont prévus à l'échelle internationale en 2025, témoignant de l'engagement à promouvoir activement les opportunités économiques malagasy.

Le Ministère des Affaires Étrangères a également mis en avant les potentialités des régions à travers des initiatives comme les Journées Internationales des Régions (JIR). Organisées dans les Régions SAVA et DIANA en 2024, ces éditions ont rencontré un franc succès, mobilisant

partenaires internationaux et opérateurs économiques locaux et étrangers. Ces événements ont permis de mettre en lumière les richesses spécifiques des régions malagasy, attirant des collaborations stratégiques et des investissements ciblés.

Enfin, le gouvernement collabore activement avec les entités publiques et privées pour renforcer la participation de Madagascar aux grands événements économiques et sectoriels mondiaux, consolidant ainsi son image de marque, sa visibilité et son attractivité sur la scène internationale. Les retombées attendues incluent une augmentation des IDE dans les secteurs stratégiques, une diversification des exportations, et un renforcement de l'image de Madagascar comme destination privilégiée pour les affaires et le tourisme. La conclusion de nouveaux partenariats innovants et stratégiques permettra à Madagascar de concrétiser ses ambitions de devenir un modèle d'émergence en Afrique.

En adoptant une approche coordonnée et proactive, Madagascar réaffirme son ambition de contribuer à une croissance durable et inclusive, alignée avec les aspirations de sa population et les exigences de la scène internationale.

Quelle place occupe le développement durable dans votre action ?

Le soutien au développement durable reste un pilier central, notamment grâce à la mobilisation de financements innovants comme les Partenariats Public-Privés (PPP), l'ouverture vers d'autres partenaires dont les collectivités étrangères à travers la promotion de la coopération décentralisée, et ONG Étrangères y compris celles Internationales. Ces fonds soutiennent des projets stratégiques, des infrastructures modernes et une gestion durable des ressources naturelles. Madagascar encourage activement l'industrialisation verte, en misant sur les énergies renouvelables et l'économie circulaire.

La diaspora a-t-elle un rôle à jouer dans le développement économique du pays ?

Nous sommes conscients du potentiel de la diaspora malagasy en tant que levier du développement. La mobilisation de la diaspora constitue ainsi une part importante de sa diplomatie économique. L'adoption et la mise en œuvre effective de la lettre de Politique Nationale d'engagement de la diaspora est la feuille de route pour stimuler l'investissement et le transfert de savoir-faire de la diaspora. Parallèlement, les services consulaires sont modernisés pour mieux protéger les droits des ressortissants malagasy à l'étranger.

L'Economic Development Board of Madagascar (EDBM)

Partenaire de référence pour les investisseurs à Madagascar, l'EDBM, en tant qu'Agence de Promotion des Investissements est l'expression institutionnelle de la volonté du Gouvernement de booster la croissance économique et de créer des emplois à travers le développement de projets.



L'EDBM s'est fixé pour objectifs de renforcer la compétitivité du secteur privé malgache, d'accroître l'Investissement Étranger Direct (IDE), d'élaborer et de recommander des mesures incitatives liées aux investissements privés à Madagascar et d'accompagner les investisseurs dans leurs démarches d'implantation ou d'expansion en leur fournissant des services dédiés par des conseillers spécialisés et à travers son Guichet Unique. Rattaché à la Présidence de la République, l'EDBM est le point d'entrée des investisseurs à la recherche d'opportunités d'affaires dans les secteurs à fort potentiel de croissance. L'EDBM est chargé d'assurer la fonction de guichet unique relative à :

- la création, la modification et la cessation d'activités de toutes formes d'entreprises
- l'octroi de visa pour les investisseurs étrangers
- l'octroi de permis de travail pour les salariés étrangers
- la délivrance de certaines autorisations spécifiques liées aux secteurs d'activité de l'entreprise.

La Politique Générale de l'Etat dont les 3 piliers reposent sur le Capital Humain, l'Industrialisation et la Transformation Économique, et la Bonne Gouvernance soulignent l'importance de promouvoir la mise en place d'un environnement des affaires de classe internationale, impliquant la poursuite de réformes d'envergure, dans plusieurs domaines et s'appuie entre autres sur



l'amélioration du cadre juridique et judiciaire, la réforme des structures et procédures administratives, et la vulgarisation de l'e-gouvernance à tous les niveaux et dans tous les secteurs.

Grâce à une stratégie sectorielle ambitieuse, orientée vers la promotion de secteurs à forts avantages compétitifs, Madagascar offre un large panel d'opportunités dans le tourisme, l'agro-industrie, les mines, le textile, les TIC, les énergies renouvelables, les infrastructures et la formation professionnelle.

LES RAISONS D'INVESTIR À MADAGASCAR

- Importantes réserves minières (nickel, or, titane, graphite, cobalt, ilménite et pierres précieuses)
- Potentiel agricole : 1^{er} producteur mondial de vanille, 80% du marché mondial en 2022, 1^{er} exportateur mondial de clou de girofle non broyé ni pulvérisé en 2023 (presque 50% de la quantité mondiale exportée, 42,1% des exportations mondiales en valeur en 2023) et de nombreuses ressources halieutiques
- Faible coût des facteurs de production et de la main-d'œuvre locale
- Situation stratégique entre l'Asie et l'Afrique
- Développement positif du secteur du tourisme
- Conditions concessionnelles de la dette publique
- Mesures d'incitation en faveur des entreprises axées sur l'exportation avec le statut de zone franche industrielle (USA, UE)
- Plusieurs accords commerciaux avec les Etats-Unis (AGOA), l'UE (APE) et appartenance à trois Communautés Economiques Régionales (COMESA, SADC, COI) et à la ZECLAf.

LA DIGITALISATION DES SERVICES DU GUICHET UNIQUE DE L'EDBM POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ET LES INVESTISSEURS

Dans ses missions de développement des investissements et d'appui aux opérateurs du secteur privé, le guichet unique de l'EDBM a vu une hausse notable du nombre d'entreprises créées, résultat de la mise en place par l'EDBM de plateformes digitales pour soutenir le développement de l'entrepreneuriat à Madagascar. L'objectif est que durant toutes les étapes – dès l'idée initiale jusqu'à la promotion en passant par la mise en place d'un projet entrepreneurial – l'entrepreneur bénéficie toujours d'un accompagnement à travers ces plateformes. L'EDBM s'engage dans une transformation digitale pour optimiser ses services. La plateforme Orinasa, déjà en place, facilite la création de société en offrant un processus rapide et entièrement digitalisé, réduisant ainsi les délais et simplifiant les démarches pour les entrepreneurs. Par ailleurs, des projets

comme eVisa, dédié aux visas pour les investisseurs et travailleurs, ainsi que l'outil de gestion des agréments en zones franches et entreprises franches prévu pour 2025, complètent cette vision d'un environnement administratif modernisé et adapté aux besoins des investisseurs.

Inauguré en février 2024, la plateforme digitale e-Work vise à optimiser la procédure de délivrance des autorisations d'emploi pour les salariés étrangers, en réduisant considérablement le temps de traitement (délivrance des autorisations de plusieurs semaines à seulement 5 à 7 jours). Ce projet renforce non seulement l'image de l'EDBM comme une agence innovante et orientée vers l'avenir mais contribue également à l'accroissement de l'attractivité de Madagascar pour les investissements. (e-work.edbm.mg)



Entretien avec Joel Randriamandranto, Président du Conseil d'Administration (PCA) de l'Economic Development Board of Madagascar (EDBM) Cet ancien ministre en charge des Transports, du Tourisme et de l'Artisanat, qui a dirigé l'Office national du Tourisme de Madagascar durant de nombreuses années, va apporter son expertise à la tête du Conseil d'administration de l'EDBM.

Pouvez-vous nous décrire la fonction que vous occupez au sein de l'EDBM ?

En tant que représentant du Président de la République de Madagascar au sein du Conseil d'administration depuis décembre 2024, ma principale mission est de fixer les orientations stratégiques et les priorités de l'agence en alignement avec la Politique Générale de l'Etat, avec le concours des autres membres du Conseil d'Administration, qui je précise est une émanation de représentants à très haut niveau du secteur public et du secteur privé à Madagascar.

Quelle est votre vision stratégique pour le développement des investissements à Madagascar ?

La vision stratégique repose sur plusieurs axes complémentaires visant à transformer Madagascar en une destination privilégiée pour les investissements en Afrique et dans la région de l'Océan indien.

Nous travaillons d'abord à diversifier les opportunités d'investissement en mettant en avant des secteurs émergents tels que la transition énergétique, la digitalisation, et le tourisme durable, tout en renforçant des filières traditionnelles comme l'agro-industrie et l'industrie textile.

Ensuite, l'industrialisation et la transformation locale constituent des priorités majeures. En droite ligne de la production locale des besoins de la population, nous cherchons à valoriser nos matières premières localement, afin de générer de la valeur ajoutée et de réduire notre dépendance à l'exportation. Un autre pilier

de notre stratégie est le développement et la promotion des zones d'investissement. Ces espaces bénéficieront d'infrastructures adaptées et d'incitations spécifiques pour attirer des projets structurants. L'accent est ainsi mis sur la modernisation des infrastructures essentielles, grâce à des partenariats public-privé (PPP), pour renforcer la compétitivité de Madagascar à l'échelle régionale et internationale.

Enfin, le renforcement de la diplomatie économique est au cœur de nos actions de promotion des investissements. En s'appuyant sur les partenariats bilatéraux et multilatéraux, Madagascar vise à devenir un hub économique régional dans l'Océan indien, capitalisant sur sa position géographique stratégique. Cette vision s'appuie sur une gouvernance transparente et un cadre juridique stable, créant un environnement favorable aux investissements durables et responsables.

L'EDBM a un rôle crucial dans la médiation entre le secteur public et privé. Le dialogue entre l'État et les entreprises est-il le gage d'un bon climat des affaires ?

Le dialogue public-privé (DPP) est effectivement un levier essentiel pour améliorer le climat des affaires et renforcer la confiance des opérateurs économiques. À ce titre, l'EDBM joue un rôle central en jouant le rôle d'intermédiaire (go-between) entre le secteur public et le secteur privé. L'agence assure également le secrétariat technique de la plateforme de DPP, une structure qui réunit les représentants de l'État et les acteurs du secteur privé autour de problématiques de développement économique



inclusif. Ce cadre collaboratif, présidé par le Président de la République, permet d'identifier et de résoudre les goulots d'étranglement qui freinent les activités économiques. Un exemple significatif est l'amélioration des opérations portuaires à Toamasina, où les concertations entre les parties prenantes ont permis de réduire considérablement les délais de dédouanement.

Ce type de collaboration structurée illustre à quel point un dialogue méthodique peut générer des résultats tangibles, en améliorant l'efficacité des processus administratifs et en renforçant la compétitivité des entreprises. L'objectif de l'EDBM est de pérenniser ces échanges en instaurant une culture de concertation et de résolution proactive des défis. En outre, le DPP permet de poser les bases d'une co-construction entre les secteurs public et privé, indispensable pour développer des réformes structurelles et stimuler la croissance économique à Madagascar.

Qu'en est-il de la sécurisation des investissements et de la gestion des risques à Madagascar ?

La sécurisation des investissements est au cœur des priorités de l'EDBM. L'adoption de la nouvelle loi sur les investissements en 2023 représente une avancée majeure dans la mise en place d'un cadre juridique solide. Cette

loi garantit des principes fondamentaux tels que la liberté d'investir, l'égalité de traitement entre investisseurs nationaux et étrangers, et la protection renforcée des droits de propriété. Ces mesures visent à rassurer les investisseurs en leur offrant un environnement stable, prévisible et équitable.

Par ailleurs, l'EDBM a instauré le Comité d'Investissement et de Prévention des Litiges. Un organe dédié d'une part, à la facilitation des projets d'investissements qualifiés de stratégiques, et d'autre part, à la gestion des griefs susceptibles de déboucher en litige entre l'Etat malagasy et un investisseur. Il s'agit d'un mécanisme innovant qui permet d'anticiper et de résoudre les défis auxquels peuvent être confrontés les investisseurs et les entreprises. Ce dispositif fonctionne en identifiant les risques juridiques, administratifs ou institutionnels dès les premières phases d'un projet, afin de proposer des solutions adaptées en collaboration avec les parties concernées.

Pour finir, l'EDBM travaille également activement à renforcer la transparence et la bonne gouvernance, deux éléments essentiels pour bâtir un climat de confiance durable. En combinant ces efforts avec une promotion active des avantages compétitifs de Madagascar, nous créons un environnement propice à l'attraction d'investissements structurants et à la stimulation de l'économie nationale.



Entretien avec Josielle Rafidy, Directeur général de l'EDBM depuis septembre 2022. Elle a été successivement Directrice du Cabinet du ministre de l'Industrie et du Développement du Secteur Privé puis Secrétaire générale du ministère en charge du Commerce. Elle a également dirigé la fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie de Madagascar pendant 5 ans.

Quelles sont les actions déjà réalisées et vos objectifs pour 2024-2025 à la tête de l'EDBM ?

Les efforts ont été concentrés particulièrement sur le repositionnement stratégique de l'EDBM comme « porte d'entrée principale et partenaire des investissements » à Madagascar, confortant son rôle d'Agence Nationale de Promotion des Investissements. Cette perspective s'aligne avec les trois piliers fondamentaux de la Politique Générale de l'État, notamment la valorisation du capital humain, l'industrialisation et la transformation économique et la gouvernance et l'Etat de droit.

La facilité de faire des affaires étant un critère décisif pour les investisseurs, nous nous sommes attelés depuis 2023 au renforcement de nos services aux entreprises, dont la digitalisation des services au sein du Guichet unique, dédié à l'accueil des investisseurs. En effet, avant 2023, l'immatriculation des sociétés nécessitait cinq jours. Actuellement, elle s'effectue dans un délai maximum de 48 heures, notamment depuis que la plateforme dédiée « orinasa.edbm.mg » est opérationnelle. D'ailleurs, cette performance est capitalisée comme point fort de Madagascar dans le rapport B-ready 2024 publié par la Banque mondiale récemment. De même, au sein de ce même guichet unique, les formalités et les délais de délivrance de diverses autorisations touristiques, de visas investisseurs, d'autorisations des salariés étrangers, des agréments en entreprise franche ont connu une amélioration, venant réduire les coûts et les délais aux usagers. Toujours dans cet élan de facilitation, nous avons mis en place un accompagnement

personnalisé des investisseurs tout au long de leur parcours d'établissement, en mettant à disposition les Investment Managers sectoriels dédiés. Et grâce à l'appui de la Banque mondiale, EDBM bénéficie aujourd'hui d'un CRM qui nous permet de gérer les relations avec les investisseurs et d'assurer un suivi plus efficace.

L'EDBM a également joué un rôle essentiel en matière d'amélioration du cadre légal des investissements dans le pays. L'adoption de la nouvelle loi sur les investissements en 2023 constitue une avancée significative, qui vient renforcer le cadre juridique des investissements et donc l'attractivité de Madagascar. Outre les dispositifs renforcés en matière de protection et de sécurisation des investissements, la loi présente l'avantage de s'aligner aux principes et standards internationaux en matière d'investissements. Elle prévoit la mise en place d'un Mécanisme de Réponse Systémique aux Investisseurs (MERSI) au sein de l'EDBM en prévention des litiges entre les investisseurs et l'Etat malagasy. Elle apporte ainsi une prévisibilité accrue aux acteurs économiques. Pleinement effective et applicable courant 2024 à travers l'adoption de ses textes d'application, la nouvelle loi vient conforter Madagascar comme une destination attractive pour les investissements. Il est important de souligner qu'au-delà de cette réforme structurelle s'inscrivent également d'autres réformes majeures, à savoir : le code minier, le code du travail, la loi sur les coopératives, la loi sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, le décret sur la libéralisation du secteur des télécommunications.



Le dialogue public-privé (DPP) a également été renforcé, devenant un instrument stratégique pour faciliter la communication et la coordination entre les acteurs du secteur public et du secteur privé. Ce mécanisme a permis d'identifier et de résoudre les blocages affectant le climat des affaires, en lien avec la compétitivité du secteur privé sur l'optimisation du port de Tamatave ou la professionnalisation de la filière « huiles essentielles » en l'occurrence.

Sur le plan promotion Pays, « Choose Madagascar » s'est imposé comme une signature distinctive pour positionner Madagascar sur la scène internationale. Cette initiative repose sur une communication ciblée et percutante, valorisant les projets d'investissement sectoriels du pays.

Depuis son lancement, cette stratégie a permis de structurer des propositions de valeurs sectorielles. Et en 2024, le focus a été mis sur la promotion des opportunités et des projets identifiés par les ministères sectoriels dans les secteurs de l'agro-alimentaire, du tourisme, des énergies renouvelables, de l'industrie du Textile et des infrastructures. Pour renforcer davantage cette initiative, l'EDBM prévoit, en 2025, de lancer une plateforme collaborative regroupant les données clés, les opportunités sectorielles et les success stories. Cet outil digital intégré vise à accroître la visibilité internationale de Madagascar et à attirer des investissements de qualité, alignés avec les objectifs de développement durable du pays.

Du côté des Partenaires institutionnels, nous bénéficions de l'assistance technique des partenaires internationaux, comme l'Union européenne, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement et avons initié le cadre de collaboration avec l'Agence française de développement en 2024. Nous faisons également partie de différents réseaux d'Agences de Promotion des Investissements, notamment le WAIPA (World Association of Investment Promotion Agencies), le COMESA Regional Investment Agency et le Réseau International des Agences Francophones de Promotion des Investissements (RIAFPI). Cela nous est essentiel en matière de benchmarking d'agence homologues et nous permet d'échanger sur les connaissances, de partager les meilleures pratiques et d'affiner notre stratégie de promotion des investissements.

Vous avez signé cette année un partenariat avec Abu Dhabi Ports Group. Sur quoi porte-t-il ? Avez-vous d'autres partenariats en cours ?

Le partenariat avec Abu Dhabi Ports Group, signé cette année, est un partenariat stratégique portant sur le développement des infrastructures portuaires de Madagascar. Il s'articule autour de plusieurs volets, notamment l'introduction de technologies modernes pour améliorer la gestion des flux logistiques et la création de zones économiques spéciales (ZES) autour des ports, conçues pour attirer des investissements dans les chaînes de valeur locales. Ce partenariat prévoit également des transferts de compétences, avec des formations dédiées pour renforcer les capacités locales dans la gestion portuaire et maritime. Par ailleurs, d'autres collaborations stratégiques ont été mises en place cette année. A titre illustratif un accord avec le CCPIT, un groupement d'entreprises chinoises dans le secteur Textile et Habillement, vise à renforcer le positionnement de Madagascar comme plateforme régionale dans l'industrie du Textile. Ce partenariat se concentre sur le développement de chaînes de production textile intégrées, avec un accent sur l'exportation, mais aussi sur la promotion des investissements à travers l'organisation de missions économiques.

Nous avons également noué une collaboration avec Ravinala Airports, gestionnaire de deux aéroports internationaux, pour promouvoir les investissements dans les zones stratégiques desservies par les hubs aéroportuaires d'Antananarivo et de Nosy Be. Cette démarche vise à maximiser le potentiel de ces infrastructures en tant que points d'entrée pour les investisseurs.



Les problèmes d'insuffisance de l'approvisionnement en électricité ne sont-ils pas un frein à l'investissement ?

Les difficultés liées à l'accès à l'électricité représentent certes un défi pour les investissements. Du point de vue de l'Agence de promotion des investissements, elles offrent surtout des opportunités d'investissement pour des projets innovants dans le secteur énergétique, en lien avec les objectifs de transition énergétique fixés par le gouvernement. Madagascar dispose en effet d'un potentiel hydroélectrique estimé à 7800 MW, d'une capacité d'ensoleillement de 2800 heures par an et d'un potentiel en énergie éolienne. C'est en ce sens que le pays encourage activement les investissements dans les énergies renouvelables, notamment les « nanogrids » et les mini-réseaux solaires, afin de répondre aux besoins de développement dans les zones rurales et enclavées. Le développement en cours d'un parc éolien aux côtés du parc solaire d'Ehoala à Fort Dauphin illustre parfaitement la capacité de la grande île en matière d'investissements dans la transition énergétique. Cette partie du Sud du pays va

prochainement bénéficier d'une énergie 100% renouvelable, fruit d'un Partenariat Public Privé. De même, une usine de transformation de cacao dans la vallée du Sambirano (dans le nord de l'île) a vu le jour en novembre 2024, ayant adopté des solutions hybrides combinant solaire, thermique et batteries. Leur exploitation est autonome à 80% en énergie, grâce à l'installation de 800 mètres carrés de panneaux photovoltaïques générant 130 KVA de puissance.

Du point de vue structurel, il sied de préciser que Madagascar a signé en mai 2023 un contrat de concession de 35 ans (projet Volobe Amont) pour le développement, la construction et l'exploitation d'un barrage et d'une usine hydroélectrique de 120 MW pour un coût total de 550 millions d'euros, une étape clé pour plus de capacités en 2028. D'ailleurs, les mesures d'accompagnement de ce projet pour l'installation d'une ligne haute tension de 220 kV sont également en cours, pour pallier aux défis en matière de transport et de distribution de l'électricité. A cela s'ajoute d'autres projets d'investissements structurants, pour ne citer que Sahofika (192 MW), Ranomafana (64 MW), des projets solaires (50 MW).

Le gouvernement a également mis en place des mesures incitatives pour attirer des investissements dans les énergies renouvelables. Ces mesures comprennent notamment des exonérations fiscales pour les équipements liés aux énergies propres. Le dispositif d'auto-production d'électricité est aussi proposé aux opérateurs économiques, une alternative permettant de s'engager dans la transition énergétique et d'augmenter leur autonomie énergétique.

Bien que les insuffisances de l'approvisionnement en électricité puissent constituer un frein initial, elles représentent également une plateforme pour l'innovation et le développement durable. Les stratégies combinant incitations fiscales, projets structurants, solutions hybrides permettent de transformer ces contraintes en opportunités concrètes pour l'investissement.

Quels conseils donneriez-vous à un nouvel investisseur à Madagascar ?

Madagascar est et reste une destination d'investissements en Afrique et dans la zone de l'Océan indien, le pays regorgeant d'opportunités multi-sectorielles qui vont au-delà du potentiel. Qui plus est, sous le leadership éclairé du Président de la République Andry RAJOELINA, le Gouvernement s'est efforcé à renforcer le cadre de ses investissements, à travers différentes réformes majeures citées plus haut, et s'engage à poursuivre les efforts en ce sens.

Les capacités du secteur privé malagasy et des investisseurs internationaux déjà établis dans le pays ne sont plus à démontrer. Répartis dans différents secteurs (agribusiness,



industrie agroalimentaire, textile et habillement, commerce, numérique, énergies, infrastructures, mines, tourisme), ils en sont les ambassadeurs du pays, ayant conquis le marché local avec plus de 26 millions de consommateurs cibles ou les marchés régionaux et internationaux. En effet, l'accès préférentiel à divers marchés diversifiés en Afrique (COMESA, SADC et ZLECAF), en Europe (Accord de Partenariat Economique) et les USA (AGOA) font de Madagascar une destination propice aux investissements.

Pour choisir Madagascar, il est important de bien comprendre le contexte local. Une analyse approfondie des dynamiques culturelles, économiques et réglementaires est essentielle pour définir une stratégie adaptée. L'EDBM est un allié clé dans cette démarche, offrant un accompagnement personnalisé tout au long du processus, depuis la phase de pré-établissement où nous accompagnons et assistons en mettant les promoteurs en lien avec le secteur public, la communauté des affaires, les universités et centres de formation professionnelles lors de la création et du début d'exploitation, jusqu'à l'aftercaring.

Les projets qui s'inscrivent dans une logique durable et inclusive, en impliquant les communautés locales et en respectant les objectifs de développement durable, bénéficient d'un accueil favorable. Par ailleurs, la collaboration avec des partenaires locaux expérimentés est souvent un facteur déterminant pour assurer la pérennité des investissements.

Madagascar offre un cadre unique, à la fois par sa richesse en ressources naturelles et par les opportunités qu'il présente dans des secteurs variés. Avec une vision à long terme et une approche structurée, les investisseurs peuvent non seulement atteindre leurs objectifs, mais également contribuer au développement économique et social du pays. Choose Madagascar !

Mobilisation des investissements, créateurs d'emplois

Le gouvernement malagasy a opté pour des réformes visant à mobiliser les investissements privés à Madagascar notamment par l'adoption d'un nouveau code minier, d'une nouvelle loi sur les investissements et de nouvelles réglementations du secteur des télécommunications.

Des efforts supplémentaires sont déployés pour attirer davantage d'Investissements Directs Etrangers (IDE) et pour mettre en place un climat des affaires attractif et sécuritaire. Des mesures d'accompagnement ont été adoptées pour mobiliser les investissements privés :

- Suppression du droit de sortie pour les exportations minières et mise en place d'une taxation unique qui englobe les droits et taxes spéciaux pour les produits miniers ;
- Mise en place d'un guichet unique d'exportation des produits miniers pour faciliter les activités des opérateurs ;
- Garantie de stabilité d'une durée de 5 ans par arrêté conjoint du Ministre en charge des Mines et du Ministre en charge des Finances ;
- Délai de paiement parafiscal et frais d'administration minière reporté à fin juin au lieu de fin mars auparavant ;
- Rabattement de 30% des droits et taxes spéciaux en cas de transformation locale des produits miniers (3,5% de taux au lieu de 5%) ;

- Révision de la définition de l'investissement pour ne pas fermer certains secteurs aux investisseurs privés (petites mines, or, petites pêcheries, ...) ;

- Clarification des dispositions de stabilité des investisseurs dans la loi sur les investissements (nouveau Chapitre sur les incitations) ;

- Consentement de l'Etat à l'arbitrage pour le règlement des différends ;

- Option d'accès au foncier à travers la possibilité d'un apport en jouissance d'un bien immobilier pour les investisseurs étrangers ;

- Garantie de l'Etat contre l'expropriation directe et indirecte et sur la liberté de transfert.

Par ailleurs, les nouvelles dispositions fiscales instaurées par la Loi de Finances Initiale de l'année 2024 visent globalement à promouvoir une stabilité de la politique fiscale.

LA TECHNOLOGIE ET L'INNOVATION AU SERVICE DES INVESTISSEMENTS À MADAGASCAR

La Politique et stratégie nationale d'innovation en matière de propriété intellectuelle de Madagascar témoigne de la détermination du Gouvernement à encourager l'utilisation du système de la propriété intellectuelle comme instrument de promotion de l'innovation et de la créativité au service du développement économique, social et culturel du pays. Sa mise en œuvre permet de mobiliser les ressources et les compétences au service d'un système d'innovation et de créativité, ce qui attirera des investissements nationaux et étrangers directs.

L'objectif de la stratégie en matière d'administration de la propriété industrielle est de renforcer le rôle de l'Office Malgache de la Propriété Industrielle (OMAPI), de lui permettre de contribuer à l'évolution de la situation économique, sociale, scientifique et technologique, en particulier, la promotion de la créativité et de l'innovation afin de répondre aux attentes des utilisateurs du système de la propriété industrielle. La Politique et Stratégie Nationale de l'Innovation et de la Propriété Intellectuelle interpelle l'ensemble des départements ministériels.

La refonte de la loi sur les investissements

En 2023, Madagascar a adopté une nouvelle loi sur les investissements, conforme aux normes internationales de l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE), facilitant ainsi les investissements étrangers.



Dans son dernier rapport 2024 sur Madagascar, la Banque africaine de Développement (BAD) met en avant principalement la gouvernance et l'amélioration de l'environnement des affaires. Les réformes entreprises par le gouvernement devraient accroître la participation du secteur privé et améliorer l'environnement des affaires. La vision « Initiative pour l'Émergence de Madagascar » implique que l'environnement des affaires soit attractif et sécuritaire pour tous les investisseurs, qu'ils soient nationaux ou étrangers. Cette loi garantit l'alignement de Madagascar avec les standards internationaux pour la sécurité et l'attractivité des investissements.

Le pays dispose d'un cadre juridique et institutionnel pour les partenariats publics-privés (PPP) et d'un dispositif institutionnel de PPP. La nouvelle loi sur les

investissements de 2023 intègre les principes généraux et standards internationaux du cadre d'action pour l'investissement de l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE). Par ailleurs, des avancées significatives sont observées en matière de numérisation de l'administration fiscale et douanière, de dématérialisation des procédures des marchés publics et la publication des informations sur les entreprises ayant remporté des appels d'offres publics, incluant les bénéficiaires effectifs.

Parallèlement, la politique de change du pays, fondée sur un flottement libre de la monnaie nationale, facilite le rapatriement des recettes d'exportation et permet les transactions en capital. Cette approche favorise ainsi les investissements.

Un comité national public-privé

La mise en place d'un Comité national des Partenariats Public-Privé (CNPPP) permettra à l'État et au secteur privé de concrétiser le second axe de la Politique générale de l'État.



En vue de maximiser les politiques publiques et de dynamiser l'économie, les acteurs des secteurs public et privé ont souhaité mettre en place une plateforme de gestion des Partenariats publics-privés (PPP). Les parties prenantes se sont accordées sur le fait qu'un secteur privé solide et un État volontaire dans la concrétisation du développement économique et de la création d'emplois sont les moteurs du développement. Ainsi, l'État qui envisage, dans sa politique générale, de faire de l'industrialisation et de la transformation économique un moteur, voit dans le secteur privé un partenaire de choix. Les PPP apparaissent comme un outil incontournable pour développer un pays.

Cette coopération étroite entre les deux parties s'est traduite par la récente signature du pacte sur l'industrialisation, témoignant d'une volonté commune à avancer vers le développement économique du pays. Les partenariats publics-privés ont également fait leurs preuves. Des infrastructures comme Ravinala Airports sont, par exemple, les fruits de cette collaboration. De nouveaux projets sont également en cours de réalisation, à l'exemple des projets de PPP dans le secteur de l'énergie, les projets hydroélectriques Volobe et Sahofika. Plusieurs secteurs - de l'industrialisation à l'énergie en passant par la logistique - sont définis comme étant prioritaires.

LE VITA MALAGASY À LA CONQUÊTE DE MARCHÉS

Le développement industriel à Madagascar prend un nouvel essor, marqué par l'amélioration constante du positionnement des produits « Vita Malagasy » sur le marché local. De nombreuses entreprises malgaches s'efforcent désormais d'améliorer la qualité pour répondre aux normes internationales. Les produits issus du projet One District, One Factory témoignent de cette résilience et de la compétitivité des manufactures locales. Avec le soutien des ministères malgaches de l'Industrie, du commerce (MIC), de l'Agriculture et de l'élevage (Minae), des Affaires étrangères (MAE) ainsi que de l'Economic Development Board of Madagascar (EDBM), le Made in Madagascar est promu chaque année à travers de nombreux salons à l'international. L'objectif est de soutenir les opérateurs notamment de produits locaux issus de l'agribusiness et de l'artisanat.

Innover aujourd'hui, pour un lendemain meilleur.

Le Groupe NP Akadin est une structure multi-sectorielle établie à Madagascar depuis plus de 25 ans. Nous proposons des solutions adaptées aux défis spécifiques de chacun de nos secteurs d'activité, contribuant ainsi activement au dynamisme de l'économie malgache.

LE GROUPE EN CHIFFRES:



+1000 Collaborateurs
répartis sur toute l'île



+6.000 m²
d'entrepôts de stockage
dernière génération



40%
d'autonomie énergétique



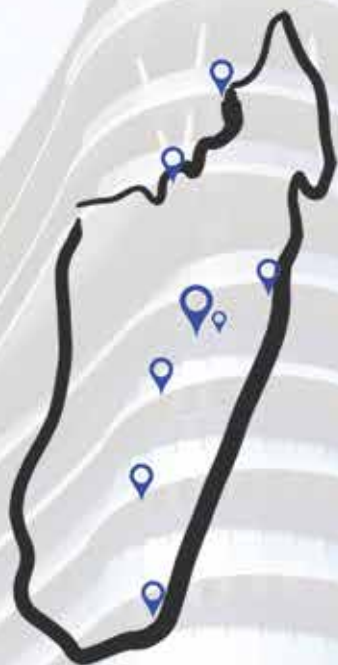
+200 Poids lourds
et engins de manutention



+60.000 m²
de bureaux construits
et équipés



30 hectares
de forêt planté



Une présence dans **9 Grandes Villes** sur toute l'île.

LES SOCIÉTÉS DU GROUPE:



Exploitation
immobilière



Ingénierie, installation et
maintenances.



Production
Gaine VMC.



Adduction
d'eau.



Distribution de
matériels électriques
et sanitaires.



Distribution de
pièces détachées
poids lourd.



Transport
d'hydrocarbures
terrestre.



Groupe NP AKADIN

+261 (0)32 23 002 12 - npakadin@npakadin.mg - www.npakadin.mg
Immeuble NP AKADIN By-Pass Ambohimangakely, Antananarivo - Madagascar



Entretien avec Monsieur Germain, Directeur général des Impôts, qui a mis en place des orientations stratégiques consistant à en faire une administration fiscale plus efficace, plus simple et tournée vers un meilleur service public.

Quelles sont les spécificités de la fiscalité des entreprises à Madagascar ?

La fiscalité malagasy, bien que globalement classique, se distingue par son ouverture aux investisseurs étrangers. Ceux-ci peuvent bénéficier d'un éventail d'incitations fiscales, favorisant ainsi les investissements dans le pays. En plus de son cadre législatif national, Madagascar a signé des conventions fiscales bilatérales avec quatre pays -en l'occurrence : la France, Maurice, Canada et le Maroc- offrant des avantages supplémentaires en matière d'impôts, droits et taxes pour encourager les échanges économiques internationaux.

Où en est la digitalisation de la gestion des impôts ?

La digitalisation de la gestion des impôts à Madagascar a connu des avancées notables depuis les cinq dernières années. Le Ministère de l'Economie et des Finances par le biais de la Direction Générale des Impôts (DGI) a déployé plusieurs plateformes et outils adaptés à chaque catégorie de contribuables, afin de faciliter les démarches déclaratives et le paiement des impôts.

Les petits contribuables, soumis à l'Impôt Synthétique, ont à leur disposition l'outil e-Hetraphone, une solution accessible via USSD, donc sans recours à la connexion Internet.

Les moyennes et grandes entreprises disposent, quant à elles, ont la possibilité de déclarer, de payer en ligne, ainsi que de transmettre l'intégralité de la liasse fiscale via la plateforme e-Hetra.

Dans les perspectives, l'avènement du Système d'Administration Fiscale Intégré (SAFI) qui sera à terme le système unique utilisé par tous les services fiscaux, et le développement du système de marquage digital des produits locaux et importés soumis aux droits d'accise moderniseraient encore davantage l'administration fiscale. En outre, dans sa volonté de lutter contre les abus, l'administration fiscale prévoit de déployer un système de facturation électronique, un outil qui a déjà fait ses preuves dans plusieurs pays. Parallèlement, un projet d'enregistrement électronique sera bientôt mis en place, permettant aux contribuables de réaliser leurs formalités en ligne, sans avoir à se déplacer.





Par quels moyens lutez-vous contre la corruption ?

Une structure anti-corruption (STAC) a été mise en place au sein de chacun des départements du Ministère de l'économie et des Finances. Celle de la Direction Générale des Impôts, dénommée "RaKo", se décline au niveau de toutes les Directions Régionales des Impôts, avec pour principales missions de prévenir la corruption et de cartographier les risques potentiels. Les inspecteurs des impôts sont soumis à une obligation stricte de déclaration de patrimoine, une mesure qui sera bientôt étendue à l'ensemble du personnel chargé de la vérification fiscale. Par ailleurs, une plateforme de dénonciation et de doléance en ligne est en cours de mise en place afin de permettre aux citoyens de signaler les pratiques douteuses. Enfin, la digitalisation des démarches fiscales est également perçue comme un levier important pour réduire les interactions directes entre contribuables et agents, limitant ainsi les opportunités de corruption.

Pouvez-vous nous parler de l'Addis Tax Initiative (ATI) dont est partie prenante Madagascar ?

Madagascar fait partie des 33 pays membres de l'Addis Tax Initiative (ATI), un partenariat international dédié au partage d'expériences et à l'amélioration des politiques fiscales. L'ATI permet aux États participants d'échanger sur les bonnes pratiques internationales en matière de

mobilisation équitable et efficace des recettes fiscales, dans un esprit de coopération et d'apprentissage par les pairs. À travers des rencontres virtuelles et physiques, l'initiative aborde des sujets tels que l'efficacité des politiques fiscales et l'utilisation d'outils innovants pour optimiser les recettes publiques. Enfin, Madagascar figure parmi les quatre pays récemment sélectionnés pour rejoindre l'ATI Post-2025 Task Force. Il est à noter que le pays avait déjà été membre du Post-2020 Task Force.

Le Code des Impôts prévoit-il un régime fiscal favorable aux investisseurs ?

Le Code des impôts malagasy offre un ensemble d'incitations fiscales à destination des investisseurs, notamment des crédits d'impôts pour certains investissements et le remboursement de TVA pour les opérations éligibles. Des exonérations fiscales sont également prévues pour encourager les investissements dans certains secteurs. Par exemple, l'importation de matériels non disponibles localement nécessaires aux activités des investisseurs peut être exonérée de droits de douane.

Madagascar étant un pays avec un sol fertile, les acquisitions d'immeubles destinés à un usage agricole bénéficient d'une exonération de droit d'enregistrement, témoignant d'un effort législatif certain pour stimuler l'investissement dans ce secteur clé de l'économie malagasy.

Le développement des parcs industriels

L'industrialisation de Madagascar figure parmi les priorités définies dans le plan pour l'émergence de la Grande Ile. Aussi, l'enjeu des parcs industriels est grand. Ils devraient, à terme, être implantés dans chaque région.



Le Parc Ehoala est un des premiers parcs industriels mis en place à Madagascar suite à un Partenariat Public-Privé (PPP) impliquant Rio Tinto et sa filiale Port d'Ehoala SA, l'Agence Portuaire, Maritime et Fluviale de Madagascar (APMF) et le Projet Pôles Intégrés de Croissance (PIC). Ce parc industriel présente des atouts uniques pour les investisseurs privés. Implanté sur 440 hectares, il est adjacent au Port d'Ehoala, 2^{ème} port en eaux profondes de l'Océan Indien, doté d'infrastructures et d'équipements modernes répondant aux normes internationales. Localisé à 10 minutes de l'aéroport international de Fort-Dauphin, le Parc Ehoala se trouve ainsi au milieu d'une plateforme logistique aéroportuaire. Les investisseurs s'y implantant bénéficient de tarifs attractifs en matière de loyer du terrain. L'électricité et l'eau seront directement fournies par Rio Tinto également à des tarifs très compétitifs. Des investisseurs ont déjà signé un

Memorandum of understanding (MoU) afin de s'y implanter. D'autres affichent leur volonté de faire de même, dans les secteurs agro-industriel et commercial (industrie de transformation et centrale d'achat), la logistique. La mise en place du premier parc éolien à Madagascar, d'une capacité de production de 16 MW, également à Ehoala, devrait être achevée début 2025. Autant de réalisations qui permettront à Taolagnaro (Fort Dauphin), située à 5 km d'Ehoala, d'être autonome en matière d'électricité avec près de 30 MW de production. Le parc d'Ehoala, c'est 106 lots pour investir, 20 km de voies, 400 000 m² à développer.

Le parc industriel de Toliara (Tuléar) financé par la Banque africaine de Développement (BAD), est un Parc de Transformation agro-industrielle du Sud-ouest (Ptaso), sur 120 hectares dans la commune de Betsinjaka qui bénéficiera aux six districts environnants. Toliara devrait



connaître la mise en œuvre effective du projet en 2024. Des comptoirs d'achat de marchandises et matières premières à transformer y seront implantés tout comme des usines de transformation de produits de la mer. De nombreuses infrastructures accompagneront la mise en place du Ptaso pour ne citer que les routes, les écoles ou des espaces commerciaux. Une centrale énergétique pour alimenter la zone industrielle est déjà présente sur les lieux.

Le Projet Textile City de Moramanga consiste en un parc industriel orienté vers l'exportation de produits textiles de 6 800 000 m² situé à 100 km d'Antananarivo et à 200 km du port de Toamasina. En collaboration avec le Mauritius-Africa Fund, ce pôle textile nécessite un investissement de près de 200 millions de dollars et pourrait générer près de 200 000 emplois directs et indirects. L'industrie textile et habillement est le deuxième secteur des investissements après le secteur minier et représente 7% des IDE totaux à Madagascar. Elle contribue pour 19,35% au PIB et 30% des exportations totales du pays.

Le Parc Agro-industriel dans le Sud-Ouest se situe dans la région d'Atsimo Andrefana. Ce Projet de Zone de Transformation Agro-industrielle dans la région du Sud-

Ouest de Madagascar (PTASO) continue, en 2024, de progresser pour promouvoir l'industrie agro-alimentaire avec les infrastructures nécessaires. Les objectifs du projet PTASO mis en œuvre dans la région du sud-ouest sont de réduire les importations de produits agro-alimentaires transformés, d'améliorer la sécurité sanitaire des aliments à Madagascar et de renforcer les compétences des agriculteurs entrepreneurs. Ce projet est actuellement à l'étape de la mise en place d'éléments opérationnels, notamment la création du Parc Agro-industriel (PAI) et du Guichet Unique Agricole (GUA), une étape clé pour attirer les investisseurs locaux et soutenir les agriculteurs.

L'ÉCOSYSTÈME INDUSTRIEL EN CHIFFRES

Poids économique de l'industrie	16,5% du PIB
Poids social de l'industrie	15% de la population, active
Objectif industriel	30% du PIB avant 2040
Croissance secteur secondaire	5,1% (LFI 2024)

L'intégration économique régionale et sous-régionale

L'appartenance à trois Communautés économiques régionales (CER) et à la ZLECAf devrait permettre d'augmenter les échanges entre le continent et Madagascar.

Madagascar participe au Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), à la Communauté de développement de l'Afrique Australe (SADC) et à la Commission de l'Océan Indien (COI). Le pays a également signé l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) en 2018 et l'a ratifié en novembre 2024. Cette adhésion permettra à la Grande Ile d'accéder à un marché de 1,2 milliard de consommateurs constitué par tous les Etats membres de l'Union africaine et de créer un produit national brut de plus de 2 500 milliards de dollars.

L'appartenance à ces trois Communautés économiques régionales et à la ZLECAf devrait aider à augmenter les échanges entre le continent et Madagascar, qui représentent actuellement moins de 5% des échanges commerciaux du pays. Les institutions régionales devraient continuer à renforcer la libre circulation des personnes, des biens et des mouvements de capitaux, en vue de créer un marché commun. Les entreprises malgaches auront ainsi des opportunités d'accès au marché et d'investissement, favorisant ainsi le processus de transformation structurelle. Elles devraient également renforcer la convergence macroéconomique pour assurer la stabilité macroéconomique des pays membres et tirer davantage parti de la ZLECAf.

De plus, le Code des douanes malgache est aligné sur les dispositions internationales pour l'octroi des régimes préférentiels de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La libéralisation des échanges devrait ainsi stimuler la production, l'investissement et l'emploi dans les secteurs à fort potentiel d'exportation tels que les textiles, les produits de l'agro-industrie et les huiles essentielles, ce qui favorise le développement industriel et la transformation structurelle.



MADAGASCAR, FUTUR MEMBRE DE L'OHADA ?

L'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) est une organisation de plusieurs pays africains qui a pour objectif d'harmoniser et de simplifier les processus liés aux affaires. En somme, elle est chargée de promouvoir un droit des affaires attractif pour les investisseurs tant nationaux qu'étrangers. Les principaux groupements représentatifs du secteur privé malgache ont créé en 2024, un consortium destiné à fédérer l'ensemble des membres des secteurs privé, libéral et associatif autour du projet d'une adhésion de la République de Madagascar à l'OHADA. Le consortium, dont le secrétariat est assuré par l'association ACP Legal Océan indien, a élaboré une feuille de route comportant des actions de sensibilisation, de formation au droit OHADA et de lobbying auprès des autorités politiques.

***“ Une administration fiscale
innovante, transparente
et pilier de l’émergence.”***



Des formations en adéquation avec le besoin de compétences

Pour se doter d'une économie souveraine, résiliente et performante, Madagascar compte sur la formation de son capital humain, sa jeunesse représentant 65% de sa population. Ainsi, le gouvernement ambitionne de doter toutes les provinces d'au moins une université.



Près de 25 millions de Malgaches sont jeunes. Cette génération représente une force considérable pour le développement du pays. Le gouvernement souhaite augmenter le taux de scolarisation des enfants malagasy et mettre en place des programmes de formation professionnelle accessibles à un grand nombre de jeunes pour assurer leur employabilité, favoriser la création d'emplois lucratifs et réduire le taux de chômage. Chaque année, Madagascar compte 80 000 bacheliers pour 40 000 places dans l'enseignement supérieur. Afin de maintenir la pertinence de l'enseignement supérieur, le

gouvernement souhaite ajuster les facultés en fonction des besoins économiques et sociaux spécifiques à leurs régions respectives. Des enseignants sélectionnés à Madagascar et à l'étranger, capables de dispenser un enseignement de bonne qualité, enseigneront dans ces nouvelles universités. L'université de Fénérive-Est a ainsi été inaugurée en avril 2024 dans le nord-est de Madagascar. Jusqu'à 1 500 étudiants peuvent y être accueillis. Sur ce campus de 12 hectares, l'établissement compte cinq filières : agro-management, agro-production animal et végétal, droit public et privé, gestion, commerce et finance.



D'autres chantiers d'universités sont en cours. Des partenariats avec des universités belges, chinoises, suisses, américaines et mauriciennes sont prévus.

Madagascar avance également sur la réforme de la formation en alternance. En septembre 2023, le gouvernement a adopté un décret interministériel fixant l'organisation de la formation en alternance sous statut étude pour les établissements d'enseignement et de formation professionnelle, technique et universitaire. La formation en alternance est une réelle opportunité, à la fois pour les apprentis qui pourront acquérir des compétences professionnelles, mais également pour

l'entreprise formatrice qui aura l'avantage de former les alternants à ses propres méthodes de travail pour en faire des travailleurs qualifiés. Leur rémunération pendant la formation constitue un incitatif financier pour une immersion dans le monde du travail, une transition plus fluide vers l'emploi.

Cette réforme de la formation en alternance est gagnant-gagnant pour les partenariats public-privé à Madagascar, contribuant à répondre aux besoins croissants de ressources humaines qualifiées et à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

UN FONDS DE FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP) est alimenté par une contribution obligatoire de 1% de la masse salariale brute plafonnée soumise à la cotisation sociale des entreprises formelles et par une dotation annuelle en subvention de l'Etat. Les sessions de formation sont dispensées par des formateurs chevronnés dans leur domaine et combinent théorie et pratique, permettant ainsi aux participants d'acquérir des compétences précieuses et directement applicables.

Le FMFP, avec son expertise dans le financement de la formation professionnelle depuis 2019, s'affirme comme un acteur clé du développement durable à Madagascar avec plus de 42 milliards d'Ariary de financements octroyés en faveur de la formation professionnelle. En partenariat avec l'Union Européenne et l'AFD, le FMFP s'engage à améliorer les compétences des travailleurs et à renforcer la compétitivité des entreprises malgaches. Plus de 2 000 projets ont été financés et 77 000 salariés formés en 5 ans.

En 2024, la Direction Générale des Impôts (DGI) et le FMFP ont signé une convention de partenariat visant à renforcer les capacités fiscales des entreprises.

CONTACTS UTILES

Economic Development Board of Madagascar (EDBM)

Immeuble EDBM, Avenue Gal Gabriel Ramanantsoa
Antaninarenina, Antananarivo
Tél. : (+261) 20 22 670 40 / (+261) 20 22 681 21
<https://edbm.mg>
Email : edbm@edbm.mg

Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie de Madagascar (FCCIM)

Lot IVR 42, Espace Conquête Antanimena
Antananarivo
Tél. : (+261) 20 22 213 22
Email : federationcci@gmail.com
Les missions de la Fédération consistent à représenter et défendre les intérêts de l'ensemble des CCI et du secteur privé auprès des pouvoirs publics malagasy, des organismes nationaux, régionaux et internationaux.

Chambre de Commerce et d'Industrie d'Antananarivo

20, rue Henry Razanatsiheno Antaninarenina
BP 166 - Antananarivo 101
Tél. : (+261) 34 47 101 29
www.cci.mg/fr/
Cet établissement public a pour vocation d'apporter un appui au secteur privé.

Direction Générale des Impôts

Immeuble des Finances et du Budget Antaninarenina
Antananarivo 101 - BP 863
Tél. : (+261) 20 22 335 50
www.impots.mg
Email : dgimpots@moov.mg

Direction Générale des Douanes

Immeuble des Finances
Rue Général Rabehevitra Antaninarenina
BP 262 Antananarivo
N° vert : 360
www.douanes.gov.mg
Email : assistance@douanes.mg

Office malgache de la Propriété intellectuelle (OMAPI)

LOT VH 69 Volosarika Ambanidia
B.P. 8237 - Antananarivo 101
Tél. : (+261) 20 22 335 02
Mobile : (+261) 34 43 152 36
<http://www.omapi.mg/>
Email : omapi@moov.mg
L'OMAPI est chargé de l'administration de la propriété industrielle et de la promotion de l'activité inventive à Madagascar. À cet effet, il peut délivrer des titres de propriété industrielle.

Institut National du Commerce et de la Concurrence (INCC)

Immeuble Maison des Produits 67 Ha
Antananarivo
Tél. : (+261) 32 24 984 04 ; 33 19 744 90 ; 34 36 832 47
L'Institut a pour missions de former et préparer des futurs opérateurs économiques commerciaux aptes à créer et gérer leurs propres entreprises ; renforcer les capacités professionnelles du secteur privé sur les techniques et pratiques du commerce international ; vulgariser la formation en matière d'exportation dans toutes les régions de l'Ile.

Groupeement des Entreprises Franches et Partenaires (GEFP)

Immeuble premium Ex-Village des jeux Ankorondrano
Antananarivo 101
Tél. : (+261) 20 22 380 50 ; (+261) 20 22 363 32
<http://www.gefp.mg>
Email : contact@gefp.mg
Dans le cadre de ces missions, le GEFP développe activement son réseau et s'intègre à différentes instances de représentation du monde économique aussi bien à Madagascar que hors des frontières nationales.



FINANCEMENT D'ENTREPRISE CAPITAL INVESTISSEMENT



“*Nous mettons en place une véritable décentralisation... d’où cette maison des finances dans laquelle tous les services de gestion et de traitement financier seront regroupés.*”

Extrait du discours du Président Andry Rajoelina lors de l’inauguration d’une Maison des Finances, un bâtiment de gestion financière destiné à rapprocher les services publics des usagers, à Fianarantsoa le 16 mai 2024.

Banques & Assurances

La concurrence s'est intensifiée entre les établissements bancaires malgré un accès aux services financiers limité. Madagascar connaît encore un faible niveau de pénétration des produits d'assurance.





Entretien avec Rindra Hasimbelo Rabarinirinarison, Ministre de l'Economie et des Finances depuis août 2021. Cette experte en marchés publics et en relations internationales a été élue Ministre africain de l'année 2023 et désignée pour la 2^{ème} année consécutive dans le Top 25 des meilleurs leaders africains de la finance par l'African Leadership Magazine.

Au cours de l'année fiscale 2024, la Banque Mondiale a salué les résultats satisfaisants de la performance économique de Madagascar. Quel bilan faites-vous de votre action, sur l'aspect stabilité politique et la confiance des partenaires internationaux de Madagascar ?

On peut dire que 2024 est une année particulière. Sur le plan national, 2024 marque le début du nouveau mandat présidentiel. Par ailleurs, nous avons organisé deux élections importantes, à savoir les législatives et les municipales. Sur le plan international, les tensions géopolitiques avec les incertitudes qu'elles engendrent, ainsi que la situation politique et économique chez nos principaux partenaires commerciaux ont marqué l'année. Les dernières prévisions, incluses dans la LFI 2025, indiquent cependant que la croissance économique pour 2024 devrait dépasser les 4%, avec des branches économiques comme le tourisme et les télécommunications qui sont dans une très bonne dynamique. Il faut mentionner également les actions que le Gouvernement a entreprises pour assurer que cette croissance soit la plus inclusive possible, avec des investissements dans les secteurs sociaux.

La confiance renouvelée de nos partenaires signale également une reconnaissance des progrès que nous avons réalisés. Pour n'en citer que quelques-uns : en juin 2024, le Conseil d'administration du Fonds Monétaire International a approuvé deux financements : \$337 millions à travers la Facilité Elargie de Crédit et \$321 millions à travers le Fonds pour la Résilience et la Durabilité ; en septembre 2024, c'est le Conseil d'administration de la Banque Africaine

de Développement qui a approuvé une aide budgétaire de \$67,3 millions en faveur de Madagascar. Bien évidemment, il y a aussi la Banque mondiale dont le portefeuille d'intervention à Madagascar totalise \$3,8 milliards à fin septembre 2024.

Il importe d'apprécier ces appuis à leur juste valeur et de capitaliser sur les performances réalisées pour continuer à avancer car beaucoup reste encore à faire.

Avez-vous des retours positifs de la nouvelle Loi sur les investissements lancée en juillet 2023 ?

Depuis l'adoption de la Loi n°2023-002 sur les investissements en Juillet 2023, l'EDBM a déjà constaté une hausse des annonces d'investissement directs étrangers totalisant \$155 millions à fin novembre 2024. Cependant, il ne faut pas uniquement parler de cette nouvelle loi sur les investissements. Le Gouvernement a réalisé plusieurs réformes de premiers plan pour booster les investissements privés à Madagascar. En effet, nous disposons maintenant d'un nouveau code minier, et avec les ressources dont le pays dispose, ce nouveau cadre juridique va contribuer à l'attractivité de Madagascar. De plus, les réformes que nous avons réalisées dans le secteur des télécommunications portent déjà leurs fruits, notamment sur le plan tarifaire au bénéfice des consommateurs. Il ne faut pas oublier qu'autour des télécommunications gravitent plusieurs autres filières d'activités, notamment les services numériques, qui devraient suivre la même dynamique positive. L'amélioration du climat des affaires à Madagascar est un objectif très important pour le Gouvernement.



Ces réformes témoignent de notre volonté en ce sens. Je tiens également à souligner l'engagement du secteur privé malagasy que je salue et remercie ici. Nous avons signé un Pacte pour l'industrialisation de Madagascar, avec un programme d'actions précis. Très récemment, le secteur privé a tenu ses assises et lancé sa stratégie à long terme, avec un triptyque clair : d'ici 2040, 7% de croissance économique moyenne par an, doubler la part du secteur industriel dans le PIB pour atteindre 30%, et accroître à 15% le taux d'emploi formel de la population active. Le Gouvernement sera au rendez-vous pour que ces objectifs soient atteints.

Quels défis restent-ils à relever ?

Une croissance économique forte, inclusive, soutenue, et soutenable requiert un travail quotidien. L'ensemble du Gouvernement demeure engagé pour réaliser les réformes nécessaires pour mettre en place un environnement catalyseur d'investissements et renforcer le climat des affaires.

Nous connaissons tous les défis particuliers de notre pays, notamment les impacts du changement climatique. Sur le plan institutionnel, nous travaillons à ce que les investissements publics soient les plus impactant possibles et contribuent au mieux au renforcement de notre résilience. La mobilisation des capitaux privés est également essentielle. C'est en ce sens que nous travaillons pour mettre en place une taxonomie verte. Rappelons que pour ce deuxième mandat de Son Excellence M. le Président de la République Andry Rajoelina, nous nous concentrerons sur le capital humain, sur la transformation agricole et industrielle, sur l'énergie renouvelable et tout cela sur fond de bonne gouvernance.

La lutte contre la pauvreté nécessite qu'on adresse tous ces problèmes. Le Gouvernement fera les efforts pour être à la hauteur des responsabilités qui sont les siennes. Nous comptons sur le secteur privé malagasy et les investisseurs internationaux pour réussir la transformation structurelle de notre économie.

La banque centrale Banky Foiben'i Madagasikara (BFM)

La BFM est une entité financière forte, indépendante et proactive qui a su préserver la stabilité monétaire. 2024 est l'année de son cinquantième anniversaire.



Le premier objectif de BFM est de veiller à la stabilité interne et externe de la monnaie. Dans ses fonctions, elle est garante du bon fonctionnement du système bancaire et financier, elle a le privilège d'émission de billets de banque et de pièces de monnaie ayant cours légal sur le territoire de Madagascar ; elle est la banque des banques et la banque de l'Etat ; elle gère la réserve nationale de change ; elle veille au bon fonctionnement du système des paiements ; enfin, elle assure le Secrétariat général de la Commission de Supervision bancaire et financière.

En 2023, la Banque centrale de Madagascar avait augmenté ses taux de facilité de dépôt et de prêt marginal jusqu'à, respectivement, 9 et 11%, pour modérer les prix. Le Comité monétaire de la BFM a décidé début août 2024 de majorer ses taux des facilités permanentes. Le taux de facilités de dépôt (FDD) est passé à 9,5% et le taux des facilités de prêt marginal (FPM), pour sa part, de 11% à 11,5%. L'objectif de ces instruments du marché monétaire reste de stabiliser les taux d'intérêt à court terme.

CHIFFRES CLÉS

13

BANQUES TERRITORIALES AGRÉÉES

4

ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS AGRÉÉS

16

INSTITUTIONS DE MICROFINANCE AGRÉÉES

5%

TAUX DE BANCARISATION

29%

DES MÉNAGES ONT ACCÈS À DES SERVICES FINANCIERS FORMELS

3%

ONT ACCÈS À DES CRÉDITS BANCAIRES

L'inflation annuelle a progressé entre fin août 2023 et fin août 2024, atteignant 7,8%. Toutefois, les entreprises et les banques montrent un certain optimisme quant à l'évolution de l'inflation. De son côté, la Banque centrale prévoit un taux d'inflation de 8,2% pour la fin de l'année 2024.

La situation des finances publiques sur le 1^{er} semestre 2024 a fait état d'un solde excédentaire de 0,1% du PIB des Opérations Globales du Trésor (OGT) contre un déficit de 1,9% du PIB sur la même période de 2023. Les prévisions sur le commerce extérieur ont été révisées à la baisse. Ainsi, Les exportations de biens ont diminué de 19,3% sur les neuf premiers mois de 2024 par rapport à la même période en 2023, du fait de la vanille, du nickel, des produits de la zone franche, du girofle, du cobalt et du minerai de titane. Toutefois, l'exportation

de services privés a progressé, affichant une hausse de 8,7%, particulièrement dans les secteurs des télécommunications, de l'informatique et des services d'architecture et d'ingénierie, ainsi que d'autres services techniques.

Côté importations, une baisse a été constatée pour certaines catégories de biens, notamment les produits alimentaires, les matières premières et les biens d'équipement. Les importations d'énergie ont toutefois augmenté de 10,2%.

L'augmentation du nombre d'arrivées des touristes se maintiendrait, de même que la progression des flux des recettes au titre des services privés. Les capitaux dans le cadre des IDE devraient se consolider, portés essentiellement par la filière textiles et l'exportation de graphite. Des révisions de la loi régissant les finances publiques ont été effectuées au mois de juin, avec l'adoption de la LFR 2024, lesquelles concernent notamment le renforcement de la mobilisation des recettes et l'optimisation de l'exécution des dépenses. Des aides budgétaires sont attendues émanant de la Banque mondiale et de la Banque africaine pour le Développement (BAD). Les tirages sur les « prêts

projets » se poursuivraient. Le recours aux avances temporaires auprès de BFM y est également inscrit.

La concrétisation des programmes d'investissements publics prévus est essentielle pour générer de la liquidité dans l'économie et stimuler de nouvelles opportunités d'investissement pour le secteur privé. A la fin de l'année 2024, la projection monétaire table sur une croissance annuelle autour de 12%. Cette tendance serait essentiellement tirée par la progression des crédits bancaires et la progression des avoirs extérieurs nets du système bancaire. Cette projection considère que l'Etat injectera des ressources dans le circuit économique, à travers les dépenses publiques.

Sur le plan économique, les entreprises formelles anticipent une activité en hausse pour le dernier trimestre 2024. Cette croissance serait portée principalement par les entreprises de taille moyenne, suivies de près par les grandes entreprises.

La Banque centrale surveille ces tendances, car elles affectent l'économie malgache dans son ensemble, soulignant la nécessité d'adaptations stratégiques pour redresser la balance commerciale.

(Source : BFM)



BNI MADAGASCAR, l'Impact de La Banque Malagasy.

Banque **historique des corporates**, BNI MADAGASCAR accélère depuis plusieurs années son soutien aux PME, Professionnels et Particuliers et affirme son identité malagasy.

En témoigne, son réseau de **110 agences présentes dans les 22 régions de la Grande Île**, la réussite de KRED sa marque de microfinance entièrement digitalisée et la multiplication de produits innovants.

Dans cette volonté de proximité et de soutien à ses clients, la Banque entend poursuivre le développement de son offre digitale pour répondre aux enjeux et aux besoins de la clientèle : **simplicité, rapidité et sécurité des produits et services.**

Aujourd'hui, BNI MADAGASCAR s'affirme aussi désormais comme **un acteur majeur de l'impact sociétal et environnemental** sans lequel il n'y a de développement économique durable.

C'est ainsi qu'a été lancé le programme **BNI LOVAINJAFY** destiné à promouvoir des entreprises dont l'activité vise une performance sociale ou environnementale tout en étant économiquement rentable. Ce programme unique met en avant des acteurs engagés en leur apportant un **appui technique et financier.**

Outre ses financements durables et son apport à l'inclusion financière liés à son cœur de métier, BNI Madagascar intervient

aussi dans de nombreux domaines comme la santé et l'éducation ou encore la préservation de la flore et de la faune.

Les effets de ces actions résolument impactantes sont mesurés et challengés annuellement comme par exemple l'effet positif induit sur l'empreinte carbone des activités qu'elle finance depuis maintenant 4 ans.

BNI Madagascar, par son action citoyenne, entend soutenir un **développement économique durable, responsable et équitable au profit de tous les Malagasy.**



Entretien avec Hugues Bonshe Makalebo, Directeur général de Baobab Banque Madagascar, une filiale du Groupe Baobab dont la mission est d'accélérer l'inclusion financière et promouvoir la croissance durable des petites entreprises en Afrique.

Quels services proposez-vous aux micro-entrepreneurs et aux PME à Madagascar ?

Baobab Banque Madagascar propose une gamme variée de produits et services adaptés aux micro-entrepreneurs, aux PME ainsi qu'aux particuliers opérant sur le territoire Malagasy. Nous les accompagnons à travers le financement de leurs activités avec des crédits à court terme pour soutenir leur fonds de roulement et leurs investissements avec des crédits à moyen et long terme. Pour notre clientèle Particuliers, plusieurs offres leur sont proposées incluant le financement de leurs projets personnels.

Au-delà du financement, nos clients entrepreneurs et partenaires peuvent bénéficier d'une carte bancaire internationale Mastercard (Elatra) ou d'une carte haut de gamme Premium, des chèques, des transferts nationaux et internationaux, de l'interopérabilité avec les Mobile money wallets, la réception des transferts de fonds, etc...

Cet accompagnement s'étend stratégiquement aussi sur le conseil apporté aux entrepreneurs par nos 250 gestionnaires de portefeuille afin de maximiser leurs opportunités, assurer la résilience de leurs activités et mieux utiliser le financement mis à leur disposition.

Avec un réseau de 37 agences, 700 points agency banking, 15 distributeurs automatiques de billets et plus de 800 employés à la disposition de cette clientèle, notre banque est fortement implantée dans le pays. Depuis juin 2024, nous avons lancé notre première agence Premium à Antananarivo. Les entrepreneurs y trouveront une équipe dédiée et professionnelle pour leur apporter une expérience de vie unique dans l'exécution de leurs opérations bancaires.

La digitalisation est-elle un de vos atouts pour être le partenaire clé des petites entreprises ?

La digitalisation est au cœur de la stratégie du Groupe Baobab - leader de la microfinance en Afrique - et de sa filiale à Madagascar.

Depuis le lancement de ses activités sur le territoire national, Baobab Banque n'a cessé de s'appuyer sur la technologie pour révolutionner l'accès aux services financiers. Elle a introduit plusieurs services pour supprimer les barrières de l'inclusion financière et a mis un accent particulier sur l'autonomisation de la clientèle, notamment en lançant :

- **Baobab Money** : les clients effectuent leurs opérations sans se préoccuper des heures d'ouverture de nos agences ;
 - **Taka Loan** : un produit de micro-crédit que le client éligible s'octroie pour ses urgences de trésorerie pendant 3 mois ;
 - **ALIP** : un renouvellement automatique du crédit du client ;
 - **M-baobab** : un produit de micro-crédit et micro-épargne complètement digital ;
 - **My-Baobab** : une application mobile moderne permettant de faire des opérations bancaires en toute sécurité.
- Cette culture digitale est dans l'ADN du groupe.

Distingué par le 2 X Challenge, comment Baobab apporte son soutien à la participation économique des femmes malgaches ?

Baobab Banque Madagascar est convaincue de l'apport de la femme Malagasy dans la transformation socio-économique du pays : 50% des épargnants, 57% des emprunteurs et 52% des employés de la banque sont des femmes. La femme a toujours été présente dans notre développement.

Actuellement, un projet appelé Ampela, qui signifie Femme en Malagasy, vise à l'autonomisation de la femme à travers trois piliers : la formation, l'accompagnement et l'intégration. Nous voulons tout d'abord développer les capacités managériales de ces héroïnes du quotidien dans une réelle dynamique d'incubation entrepreneuriale. L'accompagnement consiste à financer leurs activités et à leur permettre d'améliorer leur impact sur le marché. Enfin, le dernier pilier permet de les intégrer dans les écosystèmes de nos clients existants. Ce projet a vocation à s'étendre dans les milieux ruraux où la femme joue un rôle crucial au quotidien.

A travers Ampela, un de nos objectifs est la scolarisation des jeunes filles pour leur permettre, demain, de montrer l'excellence Malagasy à travers le monde et de jouer un rôle prépondérant dans la réduction des inégalités à Madagascar.

Un système bancaire dynamique

Le secteur financier à Madagascar est dynamique et résilient. La concurrence s'est intensifiée entre les établissements bancaires malgré un accès aux services financiers limité.



Le secteur bancaire malgache connaît une transformation majeure, grâce aux solutions numériques comme le paiement sans contact, le web et l'app banking, ainsi que les paiements en ligne. La concurrence entre les établissements de crédit constitue un facteur limitant l'expansion des activités des banques, le taux de bancarisation restant aux alentours de 5%, ce qui fait du secteur financier malgache l'un des moins développés en Afrique subsaharienne. Seulement 29% des ménages malgaches ont accès à des services financiers formels et 3% ont accès à des crédits bancaires. On note l'arrivée dans le secteur de nouveaux acteurs et

établissements telle la banque AFG (Atlantic Financial Group) en juin 2024.

Les banques ont bouclé positivement l'année 2023 avec une hausse saisonnière des activités de crédit. Pour 2024, les banques prévoient une poursuite de l'augmentation des activités de crédits.

La modernisation des infrastructures du secteur financier, rehaussée par la mise en œuvre de mesures visant à renforcer la concurrence dans le secteur bancaire et dans l'offre de produits et de services financiers, a permis de réduire le coût d'accès aux prêts en particulier pour les micros, petites et moyennes entreprises.



Le commerce reste encore et toujours le secteur privilégié des financements bancaires. Ainsi, les entreprises du secteur des bâtiments et travaux publics (BTP) représenteraient 13,3% des crédits. Suivent ceux de la distribution pétrolière, de l'agriculture et du transport

comme faisant l'objet de plus de financement bancaire. La forte présence des banques lors de la Foire Internationale de Madagascar 2023 (FIM) a confirmé leur volonté de monter en visibilité et d'accroître sa part de marché grâce à des produits diversifiés.

DES FINANCEMENTS INTERNATIONAUX :

En mars 2024, le portefeuille de la Banque mondiale à Madagascar s'élevait à 4,1 milliards de dollars avec 26 projets nationaux et 4 opérations régionales.

Les activités de la Banque européenne d'investissement (BEI) se concentrent quant à elle sur le financement de projets d'infrastructures clés. Depuis 50 ans, la BEI a développé près d'un milliard d'euros de projets dans la Grande Île, notamment dans le secteur de l'eau et des transports, avec un appui pour la réhabilitation de certaines routes nationales.

Au 31 juillet 2024, le portefeuille actif du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) à Madagascar comptait 18 opérations pour un montant total de 1,16 milliard de dollars.

Fin juin 2024, le conseil d'administration du FMI a approuvé un financement de 337 millions de dollars au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) et de 321 millions de dollars au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) pour la République de Madagascar. Les programmes soutenus par la FEC et la FRD sont alignés sur les objectifs des autorités dans la nouvelle Politique Générale de l'État (PGE) adoptée début 2024 et visent à accroître la résilience économique de Madagascar et à favoriser une croissance inclusive à long terme.

OSEZ L'EXCEPTIONNEL POUR UNE EXPÉRIENCE PREMIUM



- ✓ Un package avec les privilèges de la carte Premium Mastercard
- ✓ Une offre de placement et financement sur mesure
- ✓ Un traitement rapide et sécurisé de vos opérations domestiques et internationales



📍 Agence Premium - Bâtiment A2,
Explorer Business Park Ankorondrano

☎ 038 41 878 07

🌐 baobab.com

📘 Baobab Banque Madagascar

Baobab Banque Madagascar

en quelques chiffres

15

ESPACES DIGITAUX

37

AGENCES

700

POINTS BAOBAB

810

EMPLOYÉS

323 000

CLIENTS



Entretien avec M. Gervais Atta, Directeur régional Océan indien de Atlantic Group, groupe opérant dans les secteurs de la banque, de l'assurance, de l'industrie et des télécommunications depuis plus de 40 ans.

Comment accompagnez-vous les chefs d'entreprise et les institutionnels à Madagascar ?

En tant que banque malagasy, AFG Bank soutient tous ses clients, qu'ils soient particuliers, entreprises ou institutionnels, dans la réalisation de leurs projets. Chaque segment a des besoins spécifiques, c'est pourquoi nous proposons des solutions adaptées, complètes et compétitives. Pour les chefs d'entreprise et les institutionnels, nous offrons des services financiers qui couvrent un large éventail de besoins, allant du financement de projets à des solutions de gestion de trésorerie ou des placements. Nos produits sont conçus pour répondre aux exigences des secteurs tels que l'industrie, les télécommunications, les services financiers, etc... avec des conseils stratégiques pour optimiser les performances et atteindre les ambitions de nos clients.

En septembre 2024, AFG Holding a annoncé l'acquisition d'une participation majoritaire dans Access Holding, dont sa filiale Accès Banque Madagascar. Allez-vous collaborer avec cette entité ?

L'acquisition d'Access Holding marque une étape clé dans notre stratégie de croissance. Cette opération s'inscrit dans notre volonté de renforcer notre présence et notre impact dans le secteur financier, tout en diversifiant notre portefeuille d'activités.

Concernant la collaboration avec Accès Banque Madagascar, nous envisageons une coopération constructive et complémentaire. Chaque entité possède des atouts uniques qui peuvent contribuer au dynamisme du secteur et nous les exploiterons pour mieux répondre aux besoins de nos clients. Il est important de noter que AFG Bank et Accès Banque

fonctionneront de manière autonome à court terme, mais une collaboration plus étroite pourra se développer à mesure que nos pratiques et offres s'harmoniseront.

Quelles sont vos perspectives de développement dans la région de l'Océan Indien ?

L'Océan Indien est un marché dynamique avec de grandes opportunités. Conscient de ce potentiel, le groupe AFG y a fait le choix stratégique d'intégrer plusieurs de ses filiales : la banque et l'assurance aux Comores, et la banque d'affaires à Maurice. Madagascar constitue quant à elle, un point stratégique clé, avec une diversification dans les secteurs de la banque (AFG Bank), des assurances et réassurances (AFG Assur Madagascar), de la microfinance (Accès Banque) et de l'industrie (Société Ciment). Cette diversification nous permet de répondre aux besoins de la population tout en maintenant notre position d'acteur majeur sur le marché malagasy.

Avec AFG Bank, notre vision régionale est claire : la différenciation par des produits et services de qualité et une approche centrée client. Nous investissons dans des solutions innovantes, telles que les solutions de virements instantanés et des plateformes de gestion de comptes en ligne.

Nous renforçons notre offre en matière d'assurances grâce à notre nouvelle filiale AFG Assur Madagascar ayant obtenu son agrément le 27 novembre 2024. Cette entité proposera une gamme complète de produits d'assurance afin d'accompagner la population malgache dans son développement. AFG Assur s'engage à travailler avec l'ensemble des banques du marché malgache. Cette approche vise à rendre les produits d'assurance accessibles au plus grand nombre à travers des solutions adaptées à différents profils de clients. L'inclusion financière, un axe fondamental de notre développement, sera activée grâce à la digitalisation de nos services. Cette transformation numérique facilitera l'accès aux produits d'assurance, en particulier pour les populations rurales et les segments moins bancarisés. En retour, AFG Assur pourra également orienter ses assurés vers les produits bancaires de ses partenaires, contribuant ainsi à la création d'un écosystème financier global et complémentaire.

Enfin, Madagascar, avec son fort potentiel immobilier, nous amène à annoncer l'ouverture prochaine d'une usine de production de ciment portée par la Société Ciment de Madagascar, filiale de Atlantic Group. La première pierre de l'usine a été posée à Toamasina en juin 2024, et nous prévoyons le démarrage des activités pour 2025. Cette infrastructure essentielle, sur un site de près de 15 hectares, générera environ 1 000 emplois directs et indirects et produira près de 500 000 tonnes de ciment par an.

L'importance de l'inclusion financière

L'inclusion financière des populations malgaches est une des priorités du gouvernement pour garantir une croissance inclusive et durable. Une nouvelle stratégie nationale a été ainsi validée en juillet 2024 par les acteurs concernés.

Le secteur de la microfinance continue à jouer un rôle important, notamment en matière de services aux segments les moins bien servis de la population et de mobilisation de l'épargne.

Trois banques territoriales sont spécialisées en microfinance : AccèsBanque Madagascar (filiale d'AccessHolding), Baobab Banque Madagascar (filiale du groupe Baobab) et la Société d'Investissement pour la Promotion des Entreprises à Madagascar (SIPEM).

En 2024, Baobab Banque Madagascar a signé avec Proparco une garantie de portefeuille d'un montant de 2 millions d'euros. L'opération permet de partager les risques liés à l'activité de microfinance de Baobab Banque Madagascar. La banque pourra ainsi renforcer son action d'inclusion financière auprès des micro-entreprises qui

font vivre des populations urbaines vulnérables dans le pays.

Le secteur de la microfinance touche 17% des ménages. Madagascar connaît un développement rapide des paiements par mobile, sous l'impulsion des opérateurs de téléphonie mobile. Toutefois, la plupart des institutions de microfinance (IMF) déploient leurs activités en zone urbaine tandis que les zones rurales et enclavées sont délaissées.

Les institutions de microfinance ont accordé plus de 500 000 microcrédits à des PME et, avec le projet pour l'inclusion financière appuyé par la Banque mondiale, Madagascar a mis en place un système permettant aux PME de payer leurs impôts par voie électronique dans plusieurs régions.

PREMIUM
L' Excellence à votre service

« Services as high as your ambitions »

PREMIUM
spaces

PREMIUM SPACE DYVE GARDEN Route du Pape, Anosivavaka valerie.Raharitsimba@bni.mg +261 34 12 462 55	PREMIUM SPACE ANKORONDRANO Route Des Hydrocarbures, Antananarivo dianah.randrianarison@bni.mg +261 34 20 866 93	PREMIUM SPACE CARLTON 959, Rue Pierre Stibbe Anosy narindrapaul.randrianasovina@bni.mg +261 34 12 552 69
--	---	--

BNI MADAGASCAR
J'avance avec ma banque



Les acteurs de l'écosystème financier de Madagascar ont validé le 3 juillet 2024 la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière de Madagascar (SNIM), pour la période 2024-2028. Fruit d'un processus d'élaboration rigoureux et participatif, la SNIM 2024-2028 repose sur quatre axes stratégiques : l'éducation financière et la protection des consommateurs ; l'accès et l'utilisation des services financiers adaptés ; l'innovation par les services financiers

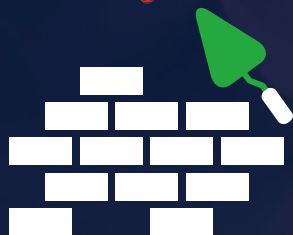
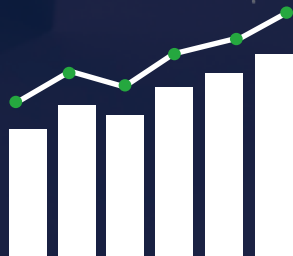
numériques ainsi que l'amélioration de l'environnement institutionnel et réglementaire.

Par ailleurs, la nouvelle SNIM se distingue par des innovations notables, mettant particulièrement l'accent sur l'autonomisation des femmes, le financement des micros, petites et moyennes entreprises (MPME), les finances verte et bleue, ainsi que la finance numérique via les Fintech.

LES FINANCEMENTS DE L'AFD EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis 1952, l'Agence Française de Développement (AFD) appuie à Madagascar de nombreux acteurs : ONG, collectivités locales, entreprises et autorités, en faveur d'un développement inclusif et durable. Le Gouvernement Malagasy et l'AFD ont signé, le 1er mars 2024, un nouvel accord de coopération. Le financement s'élève à 88 millions d'euros, soit 431 milliards d'ariary, et concerne trois projets dont le projet PADEVE 2, Talaky Be et le projet (PPRM). L'AFD et les organisations de la société civile (OSC) travaillent ensemble pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). En 2024, l'AFD soutient 72 projets, portés par des OSC françaises et malgaches sur des secteurs variés : agriculture et développement rural, sécurité alimentaire, accès à l'eau, éducation, droits humains, lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité, santé et lutte contre le VIH.

VOTRE ALLIÉ POUR LA RÉALISATION DE VOS PROJETS CLÉS



...Et tout devient possible



afgbankmadagascar.com



afgbankmadagascar



Entretien avec Njaka Rahamalivony, Directeur général adjoint de la compagnie d'assurance ARO, une société à participation majoritaire de l'État, leader sur le marché des Assurances à Madagascar avec un chiffre d'affaires de 150 milliards d'ariary.

Quels produits offrez-vous aux entreprises ?

Chez Assurances ARO, nous proposons une gamme complète de solutions d'assurance conçues pour répondre aux besoins spécifiques de chaque entreprise. Nos couvertures englobent également la protection des salariés et de leurs familles. Voici un aperçu de nos principaux produits :

- L'assurance Responsabilité Civile protège votre entreprise contre les réclamations pour dommages causés à des tiers.
- L'assurance Multirisque offre une couverture englobant les dommages aux locaux, les pertes d'exploitation et les risques de vol.
- L'assurance Flotte Automobile permet une couverture de l'ensemble de vos véhicules sous un contrat unique, optimisant votre couverture et réduisant vos coûts administratifs.
- L'assurance Santé et Prévoyance offre des couvertures pour vos employés, incluant des plans de santé et retraite, des assurances décès ou invalidité.
- L'assurance Responsabilité des Dirigeants est une protection essentielle face aux risques inhérents aux décisions et actions des décideurs.
- L'assurance Transport protège les marchandises transportées contre les risques de perte ou de dommage.
- L'assurance Construction couvre les risques spécifiques du secteur du BTP, incluant la phase de construction et la garantie décennale.

En tant qu'assureur conseil, nous concevons des solutions personnalisées pour la protection de vos actifs, parfaitement alignées avec vos besoins et votre stratégie de gestion des risques.

Quelles sont vos projections de développement ?

Notre vision stratégique pour les années à venir s'articule autour de plusieurs axes majeurs :

- Digitalisation : Nous investissons dans la digitalisation de nos produits et services pour offrir une expérience client optimale, de la souscription à la gestion des sinistres. Cet investissement s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue incluant des renforcements de capacité de nos équipes.
- Innovation Produits : Nous développons de nouvelles offres packagées, anticipant et répondant ainsi aux besoins évolutifs du marché malgache.
- Partenariats Stratégiques : Nous renforçons notre écosystème en nouant des alliances avec des acteurs clés dans divers secteurs tels que la banque, les télécommunications, le tourisme, le transport et l'agriculture, pour créer des synergies.
- Présence régionale : Notre stratégie vise à renforcer notre proximité client et à optimiser notre réactivité sur l'ensemble du territoire.

Nous consolidons ainsi notre position de leader tout en apportant plus de valeur ajoutée à nos clients et partenaires.

Aro avait intégré le Projet d'adaptation des chaînes de valeur au changement climatique. Qu'en est-il de votre produit d'assurance dédié au risque climatique et de vos actions en RSE ?

Nous avons effectivement développé l'assurance Indicielle qui est une innovation majeure pour la couverture des risques liés aux aléas climatiques.

Ci-après les caractéristiques de ce produit :

- Les cibles sont les agriculteurs
- Le fonctionnement est basé sur des indices climatiques objectifs, mesurés par des stations météorologiques certifiées.
- Les critères d'indemnisation sont clairs et objectifs, réduisant les contentieux potentiels.
- L'indemnisation rapide permet une reprise d'activité accélérée.

Ce produit illustre notre volonté de contribuer activement à la résilience de l'économie locale face aux défis environnementaux.

Enfin, conformément à notre politique RSE, nous menons différentes actions dans les secteurs de l'éducation, de l'environnement et de la santé.

Le secteur des assurances et de la réassurance

Ce secteur essentiel au développement économique et social connaît encore un faible niveau de pénétration des produits d'assurance.



Le secteur des assurances se trouve parmi les secteurs essentiels au développement économique et social. Il contribue, d'une part, à la sécurité sociale, notamment pour les familles et les entreprises, et d'autre part, il suscite une épargne collective canalisée au service de l'économie nationale.

62% des adultes n'ont pas connaissance du système des assurances et 92% des Malgaches ne sont pas assurés.

L'objectif du gouvernement consiste à transformer le secteur des assurances actuel en un secteur solide et résilient, favorisant l'inclusion financière. La loi du 1^{er} septembre 2020 prévoit ainsi la possibilité d'extension des opérations, tenant compte des besoins du marché et de l'évolution technologique, comme la micro-assurance, l'assurance numérique et l'assurance

CHIFFRES CLÉS

92%

DES MALGACHES NE SONT PAS ASSURÉS

5

SOCIÉTÉS D'ASSURANCES

2

COMPAGNIES À CAPITALS PUBLICS

0,7%

DU PIB



compagnie a créé un pôle « grands comptes » destiné à ses clients privilégiés.

La mise en place des assurances agricoles a été initiée, tout comme l'introduction de nouvelles opérations telles que l'assurance numérique, la micro-assurance, l'assurance indicielle, la mise en place de nouvelles assurances obligatoires (assurance de construction, assurance scolaire, assurance faculté à l'importation, assurance de responsabilité civile professionnelle de la réparation, de la vente et du contrôle de véhicule terrestre à moteur) et la possibilité pour les entreprises de réassurance étrangères de créer une succursale.

La réassurance fait partie du secteur de l'assurance et de la finance en général. Mais cette activité est encore peu connue du grand public à Madagascar. Le secteur de la réassurance totalise 6,2% du total du marché africain, toutes activités confondues.

indicielle. La protection des assureurs contre les fraudes et la protection de leurs clients sont des points qui sont considérés.

La nouvelle loi du secteur des assurances a principalement un impact sur l'activité des professionnels et des particuliers importateurs. Elle sert à protéger et pérenniser ce secteur et à inciter d'autres entités à s'implanter dans la Grande île. L'assurance demeure, en effet, un secteur peu exploité : il n'existe à Madagascar que cinq compagnies d'assurance, opérant dans les mêmes secteurs. Les Assurances Réassurances Omnibranches (ARO) restent le leader du secteur. La



OBLIGATION D'ASSURANCE POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES

Pour toute opération d'importation à destination de Madagascar, la souscription à une assurance faculté maritime ou faculté aérienne est dorénavant obligatoire. La souscription doit se faire par voyage assuré, auprès d'un établissement d'assurance agréé à Madagascar par l'opérateur qui effectuera le dédouanement. Les garanties d'assurances doivent s'appliquer depuis le port ou l'aéroport d'embarquement jusqu'au port ou aéroport de débarquement. Le certificat d'assurance prouvant la souscription à ladite assurance est exigé par l'administration des douanes au moment du dédouanement.

OPPORTUNITÉS

Depuis 2020, les entreprises de réassurance étrangères peuvent créer une succursale. Le secteur des assurances reste à être développer et peut accueillir de nouveaux acteurs.

**COMPAGNIE
D'ASSURANCE
LEADER
à Madagascar**



ASSURANCES ARO
FIANTOHANA ARO



N°

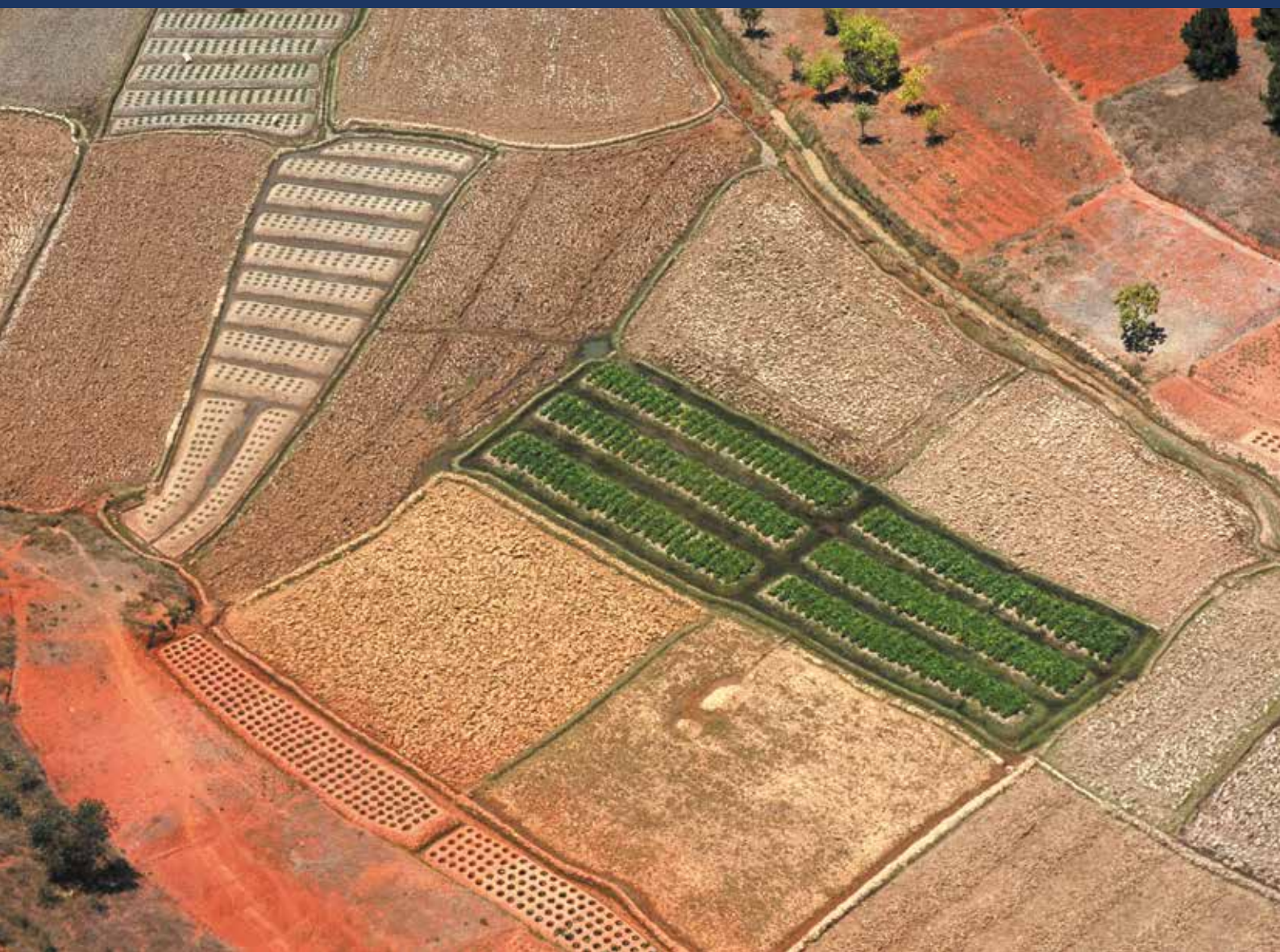


“ L’agriculture est une arme importante pour vaincre la pauvreté. Nous devons changer nos méthodes de culture et investir dans une production durable et résiliente pour garantir la souveraineté alimentaire et améliorer les conditions de vie de nos agriculteurs.”

Extrait du message du Président de la République, Andry Rajoelina, lors des Journées nationales de Réflexion sur la Transformation agricole au CCI Ivato, le 23 janvier 2025.

Agriculture, élevage & agro-industries

Pour atteindre l'autosuffisance alimentaire d'ici 2028, Madagascar veut doper sa production agricole. Grâce au Pacte de Programmation Industrielle, l'agro-industrie, un secteur industriel à forte valeur ajoutée, progresse.





Entretien avec François Sergio Hajarison, Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage depuis août 2024. Cet ingénieur agronome a pour challenge d'atteindre la souveraineté alimentaire du pays.

L'agriculture emploie plus de 70% de la population active. Par quels moyens pensez-vous remédier à une faible productivité exacerbée par des aléas climatiques fréquents ?

À Madagascar, où l'agriculture mobilise plus de 70% de la population active, des initiatives concrètes sont en cours pour remédier à une faible productivité agricole fortement impactée par des infrastructures insuffisantes, des pratiques obsolètes et une exposition aux chocs climatiques tels que les cyclones, sécheresses et invasions acridiennes.

- La modernisation des pratiques agricoles : Les agriculteurs adoptent progressivement des techniques modernes, comme l'utilisation de semences hybrides résistantes aux conditions climatiques, la mécanisation et l'agroécologie, qui améliorent les rendements tout en préservant l'environnement. Les champs-écoles et centres d'assistance technique jouent un rôle central dans la vulgarisation de ces approches.
 - Le développement des infrastructures agricoles : Des projets de réhabilitation et d'extension des périmètres irrigués, de construction de barrages et d'unités de transformation sont déjà une réalité. Ces infrastructures limitent les pertes post-récoltes et renforcent la résilience des exploitations face aux aléas climatiques, tout en favorisant une gestion durable des ressources en eau.
 - Des solutions fondées sur la nature : L'approche paysage incluant le reboisement, l'agriculture de conservation et les mesures antiérosives sont activement mises en œuvre pour stabiliser les écosystèmes, protéger les sols contre l'érosion et améliorer leur fertilité. Ces initiatives contribuent à un environnement agricole plus durable.
- Je citerai entre autres Le Programme de Lutte Antiérosive (PLAE) qui est un projet de coopération bilatérale entre

la République Fédérale d'Allemagne et la République de Madagascar, cofinancé par la KfW et mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MINAE).

- Le renforcement des capacités locales : Les agriculteurs se forment à des pratiques résilientes et bénéficient de systèmes d'alerte précoce, ainsi que de plateformes numériques comme Airtel 321, qui fournissent des informations météorologiques et des conseils agricoles. Ces outils facilitent une meilleure planification et réduisent les risques liés aux chocs climatiques.

- La sécurisation des intrants et financement : L'accès au crédit et aux intrants agricoles est facilité grâce à des mécanismes de financement innovants, comme les assurances agricoles, qui protègent les producteurs contre les pertes dues aux catastrophes naturelles. Ces dispositifs encouragent également l'investissement dans des pratiques durables.

Ces initiatives, déjà en cours, témoignent d'une mobilisation nationale pour transformer le secteur agricole en un système productif, résilient et durable, capable de répondre aux besoins alimentaires du pays tout en s'adaptant aux défis climatiques, d'où la transformation agricole, la vision de Son Excellence Monsieur le Président Andry Rajoelina.

Quelle est votre stratégie pour que l'on n'aboutisse pas à opposer agrobusiness contre agriculture paysanne ? Qu'en est-il de la sécurisation foncière ?

L'agriculture malagasy adopte une vision inclusive et complémentaire, où l'agrobusiness et l'agriculture paysanne ne sont pas des systèmes antagonistes, mais des piliers interdépendants d'un écosystème agricole intégré. Cette approche vise à éviter les conflits tout en garantissant une transformation harmonieuse et durable du secteur par :

- La complémentarité des systèmes : Le développement de pôles agricoles intégrés (agropoles) favorise une collaboration productive entre petites exploitations paysannes et grandes entreprises. Ces pôles partagent infrastructures, techniques modernes et réseaux de commercialisation, permettant aux deux systèmes de prospérer en synergie.

- Les Partenariats public-privé (PPP) : Les PPP jouent un rôle crucial dans la promotion de projets à grande échelle tout en intégrant les petits exploitants. Des modèles comme l'agrégation agricole permettent aux petits producteurs de se regrouper pour accéder aux marchés nationaux et internationaux, bénéficiant ainsi des avantages de l'économie d'échelle.

- La valorisation des circuits courts et transformation locale : L'investissement dans la transformation locale renforce les filières d'exportation tout en soutenant la consommation nationale. Cela réduit la dépendance aux importations et valorise les productions locales, tout en offrant une meilleure stabilité économique aux petits exploitants.

La sécurisation foncière est une condition essentielle à cette complémentarité. Elle garantit la stabilité et l'attractivité des investissements agricoles tout en protégeant les droits des petits exploitants, avec :

- La formalisation des titres fonciers : Les opérations « karatany Faobe » se rapportant à la délivrance de titres fonciers mises en œuvre dans le cadre du projet CASEF, financé par la Banque Mondiale, sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage et du Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire, par exemple, priorise les petits agriculteurs. Ce processus inclut la décentralisation des services fonciers pour en faciliter l'accès, ainsi que la réduction des coûts administratifs.

- Des initiatives spécifiques : Les programmes « Titres Verts » et « Ankohonana Miarina » contribuent à la facilitation de l'accès à la propriété foncière pour les femmes et les ménages ruraux et renforcent l'équité et l'inclusion.

- Des régimes fiscaux incitatifs : Des régimes attractifs, encouragent les investissements à long terme tout en consolidant les droits des communautés rurales.

En renforçant la coordination entre agrobusiness et agriculture paysanne, Madagascar stimule une croissance agricole inclusive et durable, tout en consolidant la sécurité alimentaire et en réduisant les inégalités sociales.



Quelle aide apporte la coopération internationale à l'objectif de Transformation Agricole fixé par le Président Andry Rajoelina ?

La coopération internationale joue un rôle central dans la transformation agricole de Madagascar, en soutenant les ambitions définies par la vision de Son Excellence Monsieur le Président de la République. Par son expertise technique et ses financements, elle contribue à moderniser le secteur tout en renforçant sa résilience face aux défis climatiques et économiques. Citons :

- Le soutien technique et financier : Les partenaires internationaux, tels que la FAO, PAM, FIDA, UNICEF, JICA, GIZ, BAD, Banque Mondiale, etc. et d'autres institutions, financent des infrastructures agricoles essentielles, notamment l'irrigation, les routes rurales, et les systèmes de gestion durable des ressources naturelles. Ils soutiennent également la mécanisation agricole, la réhabilitation des périmètres irrigués et la transformation des chaînes de valeur, augmentant ainsi la productivité et réduisant les pertes post-récoltes.



- **Le renforcement des capacités :** Ces acteurs accompagnent l'élaboration de cadres stratégiques, comme la loi sur l'agriculture biologique et les modèles d'agropoles. En collaboration avec des institutions nationales comme le centre de recherche FOFIFA, ils appuient la recherche agronomique et les transferts de technologie. Des programmes de formation ciblés permettent également de renforcer les compétences des agriculteurs et des acteurs locaux.
- **La réduction de la dépendance alimentaire :** La coopération soutient activement les efforts pour atteindre l'autosuffisance en riz d'ici 2025. Elle encourage le développement de variétés locales adaptées et investit dans l'amélioration des capacités de transformation post-récolte, réduisant ainsi les besoins en importation alimentaire.
- **Les mécanismes de résilience :** Pour minimiser les impacts des chocs climatiques, les partenaires soutiennent des fonds d'intervention d'urgence, des plateformes de gestion climatique, et des programmes de diversification des cultures. Ces initiatives renforcent la capacité des communautés rurales à s'adapter aux aléas climatiques.
- **La promotion des filières stratégiques :** Les financements internationaux stimulent les secteurs d'agriculture biologique et d'agrobusiness, renforçant la compétitivité des produits locaux sur les marchés régionaux et internationaux. Cela s'accompagne d'un appui à la mise en œuvre de cadres réglementaires favorables pour attirer davantage d'investissements.

En contribuant à moderniser le secteur agricole, la coopération internationale favorise la souveraineté alimentaire de Madagascar, tout en inscrivant durablement le pays dans les dynamiques économiques régionales et globales.

Quels conseils donneriez-vous à un investisseur dans votre secteur ?

Investir dans le secteur agricole malagasy est une opportunité stratégique, offrant un fort potentiel économique et un cadre politique favorable. Avec plus de 36 millions d'hectares de terres arables, des filières d'exportation à forte valeur ajoutée (vanille, litchis, plantes médicinales) et une priorité nationale donnée à l'agriculture durable, le pays constitue un terrain idéal pour les investisseurs visionnaires.

Voici quelques recommandations stratégiques :

- **Cibler les secteurs porteurs :** Orienter nos investissements vers des filières d'exportation à haute valeur ajoutée, comme la vanille, les litchis ou les plantes médicinales. Parallèlement, les projets d'autosuffisance alimentaire, notamment dans la riziculture et les cultures vivrières, ainsi que les cultures industrielles et biologiques, offrent des perspectives durables et lucratives.
- **Exploiter les incitations gouvernementales :** Développer des activités d'agrobusiness tout en mettant en œuvre des programmes de partenariat public-privé (PPP) qui soutiennent des initiatives agricoles d'envergure.
- **Miser sur la durabilité :** Adopter des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, comme l'agriculture biologique et les systèmes agroécologiques, qui répondent aux demandes croissantes des marchés internationaux. Ces pratiques renforcent également la résilience des exploitations face aux aléas climatiques.
- **Développer la transformation locale :** Investir dans des unités de transformation agroalimentaire et des infrastructures post-récolte (silos, entrepôts), pour maximiser la valeur ajoutée des produits locaux et réduire les pertes post-récoltes.
- **Construire des alliances locales :** Collaborer avec les Organisations des Producteurs, les autorités locales et les partenaires techniques et financiers pour sécuriser nos investissements, bénéficier d'une bonne insertion dans le tissu socio-économique, et garantir un accès sécurisé aux terres agricoles.
- **Innover pour améliorer la productivité :** Intégrer des solutions technologiques modernes, comme les systèmes d'irrigation intelligents comme le goutte-à-goutte, la mécanisation agricole, et des plateformes numériques pour la gestion des cultures et la commercialisation.



ECONOMIC
DEVELOPMENT
BOARD
MADAGASCAR

**CHOOSE
MADAGASCAR**

Agence de **P**romotion des **I**nvestissements

PROMOUVOIR LES INVESTISSEMENTS

IDENTIFICATION & PROMOTION

des opportunités d'investissements
privés sectoriels



MINES



TIC



TEXTILE



ÉNERGIES
RENOUVELABLES



TOURISME



A

GRIBUSINESS



Madagascar
destination d'exception
des investissements directs étrangers

AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

IDENTIFICATION & MISE EN OEUVRE des **réformes**

FACILITATION du **Dialogue Public-Privé** Nationaux, Régionaux et Sectoriels

SUIVI des **baromètres** sur le climat des affaires

FACILITER LES INVESTISSEMENTS

Services **ASSISTANCE & CONSEILS** aux investisseurs



Services de **mises en relation** *Secteur public *Secteur privé

Guichet Unique de **Facilitation** des **formalités** d'implantation des projets d'investissements

**CHOOSE
MADAGASCAR**

Digitalisation :
48^H
pour la création
d'entreprises



e-work

Digitalisation :
Autorisation d'emploi
des salariés étrangers
à Madagascar

Accompagnement
de **BOUT EN BOUT**



INTERMÉDIATION
entre public et privé

PORTE D'ENTRÉE PRINCIPALE DES INVESTISSEURS À MADAGASCAR



Economic Development
Board Of Madagascar



EDB
Madagascar



EDB
Madagascar



+261 20 22 670 40



Av. GaI RAMANANTSOA
Antaninarenina, Antananarivo - 101
MADAGASCAR **YEARBOOK MADAGASCAR** : Rapport économique | 71



Entretien avec Tovoninahary Rabetsitonta, Président du Groupe STOI (Société Trading de l'Océan Indien). A travers cette société de négoce, cet ancien ministre de l'économie œuvre dans l'agro-business en partenariat avec des milliers de producteurs via le système d'agrégation agricole.

Pouvez-vous nous présenter le groupe que vous présidez ?

Nous avons démarré avec le bureau d'études : « Office Statistique et Informatique pour la Programmation du Développement » (OSIPD) en 1984, mandaté à plusieurs reprises par les bailleurs de fonds traditionnels pour réaliser des études en Afrique francophone. Actuellement l'OSIPD, en consortium avec Genkey, est le chef de file du projet : « Validation des données du personnel de l'Etat à travers un recensement » en vue de la digitalisation de la gestion du personnel de l'Etat. En 1997, nous avons commencé la diversification de nos activités dans les domaines de l'agro-business : production et distribution d'intrants agricoles améliorés et certifiés, l'agrégation agricole et collecte, traitement, conditionnement, stockage et exportation des produits de rente et de grains secs, la promotion immobilière avec le complexe résidentiel de Prestige « Villa Jacaranda » et enfin le tourisme et l'hôtellerie : Havana Resort & Spa. Harena Voyage, Parc zoologique « Nosy Soa Park ». Puis à partir de 2020, le Groupe STOI s'est étoffé d'une université hybride : présentielle, à distance et digitale, l'Ecole supérieure de management (ESUM) dotée de six mentions : Gestion, économie, droit privé, communication, informatique, statistique comptant 467 étudiants en 2024 et, créé la Nouvelle Institution de Microfinances (NIM) avec 21 agences réparties dans 17 régions, 26 milliers de comptes ouverts pour un total de dépôts de 16 Milliards Ariary en 2024.

Vous avez remporté l'appel d'offres pour approvisionner Madagascar en engrais phosphatés, quels sont les enjeux d'acquisition d'intrants pour Madagascar ?

Dans le cadre du projet : « Agriculture durable par une approche paysagée (PADAP), la STOI s'est vu attribuée par un appel d'offres ouvert de l'approvisionnement de 3 000 tonnes d'engrais organiques enrichis de phosphate avec la livraison en 28 jours dans les différents sites bénéficiaires dudit projet. La capacité de production annuelle de Taroka Phosphate est de 12 000 tonnes. La facilitation de l'accès des paysans aux intrants performants est une condition sine qua non de l'autosuffisance alimentaire à Madagascar. En effet, afin de briser le cercle vicieux du rendement décroissant, il faut avancer les intrants améliorés aux paysans pour qu'ils augmentent leur rendement agricole et leur production. La STOI accompagne la volonté politique affichée par les hautes autorités de l'Etat pour faire de Madagascar le grenier rizicole de l'Océan Indien.

Vous avez créé en 2022, la nouvelle Institution de Microfinance (NIM SA), est-ce un outil efficace de financement de l'agriculture ?

La NIM SA a été mise en place en Juillet 2022 pour compléter l'économie triangulaire de l'agrégation agricole : la STOI approvisionne les paysans en intrants améliorés, la NIM octroie un crédit agricole aux paysans pour acheter les intrants avancés par la STOI, puis les paysans vendent leur récolte à la STOI au prix du marché et assurent ainsi le remboursement des crédits octroyés par NIM. D'autre part, la NIM utilise plusieurs « Greniers Communautaires » dans diverses régions à fortes potentialités agricoles afin d'aider les paysans à valoriser leur production. Au lieu de céder leur production à bas prix au moment de la récolte, les paysans stockent leur production dans les « Greniers Communautaires » pour en faire une garantie d'octroi de crédit pour leur subsistance.

Les dizaines de millions d'exploitants agricoles à Madagascar, représentant plus de 80% de la population active, sont une multitude de micro entreprises lesquelles ne peuvent pas accéder aux lignes de crédit des banques conventionnelles. Seules les microfinances peuvent leur offrir des crédits afin qu'ils puissent améliorer leur système de production.

Par contre, dans le cadre de la transformation agricole pour le financement des grandes exploitations agricoles, seules les banques conventionnelles pourront intervenir compte tenu de l'importance du montant des crédits. Encore faut-il que le secteur agricole bénéficie des services d'assurance efficaces et adaptés.

Vers l'émergence agricole

L'État veut doper la production agricole de la Grande Île pour atteindre l'autosuffisance alimentaire d'ici 2028. Dans les prochaines années, le Ministère va développer 100 000 hectares de Zones d'Émergence Agricole en collaboration avec le secteur privé.



Les entreprises du secteur privé peuvent contribuer à produire massivement des engrais pour hisser à un niveau supérieur le rendement à l'hectare. Six entreprises privées œuvrant dans la production d'intrants agricoles ont signé une convention de partenariat dans ce sens. L'État s'engage à épauler les activités de ces entreprises pour obtenir plus de rendement à l'hectare. Une réorientation vers l'agriculture résiliente au changement climatique vise à favoriser l'autosuffisance alimentaire. Les mesures prises par le MINAE font partie de la Politique Générale de l'État (PGE). En particulier, le deuxième pilier qui soutient l'industrialisation et la modification de l'économie malgache. Le but est d'atteindre la sécurité alimentaire d'ici 2028. Jusqu'à présent, 63 projets ont été réalisés dans 16 zones, représentant une superficie de 30 900 hectares de nouvelles terres irriguées. Le gouvernement, par le biais du Ministère de l'Agriculture, vise à accroître la productivité par hectare du manioc en renforçant la disponibilité de variétés à haut rendement et en promouvant l'adoption de pratiques culturales appropriées au contexte de changement climatique. Ces actions sont entreprises dans le cadre de l'objectif du Gouvernement visant à récolter environ 7 millions de tonnes de manioc d'ici 2027. Dans le cadre de la première phase de la Stratégie nationale de développement de la riziculture,

CHIFFRES CLÉS

240 000

HECTARES DE PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS ET AMÉNAGÉS

6% DU PIB VIENT DE L'AGRICULTURE EN 2024
(SOURCE : LFI 2025)

74 000

HECTARES DE NOUVELLES SURFACES CULTIVABLES

1,5 million

DE TITRES FONCIERS À OCTROYER EN 2024

1^{er}

PRODUCTEUR MONDIAL DE VANILLE

2^{ème}

EXPORTATEUR MONDIAL DE CLOU DE GIROFLE

3^{ème}

PRODUCTEUR MONDIAL DE LITCHIS

3^{ème}

PRODUCTEUR AFRICAÎN DE RIZ

13

COMITÉS RÉGIONAUX DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE (CRFAR) CRÉÉS

13

PLANS RÉGIONAUX ÉTABLIS

26%

DU PIB ÉLEVAGE ET PÊCHE (JANVIER 2024)



L'État s'est engagé à atteindre une production de 6 millions de tonnes de paddy d'ici 2024. Cela implique l'extension des zones irriguées, la distribution d'engrais minéraux à combiner avec des engrais organiques aux agriculteurs, la fourniture de semences certifiées et améliorées. L'accroissement de la production de maïs est attendu à travers la mécanisation et la promotion de l'utilisation de semences de maïs hybrides mécanisées, adaptées au changement climatique et capables de produire des rendements élevés, allant de 6 à 8 tonnes par hectare. Madagascar est le 3^{ème} producteur mondial de litchis derrière la Chine et l'Inde. Dans le pays, ce fruit est une source de recettes non négligeables dans le sous-secteur horticole avec la banane, la mangue ou encore l'ananas. Les exportations de litchis ont rapporté 54,4 milliards d'ariarys (12,1 millions de dollars) en 2023. Pour la saison 2023-2024, les exportations de vanille ont atteint un

chiffre record de 4 400 tonnes, un bond considérable par rapport aux 2 360 tonnes de la campagne 2021-2022. Le Gouvernement s'est engagé dans le développement du monde rural et a fait de la révolution verte une de ses priorités. Après des études de faisabilité et des propositions de projet de centre agro technopole émis par différentes parties comme la FAO, MCA, la Région du Vakinankaratra, le Projet PIC en collaboration avec le Programme MCA-Madagascar s'est intéressé dans la mise en place de centres de traitement de produits agricoles frais. Par ailleurs, le projet de Croissance Agricole et de Sécurisation Foncière (CASEF) à Madagascar se distingue comme l'un des projets les plus impactants pour Madagascar. Ce projet, mené par le MINAE, en collaboration avec le Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire (MDAT), a été déployé sur 7 ans dans 16 régions de Madagascar, avec un financement de 105 millions de dollars de la Banque mondiale. Un aspect crucial du succès de CASEF a été l'implication des bénéficiaires, favorisée par l'Opération de Certification Foncière Massive (OCFM), qui a attribué 1 390 000 certificats fonciers dans 14 régions. La construction du pipeline Efaho-Ambovombe a un coût de 80 millions de dollars. Ce pipeline géant mesurera 97 kilomètres, en partant de la rivière d'Efaho jusqu'à Ambovombe Androy. Il desservira 60 villages dont 40 dans la région Anosy et 20, dans la région Androy et servira à l'irrigation des plaines. Le budget consacré au développement rural est passé de 1,9% du budget à 2,6% en 2024.

LA PRODUCTION DE RIZ, UN OBJECTIF PRIORITAIRE

Madagascar est le 3^{ème} producteur africain de riz après le Nigéria et l'Égypte. Le gouvernement qui affiche des ambitions d'autosuffisance d'ici à 2026, veut consacrer 573 milliards d'ariarys (122,7 millions de dollars) dans son projet de loi de finances de 2025 à l'achat de semences de riz hybride au profit des agriculteurs.

La prévision de produire 8 400 tonnes de semences de riz certifiées d'ici 2027 représente une étape cruciale pour l'autosuffisance alimentaire de Madagascar. Pour le gouvernement, il est impératif d'augmenter la superficie des terres destinées à la culture rizicole jusqu'à 100 000 hectares supplémentaires constituant ainsi une exploitation à grande échelle. La production de riz est prévue à 5,6 millions de tonnes cette année.

Le Projet d'Appui pour l'Amélioration de la Productivité et de l'Industrialisation du Secteur Riz (PAPRIZ 3) a enregistré une augmentation positive au cours de la dernière campagne agricole. Le rendement moyen a augmenté de plus de 5 tonnes par hectare pour les 11 régions où le projet est implanté. Le nombre de plaines irriguées a été augmenté de plus de 50. Plus de 37 000 agriculteurs ont été formés. La stratégie gouvernementale vise à augmenter le nombre de producteurs bénéficiant de l'assistance, accroître les surfaces cultivées en riz, et atteindre un rendement d'au moins 3 tonnes par hectare dès la campagne agricole 2024-2025.

Depuis 1997, STOI, Groupe à caractère familial

956 employés permanents, 4 320 saisonniers, 970 ponctuels

« Animés par une vision patriotique, nous avons à cœur de développer une stratégie qui assure une contribution économique de Madagascar et laisser un héritage positif dans tous les domaines où nous intervenons. »

Tovonanahary A. RABETSITONTA, Président Fondateur du Groupe STOI, nommé Bâtitteur de l'Economie Africaine pour l'année 2024 par Africa Economy Builders Forum & Awards.



STOI AGRI

- Développement agriculture contractuelle inclusive : haricots lingot blanc, 728 paysans partenaires
- Recherche Innovation pour meilleure productivité : riz hybride 6,9 tonnes à 9 tonnes à l'hectare
- Production écoresponsable : engrais organique TAROKA, charbon biologique MOTRO, farine infantile KOKA TANJAKA
- Industrialisation en production : centre triage et conditionnement grains secs/rizeries

STOI EXPORT

- Valorisation des produits de Madagascar, l'engagement en faveur d'une production éthique et responsable : litchis, vanille, grains secs (10 000 producteurs partenaires et famille à travers le pays)

www.vanille-naturelle.com

NIM

Nouvelle Institution de Microfinance

- Présence nationale avec 21 agences dans 17 régions de Madagascar, 24 956 clients, 4251 emprunteurs avec un encours de crédit de MGA 6,39 milliards (total dépôts : MGA 15,41 milliards avec un portefeuille à risque à 0 jour de 2,4% reflétant une gestion efficace)
- Cibles : travailleurs informels et agriculteurs, souvent exclus des services financiers traditionnels
- Autonomisation des femmes : 64% des emprunteurs sont des femmes
- Partenariats stratégiques de référence pour l'inclusion financière à Madagascar
- Impact social et innovation

www.nim.mg

ESUM ACADEMY

École Supérieure de Management

Pionnier de la Formation digitale à Madagascar

Insertion professionnelle

Nombre d'étudiants : 2021/2022 : 242,

2022/2023 : 343, 2023/2024 : 434

1^{ère} Sortie de Promotion SANTATRA en septembre 2024 dans diverses spécialités (niveau licence)

Tél. : +261(0) 34 33 923 56 / +261(0) 34 33 925 69

www.esum.academy

OSIPD

Bureau d'études et de conseils

350 missions nationales et internationales financées par les bailleurs de fonds internationaux

Crée en 1987

Tél. : +261 (0) 20 76 318 51

HAVANA RESORT ET SPA ****

Établissement hôtelier

Tél. : + 261 (0) 34 05 889 10

www.havana-resort-madagascar.com

NOSY SOA PARK

Réserve naturelle à vocation pédagogique et touristique : un refuge de plusieurs espèces de lémurins, de tortues, caméléons... Elle abrite des plantes endémiques.

Reconstitution d'un espace naturel dévasté par les feux de brousse : une réussite écologique

Accessible depuis différents hôtels de Mantasoa Madagascar

RESTAURANT L'ARBORETUM

Restaurant bistrannique

Tél. : +261 (0) 33 91 979 57

Facebook : Restaurant Arboretum Ankorondrano Officiel



Le PIC, au service de la croissance économique malagasy

Le Projet Pôles Intégrés de Croissance (PIC 3) est une des actions du Gouvernement Malagasy, sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances, pour mettre en œuvre le Programme Général de l'Etat.

Le Projet a pour objectif de soutenir la dynamisation de zones et corridors à fort potentiel de croissance, en stimulant le secteur privé et en développant des secteurs économiques porteurs tels que l'agribusiness, le tourisme ou le digital.

Volet AGRIBUSINESS

Le Volet Agribusiness du projet vise à **stimuler la croissance et la compétitivité des chaînes de valeur agricoles à haute valeur ajoutée**. Le projet intervient sur plusieurs filières, dont **le cacao, la vanille, les huiles essentielles, l'aquaculture marine, le moringa, la baie rose, les fruits, le miel** et d'autres filières complémentaires.

Il adopte une approche multidimensionnelle pour atteindre ses objectifs, en s'articulant autour des axes stratégiques suivants : Interventions techniques et rapprochées des producteurs et aux autres acteurs des chaînes de valeur ; Promotion de la recherche, de la production, de la transformation et de la commercialisation ; Amélioration de l'environnement commercial.

Le projet a permis de :

- Renforcer la capacité de plus de 15 000 producteurs, avec des revenus cumulés de plus de 16 millions USD environ.
- Enregistrer plus de 60 millions USD de valeur FOB d'exportation supplémentaire et d'attirer plus de 6 millions USD de nouveaux investissements dans les zones du PIC, créant plus de 10 000 emplois de 2019 à ce jour.
- Reconnaître le cacao de Madagascar comme un « cacao 100% fin », classé parmi les meilleurs au monde. Plus de 4 500 producteurs ont ainsi vu leurs revenus augmenter de 4 millions USD environ cumulés ces 5 dernières années. Le volume d'exportation a plus que doublé en 10 ans, depuis 2015.

Volet TOURISME

Depuis sa création, le Projet PIC intervient dans le secteur du tourisme autant sur les aspects stratégiques au niveau national que sur les aspects opérationnels dans ses régions d'intervention.

Au niveau national, le Projet a appuyé les entités publiques (Ministères, Office National du Tourisme) et privés (Confédération du Tourisme de Madagascar) dans les élaborations des documents de référence du secteur tels que la politique publique du tourisme, la revue du Code de tourisme, la stratégie marketing du tourisme, la feuille de route du secteur privée du tourisme, la lettre politique du transport aérien et le redressement de la compagnie aérienne nationale (Madagascar Airlines).

Au niveau des régions d'intervention, le Projet contribue aux développements de l'ensemble des chaînes de valeurs du secteur, à savoir - **la promotion touristique** avec l'Office national et 6 offices régionaux du tourisme à travers des participations à des salons reconnus (ITB Berlin, IFTM Paris, WTM Londres,...) des roadshow et des éductours internationaux ; - **le renforcement de compétences des travailleurs du tourisme** sur 29 modules de formation et à raison de 10 000 bénéficiaires par an ; - la diversification des offres en produits touristiques à travers la valorisation des sites à fort potentiels touristiques (Parc Marion Nosy Tanikely, Mont Passot, Tsingy Rouge, le Circuit Pirate Island,) et le développement des produits de niche





(kitesurf, randonnée, ...) ; ainsi que le **renforcement des services de viabilisation touristique et sociale** tels que la réhabilitation des routes et pistes d'accès dans les zones et sites touristiques, l'amélioration de la connectivité aérienne et fluviale, l'adduction d'eau potable, l'amélioration à l'électrification dans les destinations touristiques.

Volet DIGITAL

Le secteur du Digital est le nouveau secteur d'intervention dans la Phase 3 du Projet PIC ajouté afin de maximiser l'effet de levier des interventions précédentes et de faciliter la reprise et la croissance du secteur privé.

Les interventions du PIC au secteur du numérique sont principalement axés sur :

- La mise en place de cadre juridique relatif au numérique
- Les renforcements des compétences numériques en accord avec les besoins du secteur privé
- La mise en place de dispositif et programme visant à appuyer le secteur privé.

Le Programme Miary Digital est un programme **d'incubation et de subvention** visant à soutenir les entrepreneurs du secteur. Il fournit un accompagnement et un renforcement des capacités durant la phase d'incubation par les incubateurs partenaires du PIC (NextA, Orange Digital Center et ZafyTody). A travers ce programme, **43 start-ups** vont pouvoir bénéficier d'un soutien financier sous forme de subvention.

La première session du Programme Miary Digital a été marquée par la diversité des projets dont 22% Edtech, 16% Ecommerce, 10% Intelligence Artificielle, Agritech, Fintech, Gaming, et bien d'autres encore.

Appuis transversaux du Projet PIC

Le Projet a également eu des impacts dans ses appuis transversaux notamment dans les infrastructures et la gouvernance locale, et ce, en enlevant les contraintes clés pour les investissements. En effet, les appuis du Projet PIC auprès des 82 communes cibles leur ont permis d'accroître leurs recettes propres jusqu'à 3,2 fois entre 2015 et 2023, dont **19,98 milliards** d'Ariary de recettes propres.

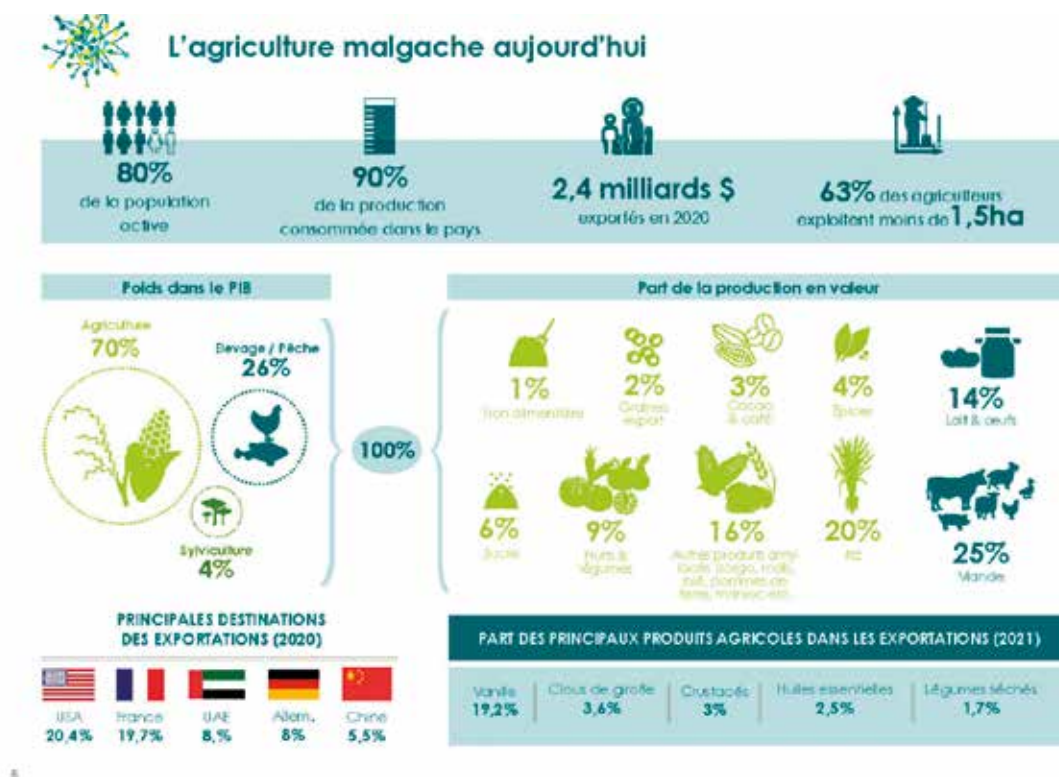
MOT DE LA MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES MME RINDRA HASIMBELO RABARINIRINARISON

« En tant que Présidente du Comité de Pilotage du Projet, je suis honorée de constater les réalisations significatives du Projet PIC au cours de ses 20 années d'existence. Le Projet PIC, grâce à son approche intégrée et multisectorielle, a démontré de manière incontestable son rôle crucial dans le développement économique de Madagascar.

Ce projet a su catalyser des initiatives innovantes, attirer des investissements stratégiques et renforcer les capacités locales, contribuant ainsi de manière substantielle à la croissance et à la diversification de notre économie. Les interventions du Projet PIC, tant en faveur du développement du secteur privé que du secteur public, ont porté leurs fruits dans les domaines du tourisme, de l'agribusiness et du numérique, incluant les infrastructures de connectivité, la gouvernance locale et l'appui à l'amélioration de l'environnement des affaires pour attirer davantage d'investissements. »

L'agriculture biologique

La production biologique a une place importante à Madagascar qui est l'un des pays phares dans la promotion de ce secteur. Pour accroître les parts de marché, le gouvernement souhaite renforcer la coopération avec les secteurs privés.



Aujourd'hui le secteur biologique contribue largement à l'économie du pays, avec un chiffre d'affaires d'environ 300 millions de dollars. Les produits biologiques de Madagascar ont une bonne réputation sur le marché international. Ils sont destinés aux marchés européens et américains, mais aussi à la Grande-Bretagne. De plus, Madagascar dispose de lois et de stratégies uniques en matière de production biologique. Plus de 70 000 producteurs et 350 opérateurs sont certifiés bio dans les fonctions de collecte, de transformation, de conditionnement et d'exportation.

Ce secteur en croissance constante s'étend sur environ 112 000 hectares certifiés. Le Syndicat Malgache de l'Agriculture Biologique (SYMABIO), acteur majeur de l'agriculture biologique à Madagascar. Le renforcement de cette organisation clé assure non seulement la continuité

des efforts en faveur de l'agriculture biologique mais également la création d'un écosystème propice au développement durable de l'agriculture sur l'île. En avril 2024, la France, par l'intermédiaire de l'Agence Française de Développement (AFD), et Madagascar, à travers le SYMABIO ont signé une convention de partenariat visant à dynamiser le secteur de l'agriculture biologique. Le projet « Bio'Tsika », échelonné sur trois ans, bénéficie d'un financement de 1,5 million d'euros. Il est conçu pour encourager les méthodes de culture respectueuses de l'environnement et améliorer les conditions de vie des agriculteurs malgaches. Le projet « Bio'Tsika » entend ainsi bénéficier à près de 20 000 producteurs dans les régions d'Alaotra Mangoro et d'Atsinanana, en priorisant le développement de filières clés comme le curcuma, le maïs, le girofle, la vanille, le riz et les légumes.

Le secteur de l'élevage

Représentant 5% au PIB national, le gouvernement souhaite accroître de façon significative ce secteur en misant sur la consolidation du secteur et le développement des filières émergentes.



Pratiqué par plus de 70% des ménages, l'élevage contribue de manière significative aux revenus et aux moyens de subsistance des ménages agricoles ainsi qu'à leur sécurité alimentaire. Toutefois, le secteur de l'Elevage est confronté à plusieurs défis majeurs, notamment les faibles niveaux de production et de productivité, une couverture sanitaire insuffisante et l'absence de système de traçabilité des animaux et des produits d'élevage.

Afin de contribuer à l'atteinte de l'objectif de la sécurité alimentaire inscrit dans la politique générale de l'État, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage en collaboration avec ses partenaires a conçu un Plan Directeur du Secteur Elevage à Madagascar (PDSEM) optimisant l'efficacité

économique de ce secteur. Avec le financement de la Banque mondiale, l'Institut international de l'élevage (ILRI), le Cirad et la FAO accompagnent l'État malgache en soutenant un comité technique dans l'établissement d'une vision à 15 ans du secteur. L'objectif est d'éclairer les décisions et d'élaborer des feuilles de route quinquennales qui permettront un suivi optimal des activités. Le Cirad intervient à différentes phases du processus pour éclairer sur l'état des lieux et orienter les décisions. L'ILRI est connu pour ses expériences dans l'élaboration de plans directeurs du secteur de l'élevage dans plusieurs pays. Madagascar possède un immense potentiel dans le domaine de l'élevage, avec près des trois-quarts des ménages en milieu rural intéressés par cette pratique.



Entretien avec Ladislav Adrien Rakotondrazaka, Coordonnateur National du projet Pôle Intégré de Croissance (PIC), depuis juin 2023. Ce projet financé par la Banque mondiale constitue un projet de transformation économique pour une croissance inclusive.

Quel est l'objectif du PIC ?

Le Projet Pôles Intégrés de Croissance - PIC 3 est un Projet du Gouvernement Malagasy, sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances, pour contribuer à la mise en œuvre du Programme Général de l'Etat et le Plan Emergence Madagascar (PEM). Pluri-bailleur, le Projet est financé principalement par la Banque Mondiale, mais gérant également le financement des Fonds OPEP pour le développement international (OFID), durant ces deux phases du projet. Il a pour objectif de soutenir la croissance économique et la dynamisation des zones à fort potentiel de croissance, en levant les contraintes aux investissements, stimulant le secteur privé et en développant des secteurs économiques clés, dans les zones d'intervention du Projet PIC : Analanjirofo, Analamanga, Anosy, Atsinanana, Atsimo Andrefana, Atsimo Atsinanana, Diana, Fitovinany, Vatovavy

Dans quels domaines opérez-vous ?

Le PIC intervient principalement dans trois secteurs cibles : le tourisme, l'agribusiness et le digital. Notre approche est à la fois multi-sectorielle, spatiale et intégrée, couvrant neuf régions de Madagascar pour mieux répondre aux besoins locaux et optimiser l'impact de nos actions, en valorisant les potentialités spécifiques de chaque région.

Pour soutenir ces secteurs, nous intervenons également dans des domaines transversaux essentiels tels que le développement des infrastructures, l'appui à l'amélioration de l'environnement des affaires, le renforcement de la gouvernance locale et le respect des engagements environnementaux et sociaux.

Par quelles actions améliorez-vous le cadre d'activité des entreprises pour stimuler l'investissement privé ?

Le Projet PIC appuie l'amélioration de l'environnement des affaires ainsi que l'amélioration du cadre d'activité des entreprises à travers l'inclusion financière, plus particulièrement par :

- L'appui à la mise en place auprès de la Banque centrale de Madagascar du Switch National de Paiement, une plateforme de paiement centralisée permettant de gérer et de sécuriser les transactions électroniques entre les institutions financières interconnectées.

- L'appui à la digitalisation des Institutions de Microfinance (IMF) et à l'expansion de leurs agences dans des zones rurales mal desservies par les services financiers formels.

La mise en place d'un Système d'Information et de Gestion SIG commun pour des IMF a pour finalité de se raccorder au Switch National de Paiement. Le Projet PIC a également mis en place des outils financiers pour améliorer le cadre d'activité des entreprises pour stimuler l'investissement privé tels que :

- Le Programme Miary pour appuyer les startups. Il vise à soutenir les entrepreneurs du secteur de l'agribusiness, du tourisme et du numérique par des subventions jusqu'à 15 000 dollars par bénéficiaire en leur offrant un environnement d'incubation propice à la croissance de leurs entreprises.

- Le Programme MBIF Agribusiness pour appuyer les entreprises en croissance et en accélération. Il vise à déclencher une croissance inclusive et durable en cofinçant des projets d'investissements privés. Des impacts palpables ont été constatés dans les zones d'intervention du Projet.

Vous êtes dans la phase 3 du PIC, quel bilan dressez-vous des précédentes phases ?

Le Projet PIC a obtenu durant ses 15 années d'existence, six financements de l'IDA (International Development Association) à travers la Banque Mondiale de 2006 à 2023 et deux financements des fonds OPEP pour le développement international ou OFID, afin de mettre en œuvre des activités dans le secteur énergie en complémentarité avec les actions sur le financement IDA. L'unité de gestion du Projet PIC a eu la confiance des bailleurs de fonds pour la gestion, la mise en œuvre des projets. Le taux d'exécution est satisfaisant, avec des indicateurs clés atteints et dépassés. Le projet PIC est un des projets plurisectoriels et pluri-bailleur avec un niveau de réussite à Madagascar, notamment avec la mise en œuvre d'activités financées par la Banque Mondiale depuis le PIC 1 et par l'OPEP pour le développement international (OFID) depuis le PIC 2.1.

Les agro-industries

Le Pacte de Programmation Industrielle avance dans sa composante agro-industrie, un secteur industriel à forte valeur ajoutée. Miser sur l'innovation pour doper les systèmes agroalimentaires malgaches, c'est le challenge lancé par les autorités et les partenaires au développement.



Le Projet de Développement de la zone de Transformation Agro-industrielles dans la Région du Sud-Ouest de Madagascar (PTASO) est la première agropole développée en application du Pacte de Programmation Industrielle qui prévoit la mise en place d'ici cinq ans de quatre agropoles de transformation des produits essentiels (riz, maïs, sucre, huile d'arachide). Ce projet permettra de promouvoir les chaînes de valeurs agricoles disponibles dans la région de Toliara par le développement d'infrastructures et la mise en place de mesures incitatives pour attirer le secteur privé à la transformation industrielle. Pour son implantation, deux terrains à 70 kilomètres de Toliara

sont prêts à recevoir le Parc agro-industriel et le premier Centre d'agri-business (Cabiz). Des centres d'agribusiness sont aussi prévus à Ankililoake et à Tanandava. La transformation des fruits et légumes concerne essentiellement la production de confitures, de fruit au sirop, de jus naturels et également d'achards de légumes, brèdes et cèpes. On assiste à une progression du nombre d'unité de transformation qui restent encore artisanales. Une soixantaine de producteurs sont regroupés au sein de l'Union des producteurs de fruits et légumes (UPFL) qui transforme annuellement environ 1 500 tonnes de fruits et légumes en confitures destinées au marché local et à l'export.



Le principal opérateur est CODAL qui transformé 120 tonnes de fruits et légumes par an. Cette société collabore avec de nombreux paysans agriculteurs malgaches et figure parmi les principaux fournisseurs d'emplois à Madagascar.

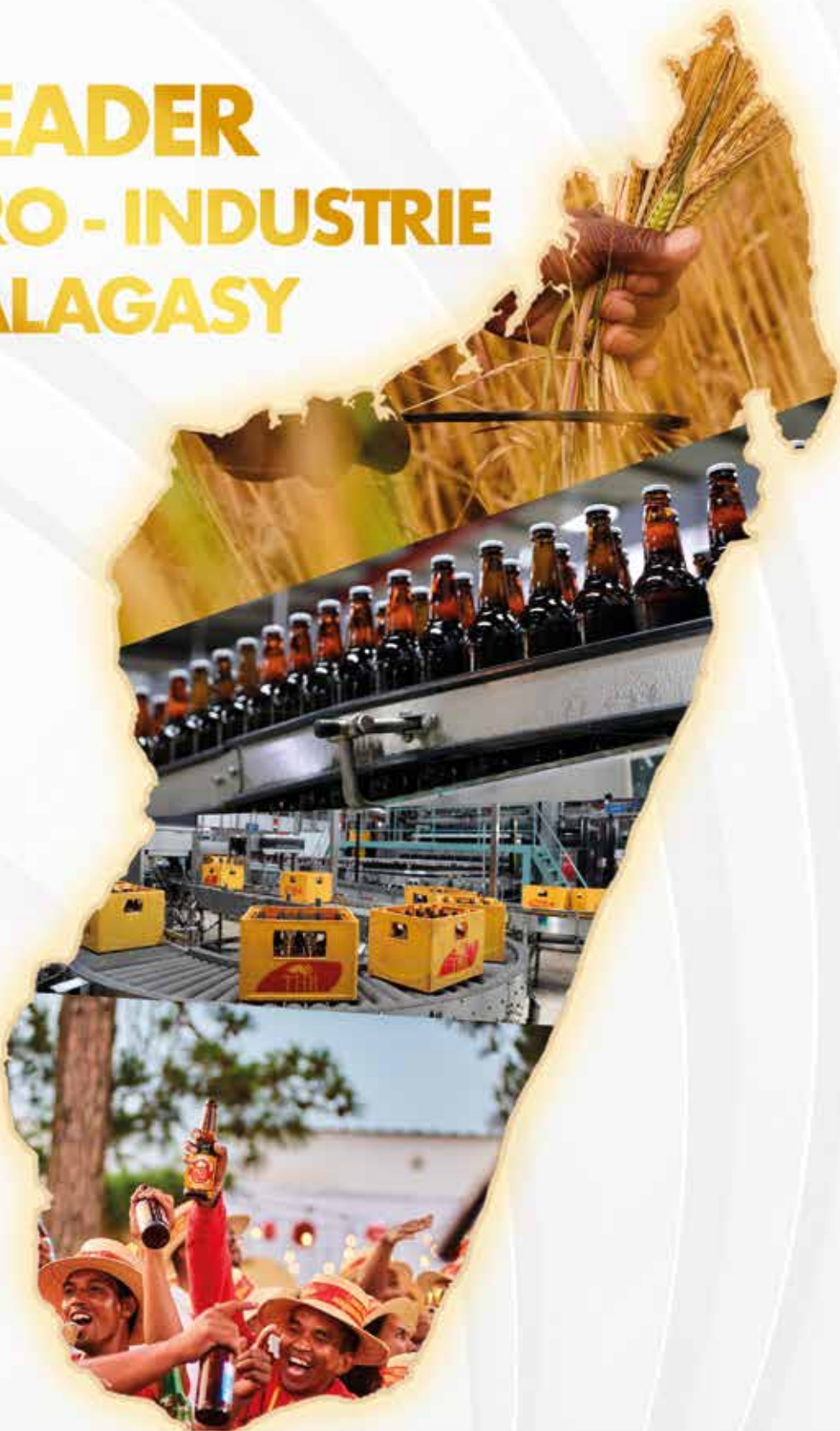
Dans l'océan Indien, 75% des unités de transformation de fruits et légumes se trouvent à Madagascar où 15 000 tonnes de conserves de fruits sont exportées, 4 000 tonnes de conserves d'haricots verts et 800 tonnes de confitures de fruits. Antsirabe est une des places de la transformation de fruits et légumes. La région du Vakinankaratra, connue pour sa production annuelle de 35 000 tonnes de pommes, a franchi

une étape majeure dans le secteur de l'industrialisation. Le district d'Antsirabe II, premier producteur national de pommes, va produire du cidre, grâce au programme One District, One Factory (ODOF). La transformation des produits de la mer et l'agro-industrie progresse à Antsiranana (Diego-Suarez). Un projet d'Appui à l'innovation et la digitalisation des systèmes agroalimentaires, est organisée conjointement avec le ministère de l'Agriculture et de l'élevage (Minae), le ministère du Développement numérique, de la Transformation digitale, des Postes et des Télécommunications (MDNDPT) et la FAO.

OPPORTUNITÉS

Pour faciliter le développement du secteur, le pays s'est doté en juillet 2020 d'une loi sur l'agriculture biologique et d'une stratégie nationale quasi-unique sur le continent. Les agriculteurs et forestiers sont soumis à l'impôt synthétique (IS) de 3% sur leur chiffre d'affaires, quel que soit le montant de celui-ci, au lieu de l'impôt sur les revenus de 20% sur les bénéfices. Il s'agit d'un régime fiscal simplifié permettant de formaliser les opérateurs du secteur.

LEADER DE L'AGRO - INDUSTRIE MALAGASY



“ Avec une production annuelle de 30 000 tonnes, notre pays joue déjà un rôle significatif sur la scène aquacole internationale. Et nous avons encore le potentiel de produire jusqu'à cent fois plus, avec une capacité de production pouvant atteindre jusqu'à 300 000 tonnes. ”

Extrait du discours du Président Andry Rajoelina prononcé à la 13^{ème} édition du Congrès Annual Investment Meeting (AIM) à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis, le 8 mai 2024.

Economie bleue & Pêche

Grâce à 5 600 km de côtes, la pêche et l'aquaculture constituent des secteurs porteurs générant des sources de revenu pour les communautés locales. Les ports malgaches jouent un rôle fondamental dans l'économie du pays.





Entretien avec Christian Avellin, Directeur général de la Société du Port à gestion Autonome de Toamasina (SPAT), le seul port en eau profonde de la Grande Île qui a engagé d'importants travaux pour sa modernisation et l'extension de ses installations.

Où en sont les travaux d'extension de la SPAT ?

Les travaux d'extension de la SPAT avancent de manière satisfaisante avec un taux d'achèvement global de 47,8%. Depuis le début du projet en 2018, nous avons franchi plusieurs étapes importantes. La première phase, achevée en 2021, a permis de poser les bases solides pour la suite. Actuellement, nous sommes en pleine deuxième phase, qui comprend des initiatives majeures telles que l'aménagement d'une aire de stockage de conteneurs de 10 ha au Récif Hastie, l'extension du brise-lames de 345 m, et la construction du nouveau quai à conteneurs C4 de 470 m de longueur et de -16 m de profondeur. Nous avons également approfondi les quais existants pour accueillir des plus grands navires, ce qui est essentiel pour améliorer notre capacité opérationnelle. En 2023, nous avons achevé plusieurs infrastructures importantes, comme le brise-lames, une partie du mur de protection maritime, la première partie du Terminal à conteneurs Hastie, une nouvelle route de connexion et la jetée B'. Nous restons engagés à respecter les délais et à assurer la qualité de chaque étape de ce projet ambitieux.

Quelles sont vos projections de croissance de trafic portuaire ?

Nous envisageons une croissance significative du trafic portuaire grâce à ce projet d'extension. Actuellement, le port de Toamasina traite environ 245 000 EVP. L'objectif, est d'atteindre une capacité de 1 175 000 EVP à l'horizon 2035. Cette augmentation de capacité nous permettra

d'accueillir des navires Super Post-Panamax, ce qui est crucial pour répondre à la demande croissante du marché. Nous espérons également que ces améliorations attireront davantage de lignes maritimes internationales. Nous sommes conscients des défis, toutefois nous sommes convaincus que ces projections sont réalisables grâce à une gestion rigoureuse et à la coopération de tous les acteurs impliqués. En outre, l'amélioration de nos infrastructures portuaires devrait permettre une meilleure fluidité des échanges commerciaux, réduire les coûts logistiques pour les entreprises locales, et stimuler l'économie nationale. Nous croyons fermement que ces investissements dans le port de Toamasina auront des répercussions positives sur toute la chaîne logistique et commerciale du pays.

Pensez-vous servir de modèle pour les autres plateformes portuaires du pays ?

Nous nous efforçons de faire de notre mieux pour répondre aux besoins du pays et de nos partenaires. Si notre travail peut inspirer d'autres plateformes portuaires, nous en serions honorés. Cependant, notre objectif principal reste de contribuer au développement économique de Madagascar en offrant des infrastructures de qualité et des services efficaces. Chaque port a ses propres défis et contextes uniques, et il est crucial de trouver des solutions adaptées à chaque situation. En partageant notre expérience et nos réalisations, nous espérons encourager d'autres ports à adopter des pratiques similaires et à viser des standards élevés en matière de gestion et d'efficacité portuaires. Bien que le port de Toamasina puisse servir de référence, nous restons humbles et concentrés sur nos propres objectifs. La collaboration et le partage de connaissances entre les différents ports du pays peuvent conduire à une amélioration globale des infrastructures maritimes de Madagascar. Nous aspirons à créer un réseau de ports modernes et performants, tout en contribuant à la prospérité économique et au bien-être de la population. Notre ambition est de continuer à progresser et à innover, tout en restant ancrés dans nos valeurs.

Pêche et aquaculture, un enjeu stratégique pour le développement

Avec 5 600 km de côtes, Madagascar dispose d'importantes ressources marines et côtières. Un atout sur lequel misent les autorités pour faire de la filière pêche un puissant levier économique.



Source de revenu pour près de 1,5 million de Malgaches, le secteur de la pêche pèse 4,1% du PIB national et représente plus de 10% des exportations. Selon les données de la Banque Mondiale, Madagascar produit plus de 142 000 tonnes de poissons par an. Le gouvernement voudrait multiplier par deux ce chiffre dans les prochaines années. La pêche et l'aquaculture constituent des secteurs porteurs générant des sources de revenu pour les communautés locales et des devises, une grande partie des produits halieutiques étant destinés à l'exportation. Selon les statistiques publiées par le ministère de la Pêche et de l'Economie bleue, plus de 32 000 tonnes de produits

de pêche et aquacoles ont été exportées par la Grande île en 2023. La tendance est à la hausse, comparée à l'année précédente avec un volume de 24 100 tonnes tous les produits confondus. Les conserves de thon représentent plus de 10 500 tonnes ; viennent ensuite les thons non transformés et les crevettes d'élevage avec une quantité avoisinant chacun les 4 100 tonnes et environ 3 300 tonnes de crevettes sauvages. En 2023, la Grande île a également exporté plus de 9,8 tonnes de caviar. Les langoustes, les trépangs d'élevage et sauvages ainsi que les calamars - des produits halieutiques de luxe - sont également exportés.

CHIFFRES CLÉS

1 140 000 km²

DE ZONE ÉCONOMIQUE MARINE ET EXCLUSIVE

5 600 km

DE CÔTES

40

LACS COUVRANT 150 000 HECTARES

18 PORTS

5 000

ESPÈCES DE POISSONS

300

ESPÈCES DE CORAUX

4,1%

DU PIB PÊCHE EN 2022 (GUIDE D'INVESTISSEMENT
AQUACULTURE 2024)

2^{ème}

PAYS AFRICAIN EXPORTATEUR DE CREVETTES
SAUVAGES ET D'ÉLEVAGE

32 000

TONNES DE PRODUITS EXPORTÉS EN 2023

200 000

PERSONNES EMPLOYÉES

EVP CONTENANCE ANNUELLE

Ces produits de la pêche et aquacoles sont destinés à 37 pays partenaires. Si entre 60 et 70% d'entre eux sont expédiés en Europe, Madagascar exporte également vers d'autres pays comme les Etats-Unis, le Canada, l'Argentine, le Brésil, le Maroc, l'Inde, le Kenya, le Ghana, la Turquie, Taïwan, la Malaisie et l'Australie. La Chine a augmenté sa demande en importation de produits halieutiques. La prospection de nouveaux marchés dans d'autres pays est envisagée.

Quatre sociétés de pêche industrielle et deux sociétés de pêche artisanale ont l'autorisation de pêcher dans les eaux marines malgaches. Selon les prévisions



établies en 2023, ces bateaux pourront atteindre jusqu'à 3 769 tonnes de produits de pêche, ce qui permettra à Madagascar de bénéficier de taxes évaluées à près de 1,81 milliard d'ariary. Un des plus grands défis du secteur est de trouver l'équilibre entre pêche économique et pêche responsable, de manière à préserver l'écosystème marin et encourager l'exploitation durable des ressources naturelles. Le Plan d'Aménagement des Pêcheries de la Région Diana, officialisé en 2023, précise des mesures spécifiques de gestion des activités de pêche et d'aquaculture prévues pour son exécution. Les efforts s'intensifient pour améliorer la gouvernance de la filière pêche et aquaculture. L'adhésion de Madagascar à l'Initiative pour la transparence des pêches (FiTI) et le lancement du programme d'aménagement de complexes de pêche restent à signaler. Nombreux sont les avantages obtenus par Madagascar depuis son adhésion à la FiTI. Parmi ceux-ci figurent l'amélioration des revenus issus de la pêche, l'augmentation des recettes fiscales générées par le secteur de la pêche, le retour de la confiance des partenaires de développement, etc. A noter que Madagascar est le troisième pays candidat ayant exprimé sa volonté à adhérer à la FiTI, après la Mauritanie et les Seychelles.

Par ailleurs, Madagascar a décidé la mise en place de la Planification Spatiale Maritime (PSM), un processus qui revêt une importance cruciale dans sa politique de développement de l'économie bleue.



Entretien avec Niriko Tsirenge, Directeur général de la Société de Manutention des Marchandises Conventionnelles (SMMC), la plus grande entreprise de manutention et d'entreposage à Madagascar. Sous sa direction, cette société, majoritairement détenue par l'État, a pris le rôle d'autorité portuaire, renforçant ainsi son engagement dans le secteur maritime malgache.

Quels ont été les faits marquants en 2024 pour la SMMC ?

2024 a été une année remarquable pour la SMMC avec 1 114 140 tonnes de marchandises traitées dans nos ports de Toamasina et de Vohémar, soit une augmentation de 38,7% par rapport à 2023. Ces résultats reflètent l'ambition de Madagascar, portée par le Président Andry Rajoelina et l'engagement du ministre des Transports, Valéry Ramonjavelo, à faire de nos ports des leviers essentiels pour le développement économique du pays. À Toamasina, nous avons enregistré une progression des importations avec 912 834 tonnes (+35,7%), et les exportations ont littéralement doublé. Nous avons notamment expédié 13 880 palettes de litchis et 10 377 tonnes de graphite, des produits phares de l'économie malgache. Le cabotage a également progressé de près de 50%. Pour le port de Vohémar, où nous exerçons depuis 2023 en tant qu'autorité portuaire, les chiffres sont tout aussi encourageants : 75 977 tonnes manutentionnées, soit une hausse de 42,2% par rapport à 2023. Cela souligne l'importance stratégique de ce port pour les échanges régionaux.

Ces performances reposent-elles sur des initiatives spécifiques menées par la SMMC ?

Oui, cette réussite est le résultat d'une volonté politique forte et d'une mobilisation collective. Sous l'impulsion du ministre des Transports, nous avons investi dans la modernisation de nos équipements, notamment pour accompagner des projets nationaux majeurs. En 2024, la SMMC a, par exemple, joué un rôle clé dans la réception et le déchargement des équipements

pour le « projet présidentiel 50 mégawatts » visant à réduire les délestages électriques.

En parallèle, nous avons lancé un processus de certification ISO 9001 pour renforcer nos standards de qualité. La digitalisation est également au cœur de notre stratégie, avec des formations aux standards internationaux tels qu'ITIL V4 pour nos équipes. Ces initiatives témoignent de notre engagement à améliorer continuellement nos performances.

Pouvez-vous nous parler de vos actions sociétales ?

Notre engagement ne s'arrête pas à la sphère économique. Le Président Andry Rajoelina accorde une attention particulière au développement social et urbain, et nous partageons cette vision. Un exemple emblématique de 2024 est l'aménagement de la Place Bien-Aimée à Toamasina. Ce projet, soutenu par le gouvernement, a permis à la SMMC de revitaliser un espace public historique en y construisant un terrain de basket, un boulodrome et une estrade culturelle. Cela reflète notre volonté de contribuer au bien-être des communautés locales et de jouer un rôle actif dans le développement urbain et social.

La SMMC a aussi renforcé son ancrage institutionnel.

Que pouvez-vous nous en dire ?

2024 a effectivement marqué une avancée sur ce plan. Déjà membre de l'AIVP et de la PMAESA, la SMMC a intégré le Groupement des Entreprises de Madagascar (GEM) qui est une organisation majeure pour l'entrepreneuriat dans le pays. Cette adhésion renforce notre position au sein de l'écosystème économique malgache et nous ouvre de nouvelles opportunités de synergies avec d'autres acteurs clés.

Quels sont les principaux objectifs de la SMMC pour 2025 ?

La feuille de route est claire et ambitieuse, toujours dans le sillage des orientations définies par le Président Rajoelina et le ministre Ramonjavelo. Nous allons poursuivre la modernisation de nos infrastructures et renforcer notre compétitivité. Mais nous voulons également aller plus loin en consolidant notre engagement en faveur du développement durable. Notre objectif est de contribuer à positionner Madagascar comme un hub incontournable dans l'Océan Indien, tout en veillant à ce que nos actions aient un impact positif, à la fois pour l'économie et pour les communautés locales. Pour conclure, je tiens à saluer la vision du Président Andry Rajoelina et le soutien indéfectible du ministre Valéry Ramonjavelo. Ces résultats ne seraient pas possibles sans leur leadership. Je remercie également les équipes de la SMMC qui travaillent avec passion et détermination pour transformer cette vision en réalité.



PERFORMANCE, INNOVATION & ENGAGEMENT

La Société de Manutention des Marchandises Conventionnelles (SMMC), fondée par l'État en 2007, est un acteur majeur du secteur portuaire malgache. Spécialisée dans la manutention et l'entreposage des marchandises au port de Toamasina, elle est également l'autorité portuaire du port de Vohémar depuis 2023.



performances et trafic



1,114 M.

tonnes de marchandises
manutentionnées

+38,72%
vs. 2023

dont 1 038 163 tonnes au port de Toamasina
et 75 977 tonnes au port de Vohémar.



+129,44

pourcent de marchandises
à l'exportation

28,7kt
vs. 12,5 kt

Les importations ayant progressé de **35,69%**,
et **49,82%** pour les marchandises en cabotage.



5 393 U.

de véhicules importés
pris en charge

-64,92%
vs. 2023

Plutôt une bonne nouvelle pour la planète.



S. E. Andry Rajoelina
Président de la République de Madagascar



innovations en cours



La SMMC a lancé en 2024 un **processus de certification ISO 9001** afin de renforcer ses standards de qualité et d'efficacité. Cet engagement marque une étape clé pour garantir des services portuaires conformes aux meilleures pratiques internationales et répondre aux attentes croissantes de ses partenaires.

Parallèlement, la digitalisation occupe une place centrale dans la stratégie de l'entreprise. En 2024, les équipes informatiques ont bénéficié de formations aux standards internationaux de l'ITIL V4 pour **optimiser la gestion des systèmes et assurer une performance accrue** au service des opérations portuaires.



Valéry F. Ramonjavelo
Ministre des transports et de la météorologie



engagement affirmé



Au-delà de ses performances économiques, la SMMC a renforcé son engagement sociétal avec des actions concrètes. En 2024, l'un des projets emblématiques a été l'aménagement de la Place Bien-Aimée à Toamasina, un site historique cher à la population locale.



Niriko R. Tsirenge
Directeur Général de la SMMC

LA SMMC EST MEMBRE DE :



GROUPEMENT
DES ENTREPRISES
DE MADAGASCAR

Portée par les orientations du Président Andry Rajoelina, et sous la tutelle du ministre des transports et de la météorologie, Mr Valéry Ramonjavelo, l'entreprise affiche des résultats records et ambitionne de nouvelles avancées stratégiques.



488

salariés
partout à Madagascar



177

navires pris en charge
en 2024



8 ha

de domaines portuaires
sous gestion



80

voitures neuves
débarquées par heure

smmc-company.com
Rue du Commerce, Ampasimazava Est,
501 Toamasina, MDG
info@smmc-company.com
+261 20 53 312 63

AU PORT DE VOHÉMAR

Depuis que la SMMC est devenu l'autorité portuaire à Vohémar en avril 2023, les résultats positifs sont sans appel.



39 380

tonnes en
general cargo

+90,15% vs. 2023



7 293

tonnes en
conteneurs

0 en 2023



29 197 t

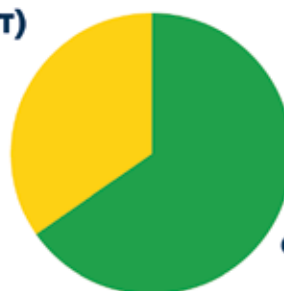
de produits
pétroliers en 2024

-10% vs. 2023

Les navires en escale au port de Vohémar ont bénéficié de services essentiels tels que le pilotage, le lamanage, le remorquage et la manutention des marchandises, fournis par la SMMC. À cela s'ajoutent l'arraisonnement sanitaire et l'avitaillement en carburant, eau douce et vivres, pour répondre aux besoins logistiques des équipages.

type de navire

Pétrolier (OT)
34.7%



Cargo (GC)
65.3%

objet des escales

Réparation
11.6%



Transport de Carburant
35.9%

Commerce
52.5%



SMMC
PORT SOLUTIONS



La valorisation des produits marins

Les autorités ambitionnent de positionner la filière piscicole comme secteur clé pour l'économie du pays avec des usines de transformation et d'exportation de produits halieutiques et la création de Zones d'Émergence Piscicole.

En 2023, une nouvelle usine de transformation de produits halieutiques a été construite à Toliara. Portant le nom d'Ambinitsoa, l'infrastructure répond aux normes internationales. Cette usine promise à la transformation et à l'exportation des produits halieutiques constitue une vraie aubaine pour l'essor économique de la région. Elle se fixe comme objectif de proposer des produits de qualité sur le marché international.

Madagascar vise une production jusqu'à 200 000 tonnes de poissons par an afin d'atteindre l'objectif d'autosuffisance alimentaire.

Le ministère malgache de la Pêche et de l'Economie bleue, a annoncé en août 2024 la création d'une zone d'émergence piscicole (ZEP) dans le nord de Madagascar, sur 12 000 hectares. Cette initiative a pour objectif de renforcer la filière piscicole, avec une production annuelle ciblée entre 700 000 et un million d'alevins. La zone, qui bénéficie de 12 000 hectares de plaines irriguées, possède un potentiel significatif pour le développement de la pisciculture.

Cette ZEP vise non seulement à lutter contre l'insuffisance alimentaire, mais aussi à augmenter les revenus des éleveurs. Madagascar compte beaucoup sur sa production piscicole pour doper son économie bleue. Ainsi, le projet de construction de dix Zones d'Émergence Piscicole (ZEP) prévoit la production de 27 000 tonnes de poissons, ainsi



que des hangars de marché, des unités de transformation et des unités de froid pour le développement de la chaîne de valeurs. Quatre sites ont été retenus : Analamanga avec 75% des travaux réalisés, Boeny où 45% des travaux sont réalisés, Fitovinany où 55% des travaux sont réalisés et 30% de travaux pour Anosy. Vingt mille pisciculteurs bénéficieront directement de ce projet.

MADAGASCAR, LEADER RÉGIONAL D'UN ÉCO-TOURISME BLEU RESPONSABLE

Madagascar est devenu le leader d'un écotourisme bleu responsable au sein de l'Océan Indien grâce, notamment, à une collaboration entre institutions étatiques et privées.

En effet, trois ministères, le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, le Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue ainsi que le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, ont signé un arrêté interministériel en 2023 ayant pour but de garantir la protection des baleines et des animaux marins. Cette nouvelle loi vient ainsi renforcer les règles d'observation de ces animaux, permettant à la mégafaune de Madagascar de jouir d'un tourisme plus responsable et permettre, de ce fait, un tournant décisif dans la conservation de ces espèces emblématiques en donnant à la Grande Ile l'image d'un pays soucieux de son patrimoine naturel unique.

Saluons également les actions de l'IHSM, l'Institut Halieutique et des Sciences marines. Ses travaux sont essentiels pour préserver la biodiversité sur la planète et améliorer la vie des communautés côtières de Madagascar.

Les ports malagasy

Madagascar, avec son emplacement stratégique dans l'océan Indien, est un carrefour maritime majeur qui relie l'Afrique, l'Asie et l'Australie. Ses ports jouent un rôle fondamental dans l'économie du pays, en servant de points d'entrée pour les importations et les exportations.



Dix-huit ports sont catégorisés en Ports d'Intérêt National (PIN) et en Ports d'Intérêt Régional (PIR). Le pavillon national compte quelque 1 600 navires. Cinq ports accueillent les navires de pêche battant pavillon étranger, il s'agit de : Antsiranana (Diego Suarez), Ehoala (Fort Dauphin), Mahajanga (Majunga), Toamasina (Tamatave) et Toliara (Tuléar).

Principal port de Madagascar, le port de Toamasina gère 75% du fret de Madagascar et 70% de son trafic est conteneurisé. Le port d'Antsiranana est principalement un port à conteneurs desservant deux lignes de porte-conteneurs. Il comporte une conserverie de thon attirant certains navires de la flotte thonière. Un projet concernant sa réhabilitation est à l'étude. Ouvert en 2009, Ehoala est exploité par le secteur privé et utilisé principalement pour l'exportation de vrac sec (minerais). Le port accueille également des activités de manutention de conteneurs et de transbordement de poisson.

Mahajanga est principalement utilisé pour le trafic local sur la côte ouest et les îles voisines, ainsi que par les opérateurs

locaux. C'est le port d'attache des chalutiers nationaux pêchant la crevette. Toliara est principalement un port d'importation et d'exportation. Des porte-conteneurs battant pavillon étranger transportant du poisson utilisent le port de manière occasionnelle.

Ambitionnant d'avoir un secteur maritime moderne, Madagascar veut apporter un élan de modernisation à son secteur du transport maritime. Aussi l'élaboration du Schéma Directeur National de Développement Portuaire (SDNP) permet de positionner Madagascar dans le contexte du transport maritime mondial et régional. Le Groupe Abu Dhabi Ports et l'EDBM ont signé en mai 2024 un protocole d'accord pour explorer le développement des ports, du transport maritime et de la logistique à Madagascar.

De 2020 à 2040, les trafics portuaires à Madagascar devraient progresser de 5,9% à 9,5%. Le tonnage des PIR du 1^{er} semestre 2022 est de 80 616,81 tonnes, dont 25 630,53 proviennent du port d'Antalaha, suivi du vieux port de Tolagnaro avec 19 148,12 tonnes et de Morondava à raison de 14 726,85 tonnes.



EXTENSION DU PORT DE TOAMASINA **UNE PORTE VERS LE FUTUR**



Le projet d'extension du port de Toamasina illustre l'engagement de Madagascar envers le progrès et le développement durable par son envergure et son ambition. Cette modernisation dépasse la simple mise à niveau des infrastructures. Une vision destinée à améliorer la connectivité maritime de Madagascar dans le commerce international.

Autrefois paralysé par une congestion sévère, le projet d'extension lancé depuis 2018 promet de quadrupler la capacité du port d'ici 2035. La modernisation comprend principalement l'ajout du quai C4 capable d'accueillir des porte-conteneurs Super-Post-Panamax et d'augmenter le trafic à 1 175 000 EVP par an, contre 245 000 actuellement. Les travaux en cours et à venir, tels que la construction du quai C4, l'aménagement d'un nouveau terminal à conteneurs et de nouvelles jetées, sont essentiels pour accueillir une nouvelle ère de prospérité pour Toamasina et pour Madagascar dans son ensemble.

Jusqu'à présent, plusieurs infrastructures clés ont été complétées. Le brise-lames, de 345 m de long et 12 m hauteur, la première moitié des 10 ha du Terminal à conteneurs Hastie, et les opérations de

dragage stratégiques du bassin portuaire sont quelques-uns des accomplissements qui témoignent du progrès vers une excellence opérationnelle. Ces développements permettront d'augmenter la capacité du port et assurent la protection des infrastructures contre les aléas climatiques.

L'extension du port génère des retombées économiques significatives pour la région Atsinanana. Le chantier stimule l'économie locale par la création d'emplois et le développement de compétences. Des travailleurs de diverses nationalités contribuent à ce projet, reflétant son importance et son impact global.

Quant à l'aspect environnemental, des mesures ont été prises pour minimiser l'impact écologique, telles que la transplantation de coraux, l'utilisation

de sédiments de dragage pour le remblaiement du quai C4, la restauration des carrières exploitées, et la surveillance de la qualité de l'air, de l'eau et du bruit au niveau des sites à proximité du port. De plus, la construction des 5 jetées aide à protéger le littoral contre l'érosion et l'ensablement.

Ce projet colossal est le fruit d'une collaboration entre la Société du Port à Gestion Autonome de Toamasina, le gouvernement malagasy, et le gouvernement japonais à travers la JICA. Avec un budget de 639 millions de dollars, ce projet est financé majoritairement par le Japon à hauteur de 65%, le reste étant couvert par l'État malagasy. Avec l'appui international et un engagement local fort, Toamasina est sur la bonne voie pour redéfinir son rôle économique et environnemental dans la région.



**ENSEMBLE,
ENGAGEONS-NOUS
POUR UN PORT MODERNE**



Enceinte Port Toamasina, BP 492
Toamasina - Madagascar



+261 20 53 321 55



spat@port-toamasina.com

Suivez-nous



► SPAT Port Toamasina Officiel

Le Port autonome de Toamasina, artère vitale de l'économie malgache

80% des marchandises nationales et internationales sont transbordées par le port de Toamasina. La modernisation et l'agrandissement du seul port en eaux profondes devraient permettre de multiplier par trois les capacités de manutention et de stockage à l'horizon 2025.



Seul port malgache en eaux profondes, le port de Toamasina (ex. Tamatave) est un point névralgique pour les infrastructures de transport, étant directement connecté aux routes principales et aux voies ferrées. Cette connexion stratégique permet l'activité commerciale à travers tout le pays, atteignant les centres de production et les marchés intérieurs.

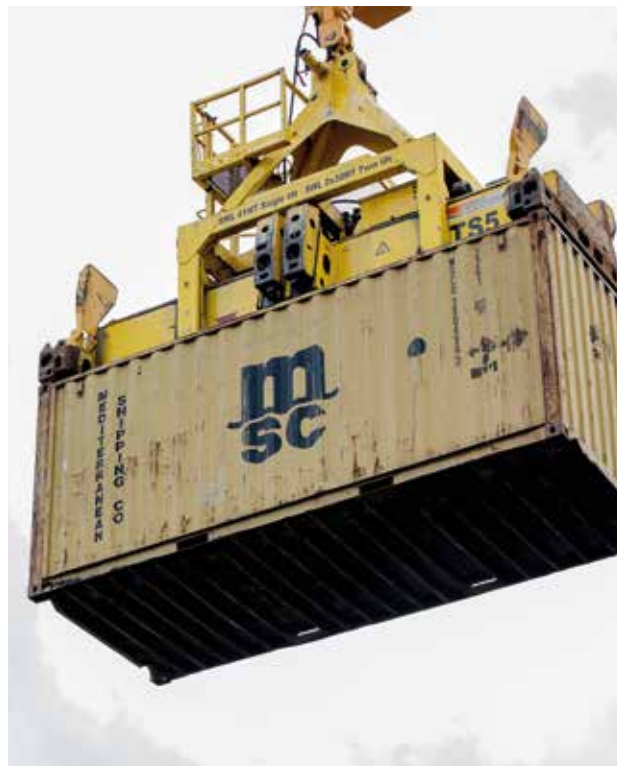
Le projet d'extension du plus grand port du pays se décline en quatre phases. La première, qui achevée en 2023, a consisté à construire 345 mètres de digue de

protection ou brise-lame. La deuxième phase des travaux d'extension du port a été lancée en avril 2024 pour construire un nouveau quai à conteneur. Avec ses 16 mètres de profondeur, ce nouveau quai pourra accueillir les paquebots les plus larges. Il s'agit de l'un des plus importants chantiers de Madagascar avec un coût total de plus de 600 millions d'euros, financé en partie par l'Agence japonaise de Coopération internationale.

La troisième composante est une continuité de la deuxième avec l'aménagement de 10 hectares de terre-plein



Au niveau des Douanes, il est à noter la fluidification du passage portuaire avec le projet Smart Scanning, un dispositif de scanning révolutionnaire qui améliore considérablement le contrôle douanier et réduit de manière significative le délai de dédouanement. En moyenne, le passage au scan pour le contrôle d'un conteneur ne dure que 3 heures, représentant une économie de temps de 98% par rapport aux 30 heures précédentes.



supplémentaires, destinés au stockage des conteneurs. La quatrième phase comprendra l'approfondissement de l'eau au niveau des trois quais existants. Les quais 1 et 2 seront amenés jusqu'à 14 mètres tandis que le quai C3, qui est utilisé actuellement à accueillir des gros porte-conteneurs, aura également un tirant d'eau de 16 mètres. Les travaux doivent se terminer en 2026.

Cette optimisation d'un trafic maritime développera de nouvelles perspectives entrepreneuriales ainsi que de nouvelles activités génératrices de revenus pour la population locale. Madagascar pourrait rivaliser avec les grands ports de la partie sudouest de l'océan Indien et de se positionner en hub maritime incontournable.

MADAGASCAR, LEADER RÉGIONAL D'UN ÉCO-TOURISME BLEU RESPONSABLE

Madagascar est devenu le leader d'un écotourisme bleu responsable au sein de l'Océan Indien grâce, notamment, à une collaboration entre institutions étatiques et privées.

En effet, trois ministères, le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, le Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue ainsi que le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, ont signé un arrêté interministériel en 2023 ayant pour but de garantir la protection des baleines et des animaux marins. Cette nouvelle loi vient ainsi renforcer les règles d'observation de ces animaux, permettant à la mégafaune de Madagascar de jouir d'un tourisme plus responsable et permettre, de ce fait, un tournant décisif dans la conservation de ces espèces emblématiques en donnant à la Grande Ile l'image d'un pays soucieux de son patrimoine naturel unique.

Saluons également les actions de l'IHSM, l'Institut Halieutique et des Sciences marines. Ses travaux sont essentiels pour préserver la biodiversité sur la planète et améliorer la vie des communautés côtières de Madagascar.

“L’essor économique auquel nous aspirons est tributaire de l’amélioration du secteur de la production énergétique.”

*Extrait du discours d’investiture du Président Andry Rajoelina,
le 18 décembre 2023.*

Energie & Hydrocarbures

Madagascar mise sur le développement des énergies renouvelables grâce à la Nouvelle politique énergétique (NPE) 2015-2030 avec l'objectif de 85% de production électrique par énergie renouvelable, à l'horizon 2030. Le secteur des hydrocarbures - libéralisé - revêt une importance primordiale.





Entretien avec Olivier Jean-Baptiste, Ministre de l'Énergie et des Hydrocarbures, depuis janvier 2024. Cet ingénieur en économie pétrolière et en électricité œuvre pour aligner Madagascar sur les objectifs de développement durable et la transition énergétique mondiale.

Quels sont les grands axes du Plan énergétique intégré (PEI) ?

La Planification énergétique intégrée (PEI) de Madagascar fournit une analyse géospatiale de l'accès à l'énergie selon les exigences d'électrification universelle pour couvrir les besoins résidentiels et institutionnels, de l'accès à la cuisson propre et les besoins d'électrification des chaînes du froid pour les secteurs de la santé, de l'agriculture et de la pêche afin de conserver des médicaments/vaccins, des denrées agricoles et halieutiques.

L'analyse des pistes et les opportunités permettant d'étendre l'accès à l'énergie des solutions du côté de l'offre sont notamment dans :

- des réseaux interconnectés, mini réseaux et système solaire domestique ;
- des solutions de cuisson propre : la cuisson électrique, le gaz (GPL), le biogaz, les briquettes, le bioéthanol ;
- l'analyse de la demande avec les zones de concentration démographique, l'accessibilité financière.

Comment Madagascar envisage de mobiliser les financements nécessaires à sa transition énergétique et arriver à 85% d'énergie propre d'ici 2030 ?

Madagascar saisira les opportunités qui s'offrent à lui : par exemple, Madagascar bénéficie de l'initiative M300 dernièrement lancée conjointement par la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement. Une déclaration d'engagement est contenue dans son document de pacte énergétique et Madagascar est bien engagé dans cette voie. Les incitations fiscales et douanières pour les énergies renouvelables seront

maintenues avec des efforts particuliers de rendre la procédure facile et transparente.

Le cadre de mise en œuvre du Partenariat-Public-Privé sera renforcé, sachant qu'environ 60% des financements nécessaires à la transition énergétique et arriver à 85% d'énergie propre d'ici 2030 sont attendus du secteur privé. Le redressement de la société d'Etat JIRAMA est une priorité : sa santé financière donne plus de confiance aux investisseurs et/ou développeurs et assure la bancabilité des projets en énergie.

Qu'en est-il de la réforme du marché pétrolier ? Allez-vous vers une équité financière ?

La réforme du marché pétrolier à Madagascar est un sujet d'importance stratégique.

Elle a pour objectif de garantir l'accès à tous à des carburants à des prix économiquement supportables et également à la sécurité de l'approvisionnement sur tout le territoire.

Madagascar, à travers les quatre compagnies titulaires de licences d'importation et distribution, importe la totalité de ses produits pétroliers. Cette situation expose le pays aux volatilités des prix internationaux.

Les fluctuations des prix du carburant peuvent impacter directement l'économie, surtout les activités de transport des biens et des personnes, pesant sur le pouvoir d'achat des consommateurs. Pour pallier à cela et afin de limiter l'impact sur la population, les prix des carburants à la pompe sont administrés par l'Etat.

En période haussière, l'État subventionne les prix des carburants, mais cette politique pèse lourdement sur les finances publiques.



L'objectif de la réforme est de réduire progressivement les subventions afin d'utiliser les montants concernés vers des dépenses publiques dans des secteurs prioritaires tels que la santé, l'éducation, l'agriculture, les infrastructures, l'énergie ou autres. Cependant, il est primordial également de protéger les groupes les plus vulnérables.

Une des initiatives récentes de la réforme du secteur pétrolier est l'adoption par décret d'un mécanisme d'ajustement automatique des prix du carburant en fonction des fluctuations des cours internationaux et des paramètres locaux : taux de change, frais et marges des opérateurs intervenants dans toute la chaîne, etc.

Des mesures d'accompagnement social sont prévus pour atténuer les effets de cet ajustement automatique auprès des consommateurs les plus vulnérables.

Le cas particulier du pétrole lampant mérite d'être souligné, car c'est un produit largement utilisé en milieu rural pour l'éclairage. Les subventions sur ce produit sont très lourdes pour les finances publiques. L'Etat a une politique de développer la distribution de kits solaires sur tout le territoire en substitution du pétrole lampant. A

terme, le prix de vente de ce produit devra être au niveau de ce que prévoit les structures de prix de référence.

La réforme des subventions et l'ajustement des prix nécessitent une approche progressive et transparente pour limiter son impact social et garantir une transition réussie.

Parmi les réformes importantes en chantier également figure la révision des textes réglementaires sur la construction et l'exploitation des stations-services, car ces dernières ont des activités autres que la simple vente de carburants. Il en est de même pour les points de revente (revendeurs) ou mini-station dans les districts et en milieu rural, car les populations subissent des prix nettement plus élevés que dans les grandes villes dotées de stations-service.

Les spécifications des produits pétroliers sur certaines caractéristiques – comme, par exemple, la teneur en soufre du gasoil – constituent aussi une autre réforme en cours afin de les aligner sur les normes internationales et réduire les effets néfastes sur la santé et l'environnement, tout en tenant compte de l'aspect économique de cette réforme.

Accroître l'accès à l'électricité

Des grands projets sont en cours de développement tels que les centrales hydroélectriques de Sahofika ou Volobe. Parallèlement, un groupe chinois va se charger de rénover entièrement le réseau électrique de la capitale, une première depuis 60 ans.

Le taux d'accès à l'électricité reste faible, atteignant seulement 35% en 2023 dont 72% d'électrification en milieu urbain et 15% en milieu rural (MEH, ADER). 1 931 276 ménages sont raccordés au réseau électrique en 2023 dont 620 394 en Grid, 50 882 en mini-grids et 1 260 000 en système solaire individuel. La ration actuelle d'électrification est de 10 000 personnes par an. Le ministère ambitionne de raccorder 500 000 personnes par an d'ici 2028.

Aussi, en 2024, les projets de Partenariat public-privé (PPP) dans le secteur de l'énergie sont classés urgents par le gouvernement avec la mise en œuvre de deux grands projets : la construction des centrales hydroélectriques de Volobe et Sahofika, d'une capacité cumulée de 312 MW.

Sahofika renforcera le réseau RIA (réseau interconnecté d'Antananarivo, Toamasina, Fianarantsoa). La signature pour sa réalisation date de 2019. D'un budget de 900 millions de dollars, ce barrage devrait mesurer 60 mètres de hauteur, compterait 7 turbines pour une puissance de 29,3 mégawatts chacune. Elles permettraient d'alimenter en électricité 8 millions de Malgaches.

Le contrat de concession et d'achat a été signé avec NEHO en novembre 2021, Eiffage étant sortie du consortium en 2023, les travaux techniques et négociations pour le bouclage financier sont toujours en cours. Ce projet de centrale hydroélectrique devrait ramener la part de la production thermique à moins de 10% et réduire le coût de production du pays de plus de 30% (1KWh=5,13 centimes d'euros).

Volobe, quant à elle, répondra aux besoins de près de 2 millions d'habitants, dans les villes les plus importantes de la région Atsinanana en augmentant la capacité de production d'électricité du pays de 20%. La CGHV (Compagnie Générale d'Hydroélectricité de Volobe) a pour mission de développer, construire, exploiter et maintenir le projet hydroélectrique de Volobe amont dans la région d'Atsinanana, dans le cadre d'un Partenariat public-privé (PPP).

CHIFFRES CLÉS

33,7%

DE LA POPULATION A ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ EN 2023

16,5%

TAUX D'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ EN MILIEU RURAL
(SOURCE : ADER, 2024)

154 GW

POTENTIEL DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE (BANQUE MONDIALE)

78

CENTRALES SOLAIRES DONT 32 PARCS SOLAIRES DU PROJET DECIM

85%

DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE PAR ÉNERGIE RENOUVELABLE À L'HORIZON 2030

70%

DE TAUX D'ÉLECTRIFICATION VISÉ À L'HORIZON 2030 (NPE)

13%

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DU SECTEUR ÉNERGIE (MEH)

Situé à moins de 40 km de Toamasina, dans le district de Toamasina II, le futur barrage hydroélectrique de Volobe amont sera construit dans la commune rurale d'Ambodilazana. Il s'agit de l'un des projets prioritaires définis dans le Plan de développement à moindre coût (PDMC) et constitue une réponse fiable à l'émergence énergétique de Madagascar. D'un coût de 550 millions de dollars dont 137,5 millions d'apport de CGHV le reste

en recherche de financement. En septembre 2024, l'organisation d'investissement américaine, l'Agence pour le financement national du développement international (USDFC), a annoncé contribuer à hauteur de 2 millions de dollars. La BAD a annoncé vouloir soutenir le projet, l'Union Européenne a annoncé faire un don de 7 millions d'euros pour financer la prise de participation de l'Etat en février 2024. Volobe créera 1 000 emplois directs pendant la phase de construction.

Le réseau électrique d'Antananarivo va être entièrement remanié. En 60 ans, la capitale est passée de 300 000 habitants à plus de trois millions. Le réseau n'a pas suivi cette évolution, un tiers de l'électricité serait perdue à cause de la vétusté de ses installations. Aussi, le président Andry Rajoelina a annoncé en septembre 2024 la signature d'un contrat avec le groupe chinois TBEA. Ce spécialiste des infrastructures énergétiques devra rénover intégralement le réseau électrique d'Antananarivo. Ce contrat porte sur plus de 160 millions d'euros, financé en partie par le gouvernement chinois.

L'hybridation des centrales électriques avec les énergies renouvelables se poursuivra pour réduire le coût de production d'électricité. Le programme présidentiel « hazavana ho anao » continuera également, permettant aux ménages très vulnérables de cesser d'utiliser le pétrole pour s'éclairer et d'économiser 20 000 Ariary par mois. Conformément au Cadre de partenariat pays, l'opération à

l'appui des politiques de développement (DPO) de la Banque mondiale appuie plusieurs réformes comme le soutien de la Compagnie nationale de production et de distribution d'eau et d'électricité (Jirama) en matière d'accords d'achat d'électricité, ce qui contribuera à orienter la production d'énergie vers les énergies renouvelables tout en élargissant la participation privée.



Hydroélectricité	43%
Solaire	3%
Thermique HFO	33%
Thermique LFO (Gasoil)	22%

DES PROJETS POUR UN ACCÈS INCLUSIF AUX SERVICES ÉNERGÉTIQUES

La Banque Mondiale a accordé un crédit de 400 millions de dollars à Madagascar pour le financement du projet Connectivité numérique et énergétique pour l'inclusion à Madagascar ou Digital and Energy Connectivity for inclusion in Madagascar (DECIM). Ce projet a pour objectif de fournir un accès à l'électricité à 10 millions de personnes en contribuant à doubler l'accès à l'énergie de 33,7% à 67%.

Avec le projet d'amélioration des opérations et de la gouvernance de la sécurité de l'électricité (PAGOSE) en cours, le système de gestion des clients d'électricité « Matselaka » est désormais opérationnel dans tout le pays et 8 500 compteurs intelligents ont été installés. Le projet a également financé la construction et la réhabilitation de 320 km de lignes de distribution et de transmission, améliorant ainsi la qualité du réseau. Les pertes totales sur le réseau ont été réduites de 35% à 28% entre 2016 et 2022.

Dans le cadre du Projet de développement de l'accès à l'électricité à moindre coût (LEAD), la première phase de l'électrification des centres de santé a été achevée et 500 centres de santé de base auront accès à l'électricité en 2024. Avec le développement du marché de l'off-grid, 150 027 kits bénéficiant du système ont été distribués et environ 200 000 nouveaux clients devraient être raccordés via les réseaux Jirama d'ici fin 2024.

Le déploiement des énergies renouvelables

Face aux problèmes de la société nationale d'électricité, l'État mise sur le développement des énergies renouvelables grâce à la Nouvelle politique énergétique (NPE) 2015-2030, avec l'objectif de 85% de production électrique par énergie renouvelable, à l'horizon 2030.

Avec un immense potentiel en énergies renouvelables de 7 800 mégawatts de ressources hydroélectriques, moins de 2% sont exploitées et seulement, 2 000 mégawatts d'énergie éolienne. Ainsi, l'État mise sur le développement du potentiel hydroélectrique, des centrales photovoltaïques, du potentiel éolien inexploité, du biogaz et de l'éthanol. 45% des sources de production énergétique du pays viennent actuellement du renouvelable.

L'exploitation d'énergies renouvelables était inscrite comme une priorité dans la politique énergétique de Madagascar : 78 centrales solaires dont 32 parcs solaires font partie du projet DECIM. Certaines de ces centrales ont été inaugurées en 2023. D'après la LFI 2025, la politique d'installation des centrales solaires qui a été de 50MW en 2024 sera de 250 MW pour 2025 dont 150 MW à la propre charge de l'Etat Malagasy et 100 MW restants issus des investissements directs. D'autres sources d'énergie viendront en 2025 renforcer ces productions.

Selon la Banque mondiale, le potentiel actuel de l'énergie éolienne offshore est estimé à 154 GW. Le chantier du premier parc éolien du pays a été lancé fin avril 2024. La réalisation de ce projet d'envergure, installé à Ehoala-Fort



Dauphin, est assurée par la société Rio Tinto - QMM. Avec dix-neufs pylônes d'une hauteur de 50 mètres, il permettra de produire 16 MW. Le site doit être opérationnel en 2025. A proximité, un parc solaire a été inauguré. Le site produit déjà 8 mégawatts et sera agrandi afin de doubler sa production. La ville de Fort-Dauphin pourra ainsi être alimentée à 100% avec de l'énergie renouvelable.

En cumulé, ces deux parcs dépassent les capacités de production de la centrale thermique qui fournit le district. Il s'agit là d'un enjeu environnemental, mais aussi économique, pour réduire les coûts de production. Actuellement 90% de l'électricité utilisée à Madagascar vient des centrales thermiques. Le pays est régulièrement frappé par des coupures de courant. D'ici la fin 2024, des parcs solaires seront installés dans 47 districts.

Les professionnels du solaire, ainsi que les pouvoirs publics, ont constaté que le solaire était en passe de devenir l'énergie phare de la décennie, avec un impact rapide sur la population. Madagascar pourrait bâtir un système de production électrique reposant à plus de 90% sur des sources d'énergie renouvelables dans la prochaine décennie, estime la Banque africaine de Développement (BAD) dans un récent rapport.



Les enjeux de l'électrification rurale

Seuls 15% de la population rurale sont raccordés au réseau électrique national. Le marché de l'électrification rurale s'ouvre aux petits opérateurs privés, mettant fin au monopole de la société d'État, la Jirama.

Un organisme spécifique, l'Agence de Développement de l'électrification rurale (ADER), a été créé afin de mettre en œuvre la stratégie nationale d'électrification rurale et accompagner les initiatives privées. Prenant appui sur ce dispositif institutionnel, et grâce aux financements découlant de l'intégration du secteur de l'énergie dans les politiques de l'aide internationale, de multiples initiatives d'électrification rurale ont vu le jour.

Fin juillet 2023, l'AFD, en co-financement avec l'Union européenne, a signé avec le gouvernement malagasy deux accords de financement en faveur de l'ADER. Le projet permet tout d'abord, d'électrifier 130 localités impactant près de 175 000 personnes dans les régions d'Androy, Anosy, Menabe, Melaky, et Atsimo Andrefana, grâce au subventionnement des concessionnaires privés ayant répondu aux appels à projets lancés par l'ADER et de réduire ainsi les tarifs de l'électricité. Ensuite, il va renforcer les capacités de l'ADER et optimiser les impacts économiques et sociaux de l'électrification rurale en soutenant le développement des activités économiques et la création d'activités génératrices de revenus, dont 30% seront portées par des femmes. Grâce à ce projet, l'accès à l'électricité en zone rurale sera considérablement amélioré pour les ménages et les entreprises, en apportant une électricité durable - solaire essentiellement- et à un rapport utilité-coût optimal.

Le projet DECIM prévoit un budget de 250 millions de dollars affecté à l'électrification rurale, et permettra de brancher 4,6 millions de foyers.

Les mini-réseaux solaires pourraient être la solution la plus rentable pour l'électrification de nombreux villages situés en zone rurale. En 2022, la Banque européenne d'investissement (BEI) a prêté 10 millions d'euros à l'appui du projet WeLight de 28 millions d'euros visant à mettre en place des mini-réseaux solaires dans plus de 120 villages ruraux. ElectriFI, un mécanisme d'investissement d'impact financé par l'UE, et Triodos, un spécialiste de la finance dans le secteur de l'énergie pour l'Afrique, se sont associés à la BEI pour lever 19 millions d'euros. Fondée en 2018, la société Welight déploie des solutions durables et accessibles pour accélérer l'inclusion énergétique dans les zones rurales d'Afrique. Depuis sa création, 35 villages dans 6 régions, soit plus de 6 000 foyers et commerces malgaches ont été ainsi connectés.

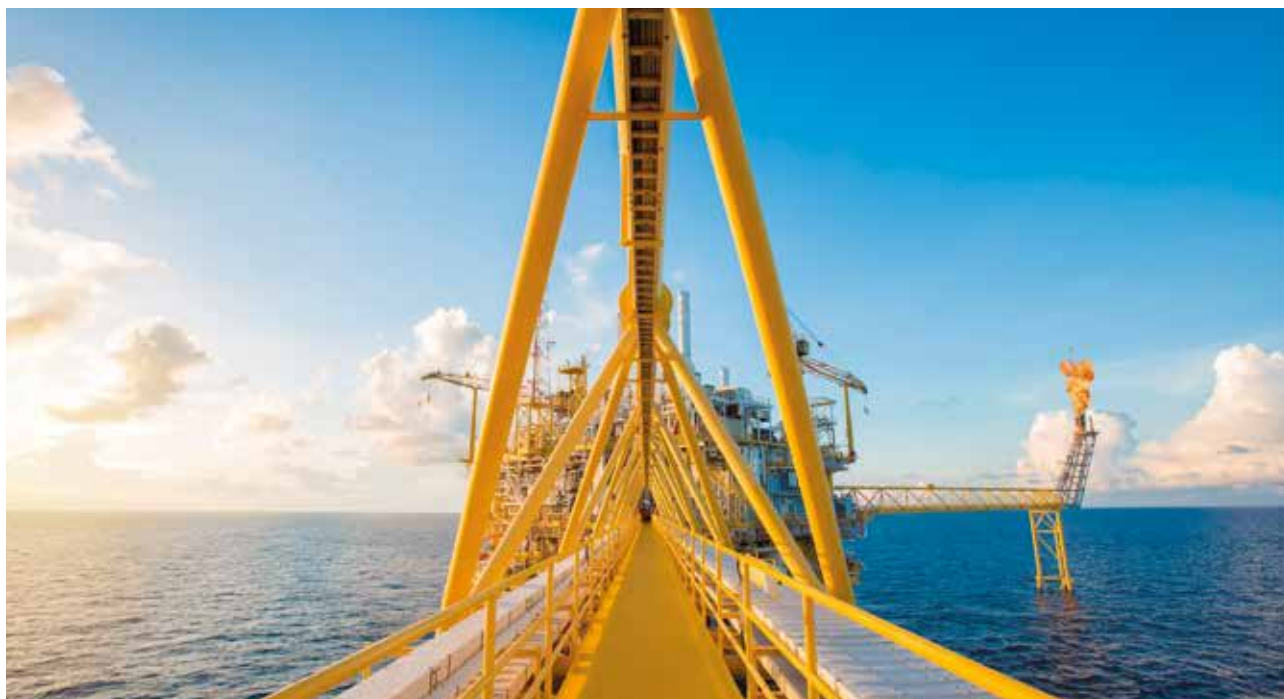


OPPORTUNITÉS DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

La demande en électricité à Madagascar dépassant l'offre, il existe donc d'énormes opportunités pour investir dans les domaines de l'énergie hydroélectrique, solaire et éolienne. Les réformes juridiques et institutionnelles sont propices à l'investissement privé dans le secteur de l'énergie avec une garantie de rachat, par l'état, de l'énergie produite pendant 25 ans. Des avantages fiscaux sont proposés par l'Etat pour les investissements dans le domaine de l'énergie : des réductions d'impôts de 50% pour les investissements réalisés dans la production et la fourniture d'énergie renouvelables et l'exonération des droits et taxes à l'importation des divers équipements d'énergie renouvelable.

Le secteur pétro-gazier

Contribuant au développement économique du pays, le secteur des hydrocarbures - qui est libéralisé - revêt une importance primordiale. Sa gestion est assurée par des opérateurs privés. Des études sismiques ont révélé l'existence de réserves en pétrole et en gaz.



Le Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Hydrocarbures est chargé de la définition de la politique en matière d'hydrocarbures, et l'Office Malgache des Hydrocarbures (OMH), organe de régulation placé sous sa tutelle, assure la supervision, la réglementation et le contrôle du secteur.

Selon la liste inventoriée par le ministère de l'Économie et des Finances, l'État détient 31% des actions de la logistique pétrolière. Sa participation est ainsi de 10,07% auprès de la Galana distribution pétrolière et de 10% auprès de la Galana raffinerie terminal. L'État est également actionnaire à hauteur de 6,12% dans la compagnie Jovena, 20,56% dans Total Energies marketing Madagasikara, 20% dans Vivo Energy et 5% dans Madagascar Oil Company.

L'Etat malgache a signé, en 2023, le Pacte de programmation industrielle en partenariat avec les acteurs du secteur privé dont l'Association Professionnelle du Secteur Pétrolier

Amont de Madagascar (APPAM) représentant la coalition de la majorité des sociétés pétrolières signataires des contrats de partage de production à Madagascar.

Ce partenariat public-privé constitue une avancée majeure dans l'histoire de l'industrie malgache et ouvre de nouvelles perspectives pour l'industrialisation du pays. Rappelons que le Pacte de programmation industrielle permet aux acteurs du secteur privé de connaître les secteurs d'activité présentant des opportunités de partenariat avec l'Etat dont le pétrole amont et les énergies renouvelables. Cette approche vise à stimuler l'investissement et à créer un environnement propice au développement de projets industriels d'envergure.

La consommation des produits pétroliers devrait atteindre 1 229 526 m3 en 2024, soit une augmentation de 2,1% par rapport à l'année dernière, d'après l'Office malgache des hydrocarbures (OMH).



AUTO-PRODUCTION

Le pays possède un environnement favorable aux gisements de pétrole et de gaz. Le gouvernement a ainsi prévu des appels d'offres pour une quarantaine de projets offshore. L'exploitation des gisements pétroliers reste une solution durable pour Madagascar afin de ne plus dépendre de l'importation. Selon l'ITIE, Madagascar dispose de cinq bassins sédimentaires, couvrant une superficie totale de 821 377 km², dont 263 912 km² onshore et 557 456 km² offshore. Ces bassins sont sous-explorés puisque 85 puits profonds, visant l'huile légère, le pétrole conventionnel et le gaz, y ont été forés à ce jour, dont neuf en offshore et 75 en onshore. D'importants indices d'hydrocarbures ont été trouvés dans 65% des puits. En 2023, cinq opérateurs ont obtenu leur licence par arrêté ministériel.

Pour le pétrole non conventionnel nécessitant des transformations, les grès bitumineux de Bemolanga et l'huile lourde de Tsimiroro, 741 puits ont été forés.

Le champ malgache Tsimiroro est un important gisement pétrolier appartenant au bassin onshore de Morondava, à l'ouest de Madagascar. En développant le bloc 3014, connu sous le nom de Tsimiroro, la société Madagascar Oil est dans la première phase de développement de ce gisement estimé à 1,7 milliard de barils avec l'objectif de générer des revenus d'environ 40 à 50 millions de dollars par an. Le développement du champ pétrolier de Tsimiroro devrait être respectueuse de l'environnement en s'appuyant fortement sur l'énergie solaire pour ses besoins énergétiques.

OPPORTUNITÉS DANS LE SECTEUR DES HYDROCARBURES ET DU GAZ

Madagascar dispose d'un sous-sol riche en ressources pétrolières et gazières et souhaite faire venir des investisseurs pour les exploiter.

“ Avec des réserves considérables de cobalt, de vanadium, de fer, d’or, de graphite et de pierres précieuses estimées à 300 millions de tonnes, notre île se positionne comme un acteur majeur sur le marché mondial des minerais. ”

Extrait du discours du Président Andry Rajoelina prononcé à la 13^{ème} édition du Congrès Annual Investment Meeting (AIM) à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis, le 8 mai 2024.

Mines

Avec l'actualisation du code minier, le secteur connaît une période de relance et de perspectives très encourageantes. Il pourrait représenter jusqu'à 14% du PIB d'ici 2025, une évolution soutenue par une demande croissante en minerais stratégiques.





Entretien avec Isabelle Wabete, Directrice Exécutive, depuis mars 2024, de QIT Madagascar Minerals SA (QMM), une société membre du groupe anglo-australien Rio Tinto. Dans ce rôle, elle supervise les engagements de QMM à Madagascar, y compris les investissements sociaux d'un montant de 100 millions de dollars sur les 25 prochaines années.

Pouvez-vous nous parler du partenariat stratégique noué de longue date entre Rio Tinto et l'Etat Malagasy ?

QMM a été le premier grand investissement minier et industriel majeur à Madagascar. Le partenariat stratégique entre Rio Tinto et l'État malagasy est ainsi solidement ancré dans l'histoire de l'industrie minière du pays. La signature de la Convention d'établissement en 1998, a permis un investissement initial de 1 milliard de dollars pour la concrétisation de ce projet en 2005. En 2023, l'accord a été révisé. Outre la revue à la hausse du taux de redevance, l'État détient désormais une participation gratuite de 15% dans QMM tout en maintenant son droit de vote de 20%, sans obligation de contribuer au financement du capital ni d'être exposé à la dilution. L'État va donc bénéficier de dividendes et conservera une influence sur les décisions stratégiques de la compagnie. L'État Malagasy s'est engagé à apporter un financement équivalent à ses premiers dividendes, soit 12 millions de dollars, pour la réhabilitation de la RN13, tandis que Rio Tinto contribuera à hauteur de 8 millions de dollars.

Rio Tinto demeure pleinement engagé aux côtés de l'État, non seulement dans le développement minier, mais aussi dans la valorisation des talents locaux et l'accroissement des retombées économiques pour la population. Actuellement, 98% des employés de QMM sont Malagasy.

Nous sommes convaincus que le renforcement de ce partenariat aussi bien avec l'État qu'avec nos communautés hôtes, sont des conditions essentielles pour parvenir à laisser un héritage durable bâti de manière indépendante des opérations minières.

Pionnier de la mine durable à Madagascar, comment cela se traduit-il ?

QMM opère dans le district de Fort-Dauphin, à l'extrême Sud-Est de Madagascar, dans une zone hotspot de biodiversité. Le programme environnemental de QMM a été mis en place dès la moitié des années 90 afin d'atténuer au maximum l'impact de l'exploitation minière sur l'environnement.

Depuis 2010, QMM a réhabilité plus de 691 ha de forêt à l'intérieur de son périmètre minier, 2 136 ha reboisés à l'extérieur du site, 100 ha de mangroves plantées et 100 ha d'espèces indigènes. Tout ceci en collaboration étroite avec les communautés hôtes. QMM a également créé trois zones protégées de catégorie V de l'UICN. Elle est ainsi l'une des premières compagnies minières au monde à le faire à l'intérieur de son périmètre minier. En dehors de ce périmètre, QMM finance plus de 6 000 ha de zones de conservation en tant que compensation de la biodiversité. Notre vision mine durable repose sur trois piliers : la contribution active aux efforts de lutte contre le changement climatique ; la minimisation de nos impacts sur l'environnement et la maximisation de nos efforts de protection et enfin, le devoir de laisser un héritage durable aux communautés.

Au sujet des communautés, pouvez-vous nous parler des initiatives que vous portez ?

L'accord renouvelé avec l'État Malagasy entend doubler la contribution annuelle de QMM pour financer des programmes d'intérêt communautaire. La compagnie allouera désormais un budget de 4 millions de dollars par an dont la moitié sera dépensée localement et l'autre moitié dans la région. Dans cette enveloppe, 500 000 dollars par an seront consacrés aux activités de reboisement.

Cette contribution sociale volontaire se concentre entièrement sur des projets qui ont été identifiés et conçus en concertation avec les communautés tels l'accès à l'électricité dans les communes rurales, l'amélioration de l'accès à l'eau potable, l'appui à l'économie bleue et aux pêcheurs.

Nous nous efforçons de nous améliorer continuellement en établissant des relations constructives fondées sur la transparence, la confiance et un esprit gagnant-gagnant avec nos communautés et nos parties prenantes. Conscients du privilège que nous avons d'opérer à Madagascar, nous sommes engagés à développer de manière responsable notre activité afin qu'elle puisse avoir un impact durable sur l'économie, l'environnement et les conditions de vie des populations.

Le développement du secteur minier

Avec d'importantes réserves minières (nickel, or, titane, graphite, cobalt, ilménite et pierres précieuses) et l'adoption d'un nouveau code minier, le secteur pourrait représenter jusqu'à 14% du PIB d'ici 2025, une évolution soutenue par une demande croissante en minerais stratégiques.

Le secteur minier à Madagascar connaît une période de relance et de perspectives très encourageantes. La reprise du secteur est confirmée en 2024 et l'État souhaite capitaliser sur les recettes d'exportations provenant des activités de recherche et d'exploitation minière pour en faire un des piliers de l'économie malgache.

Madagascar détient des réserves abondantes de minerais stratégiques tels que le nickel, le cobalt et l'ilménite, avec des perspectives d'exploration comprenant le charbon, le fer, le graphite et le calcaire.

Selon la Banque mondiale, le secteur minier aurait représenté environ 30% de la croissance du PIB réel entre 2013 et 2019, dépassant ainsi d'autres secteurs tels que la construction, les travaux publics, les télécommunications, la banque et les services commerciaux.

Les investissements substantiels de Rio Tinto dans le Sud-Est et d'Ambatovy à l'Est témoignent de la croissance du secteur minier. En 2023, Rio Tinto et le gouvernement malgache sont parvenus à un accord sur les futures dispositions fiscales pour QIT Madagascar Minerals (QMM) et ont renouvelé leur partenariat à long terme pour l'exploitation durable de la mine à Fort Dauphin.

Le secteur extractif est dorénavant relancé avec de nouveaux ajustements dans la gestion des ressources minières. L'adoption récente d'un nouveau code minier, d'une nouvelle loi sur les investissements et d'un régime fiscal applicable dans le secteur est une incitation pour le secteur privé à investir dans l'industrie de transformation minière en utilisant des technologies appropriées. Le secteur privé malgache devrait donc tirer profit des opportunités du riche capital naturel du pays pour réaliser des investissements verts.

Le gouvernement malgache mise également sur les recettes générées par l'exploitation et les activités de recherche minière. L'objectif est d'augmenter les ressources issues du secteur extractif en attirant des investissements locaux et internationaux tout en maximisant les revenus provenant de ces investissements. Selon les projections du MEF, le secteur extractif devrait afficher une croissance significative dans les années à venir.

CHIFFRES CLÉS

87%

DE LA PRODUCTION CONSTITUÉE DE NICKEL, D'ILMÉNITE ET DES MINERAIS

4,62%

DU PIB EN 2023

14%

DU PIB D'ICI 2025

27,59%

DES EXPORTATIONS

4,41%

DES RECETTES PUBLIQUES

1,702 millions

DE CARRÉS MINIERES DONT 48% ENCORE LIBRES

4^{ème}

PRODUCTEUR MONDIAL DE GRAPHITE

8%

DES RÉSERVES MONDIALES DE GRAPHITE

60 017,4

TONNES DE GRAPHITE EXPORTÉES EN 2023

+ 166,8%

DES EXPORTATIONS DE GRAPHITE POUR LES 6 PREMIERS MOIS DE 2024



La croissance de ce secteur secondaire devrait s'établir à 5,1% en 2024, avec une croissance attendue de 7,2% pour les industries extractives. Ces chiffres positifs sont attribués à un contexte favorable tant au niveau national qu'au niveau international en lien avec la transition vers l'énergie verte.

La quantité de production de graphite à Madagascar pourrait propulser le pays en tête de la production de ce minerai en Afrique. Avec près de 8% des réserves mondiales de graphite, Madagascar se positionne comme le deuxième producteur africain après le Mozambique. Les exportations de graphite ont augmenté de 166,8% dans les six premiers mois en 2024. Les exportations de graphite ont rapporté en 2023 plus de 125 milliards d'ariary (FOB). Le volume, quant à lui, s'établit, selon la Banque centrale, à plus de 60 000 tonnes.

Les gisements de graphite à Madagascar attirent de nombreuses entreprises internationales. Les premières exploitations ont commencé à Antsirakambo avec l'Établissement Gaulois et à Ampanihy, où la société Mada-Aust mène des explorations. Aujourd'hui, plusieurs acteurs majeurs du secteur investissent dans des projets à grande échelle sur l'île. Parmi eux, la société indienne Tirupati vise une production annuelle de 30 000 tonnes, tandis que l'Australienne BlackEarth a pris des initiatives notables à Ambohitsy Haut, dans le sud de Madagascar. D'autres compagnies, comme Nextsource, Black Earth Minerals et Gold Sands, ont également des projets en cours pour augmenter leur production de graphite en 2024 renforçant ainsi la position de Madagascar sur le marché mondial de ce minerai stratégique.

La transition énergétique et l'évolution technologique alimentent la demande de graphite. Madagascar se prépare à exploiter ses vastes réserves de graphite à travers divers projets miniers. Cette initiative promet une production et une exportation substantielles, soutenant ainsi l'économie nationale et le secteur minier. Des projets tels que Fotadrevo et Ampanihy visent à fournir jusqu'à 150 000 tonnes de graphite par an. Selon un rapport de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) de 2022, Madagascar détient 26 millions de tonnes de graphite naturel, dépassant largement les réserves du Mozambique.

L'adhésion de Madagascar à l'ITIE a été reconfirmée mais des mesures correctives doivent être mises en place d'ici la prochaine évaluation en 2026. En 2024, le secteur minier devrait toutefois être la vitrine internationale pour le développement industriel sur le territoire de la Grande Ile.

LA RÉVISION DU CODE MINIER

Avec le code minier révisé en juin 2023, le gouvernement souhaite attirer les investisseurs étrangers pour développer les activités minières. Parmi les grands changements du projet de loi figure l'augmentation de la tarification fiscale à hauteur de 5% du chiffre d'affaires à l'export contre 2% pour l'ancien code. Avec ce nouveau taux, 2% sera prélevé pour le compte des Collectivités territoriales décentralisées (CTD) alors que les 3% restants iront à la caisse de l'Etat à titre de redevance. Le droit de sortie des produits miniers est supprimé.

Dans le cadre du nouveau code, les superficies maximales accordées aux détenteurs de permis ont été réduites de moitié passant ainsi à 50 000 km² pour les permis de recherche, 500 km² pour les permis d'exploitation et 50 km² pour les permis d'exploitation artisanale. L'objectif est de permettre à un grand nombre d'exploitants, petits et grands, d'opérer et d'éviter les spéculations. Le gouvernement malgache a créé début septembre 2024 le Comité national des Mines (CNM). La création de cet organisme fait partie des mesures réglementaires nécessaires à la mise en œuvre du code minier de 2023. Le CNM est un organe de dialogue, de facilitation, de consultation et de conciliation entre l'administration des Mines et le secteur privé. Il est chargé du suivi des activités des grandes mines et de faciliter l'obtention des autorisations nécessaires.



**BASE
TOLIARA**



Situé dans le sud-ouest de Madagascar, le projet Base Toliara incarne la vision d'industrialisation du gouvernement tout en plaçant stratégiquement le pays au cœur de la chaîne de valeur mondiale des minéraux critiques.

BASE TOLIARA, C'EST :

- **Un partenariat gagnant-gagnant** entre Madagascar et le groupe Energy Fuels
- **Le plus important investissement minier** à Madagascar depuis plus de 10 ans
- Une ambition forte de faire de Base Toliara **un modèle mondial de développement minier durable et responsable**

Le développement de la filière aurifère

Les exportations aurifères sont sur le point de connaître un renouveau. Madagascar prévoit d'exporter jusqu'à 15 tonnes d'or par an pour des recettes pouvant atteindre 900 millions de dollars en devises dans les caisses publiques.

Pour y parvenir, l'ouverture de la première raffinerie aurifère de Madagascar va être entreprise en collaboration avec les Emirats Arabes Unis. Celle-ci devrait être opérationnelle à partir de l'année 2025. Ceci permettra de stabiliser la monnaie malagasy lorsque la balance commerciale de Madagascar sera équilibrée.

Toutes les mesures légales vont être prises pour assurer la protection de ce secteur minier. Les exportations d'or sont à nouveau autorisées sur la Grande Île depuis 2023, après plus de deux ans d'interruption. Des mesures ont été prises pour réguler et superviser le processus d'exportation, notamment l'octroi d'agréments aux opérateurs avec le raccourcissement du délai de rapatriement des devises et la création d'un guichet unique en novembre 2023, situé à proximité de l'aéroport international d'Ivato, dans la capitale malgache. Une entreprise qui opère dans la filière aurifère devrait verser 20 millions d'ariary pour avoir un agrément de comptoir de l'or. Ce montant, qui constitue une recette propre de la Centrale de l'Or -qui a remplacé l'Agence nationale de la filière or (Anor)- fera l'objet d'un ajustement



annuel, suivant la valeur moyenne du Droit de tirage spécial entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre de l'année précédente.

L'objectif de l'État est de travailler sur la professionnalisation des mines artisanales et aussi essayer de promouvoir l'ouverture de mines industrielles d'or. Jusqu'à présent, six opérateurs ont obtenu leur agrément. Le volume du métal jaune expédiés pour l'exercice 2024 devrait atteindre six tonnes. Plus de 80% de l'or malgache est exporté vers Dubaï.

OPPORTUNITÉS

Avec l'actualisation du code minier, les mesures légales ont été prises pour assurer la protection du secteur minier, un des facteurs de l'émergence de Madagascar. Des efforts supplémentaires sont déployés pour attirer davantage d'investissements directs étrangers (IDE). Parmi les mesures d'accompagnement pour mobiliser ces investissements privés :

- Suppression du droit de sortie pour les exportations minières et mise en place d'une taxation unique qui englobe les droits et taxes spéciaux pour les produits miniers ;
- Mise en place d'un guichet unique d'exportation des produits miniers pour faciliter les activités des opérateurs ;
- Garantie de stabilité d'une durée de 5ans par arrêté conjoint du Ministre en charge des mines et du Ministre en charge des Finances ;
- Délai de paiement parafiscal et frais d'administration minière reporté à fin juin au lieu de fin mars auparavant ;
- Rabattement de 30% des droits et taxes spéciaux en cas de transformation locale des produits miniers (3,5% de taux au lieu de 5%) ;
- Révision de la définition de l'investissement pour ne pas fermer certains secteurs aux investisseurs privés (petites mines, or, ...) ;
- Clarification des dispositions de stabilité des investisseurs dans la loi sur les investissements ;
- Consentement de l'Etat à l'arbitrage pour le règlement des différends ;
- Option d'accès au foncier à travers la possibilité d'un apport en jouissance d'un bien immobilier pour les investisseurs étrangers ;
- Garantie de l'Etat contre l'expropriation directe et indirecte et sur la liberté de transfert ;
- Suppression des droits de sortie pour les exportations des produits miniers et des droits d'accise pour l'or ;
- Mise en place d'un guichet unique d'exportation d'or, d'autres métaux précieux, de pierres précieuses et de pierres fines.

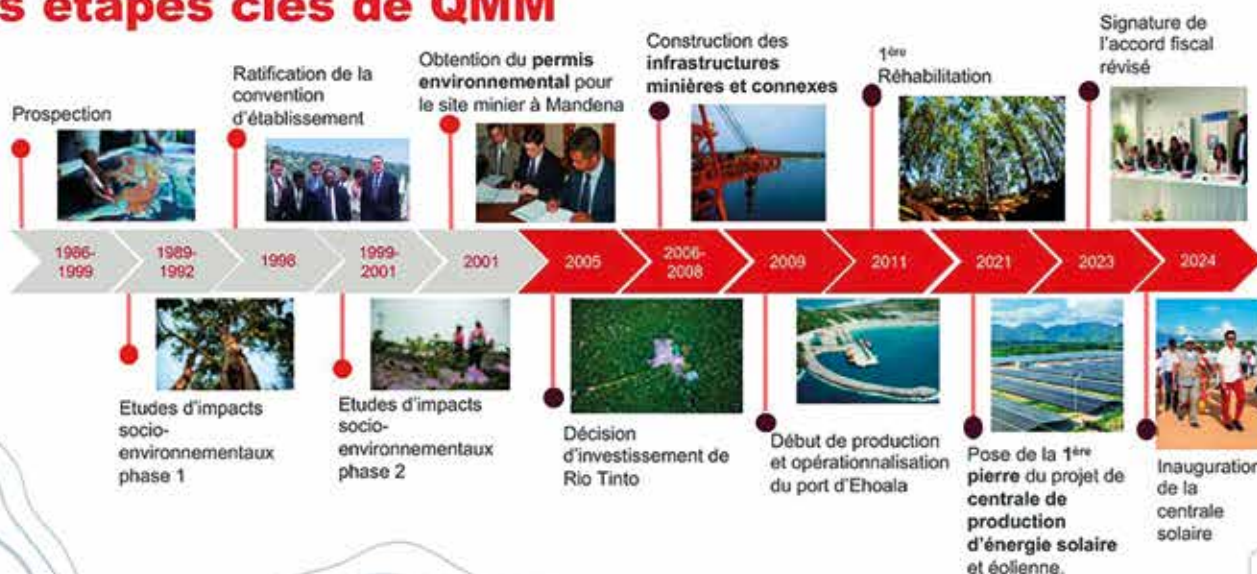
Vision pour une exploitation minière durable

Notre exploitation près de Fort Dauphin, dans la région d'Anôsy, produit de l'ilménite, du zirsill et du sable de monazite.

Depuis le début de nos opérations en 2008, notre activité est centrée autour de la conservation de l'environnement, de la durabilité, avec une priorité accordée à la communauté.

Notre objectif est de laisser un **héritage durable** reposant sur trois piliers : la décarbonation, la protection de l'environnement et le développement des communautés.

Les étapes clés de QMM



En août 2023, Rio Tinto a renouvelé son partenariat avec le gouvernement de Madagascar, prolongeant ainsi la collaboration et, grâce à cela, la possibilité d'opérer de manière durable et de travailler aux côtés du peuple malgache.

+1 milliard de dollars investis à Madagascar depuis 2005,

dont **400 millions de dollars** investis dans la construction d'infrastructures partagées à travers des partenariats public-privé



+100 millions de dollars, des paiements fiscaux depuis 2009

+700 millions de dollars achats locaux auprès de plus de **200 entreprises locales**



2 000 personnes sur site dont 98% Malagasy



80 000 de résidents de Fort Dauphin bénéficient d'un accès à l'électricité dans le cadre du partenariat avec la JIRAMA

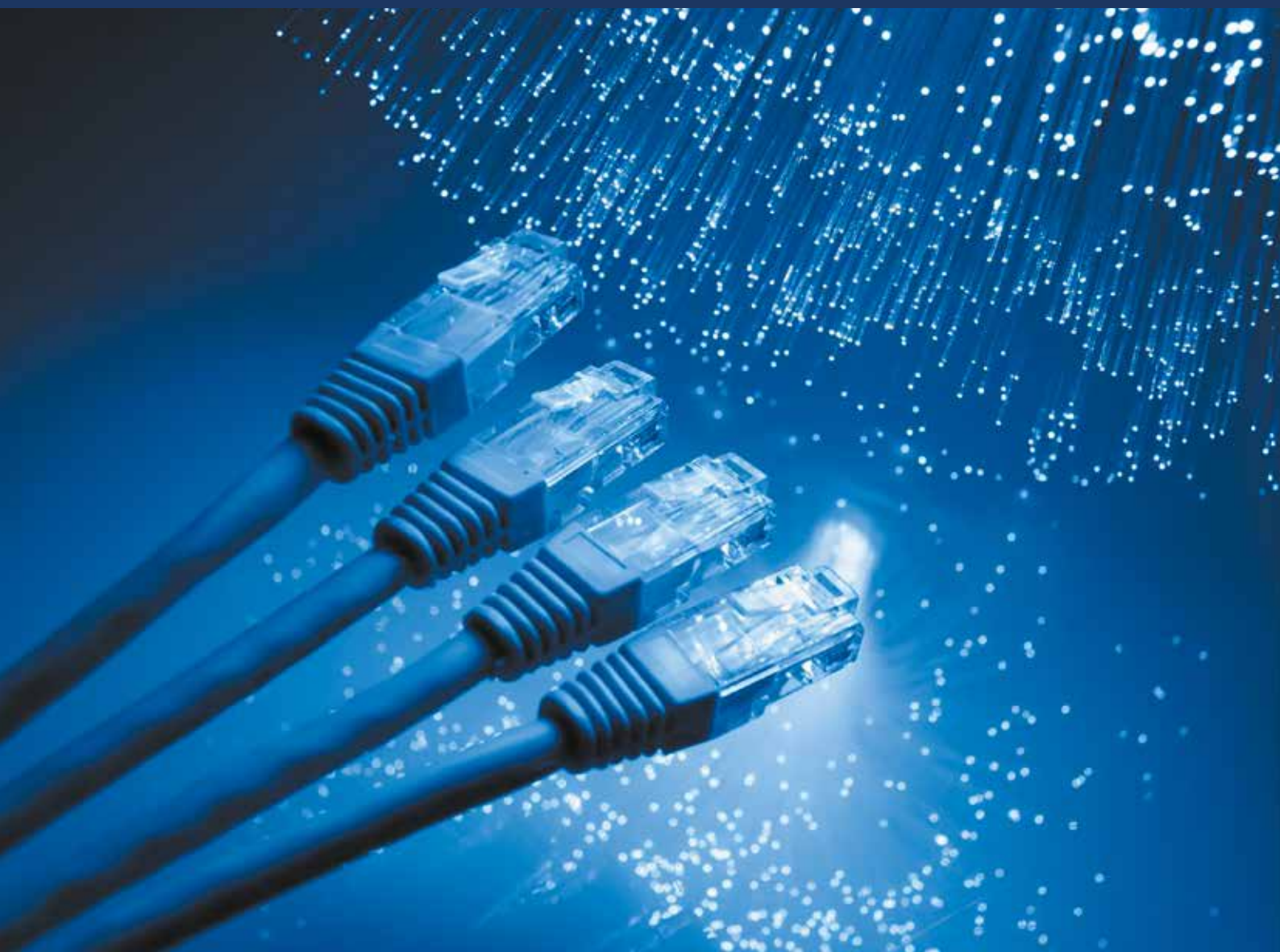


“*L’avenir se résume en la préparation de nos générations futures à faire face aux défis avec des armes technologiques innovantes qui forgeront leur monde de demain.*”

Extrait du discours du Président Andry Rajoelina à la tribune du World Governments Summit le 13 février 2024 à Dubaï.

Economie numérique

Les réformes déjà entreprises dans le secteur visent à rendre les systèmes de télécommunications et d'information plus accessibles et efficaces. Elles se poursuivent afin de favoriser le développement numérique pour l'ensemble de la population Malagasy.





Entretien avec Stéphanie Delmotte, Ministre du Développement numérique, de la Transformation digitale, des Postes et des Télécommunications depuis 2024, qui a l'ambition de faire de Madagascar un fleuron du numérique en Afrique subsaharienne.

Quel peut être l'appui de la Banque mondiale dans la transition de Madagascar vers le numérique ?

Madagascar est en train de franchir une étape cruciale dans sa transition numérique avec le soutien technique et financier de la Banque mondiale. À travers cinq projets majeurs — DECIM, Prodigy, PIC3, MERGE2, RIZ Plus et le Food System Resilience Program — le pays structure ses ambitions autour de six actions prioritaires en alignement avec la Politique Générale de l'État, qui, pour le mandat en cours, se concentre sur trois piliers essentiels : le capital humain, l'industrialisation et la transformation économique, ainsi que la bonne gouvernance. Au sujet du **développement des infrastructures numériques à travers le Projet DECIM**, la Banque mondiale joue un rôle central dans l'extension de la couverture réseau, notamment en milieu rural. Cela passe par la construction de pylônes, l'installation de solutions énergétiques renouvelables et la réduction de la fracture numérique, contribuant ainsi au désenclavement des zones reculées. **La modernisation des services publics grâce à l'e-gouvernance est soutenue par le projet PRODIGY.** Une autre priorité immédiate est la digitalisation des services publics afin de mobiliser les recettes publiques et établir la redevabilité mutuelle entre l'État et le citoyen. Elle consiste à réduire les traitements manuels et la dépendance envers les documents papiers. Ceci permet de traiter avec précision le recouvrement des recettes fiscales et non fiscales. Objectif : Améliorer la qualité de service, bâtir une relation de confiance entre l'Administration publique et les agents économiques et enfin, réduire l'ampleur du secteur informel. **La transformation de l'agriculture passe par le numérique.** À travers le projet RIZ Plus et le Food Resilience Program,

Madagascar mise sur de nouvelles stratégies avec solutions digitales pour moderniser le secteur agricole. Recensement des agriculteurs, identification de leurs besoins en ressources... Autant d'actions destinées à améliorer les conditions de vie, l'autonomie financière des exploitants et à optimiser le rendement des surfaces cultivables. Nous soutenons **l'émergence des startups**, au développement des compétences numérique et à l'utilisation saine des technologies. Le projet PIC3 s'illustre par un appui massif au secteur entrepreneurial. Cette année, 43 startups ont bénéficié de financements de 15 000 dollars par entrepreneur, ainsi que de l'accompagnement des incubateurs comme Orange Digital Center, Nexta du groupe AXIAN et Zafitody. Une véritable impulsion pour le développement des compétences numériques et la promotion de l'innovation locale. **La réforme du cadre réglementaire** est nécessaire pour plus de concurrence. Le projet MERGE2 vise à moderniser et libéraliser le secteur des télécommunications. L'objectif de ce projet est d'accélérer l'inclusion numérique, réduire les pratiques monopolistiques, faciliter l'entrée de nouveaux acteurs et améliorer les tarifs pour les consommateurs, notamment sur les services data mobile et fibre optique. Une modernisation de l'Artec, l'autorité de régulation, est également prévue avec un financement de 7 millions de dollars pour renforcer sa capacité à auditer et réguler efficacement. **Redéfinir l'expérience numérique pour les consommateurs.** À l'avenir, le pays ambitionne de baisser le coût des données mobiles, d'assurer une facturation transparente et d'améliorer l'expérience utilisateur grâce aux nouvelles technologies. Madagascar veut ainsi garantir un numérique inclusif et accessible



à tous. Avec cet appui multiforme, la Banque mondiale se positionne comme un partenaire stratégique, accompagnant Madagascar vers une ère numérique prometteuse où développement économique et inclusion sociale se rejoignent.

Quel est le développement du projet de gouvernance digitale et de gestion de l'identité (PRODIGY) ?

PRODIGY (Projet de Gouvernance Digitale et de Gestion de l'identité Malagasy) est un projet ambitieux. Il soutient un projet de réforme structurelle déterminant pour le développement de Madagascar en plaçant l'identité numérique et la modernisation des services publics au cœur des priorités nationales. Il repose sur deux composantes majeures. La Composante 1, dédiée à la gestion de l'identité, affiche actuellement un taux de réalisation de 16% tandis que la Composante 2, axée sur la transformation digitale des services publics, progresse plus rapidement avec un taux d'avancement de 60%. À l'horizon se profile une étape cruciale : le recensement physique et biométrique de la population en collaboration avec des prestataires privés. Les marchés y afférents devront être attribués en janvier. Ce processus permettra d'attribuer à chaque citoyen un numéro d'identifiant unique, un dispositif essentiel pour moderniser l'état civil et éliminer les doublons d'identité des personnes physiques et morales. D'une part, la réussite de PRODIGY repose sur l'adoption de trois lois majeures pour la modernisation de l'état civil, à savoir :

- L'extension des pouvoirs des Fokontany : Ces structures locales pourront enregistrer les déclarations de naissances dans des délais élargis, une avancée

déterminante pour les régions les plus enclavées. A ce jour, des familles ne peuvent déclarer les naissances pour de nombreuses raisons comme le coût ou le transport.

- La régularisation des déclarations tardives : Avec près de 8 millions de Malagasy non déclarés, soit 25% de la population, des millions de citoyens sont privés d'accès à l'éducation, à la santé et aux droits fondamentaux.
- La création d'une carte d'identité numérique et biométrique, qui viendra également soutenir les données issues du recensement : une innovation qui favorisera l'inclusion sociale et économique tout en renforçant la transparence administrative.

D'autre part, pour pérenniser la réforme, PRODIGY a permis la mise en place d'un écosystème institutionnel solide, composé du CNECI (Centre National d'État Civil et de l'Identité) ; du CMIL (Comité Malgache d'Information et de la Liberté) ; de l'ANSSI (Autorité Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) ; et de l'UGD (Unité de Gouvernance Digitale) responsable de la stratégie nationale de transformation digitale. Ces entités posent les fondations d'une gouvernance moderne et résiliente, où l'identité numérique devient le levier central du développement économique et social. Endépit des avancées significatives enregistrées par PRODIGY, Madagascar doit relever des défis majeurs demeurent pour pouvoir respecter l'échéance fixée à juin 2026. L'extension de 18 mois du projet offre toutefois une marge précieuse à ne pas manquer pour finaliser les réformes et poser les bases d'un éventuel PRODIGY 2, garantissant la continuité des efforts engagés. Bien plus qu'une simple initiative, PRODIGY représente une véritable révolution structurelle pour le pays.

Malgré le développement de la 5G à Madagascar, 70% de la population demeurent non connectés. Comment comptez-vous réduire cette fracture numérique ?

Face au défi de la fracture numérique, Madagascar déploie une stratégie ambitieuse et inclusive qui transforme peu à peu le paysage digital du pays. En alliant accessibilité, équipements à bas prix et solutions adaptées, le gouvernement met le numérique à la portée de tous. Voici un décryptage des piliers de cette révolution : **L'accessibilité à l'internet avec des réductions de coûts historiques.** L'une des premières mesures consiste à réduire drastiquement les barrières à l'entrée pour les consommateurs. Aujourd'hui, Madagascar devient le pays le moins cher d'Afrique en matière de connexion internet à domicile, avec un abonnement à moins de 10 euros par mois. Nous avons réussi à éliminer toutes les conditionnalités pour que les familles puissent désormais accéder à l'internet à domicile pour seulement 49 000 Ariary par mois, qu'il soit via fibre optique ou 4G. C'est une avancée majeure pour les ménages modestes. Cette accessibilité permet aux enfants et aux étudiants malgaches de travailler et d'effectuer des recherches de chez eux, réduisant ainsi leur dépendance aux bibliothèques scolaires ou aux connexions précaires.

Des smartphones à la portée de tous. L'autre pilier de cette stratégie repose sur la démocratisation des équipements numériques, dont le smartphone qui reste un outil essentiel pour tirer parti des opportunités offertes par l'internet. Le projet DECIM prévoit des subventions importantes dans cette optique. À travers ce programme, des smartphones seront proposés à un prix subventionné et abordable pour les familles malgaches moyennes. Pour les ménages les plus vulnérables, le gouvernement ira encore plus loin : 665 000 smartphones seront distribués gratuitement en 2025. En parallèle, pour s'assurer que ces téléphones restent utilisables même en zones non électrifiées, 1 200 000 kits solaires seront offerts par les projets LEAD et DECIM.

Des solutions sur mesure pour les zones rurales. Nous savons tous que la fracture numérique touche particulièrement les zones rurales. Avec un financement de 55 millions de dollars, le projet DECIM vise à combler les 35% restants de notre couverture réseau. Une étude est déjà en cours et les appels d'offres seront lancés en janvier. On adoptera des solutions diversifiées et complémentaires afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque territoire. Le MNDPT travaille énormément pour la vulgarisation des technologies et l'éducation digitale pour la population



rurale telle déployée à travers la dotation en connexion Internet des Fokontany, les Hotspots dans les lieux publics, la mise en place des Carnets E-Fokotontany pour les 5,8 Millions de ménages, les TIC BUS et les Smart Village intégrés dans les hubs proposés aux communautés isolées à travers le projet Rapid Rural Transformation mis en œuvre par le PAM dans le Sud de Madagascar. **L'inclusion numérique grâce aux Digital Centers.** En parallèle, on mènera des actions concrètes pour sensibiliser et former la population à l'utilisation des technologies. Dès 2025, six (6) Digital Centers publics verront le jour dans les chefs-lieux de province. Ces centres poursuivront trois objectifs majeurs : l'initiation aux nouvelles technologies, pour familiariser les citoyens aux outils de base ; la formation aux compétences numériques avancées, en particulier pour les métiers du BPO (Business Process Outsourcing) et des call centers, des secteurs porteurs en matière de création d'emplois qualifiés ; la promotion des métiers du développement informatique, pour pallier à la pénurie de main-d'œuvre dans ce domaine stratégique. En effet, Madagascar ne forme actuellement que 800 ingénieurs par an, alors que le besoin est estimé à 4000. Ces Digital Centers permettront de préparer une génération capable de répondre aux besoins du marché, tant au niveau national qu'international. Les opportunités dans l'intelligence artificielle, le développement logiciel et les services externalisés sont immenses. Nous devons être prêts. Entre l'amélioration de l'accessibilité à l'internet, la distribution

de smartphones, le déploiement de kits solaires et la mise en place d'infrastructures adaptées, Madagascar est en train de poser les bases d'une transition numérique inclusive.

Le secteur dont vous avez la charge a-t-il l'ambition d'attirer les IDE ?

Le secteur numérique malagasy s'affirme comme un terrain fertile pour les Investissements Directs Étrangers (IDE). Mais pour convaincre ces investisseurs et faire de Madagascar une destination de premier plan, plusieurs axes stratégiques doivent être renforcés. La stabilité et la transparence fiscale ont des fondations solides. Pour gagner la confiance des investisseurs, la transparence fiscale est impérative. Aujourd'hui, il reste du chemin à parcourir pour leur offrir un cadre stable et rassurant. Cela passe par une collaboration étroite avec le Ministère de l'Économie et des Finances pour aligner les régimes fiscaux malagasy aux standards internationaux. Objectif : créer un environnement prévisible, clair et compétitif pour aider les IDE à préparer leur Business plan. Accélérer les procédures pour les entreprises franches. Les premières années d'une entreprise sont souvent synonymes de défis. Simplifier et accélérer les procédures de création d'entreprises franches est donc crucial. En offrant des avantages ciblés dans les phases où les entreprises sont encore en pleine courbe d'apprentissage et d'adaptation, Madagascar peut se positionner comme un partenaire fiable. C'est dans ces moments clés que les investisseurs doivent consentir un accompagnement sincère et solide, pour poser les bases d'une rentabilité durable. Valoriser l'ADN exceptionnel de la main-d'œuvre malagasy. Le capital humain figure parmi les potentiels souvent sous-exploités de Madagascar. Les talents malagasy se distinguent pourtant par :

- Un multilinguisme impressionnant : français, anglais, espagnol... des atouts majeurs pour les secteurs comme le BPO et les services externalisés ;
- Une capacité d'adaptation rapide : disciplinée, compétitive, la jeunesse malagasy adopte avec aisance les standards internationaux ;
- Un grand professionnalisme lorsque le capital humain est bien formé, un atout clé dans des métiers exigeants. Qu'il s'agisse d'assistances virtuelles ou de centres d'appels, la qualité de service offerte par les travailleurs malagasy est un argument fort pour attirer les investisseurs dans des secteurs porteurs d'emplois. Des infrastructures télécoms de qualité sont un atout stratégique. Si l'énergie reste un défi à relever, le secteur

des télécoms tire son épingle du jeu. Madagascar peut se vanter d'avoir une qualité de couverture réseau et internet répondant aux standards mondiaux, grâce à une diversité d'opérateurs et d'offres compétitives. Le numérique contribue déjà à 18% de croissance annuelle dans le PIB national, une performance remarquable qui mérite d'être mise en lumière. Une terre d'opportunités avec des pionniers recherchés. Dans son insularité, Madagascar conserve un avantage unique : une faible concurrence par rapport aux marchés saturés des pays développés. Ici, les pionniers et les « game changers » ont l'opportunité de façonner l'avenir du numérique dans l'océan Indien. Les parts de marché sont encore largement à saisir pour les visionnaires prêts à investir dans un territoire en pleine expansion. Le numérique représente un puissant moteur de croissance et de développement durable. En misant sur les TIC, Madagascar peut non seulement créer de la valeur ajoutée pour son économie, mais aussi offrir des emplois qualifiés et des salaires décents à sa population. C'est une opportunité à double impact : renforcer le pouvoir d'achat des ménages tout en stimulant le PIB national. Madagascar est prête. Avec ses talents exceptionnels, ses infrastructures performantes et un potentiel encore largement inexploité, le pays se positionne comme une nouvelle destination numérique. Pour les investisseurs, l'heure est venue d'écrire l'avenir avec Madagascar, une terre d'innovation où tout reste possible.



Les réformes du secteur de la télécommunication

2023 a vu la libéralisation de l'accès aux réseaux national et international de fibre optique pour tous les opérateurs et la fin aux coûts d'interconnexion. Les réformes se poursuivent afin de favoriser le développement numérique pour l'ensemble de la population Malagasy.



Ces réformes visent à rendre les systèmes de télécommunications et d'information plus accessibles et efficaces. Ainsi, la libéralisation du secteur des télécommunications permet désormais aux utilisateurs de choisir librement leur réseau ou fibre optique, réduisant ainsi les coûts et augmentant le taux de connectivité. Le déploiement de câbles sous-marins, de fibres optiques et de satellites contribue également à cette avancée significative vers une connectivité accrue. Les réformes déjà entreprises dans le secteur figurent parmi les actions ayant permis à Madagascar de bénéficier d'une première opération d'appui budgétaire à hauteur de

100 millions de dollars de la part de la Banque mondiale en juin 2023.

La refonte du cadre juridique et réglementaire du secteur des télécoms vise à passer à 6% du PIB d'ici 2028.

Les services de proximité sont une des priorités à gérer par le ministère du Développement numérique, des Postes et des Télécommunications. Il s'agit des carnets biométriques au service de chaque foyer, des documents administratifs à travers le « e-poketra », ainsi que l'amélioration de l'accès à l'internet.

Madagascar est maintenant dans l'ère du très haut débit grâce à deux fournisseurs internationaux. La mise en

CHIFFRES CLÉS

6,31 millions

D'INTERNAUTES EN MAI 2024

+ 68,9%

D'ABONNÉS À INTERNET MOBILE EN 3 ANS

23%

DES MALGACHES ONT ACCÈS À INTERNET EN 2024

60%

D'ICI 2028

53%

TAUX DE PÉNÉTRATION DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE EN 2023

402 millions

DE DOLLARS EXPORTATIONS DE SERVICES NUMÉRIQUES EN 2023

œuvre de la fibre optique en 2023 marque une avancée significative pour améliorer la connectivité. Cependant, le taux de pénétration des services de télécommunications reste faible. À ce jour, 6 400 000 personnes disposent de l'internet soit 23% de la population. L'objectif est d'augmenter ce taux à 60% d'ici 2028 mais le coût d'accès reste un obstacle majeur.

La couverture du réseau 3G atteint 80% du territoire. D'ici 2028, il est prévu que la couverture 4G atteigne également 80%, rendant ainsi l'accès à internet plus accessible pour une plus grande partie de la population.

Dans le cadre du projet de digitalisation, l'État malgache vise à couvrir les 5,8 millions de foyers par un carnet biométrique. Plus de 1,527 million de foyers bénéficiait de ce carnet fin juillet 2024. Le ministère souhaite accélérer ce processus afin de faciliter les transactions numériques des bases de données et permettre à chaque individu d'avoir une identité numérique pour les affaires courantes au niveau des bureaux de « fokontany », des bureaux communaux ou même régionaux.

L'arrivée de Starlink à Madagascar revêt un enjeu concret pour les populations locales avec le défi de permettre aux zones éloignées des réseaux filaires traditionnels, de bénéficier de la même connectivité que les grands



centres urbains. En proposant un accès haut débit par simple liaison avec ses milliers de terminaux orbitaux, Starlink devrait lever les obstacles géographiques et infrastructurels ayant longtemps freiné le déploiement de l'Internet à Madagascar.

Au-delà du forfait résidentiel classique, Starlink déclinera à Madagascar son offre en divers abonnements. Des formules « Entreprise » ou « Roaming » dédiées aux professionnels et aux nomades du numérique, jusqu'aux versions « Maritime » et « Aviation » pour les transporteurs. Avec ses débits jusqu'à 25 fois supérieurs aux connexions locales, sa faible latence digne des meilleures fibres optiques et son déploiement facilité notamment pour les zones isolées, l'offre satellitaire affiche des atouts de poids.

Le nouvel eldorado de l'externalisation offshore

Avec la libéralisation du secteur de la télécommunication, Madagascar veut devenir un hub régional quant à l'externalisation des services grâce à une main-d'œuvre qualifiée et techniquement très compétente.



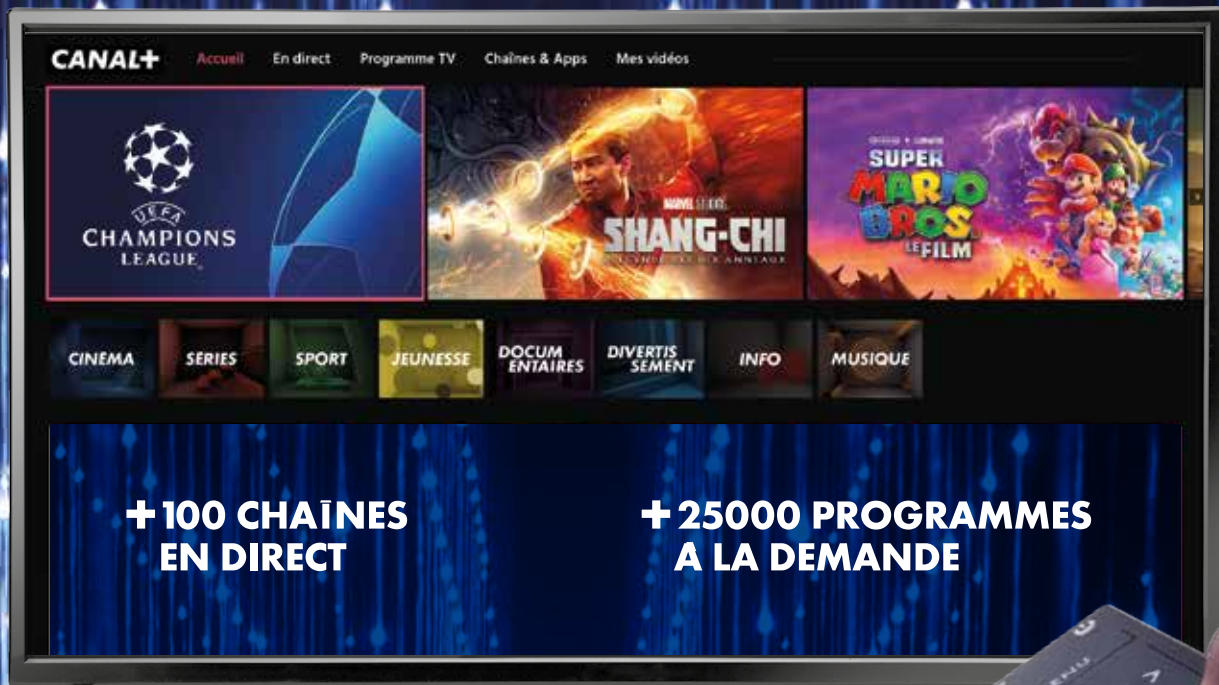
Selon le rapport de l'OMS, les exportations de services numériques malagasy ont atteint 402 millions de dollars en 2023, soit une augmentation de +168% en dix ans. L'expansion du secteur de l'externalisation des processus d'entreprise et de connaissances (BPO/EPC) ne faiblit pas à Madagascar. Le secteur BPO a créé environ 45 000 emplois. L'externalisation offshore, également appelée outsourcing, est une stratégie d'affaires efficace pour les entreprises cherchant à optimiser leurs processus. La délocalisation à Madagascar offre des services offshores de très haute qualité grâce à une main-d'œuvre qualifiée et techniquement très compétente.

Une étude de 2023 souligne que Madagascar est le 2^{ème} pays francophone, après le Maroc, en termes d'emploi dans le secteur de l'externalisation des processus métier, avec environ 23 000 personnes employées officiellement et 85 000 non officiels. Les métiers de la relation client, les call centers et l'externalisation sont des domaines qui attirent des profils qualifiés et créent de la valeur ajoutée. Le passage dans le cloud, l'automatisation des processus et l'intelligence artificielle sont devenus des éléments centraux

de la plupart des nouvelles stratégies d'externalisation des entreprises qui accélèrent les projets d'externalisation dans un monde où la vitesse, la qualité, la flexibilité et le coût sont plus importants que la situation géographique.

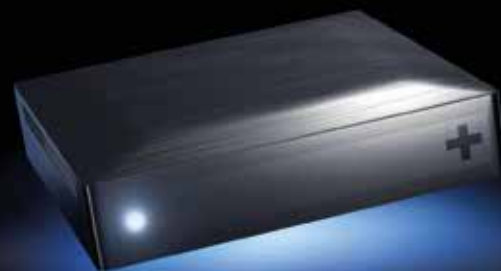
Selon une étude de la Banque mondiale, le secteur des technologies et des télécommunications peut créer jusqu'à 100 000 emplois directs dans les centres d'appel ou la création et la gestion de logiciels. La libéralisation du secteur des télécommunications améliore la compétitivité de Madagascar dans les métiers liés à l'externalisation et aux technologies de l'information. Cette dynamique est soutenue par l'expansion des capacités d'accueil des universités, des institutions d'enseignement supérieur et des écoles spécialisées. La création de nouveaux établissements éducatifs, combinée à des offres de formation variées et adaptées aux avancées technologiques, contribue à fournir une main-d'œuvre qualifiée et à jour des dernières innovations. Ces efforts renforcent l'attractivité de Madagascar pour les IDE et favorisent une augmentation significative des opportunités d'emploi.

CANAL+



NOUVEAU

DÉCODEUR CONNECTE
LA NOUVELLE EXPERIENCE CANAL+



A DÉCOUVRIR AUPRES DE VOTRE CANAL+ STORE



Entretien avec Marc Rajaobelina, Directeur général d'ATOS Madagascar & Océan Indien depuis mai 2024. Le leader européen du cloud, de la cybersécurité et des supercalculateurs souhaite répondre aux enjeux de souveraineté numérique nationale.

Pouvez-vous nous décrire les grands axes de votre action à Madagascar ?

Atos est présent à Madagascar depuis plus de 60 ans et a joué un rôle clé dans l'évolution de l'économie numérique du pays et du continent africain. Notre stratégie repose sur plusieurs axes essentiels :

- Le renforcement de la confiance par l'innovation pour nos clients du secteur public ou privé. La confiance fait partie intégrante de l'ADN d'Atos et je m'efforcerai de l'approfondir à travers tous les projets actuels et à venir.
- Nous mettons un accent particulier sur l'accompagnement de nos clients dans la modernisation de leurs infrastructures technologiques. Cela vise à améliorer leur efficacité opérationnelle et leur productivité, notamment dans les secteurs de la banque et de la microfinance. La sécurité informatique est également notre priorité, car il est crucial de protéger les données sensibles de nos clients. Nous appliquons une éthique rigoureuse et n'hésitons pas à refuser de participer à des initiatives lorsque toutes les conditions de succès ne sont pas réunies.
- Atos accorde une grande importance à la transformation numérique du secteur public. Forts de notre expérience en Afrique, nous souhaitons renforcer notre contribution à la transformation numérique de l'action publique à Madagascar en proposant des solutions avancées. Par exemple, notre collaboration avec une agence africaine a permis de créer un système national d'identité biométrique permettant à chaque citoyen d'obtenir une identité numérique unique, garantissant ainsi l'accès à ses droits. Au cœur de cette transformation digitale se trouve le

principe de souveraineté numérique, auquel nous tenons particulièrement.

Quelle part accordez-vous au transfert de compétences et à la formation des jeunes ?

Je porte un intérêt particulier à la création et au renforcement d'un écosystème numérique durable à Madagascar. Cet objectif est essentiel pour soutenir le dynamisme croissant de notre pays. Ainsi, nous avons fait le choix de privilégier la formation et le recrutement de talents malgaches. Je suis fier d'affirmer qu'aujourd'hui, 100% de nos employés sont des Malgaches, tout postes confondus. Atos Afrique promet l'inclusion numérique comme ligne directrice. Pour la favoriser, nous mettons en œuvre plusieurs initiatives :

- Nous travaillons à aligner les compétences des jeunes sur les besoins numériques d'Atos.
- Collaborant avec les institutions, nous construisons des programmes en partenariat avec des écoles et des universités afin de façonner leur cursus informatique.
- Nous veillons à harmoniser le contenu des diplômes avec les exigences du marché.
- Nous renforçons l'immersion professionnelle des étudiants dans l'environnement de travail d'Atos.
- Nous développons des stages pour faciliter l'intégration de futurs collaborateurs et les familiariser avec notre organisation.
- Nous proposons des formations en alternance pour offrir une expérience pratique.
- Nous nous engageons à recruter un volume significatif d'étudiants qualifiés.
- Nos objectifs de formation visent à former et recruter les meilleurs talents de chaque école et université, et à inclure des profils scientifiques si nécessaire, en offrant des formations complémentaires.

L'Atos Digital Academy - un de nos projets phares - a pour objectif de former des spécialistes autour de diverses technologies telles qu'Angular, SAP, Oracle, Microsoft et Salesforce. Nos formations permettent aux apprenants de participer efficacement à des projets de développement logiciel internationaux. Au-delà des aspects techniques, nous mettons un accent particulier sur le développement des compétences de communication et des compétences personnelles, afin de doter les apprenants des « soft skills » conformes aux standards internationaux. Les principales activités de ce projet incluent la mise en place d'un programme de formation en développement logiciel et l'accompagnement des entreprises participantes. De plus, nous organiserons des actions de vulgarisation et des ateliers thématiques (Meetups, master classes) pour enrichir encore davantage l'expérience d'apprentissage.

De belles perspectives pour les Fintechs

Madagascar se positionne progressivement comme un hub émergent pour l'innovation en Afrique. Grâce à la mise en place de centres d'incubateur, 300 nouvelles startups ont été créées.



En août 2024, Madagascar a franchi une nouvelle étape dans le soutien à l'entrepreneuriat technologique local grâce au Projet de transformation économique pour une croissance inclusive (PIC3). Ce projet, axé sur l'innovation et le développement des entreprises locales, a accordé un financement de 15 000 dollars à chacune des 43 startups sélectionnées. Ces entreprises, représentant divers secteurs d'activité, bénéficient aussi d'un accompagnement dans des incubateurs de renom, dont l'Orange Digital Center Madagascar. Ces incubateurs offriront un soutien stratégique pour aider les startups à optimiser l'utilisation des fonds et à accélérer leur croissance. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme Miary Digital, qui vise à créer un écosystème entrepreneurial dynamique et résilient à Madagascar.

La mise en place de l'Incubateur de l'Energie Durable (IED) a été officialisée en avril 2024. Troisième composante du programme conjoint « Financement Intégré des Energies durables » (FIER) du Système des Nations Unies et du Gouvernement de Madagascar, financé par le Fonds conjoint des Nations Unies pour les Objectifs de Développement Durable, l'IED cible les start-ups et les PME s'intéressant au secteur de l'énergie durable. L'IED apporte un soutien stratégique et opérationnel pour permettre aux entrepreneurs de créer et réaliser des projets novateurs dans le domaine de l'énergie durable, de la cuisson propre et de l'efficacité énergétique. Il fournit un accompagnement technique, financier et opérationnel visant à préparer les projets/entreprises afin d'être financièrement viables et attractives pour les investisseurs.

Le déploiement des métiers du numérique

Alors que le marché cherche 3 000 professionnels qualifiés, seulement 800 à 900 ingénieurs sont formés chaque année. Le problème de la formation est donc vital pour Madagascar.

Le gouvernement en partenariat avec le secteur privé, organise des formations intensives de 3 à 6 mois pour combler ces lacunes. Orange Digital Center et d'autres centres similaires forment les jeunes dans des domaines clés comme l'intelligence artificielle et la cybersécurité.

Investir dans le numérique est essentiel pour le développement du pays. Les opportunités d'emploi dans le secteur du numérique restent encore largement élevées alors que peu de jeunes diplômés disposent des compétences numériques requises. Les femmes, en particulier, seront au cœur des initiatives gouvernementales de formation. Le ministère du Développement numérique, des Postes et des Télécommunications (MDNPT) prévoit de former 6 000 personnes aux métiers émergents du numérique sur une période de trois ans à partir de septembre 2024, dans le cadre du projet « Digital skills ». Ce projet vise à former des

employés des secteurs public et privé ainsi que des jeunes, en mettant particulièrement l'accent sur 15 métiers émergents de l'informatique. Ce projet fait partie de la collaboration entre International Finance Corporation (IFC) et le MNDPT.

De nombreuses institutions éducatives, telles que l'ENI Fianarantsoa, SAYNA, l'École 42, Inclusiv Academy, Passerelles numériques ou l'ESTI révèlent un paysage en pleine expansion dans le domaine de l'éducation au codage et à l'informatique. Chaque école contribue à façonner les compétences des jeunes Malgaches, les préparant à intégrer un marché du travail mondialisé et technologiquement avancé.

Hackathon 2024, un concours inter-universitaire vise à développer des projets innovants et technologiques, une manière de répondre aux priorités politiques comme la promotion de l'entrepreneuriat, l'appui au développement du secteur privé dans le pays.

OBLIGATION D'ASSURANCE POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES

Pour faire bénéficier au pays les avantages de la révolution technologique, le gouvernement s'attelle aussi à former une ressource humaine qualifiée. Plusieurs projets de formation numérique ont vu le jour dans le pays.

Un institut national du digital devrait voir le jour en 2024 avec une capacité d'accueil de 3 000 jeunes par an. L'intention est de former le capital humain compétent de demain, capable d'accompagner la transformation numérique, notamment la révolution de l'intelligence artificielle. Le ministère du Développement numérique a annoncé son intention de former des employés des secteurs public et privé, ainsi que des jeunes, en mettant particulièrement l'accent sur 15 métiers émergents de l'informatique. Parmi ces métiers figurent le développement de logiciels, l'architecture cloud, l'ingénierie des données et la cybersécurité. Pour dynamiser le secteur TIC, le gouvernement avait également annoncé la création d'un institut international d'Intelligence artificielle appliquée à Madagascar, ce dernier étant encore en phase de gestation. Une convention permettant le lancement de l'étude de faisabilité de ce projet avait été signée lors du Gitex Africa qui s'est tenu au Maroc.

OPPORTUNITÉS

Avec nombre de Malgaches maîtrisant l'informatique et parlant français, une vitesse Internet parmi les 25 meilleures au monde, le pays a de nombreux atouts pour attirer les investisseurs intéressés par les domaines technologiques. (Vitesse médiane de connexion à l'internet fixe : 22,31 Mb/s. Source : Datareportal, janvier 2024)

Madagascar est, par ailleurs, une destination propice pour les investisseurs du secteur de l'externalisation. Tous les leviers sont mobilisés pour soutenir le développement numérique afin de mettre en place un écosystème attrayant, accessible et compétitif dans le but de faire émerger de nouvelles opportunités en termes de croissance et de création d'emplois.

L'innovation est au cœur de notre activité

En savoir plus



Atos

“*Ces efforts concernant le patrimoine routier entrent dans l'action prioritaire du gouvernement de bâtir de grands projets structurants pour mon pays.*”

Extrait du discours du Premier ministre Christian Ntsay à la 79^{ème} assemblée générale de l'ONU à New York le 28 septembre 2024.

Transports

Le gouvernement a enclenché la réhabilitation des infrastructures et la création de nouvelles routes. Madagascar veut devenir un acteur économique majeur dans le secteur du transport maritime dans la région de l'océan Indien, de l'Afrique orientale et australe.





Entretien avec Valéry Fitzgerald Manambahoaka Ramonjavelo, Ministre des Transports et de la Météorologie, depuis février 2023. Après une carrière riche et diversifiée à la fois dans le secteur public et privé, il a impulsé des avancées significatives dans la gestion du secteur dont il a la charge.

Pouvez-vous nous dresser un bref bilan de votre action après un an et demi à la tête du ministère ?

En 18 mois, plusieurs initiatives majeures ont été réalisées.

Pour le Transport aérien, la stratégie vise à renforcer la connectivité aérienne intérieure et extérieure de Madagascar, y compris des infrastructures conformes aux normes et en bon état.

La Lettre de Politique Nationale du Transport Aérien à Madagascar, approuvée par le décret n°2017-414 du 30 mai 2017, définit les orientations stratégiques de l'Etat en matière de transport aérien. Il fixe, entre autres, les objectifs suivants :

- Construire un système de transport aérien sûr, sécurisé et fiable ;
- Faire du secteur aérien un maillon solide du développement économique du pays à travers la promotion du tourisme ;
- Promouvoir la connectivité pour faciliter les investissements étrangers et nationaux et le transfert de connaissances et de technologies.

Dans ce contexte, se référant au pilier n°2 du PGE (Industrialisation et Transformation économique) et, en particulier, du développement touristique, on note le vol inaugural avec Emirates qui a eu lieu le 3 septembre 2024 ; Les vols charter à destination de Nosy Be avec Neos Air, Lot Polish, Bulgaria, Air Arkia et Titan Airways ; L'augmentation du nombre de fréquences des compagnies existantes.

Par ailleurs, toujours dans ce cadre, des projets sont en cours, en ce qui concerne un mémorandum d'entente pour la mise en œuvre d'un partenariat entre la Direction

de la Sécurité de l'Aviation Civile Océan Indien (DSAC-OI) et ACM (en attente de retour de DSAC –OI) ; l'initiation des consultations en vue de l'établissement d'un accord aérien avec l'Allemagne (en attente disponibilité de la délégation allemande) ; des discussions pour la venue de Flysafir sur Antananarivo (Attente retour Ravinala) ; Vol charter sur SMS (Discussion au niveau ADEMA et Office Nationale du Tourisme de Sainte Marie) ; des discussions pour la venue de compagnies indiennes (Attente retour Ravinala).

Se référant au Pilier n°3 du PGE (Bonne gouvernance), des textes réglementaires ont été sortis tels le Décret d'Approbation du programme national de Sûreté de l'Aviation Civile le 9 Août 2023 ; le Décret d'Approbation du programme national de facilitation du transport aérien (PNFTA) le 12 mars 2024 ; l'approbation et la diffusion du Règlement aéronautique de Madagascar relatif à l'exploitation des drones (RAM 10 000) du 8 février 2024.

Pour le Transport maritime et fluvial et, en ce qui concerne les infrastructures portuaires, l'inauguration des ports de Katsepy et Besalampy marque une étape majeure. Le port de Katsepy est désormais équipé d'un enclos à bétail et peut accueillir des navires LCT de 120 tonnes. Quant à Besalampy, le quai principal a été rallongé pour optimiser les opérations d'embarquement et de débarquement, renforçant l'efficacité des services portuaires.

La validation du Schéma Directeur des Ports de Madagascar offre une vision claire pour moderniser les ports d'intérêt national (PIN) et réhabiliter ceux d'intérêt régional (PIR), garantissant ainsi un développement harmonieux des infrastructures portuaires. Dans le cadre des réformes législatives, la ratification par Madagascar de la Convention MLC 2006 de l'Organisation Internationale du

Travail (OIT) a permis d'améliorer les droits et les conditions de travail des 4 050 marins malgaches. Par ailleurs, la finalisation du nouveau code du transport maritime, adapté aux enjeux actuels, apportera un élan au secteur maritime. Avec l'appui de partenaires internationaux, comme l'Union Européenne à travers le Port Security Program, des efforts continus ont été déployés pour renforcer la sûreté des installations portuaires et la sécurité de la navigation.

Pour le transport terrestre, le secteur routier a vu la réhabilitation des infrastructures telle les gares routières de Mananjary et Vangaindrano qui ont été rénovées, ainsi que l'aire de service d'Andranovelona Sakay (RN1). D'autres projets sont en cours, notamment les gares d'Ambanja et Antsohihy.

En matière de sécurité routière, une politique nationale a été adoptée avec la digitalisation des permis de conduire, l'acquisition d'équipements de contrôle (alcootests, radars) et le renforcement de la réglementation. La création d'un Comité National de la Sécurité Routière est en préparation. Pour la modernisation du transport collectif, deux lignes pilotes à Antananarivo sont en cours de lancement, avec des midi-bus sur la rocade Iarivo et des bus électriques pour l'aéroport d'Ivato, accompagnés d'un système de billetterie moderne et de formations pour les conducteurs. Le premier Forum de la Mobilité Urbaine a permis de définir une feuille de route intégrant urbanisme et transport pour une mobilité mieux planifiée.

Pour le Secteur ferroviaire, le Réseau sud Fianarantsoa Côte-Est (FCE) a vu la résolution des problèmes qui avaient entraîné l'arrêt du trafic sur cette ligne depuis juillet 2022, à travers les initiatives suivantes :

- Le paiement des arriérés des salaires des agents de la FCE ;
- Les travaux d'ouverture d'urgence de la ligne suite au passage des cyclones au début de l'année 2023 (travaux initiés en mars et avril 2023) ;
- La mise en place d'un Comité de redressement et d'une Direction collégiale pour diriger la FCE jusqu'à son redressement ;
- La réhabilitation de 9 gares ;
- La nomination du nouveau Directeur par intérim de la FCE pour remplacer la direction collégiale.

Le réseau Nord MADARAIL a vu le rétablissement des lignes après le passage des cyclones, particulièrement du cyclone ANA, à travers le volet CERC du PDDR ; la reprise du train voyageur DIATSARA entre Moramanga et Ambila Le Maitso ; l'extension du trajet jusqu'à Toamasina.



Pour le Projet Train Urbain (PTU), ont été opérés : le transfert des rames automotrices à Antananarivo ; la finalisation des travaux de construction et réhabilitation des gares et stations ; l'extension du projet jusqu'à Ambohimambola ; l'initialisation de la phase d'électrification de la voie par l'acheminement des premiers lots de matériels et l'installation des trois sous-stations électriques (SST1, SST2 et SST3) ; l'opérationnalisation du train urbain en mode diesel.

Quels défis majeurs devez-vous encore relever dans le secteur des transports ?

Concernant le Transport aérien, pour le moment, le soutien du MTM a été axé sur le redressement de la Compagnie nationale afin d'assurer la connectivité intérieure conformément à la lettre de politique nationale. Nous souhaitons continuer d'ouvrir le ciel malagasy d'une manière efficiente afin de toucher effectivement les marchés sources par le biais de vols directs conformément aux besoins du secteur du tourisme.



Nous poursuivons la recherche de partenariat et de financement pour le développement des infrastructures aéroportuaires, de manière connexe à la construction de nouvelles capacités hôtelières notamment, afin d'accueillir les types d'appareils appropriés. Tel est le cas de l'aéroport de Tuléar.

Pour le Transport maritime et fluvial, des défis majeurs sont encore à relever. Le ministère reste confronté à plusieurs enjeux stratégiques pour garantir le développement durable du secteur des transports.

Ainsi, la transformation des infrastructures doit viser à moderniser et à mettre aux normes internationales les ports, notamment en adoptant les standards ISPS, est essentiel pour assurer leur compétitivité. Les infrastructures et superstructures portuaires nécessitent des réhabilitations majeures pour accompagner le développement économique et faciliter les échanges commerciaux.

L'optimisation de la flotte nationale est nécessaire. La compétitivité des navires malgaches sur le marché international reste un défi. Des innovations sont prévues pour renforcer leur performance.

La mise en œuvre du code des transports maritime et fluvial doit être accélérée pour garantir une gouvernance efficace et une meilleure coordination des parties prenantes.

Les impacts du changement climatique, de la pandémie de COVID-19 et des progrès technologiques exigent une approche proactive pour maintenir les services portuaires performants tout en respectant les principes du développement durable.

Il s'agit également de renforcer les capacités locales en formant des professionnels et en intégrant des technologies modernes dans les activités portuaires, des priorités pour soutenir la transformation structurelle du secteur.

Ces défis reflètent une vision ambitieuse : faire des ports malgaches des outils de développement économique, connectant les entreprises locales aux marchés internationaux, tout en promouvant un avenir plus durable et compétitif pour Madagascar.

Pour le secteur du Transport routier, nous observons que l'augmentation de la population rend la mobilité urbaine complexe. Concernant la pollution et congestion, des solutions durables doivent permettre de réduire les impacts environnementaux.

Les équipements vétustes ou inadaptés nécessitent des investissements. Enfin, la connexion entre les différents modes de transport (bus, train, téléphérique) reste à développer. Ces enjeux appellent une planification à long terme et une réforme institutionnelle pour structurer durablement le secteur des transports.

Pour le Transport ferroviaire, les objectifs sont :

- La redynamisation de la FCE et l'amélioration de sa performance à travers le renouvellement de l'intégralité de la voie ferrée, le renforcement du parc roulant et le renforcement des capacités des agents ;
- La poursuite de la relance du réseau nord ;
- L'opérationnalisation du Train urbain-corridor Sud en mode électrifié en 2025 ;
- L'extension du Projet Train Urbain : Corridor Nord Soarano - Ivandry - Ivato. Pour le tramway : Tana - Nouvelle ville Tanamasoandro Imerintsiasosika. La reprise du train de banlieue vers Anjeva, Ambohijanaka/ Behenjy.

Il nous faut convaincre les PTFs et les bailleurs pour le financement des diverses études, travaux et acquisition de matériels ferroviaires, pour le développement du sous-secteur ferroviaire à Madagascar (Projets : Vallée des Mines ; trains électriques Tana - Toamasina, Tana - Maintirano, Tana - Sofia, Tana - Toliara ; politique nationale des transports ferroviaires/ plan de développement des infrastructures de transports ferroviaires ; etc.)

Les services de météorologie répondent-ils aux enjeux du changement climatique ?

Le Service météorologique national, en l'occurrence la Direction générale de la Météorologie sous tutelle du Ministère des Transports et de la Météorologie a pour principale mission la protection des vies humaines, des biens et des moyens de subsistance.

Elle est donc chargée d'observer le temps, le climat et l'eau grâce au réseau d'observation hydrométéorologique national, d'analyser les données observées et d'en produire des bulletins de prévisions, des bulletins de vigilances de phénomènes météorologiques dangereux sur terre et en mer, des avis d'alertes et surtout de publier périodiquement le rapport national sur les tendances climatiques observées au cours des 40-50 dernières années et les futurs changements climatiques à Madagascar vers la fin du siècle. Le dernier rapport a été publié en juin 2023. Ce rapport national est la référence pour les études de vulnérabilité, les stratégies d'adaptation et de résilience de tous les secteurs socioéconomiques.

Grâce aux partenaires financiers, Madagascar va pouvoir renforcer son réseau d'observation météorologique, climatique et hydrologique et améliorer ainsi le suivi de l'évolution du climat et le changement climatique à Madagascar.

Dans le cadre du projet PRODUIR, la Banque Mondiale a financé l'extension et la réhabilitations du Centre Opérationnel de Prévision Hydrométéorologique afin mettre aux normes et standards internationaux les services de prévisions et d'alerte précoce.

Le Projet PRRC de La Banque mondiale et le Projet HYDROMET COI vont fournir deux radars météorologiques pour le suivi et la prévision des phénomènes météorologiques extrêmes.

Les projets SOFF/OMM et Action anticipatoire du PAM renforceront le réseau d'observation avec l'acquisition de nouvelles stations d'observations et la réhabilitation des existantes.

En conclusion, ces initiatives montrent une volonté affirmée de transformer les infrastructures du pays tout en répondant aux enjeux climatiques. Cependant, des actions concertées et un financement adéquat seront indispensables pour poursuivre sur cette lancée et concrétiser la vision d'un Madagascar émergent et résilient.



La place centrale du transport routier

90% des échanges, trafic de voyageurs et transport de marchandises, sont assurés par les transports routiers. Face à la vétusté des infrastructures, le gouvernement a enclenché leur réhabilitation et la création de nouvelles routes.

La stratégie nationale de développement et de gestion des routes débouche sur un redressement urgent du réseau routier. Le réseau totalise environ 32 000 km dont 21 000 km de routes régionales et locales. 90% des déplacements se font par la route dont moins de 6 000 km sont bitumés.

Lors des deux premières années du Document de stratégie pays 2022-2026 (DSP), les projets financés par la Banque africaine de Développement (BAD) ont notamment contribué à la construction et à l'aménagement de plus de 270 kilomètres de routes.

Le gouvernement envisage d'étendre les infrastructures routières dans les grandes villes pour les décongestionner et rentabiliser la circulation en milieu urbain estimant que l'industrie des transports peut faire office de levier pour le développement. Ainsi, un programme de réhabilitation de plusieurs axes de la capitale a été entrepris ainsi que des travaux d'urgence effectués sur les routes nationales RN2, RN4 et RN7. La RN 6 qui conduit sur 713 km à Antsiranana, prenant Ambondromamy comme origine, doit être également réhabilitée.

Le chantier de construction de l'autoroute de 260 km reliant Antananarivo à Toamasina est une infrastructure d'envergure marquant une étape importante dans le développement de Madagascar. Les 25 premiers kilomètres de ce projet seront finalisés d'ici la fin 2024. Avec une fin des travaux prévue en décembre 2027. Conforme aux normes internationales, elle comprendra quatre voies et comportera des stations de péage, des éclairages ainsi que des aires de repos. Une fois les travaux achevés, le temps de trajet entre Antananarivo et Toamasina sera réduit à seulement 2 heures 30 minutes, contre les 8 à 10 heures actuelles nécessaires sur la RN2. En réduisant la distance de 370 km à 260 km, le coût du transport des marchandises et de conteneurs sera significativement réduit, impactant ainsi positivement les prix des biens de consommation. Par ailleurs, le secteur touristique bénéficiera également de cette infrastructure.

Selon la Banque mondiale, la densité routière à Madagascar n'est que de 5,4 km pour 100 km². Investir dans les routes rurales en terre et en mauvais état est notamment une nécessité pour le marché agricole : 17 millions d'habitants

CHIFFRES CLÉS

5,9%

DE CROISSANCE ESTIMÉE POUR LE SECTEUR POUR 2024

90%

DES ÉCHANGES, TRAFIC DE VOYAGEURS ET TRANSPORT DE MARCHANDISES, ASSURÉS PAR LES TRANSPORTS ROUTIERS

32 000 km

DE ROUTES DONT 21 000 KM DE ROUTES RÉGIONALES ET LOCALES

6 000 km

DE ROUTES BITUMÉES

11

AÉROPORTS INTERNATIONAUX

17 500 m²

NOUVEAU TERMINAL D'IVATO

1,5 millions

DE VOYAGEURS ATTENDUS À IVATO

877 km

DE RÉSEAU FERROVIAIRE PRINCIPAL

76%

DU VOLUME DU COMMERCE EXTÉRIEUR PASSE PAR LE PORT DE TOAMASINA

sont isolés à plus de 2 km d'une route praticable. Aussi, la grande priorité nationale du gouvernement est également la construction de routes en milieu rural, un des leviers essentiels du développement durable pour réduire l'insécurité alimentaire et la pauvreté rurale.

La modernisation des aéroports malgaches

Pour les 11 aéroports internationaux, la modernisation s'inscrit dans la stratégie gouvernementale de relance économique et d'accélération de l'activité touristique sur l'île.



La mise en service de l'aéroport international d'Ivato, porte d'entrée principale du pays, en décembre 2021, a marqué une étape clé dans la modernisation des infrastructures malgaches. Ayant reçu en 2023 le prix prestigieux de « meilleur aéroport de moins de 2 millions de passagers en Afrique » octroyé par Airport Council International (ACI), il incarne le fruit d'un partenariat public-privé (PPP). Répondant aux normes d'excellences internationales, le nouveau terminal fera de Madagascar un hub aéroportuaire et touristique de l'océan Indien. La mise en service de ce nouveau terminal de 17 500 m² permettra de fluidifier le trafic aéroportuaire et d'accueillir de nouvelles compagnies aériennes internationales. Les nouvelles capacités d'accueil de l'aéroport augmenteront le nombre de dessertes hebdomadaires tout en offrant un cadre d'accueil aux normes internationales aux plus de 1,5 millions de voyageurs qu'il pourra accueillir annuellement. L'aéroport international de Nosy Be est un élément vital pour le tourisme et l'économie de l'île, offrant une connectivité essentielle avec le reste du monde et soutenant le développement durable de la région. Les autorités de la société Aéroports de Madagascar (Adema) souhaite développer et mettre aux normes les autres aéroports internationaux de la Grande

île. Des financements pour une remise aux normes de dix aéroports sont en discussion avec la Banque mondiale. Le développement des aéroports secondaires portant les liaisons aériennes internes du pays s'avère vital pour désenclaver économiquement certaines zones. L'étude de faisabilité des investissements et de développement de plusieurs aéroports, d'Antsiranana à Tolagnaro, est en cours. Chaque aéroport aurait besoin d'un investissement de 50 millions de dollars.

Madagascar ambitionne également de se tourner vers d'autres marchés afin de développer le transport aérien. Les projections laissent entrevoir un seuil de rentabilité d'ici deux ans. En effet, l'État compte se tourner le Moyen-Orient, l'Asie Mineure et également l'Inde, un tremplin pour ouvrir de nouvelles routes, pourvoyeuses d'opportunités pour le développement du transport aérien. A noter qu'Emirates a ouvert une ligne Madagascar-Dubaï en septembre 2024.

Il s'agit aussi pour les autorités de l'Aviation Civile de Madagascar de miser sur l'innovation afin de rendre plus attractif le secteur du transport aérien dans la Grande île, en assurant le côté sécurité et la sûreté aérienne.



La politique nationale du transport maritime

Madagascar veut devenir un acteur économique majeur dans le secteur du transport maritime dans la région de l’océan Indien, de l’Afrique orientale et australe.

De par sa situation insulaire, la prépondérance des transports maritimes sur l’économie malgache n’est plus à démontrer. L’objectif fixé par les autorités obéit à cinq axes stratégiques : gouvernance du transport maritime transparente, intègre, professionnelle et inclusive ; ressources humaines compétentes au service du transport maritime ; ports modernes, sûrs, compétitifs et de proximité ; navires et navigation sûrs et sécuritaires ; et environnement propre et protégé des effets néfastes du transport maritime.

L’essentiel du transport de marchandises vers et au départ de Madagascar transite par le fret maritime. Le Port de Toamasina (Tamatave), premier port du pays, capte 76% du volume du commerce extérieur de la Grande Ile. Des projets de rénovation et d’extension au sein du port sont en cours le rendant encore plus compétitif sur le marché international. Le Port d’Ehoala, près de Taolagnaro (Fort-Dauphin), est équipé d’installations modernes capables de gérer de gros volumes de marchandises. Il dispose de quais en eau profonde, de capacités de stockage et de services logistiques avancés. Il permet un accès rapproché avec le marché américain.

L’élaboration du Schéma Directeur National de Développement Portuaire (SDNP) positionne Madagascar

dans le contexte du transport maritime mondial et régional. Ses objectifs sont de diriger les améliorations des infrastructures et des performances portuaires et, qu’ainsi, les Ports d’Intérêt Régional (PIR) deviennent modernes et compétitifs, et que les Ports d’Intérêt National (PIN) soient développés et redynamisés.

Les infrastructures portuaires de villes stratégiques telles qu’Antsiranana, Toliara, et la Baie de Narinda ont été identifiées comme des axes à forts potentiels.

On attend la publication du nouveau Code du transport maritime. Son adoption permettra de faciliter la mise en application des 25 Conventions internationales dans le domaine maritime ratifiées par Madagascar mais également de combler le vide juridique dans le domaine de la gestion du transport maritime.

Le transport maritime en chiffres

Nombre de ports malgaches	18
Pavillon national	1600 navires
Progression des trafics portuaires	De 5,90% à 9,50% entre 2020 et 2040
Modernisation du port du toamasina	639 millions USD d’investissement

UN TRANSPORT MARITIME À VOILE ENTRE MADAGASCAR ET LA FRANCE À L’HORIZON 2026

La première ligne, opérationnelle en 2026, reliera Marseille à Madagascar. Le navire Windcoop, long de 89 mètres, a été optimisé pour atteindre les meilleures performances de navigation à voile. Ce cargo porte-conteneurs sera le premier d’une longue série car la compagnie souhaite développer une flotte de navires bas-carbone pour répondre aux enjeux du transport international.

Les objectifs visent une capacité de 150 conteneurs 20 pieds (soit 1 500 tonnes de marchandises) pour une longueur de 85 m maximum, un navire optimisé pour la navigation à la voile afin de réaliser des économies d’énergie maximales, une autonomie de manutention c’est-à-dire un navire équipé de grues pour décharger les conteneurs pour les ports secondaires de Madagascar. La centaine de conteneurs sera chargée sur trois niveaux, deux en cale et un en pontée.

Le transport ferroviaire

Le transport ferroviaire à Madagascar repose sur deux réseaux de lignes à voie métrique construits au début du 20^{ème} siècle. Le gouvernement s'emploie à augmenter l'offre de transport, actuellement insuffisante pour satisfaire l'ensemble de la demande.



Le réseau ferroviaire principal comprend 877 km de lignes à voie métrique. Aucune ligne n'est électrifiée. Avec seulement 200 000 tonnes transportées en 2023, le service ferroviaire fonctionne en deçà de son potentiel. Toutefois, le volume de marchandises transportées via le réseau ferroviaire Nord, de janvier à octobre 2023, s'élevait à 134 004 tonnes. Une évolution de 48,89% par rapport à la même période de l'exercice précédent. La reprise du transport ferroviaire Antananarivo-Antsirabe (T-A) va désormais permettre d'acheminer de lourdes quantités de marchandises produites par la multitude d'industries qui existent à Antsirabe.

Une partie des rails qui reliaient autrefois Antananarivo à la côte-est ont été restaurés. Il s'agit du tronçon entre Mouramanga et Tamatave, passant par le pont de Brickaville. L'autre ligne réouverte beaucoup plus au sud relie Fianarantsoa à Manakara sur la côte Est. Longue de

380 km, la ligne ferroviaire Tana-Côte-Est relie le grand port de Tamatave à la capitale Antananarivo sur les hauts plateaux. La reprise de la ligne Fianarantsoa-Côte Est (FCE) a permis la relance des activités économiques et touristiques de Fianarantsoa, Manakara et de ses environs.





Entretien avec Fabien Felli, Président de POMA, leader du transport par câble reconnu mondialement pour ses solutions de mobilité performantes et éco-responsables. Fort de ses innovations et de son savoir-faire, POMA relève les défis de la mobilité également à Madagascar.

Pouvez-vous nous parler en quelques mots de votre entreprise ?

Avec près de 90 ans d'expérience et plus de 8 000 installations réalisées dans 90 pays, POMA bénéficie d'un savoir-faire exceptionnel, fruit de plusieurs décennies de projets réalisés à travers le monde, même dans des environnements les plus complexes. L'entreprise se distingue par sa créativité, sa maîtrise technique, sa technologie de pointe, ainsi que ses 4 sites industriels en France, des expertises intégrées permettant de réaliser des infrastructures sur-mesure. POMA est composée de 1 550 collaborateurs, ambassadeurs d'une nouvelle mobilité sur les 5 continents, et s'impose comme un acteur clé de la mobilité par câble dans divers secteurs, tels que les transports urbains, la montagne, le tourisme et l'industrie.

En quoi consiste le projet de transport par câble réalisé par POMA à Antananarivo ?

Ce projet, porté par POMA au sein d'un groupement dirigé par la société Colas, est composé de deux lignes soutenues par les autorités malgaches et françaises. La première ligne, dénommée « ligne orange », est actuellement en phase de finalisation. Elle mesure 8,7 km et raccorde 7 stations, reliant Anosy à Ambatobe. Grâce à ses 198 cabines de 12 places, elle permettra de transporter plus de 2 200 personnes par heure dans chaque direction. Une première section de la ligne a déjà été livrée en juin dernier. Nous poursuivons les travaux sur les stations et pylônes, ainsi que le déroulage des câbles, suivis des premiers essais des

cabines. La livraison complète du projet est prévue courant 2025, ce qui constitue une performance remarquable pour une infrastructure de cette envergure.

Quels sont les avantages attendus de cette nouvelle offre de transport pour les habitants de la capitale ?

Madagascar, la cinquième plus grande île du monde, voit sa capitale, Antananarivo, multipliée par dix sa population - passée de 350 000 à 3,5 millions d'habitants - jusqu'à aujourd'hui. Face à cette urbanisation rapide, le Gouvernement a dû revoir son schéma global de mobilité. Le choix du Transport par Câble s'est imposé comme une solution innovante, écologique et parfaitement adaptée à la topographie particulière de la ville. Ce choix stratégique permet d'éviter des obstacles liés à la densité urbaine tout en minimisant l'emprise foncière et en améliorant l'accessibilité des quartiers éloignés, offrant ainsi une alternative durable et inclusive pour les déplacements. En plus de fluidifier le trafic, le transport par câble contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, un enjeu crucial pour améliorer la qualité de l'air à Antananarivo. Outre l'impact environnemental et le renforcement de la cohésion sociale, ce projet s'inscrit dans une démarche multimodale, qui complète les transports existants et futurs. Ce projet participe également à la création de nombreux emplois locaux pour l'exploitation et la maintenance de la ligne, tout en dynamisant l'économie locale.

Quelle démarche RSE entreprenez-vous dans ce projet ?

Au-delà de sa fonction de transport sécurisé et régulier, le transport par câble joue un rôle important d'ordre social et sociétal, comme l'ont démontré les projets similaires à Medellín en Colombie, Saint-Domingue en République Dominicaine, Constantine en Algérie ou Toulouse et Saint-Denis-de-la-Réunion en France. Il facilite la mobilité des habitants, notamment ceux confrontés à des obstacles naturels ou une circulation routière complexe, leur permettant ainsi d'accéder plus facilement aux zones d'activités, aux établissements de santé ou aux établissements scolaires. Dès le début de sa construction, ce projet a créé des centaines d'emplois locaux directs et favorisé le développement de compétences spécialisées, notamment dans le domaine de remontées mécaniques. Il a également renforcé le dynamisme local en faisant appel à des partenaires et expertises locaux. Cette initiative constitue une véritable opportunité pour développer des compétences durables à long terme.

L'enjeu du transport urbain

La capitale, conçue pour 300 000 habitants, compte maintenant 3,5 millions d'âmes. Cela génère des défis en matière d'urbanisme, d'énergie mais surtout en matière de transports. Le téléphérique comme le futur train urbain va ainsi désengorger Antananarivo.



inauguré le 21 juin 2024, le premier tronçon du téléphérique d'Antananarivo, marque une étape cruciale dans l'histoire des transports urbains de la capitale. La mise en place de 274 cabines téléphériques capables de transporter jusqu'à 75 000 passagers par jour, aura un gain significatif pour l'environnement. La réduction des véhicules sur les routes contribuera à diminuer les émissions de CO2, améliorant ainsi la qualité de l'air dans la capitale.

Deux entreprises françaises, Poma et Colas, ont réalisé ce projet de 12 km avec un point culminant à plus de 50 mètres. Sa construction a coûté 152 millions d'euros, financée majoritairement par un prêt bancaire garanti par la Banque publique d'investissement. Une partie de ce financement, 28 millions d'euros, a également été couverte par un prêt du Trésor français.

Le Plan de Mobilité Urbaine Soutenable (PMUS) piloté par la Commune Urbaine d'Antananarivo doit projeter les enjeux de mobilité à un horizon de 15 ans et proposer une stratégie multimodale, cohérente avec la dynamique de développement urbain.

Le train urbain d'Antananarivo reliant Soarano à Ambohimambola devrait être opérationnel en 2025. L'objectif du ministère est de faire du train urbain un modèle de transport vert fonctionnant entièrement à l'électrique.

Antananarivo et ses environs comptent actuellement 7 000 bus, dont la plupart sont en très mauvais état, leur âge moyen étant de plus de 20 ans. Lancée par CPP System en collaboration avec l'Union des coopératives des transports urbains (UCTU) et la Mairie d'Antananarivo, une première ligne urbaine a été labellisée « bus connecté ». La ligne 147 D



a été choisie comme pilote. L'utilisation de la carte monétique « E-pass » offre une gestion optimale du temps pour l'utilisateur. Quant aux propriétaires des taxis-be, ils bénéficieront d'un contrôle total sur la gestion de leur véhicule, incluant la localisation en temps réel et le montant exact de leur chiffre d'affaires. Le taxi-be est le moyen de transport le plus utilisé, transportant environ 60 000 passagers/jour dans la capitale.

Selon une récente étude de la Banque mondiale, les services de transport urbain à Madagascar sont pour la plupart informels et faiblement réglementés. Le Schéma Directeur des Transports Urbains estime le besoin financier global pour le développement des infrastructures de transport urbain à 1,7 milliard de dollars pour les deux prochaines décennies.

LE RÉSEAU TÉLÉPHÉRIQUE D'ANTANANARIVO

La phase opérationnelle de la ligne « Orange » du téléphérique de la capitale a été lancée en juin 2024. L'Orange Line permet d'effectuer le trajet de 2,60 km entre Anosy et Ambanidia en 10 minutes. La Red Line, deuxième section du projet, également en cours de développement, permettra de faire les 9,21 km d'Anosy - Ambatobe en 30 minutes. Elle est dotée de 4 stations et de 19 pylônes. La mise en place du réseau téléphérique aidera à réduire la pression sur les routes, sollicitées chaque jour par au moins 2 millions de personnes se déplaçant entre le centre et les périphéries d'Antananarivo.

OPPORTUNITÉS

Le gouvernement veut attirer les investisseurs pour les projets liés au secteur des transports. Parmi les priorités figurent le renforcement des systèmes de sécurité et de sûreté pour les infrastructures de transport ou encore la modernisation des équipements roulants.

Pour le transport maritime, notons des mesures favorables aux investisseurs, aux compagnies maritimes, aux armateurs, bénéfiques pour toutes les parties prenantes.

RÉINVENTER LA MOBILITÉ PAR LES AIRS

LIGNE ORANGE - ANTANANARIVO - MADAGASCAR

La première télécabine urbaine d'Afrique de l'Est est un maillon essentiel du **transport urbain d'Antananarivo**. Il s'agit de la première des trois sections du projet, baptisée la ligne « Orange », qui relie plusieurs bassins d'activité importants de la capitale entre les quartiers très fréquentés d'Anosy, avec son lac et son pôle administratif, et celui de Soarano.

Couvrant une distance de **8,7 km** pour un temps de parcours de 27 minutes, cet ouvrage s'inscrit dans un schéma global de mobilité durable et éco-responsable pour **améliorer les déplacements quotidiens** des habitants.

POMA
CRÉER LE LIEN



MONTAGNE • MOBILITÉ
TOURISME • TRANSPORTS

“*Les grands chantiers que nous avons initiés vont indéniablement transformer et mener Madagascar vers l'émergence.*”

*Extrait du discours d'investiture du Président Andry Rajoelina,
le 18 décembre 2023.*

Bâtiment & Travaux publics

De nombreux chantiers sont entrepris par le gouvernement avec l'aménagement et équipement des grandes villes, le développement des infrastructures de transport, la construction de nouvelles villes et d'habitats.



La croissance spectaculaire de l'industrie du BTP

De nombreux chantiers sont entrepris par le gouvernement avec l'aménagement et équipement des grandes villes, le développement des infrastructures de transport, la construction de nouvelles villes et d'habitats.



L'investissement public soutient le secteur de la construction à travers des projets d'infrastructures, comprenant notamment la construction d'une conduite d'eau dans le sud et d'une nouvelle autoroute reliant Antananarivo et Toamasina d'ici 2026.

Selon le document de performances annexé à la Loi de finances 2024, la croissance soutenue du secteur du BTP est portée à 5,2% pour cette année contre 4,6% pour l'exercice 2023. La contribution de l'industrie de la construction au PIB s'élève en moyenne à un peu moins de 4% et ce, depuis dix ans.

La croissance est due notamment aux différents chantiers entrepris par le gouvernement en termes d'infrastructures comme les projets de construction tels que l'autoroute reliant Antananarivo et Toamasina, le « Fly Over » (Anosizato et Maki), le téléphérique, la réfection et réhabilitation de routes nationale, la construction de nouvelles infrastructures comme les écoles et hôpitaux ainsi que l'augmentation des investissements dans ce secteur qui cristallisent cette croissance spectaculaire du bâtiment à Madagascar.

CHIFFRES CLÉS

10,6%

DU PIB POUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION EN 2023

5,2%

PRÉVISION DE CROISSANCE DU SECTEUR BTP EN 2024

4,6%

CONTRE EN 2023

1,7%

DE LA POPULATION ACTIVE

40 000

LOGEMENTS CONSTRUITS EN 5 ANS

1 700 000

DE LOGEMENTS À RÉALISER D'ICI 2045

800 000

DANS LES GRANDES VILLES

300

MILLIONS USD D'INVESTISSEMENTS PRIVÉS ATTENDUS AVANT 2030

L'urbanisation soutient la croissance du secteur BTP. D'après le Plan national du logement (PNL) 2020, 85% de la population malgache résidaient dans des logements considérés comme informels. D'ici à 2036, plus de la moitié de la population vivra en ville, contre 30% aujourd'hui. La capitale Antananarivo, conçue pour 400 000 habitants, abrite aujourd'hui près de trois millions de citoyens.



Par ailleurs, la plupart des grandes villes malgaches sont des villes côtières hautement exposées au risque de cyclones et inondations qui provoquent, chaque année, des dégradations dans les infrastructures.

L'urbanisation est à prendre comme une opportunité : en effet, les villes malgaches génèrent 75% du PIB national. Les besoins latents, selon des estimations officielles, atteindraient les 1 700 000 unités. Dans le cadre de la construction de 40 000 logements en cinq ans figure le système de vente-location à long terme pour l'acquisition des logements. L'État veut aussi étendre le nombre de réserves foncières dédiées à la construction de logements et à l'aménagement de nouvelles villes.

La Nouvelle Ville Tanamasoandro, un des projets phares actuellement en cours, est une nouvelle ville en construction sur 200 hectares, située à 30 kilomètres à l'est d'Antananarivo, à laquelle elle sera reliée par une voie rapide, avec un nouveau palais présidentiel, une cité ministérielle, des logements moyens et hauts de gamme, un hôpital, une université, des centres commerciaux. La réception des travaux est prévue pour 2028. La construction de la première nouvelle ville de Madagascar respectera les normes environnementales. Le Groupe Al Jaber - à qui est confiée sa réalisation - s'engage à minimiser les risques d'impacts environnementaux liées aux travaux. La nouvelle ville Tanamasoandro sera une ville moderne, intelligente (SMART) et connectée, favorisant la durabilité sociale et écologique et générant une dynamique économique. Conçue pour accueillir 300 000 habitants, elle comprendra 200 000 résidents et 100 000 personnes en service.

La modernisation du trafic aéroportuaire, portuaire et fluvial reste également une priorité pour 2024. L'extension du port de Toamasina figure parmi les grands projets pilotés à 35% par Madagascar et à 65% par le Japon avec un budget total de 639 millions de dollars. Le tout nouveau port de Toamasina sera doté d'un nouveau quai d'une longueur de 470 mètres, à 16 mètres de profondeurs, capable d'accueillir des cargos de grande envergure, d'un brise-lame de 345 mètres. Le projet d'extension prévoit également d'élargir la zone de stockage des conteneurs sur une superficie totale de 10 hectares d'ici 2026. Cette superficie s'ajoutera aux 70 hectares déjà existants.

LE MARCHÉ DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Depuis ces trois dernières années, la consommation de matériaux de construction n'a cessé d'augmenter à Madagascar. Les ventes de ciment, principal baromètre de l'activité de la construction, ont enregistré une croissance exceptionnelle de 52,3% en juillet 2024. Plus de 827 000 tonnes de ciment ont été utilisées en 2023 et, selon les analystes, la consommation de ciment pourrait doubler d'ici 2030.

Kolos Cement, filiale du mauricien Gamma Civic Ltd, s'est implantée pour sa part sur le territoire en 2021. En février 2024, Gamma Civic Ltd, en partenariat avec Cemendo Gemiland d'Indonésie, a annoncé le lancement d'Alpha Ciment SA suite au rachat de Cementis Madagascar avec deux usines : une unité intégrée à Ibity Antsirabe et une unité de production à Toamasina. La pose de la première pierre de la cimenterie de la Société Ciment de Madagascar (SCM), filiale de Atlantic Group, a eu lieu à Tanandava en juin 2024. Elle sera opérationnelle d'ici le premier semestre de 2025 avec une production prévue entre 500 000 et un million de tonnes de ciment par an. Outre sa production locale de 200 000 tonnes, Madagascar importait jusqu'alors plus de 800 000 tonnes de ciment chaque année. Le fer et l'acier utilisés dans la Grande Ile sont principalement importés de Chine, de Turquie et d'Espagne, pour un volume de l'ordre de 133 000 tonnes en 2022 (+50% par rapport à 2021) et une valeur de 155,5 millions USD.

Des investissements publics massifs

De nombreux projets d'infrastructures sont en cours comme la construction d'un important pipeline d'eau potable dans le Sud et d'une nouvelle autoroute devant relier Antananarivo et Toamasina, d'ici 2026.



En décembre 2022, ont été lancés les travaux de construction de la première autoroute de Madagascar, reliant Antananarivo à Toamasina. Ce projet ambitieux s'inscrit dans le cadre du Plan Emergence Madagascar (PEM). Cette nouvelle autoroute de 260 kilomètres, réduira considérablement le temps de trajet entre les deux pôles économiques majeurs du pays, la capitale de Madagascar et la ville portuaire de Toamasina, passant de 8 à 10 heures actuellement sur la RN2 à seulement 2h30. Elle comprendra quatre intersections stratégiques avec des échangeurs à

Tananarive, sur la RN4, à Brickaville et à Toamasina, ainsi que des bretelles reliant Ambatondrazaka et Brickaville. Avec cette autoroute stratégique, Madagascar renforce sa position en tant que hub maritime et commercial.

La construction du pipeline Efaho a été lancée en novembre 2023. Ce projet luttera contre le Kere et la sécheresse qui sévissent dans le Sud. 500 000 habitants d'Anosy et d'Androy bénéficieront d'eau potable grâce à ce projet. Ce chantier titanesque, consistant en deux grandes conduites d'eau mesurant 31 km chacune, bénéficiera à plus de 60 villages. La première phase

sera achevée fin décembre 2024. Toujours en 2024, la construction et la rénovation de plusieurs infrastructures vont également se poursuivre : hôpitaux, lycées technique et professionnel, maisons de culture, centres de sports et de loisirs ainsi que routes nationales et communales. Une vingtaine de routes nationales sont concernées ainsi 6 nouveaux stades, 6 nouvelles piscines olympiques, 32 pistes d'athlétisme en tartan, des forages, 47 centrales d'énergies solaires...

La Banque mondiale a doté Madagascar d'un portefeuille de 4,1 milliards de dollars en mars 2024 dont 34% est réservé aux infrastructures pour 26 projets nationaux et quatre opérations régionales. La Banque mondiale et la Grande Ile sont également liées par un nouveau Cadre de partenariat pays (CPF) pour la période 2023-2027. Ce partenariat quinquennal s'articule autour de plusieurs axes avec notamment l'amélioration des opportunités d'emploi, une croissance plus inclusive ou encore la création d'une résilience aux chocs.



UN GUICHET UNIQUE DES MARCHÉS PUBLICS

Afin d'accélérer tout processus de réalisation des projets, un guichet unique a été mis en place en 2019 pour les passations et les contrôles des circuits de marchés publics. Il regroupe les différentes entités intervenant dans les marchés publics :

L'unité de gestion de passation de marchés localisés au niveau de chaque Ministère qui est responsable de la passation des marchés ;

La commission nationale des marchés qui procède à l'examen et au contrôle des procédures de passation des marchés ayant atteint un certain seuil ;

Le contrôle financier qui vérifie la moralité des prix des marchés et l'existence réelle des services faits ;

Les services fiscaux pour les taxes sur les marchés publics et les TVA ;

Le Trésor Public qui assure une première vérification de la régularité des dossiers avant le paiement. Le but est d'accélérer le traitement des dossiers de marchés publics et d'éviter ainsi les déplacements physiques des responsables des marchés. L'accélération d'un dossier ne dépend plus que de la disponibilité des documents au niveau de chaque ministère et doit se faire sous les 24 heures. Ce traitement accéléré des dossiers n'exclut cependant pas, s'il le faut, la vérification de l'authenticité des dossiers qui sont soumis aux contrôles. Ainsi, en cas de doute, la Commission des marchés se réserve le droit de procéder à une vérification à l'extérieur de l'entité (auprès des banques par exemple) qui rendra ce délai de 24 heures tributaire de la vérification à l'extérieur.

Source : Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)

OPPORTUNITÉS

L'industrie du BTP connaît une croissance spectaculaire à Madagascar. Portés par les grands projets d'infrastructures routières, portuaires et industrielles du gouvernement, ce secteur présente de nombreuses opportunités d'investissement. Plus de 300 millions de dollars d'investissements privés sont attendus avant 2030. Toutes les industries connexes sont également concernées.

“*Notre Ile est le premier pays à subir une famine d'origine climatique, les sources d'eau se tarissent dans le sud et la population de cette région est de plus en plus vulnérable.*”

Extrait du discours du Président Andry Rajoelina à l'occasion de la 77^{ème} assemblée générale des Nations Unies, le 21 septembre 2022.

Eau & Assainissement

L'engagement du gouvernement à répondre aux besoins cruciaux en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène s'est traduit par des progrès significatifs quant à l'accès à l'eau potable dans le pays.



L'accès à l'eau potable et à l'assainissement

L'engagement du gouvernement malgache et de ses partenaires internationaux à répondre aux besoins cruciaux en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (EAH) se traduit par une augmentation remarquable de l'accès à l'eau potable dans le pays.

CHIFFRES CLÉS

54,5%

DE LA POPULATION A ACCÈS À L'EAU EN 2024 (43% EN 2018)

36%

DE LA POPULATION RURALE ONT ACCÈS À DES SOURCES D'EAU AMÉLIORÉES

12,3%

DE LA POPULATION A ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT

Selon les données de mars 2024 de l'INSTAT, le taux d'accès à l'eau potable à Madagascar a augmenté de façon significative, passant de 43% en 2018 à 54,5% en 2024. Ces progrès sont le résultat d'efforts concertés entrepris par diverses organisations, notamment le MEAH, l'UNICEF et l'INSTAT, pour améliorer les infrastructures d'assainissement et d'hygiène.

Financé à hauteur de 3,32 millions de dollars, la BAD et le ministère ont lancé fin septembre 2023 la phase de préparation du Projet de mobilisation, protection et valorisation de la ressource en eau et de renforcement de la résilience aux changements climatiques.

Lancés en novembre 2023, les travaux de construction d'un pipeline d'eau géant de 97 km reliant la fleuve Efaho figurent parmi les solutions mises en œuvre par le Gouvernement. Le Pipeline Efaho luttera contre le Kere et la sécheresse qui sévissent dans le Sud depuis de longues années. Ce pipeline traversera 60 villages dans trois districts. 500 000 habitants d'Anosy et d'Androy bénéficieront d'eau potable grâce à ce projet. D'autres pipelines sont à l'étude. L'Agence des États-Unis pour le développement international (Usaid) a

lancé en juin 2024, les projets Rano Maharitra et Dio Sera qui visent à améliorer l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène (Wash) en milieu rural dans sept régions du pays. Le coût global des travaux est estimé à 45 millions de dollars.

L'amélioration de l'accès à l'assainissement a un impact majeur sur la santé des populations et sur l'environnement. Or, Madagascar est l'un des pays avec le taux d'accès à l'assainissement le plus bas au monde : en 2020, seules 14% des familles avaient accès à des toilettes hygiéniques. Face à ce constat, le Gret accompagne depuis 2010 le développement d'une franchise de magasins appelés Diotontolo (environnement sain en malgache) qui proposent des toilettes améliorées à bas coût répondant aux attentes des populations. Le projet vise à promouvoir l'accès durable à l'assainissement pour toutes et tous à travers un réseau de magasins franchisés gérés par des entrepreneurs locaux qui assurent la production, la vente et la pose des toilettes hygiéniques. Depuis le début du projet, plus de 10 000 toilettes ont été installées et représentent désormais plus de 25% des nouvelles toilettes recensées par le ministère.



Les réformes de la Jirama

Accusée de mauvaise gestion, la compagnie nationale de production et de distribution d'eau et d'électricité (Jirama) continue à bénéficier de l'appui financier de l'Etat Malagasy qui a établi comme priorité l'amélioration de l'accès à l'eau potable à travers le pays.



La compagnie nationale malgache d'eau et d'électricité Jirama reçoit ainsi 250 millions de dollars de subventions annuelles de l'Etat malgache en raison des pertes accusées dans son exploitation. Ses recettes mensuelles s'élèvent à 90 milliards d'ariarys (environ 19,8 millions de dollars), tandis que ses dépenses peuvent atteindre jusqu'à 180 milliards d'ariarys (environ 39,6 millions de dollars). La mise en œuvre d'un plan de redressement est en cours. Selon les dernières statistiques fournies par Jirama, la société assure la quasi-totalité du service public d'eau et d'électricité à Madagascar, avec près de 570 000 abonnés pour l'électricité et près de 194 000 abonnés pour l'eau. Plus que jamais, l'engagement de Madagascar vers la transition énergétique doit se concrétiser par un mix énergétique intégrant des sources d'énergie hydraulique, solaire et éolienne. En juin 2022, le gouvernement malgache et la Banque mondiale ont signé le « Projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable (PAAEP) de Madagascar », d'un montant de 220

millions de dollars. Ce projet vise à accroître l'accès à l'eau dans la zone du Grand Antananarivo et dans certaines villes secondaires et à améliorer les performances de la Jirama. Ce projet soutient également le plan d'amélioration de la gouvernance de la Jirama, car ces lourds investissements urbains doivent s'accompagner du programme de réforme visant à améliorer la viabilité financière de la Jirama. Il est question également d'améliorer la résilience des infrastructures et la préparation des institutions de l'eau dans les régions de Vatovavy, Fitovinany, Haute-Matsiatra, Amoron'i Mania et Vakinankaratra. La production d'eau du Grand Antananarivo devrait être augmentée de 40 800 m³/jour (soit une augmentation de 20%) et les pertes d'eau réduites grâce à un programme de renouvellement du réseau de distribution. Au total, 3,4 millions de personnes soit l'ensemble de la population du Grand Antananarivo et des villes secondaires bénéficiera de services d'eau plus résilients, d'une meilleure disponibilité d'eau.

OPPORTUNITÉS

Le financement du secteur Eau, Hygiène et Assainissement (EAH) est dans la majorité assurée à Madagascar par les partenaires au développement. Le gouvernement souhaite sécuriser les investissements privés dans le secteur. La gestion des déchets solides et des ordures ménagères, le traitement des eaux usées, la transformation des déchets en biogaz, seraient aussi des domaines à exploiter.

“*Notre conviction est qu’une population en bonne santé est un moteur du développement.*”

Extrait du discours du Président Andry Rajoelina à la tribune du World Governments Summit le 13 février 2024 à Dubaï.

Santé

L'engagement vers l'atteinte de la Couverture Santé Universelle (CSU) et la Protection Sociale Universelle (PSU) sont deux piliers du nouveau quinquennat. Le pays mise aussi sur le développement de l'industrie pharmaceutique.





Entretien avec Vimbina Rahaingonjatovo, Directeur général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNaPS) qui, dès sa nomination en août 2023, a souhaité promouvoir la transparence et la bonne gouvernance.

Quel est le bilan de votre action depuis votre nomination ?

Depuis ma prise de fonction, plusieurs actions stratégiques ont été entreprises pour remettre la caisse sur une trajectoire financière saine et renforcer son rôle dans la société malgache. Historiquement, la caisse a été créée dans les années 1956, calquée sur le modèle français de répartition, gérant les prestations familiales, les accidents du travail, et le système de retraite. Elle est aussi l'unique organisme à s'occuper des personnes avec un handicap suite à un accident de travail. Au début des années 2000, Madagascar s'est ouvert à la mondialisation, entraînant une croissance du nombre d'entreprises adhérentes. Cependant, lorsque j'ai pris mes fonctions, un audit a révélé une situation délicate avec plus de 37% des affiliés ne payant plus leurs cotisations. Grâce à une approche collaborative avec les entreprises et les groupements, nous avons réduit le taux d'impayés à moins de 23% en une année, ramenant ainsi les finances au vert et rétablissant la confiance des parties prenantes. En parallèle, nous avons initié la digitalisation des processus, en particulier avec la déclaration nominative de salaire en ligne, qui connaît un succès notable auprès déjà de 60% des entreprises. Mon objectif est d'éliminer totalement les déclarations papier, ce qui simplifierait grandement la vie des retraités, notamment en milieu rural. Grâce à l'intelligence artificielle, la preuve de vie en ligne est un autre exemple d'innovation en ce sens. À l'interne, nous avons instauré une nouvelle politique de ressources humaines et de placements financiers. J'ai également lancé un appel aux entreprises responsables et solidaires pour les inciter à œuvrer davantage dans le domaine social, renforçant ainsi les liens entre la caisse

et le monde entrepreneurial. Enfin, je tiens à souligner que notre caisse est la seule à Madagascar à gérer le régime contributif des salariés du secteur privé et des organismes rattachés du secteur public, avec un Conseil d'administration incluant des représentants du patronat, des syndicats et de l'État.

L'extension du régime de prévoyance sociale aux travailleurs non-salariés est-elle dorénavant effective ?

Un des défis majeurs de notre pays est que 90% de la population active opère dans le secteur informel et n'est donc pas affiliée à un régime de prévoyance sociale. Conscient de cette réalité, j'ai présenté il y a six mois un projet au gouvernement visant à étendre le régime de prévoyance sociale aux travailleurs non-salariés.

Cette extension, prévue pour le second trimestre 2025, sera indexée sur l'inflation afin de la rendre soutenable pour ces travailleurs. Des enquêtes préliminaires montrent que les populations concernées sont prêtes à cotiser à ce régime. L'Organisation Internationale du Travail (OIT) a été associée à ce projet, qui devrait être validé par l'Assemblée nationale au plus tard en mai 2025.

Cette réforme permettra d'obtenir, pour la première fois, des statistiques précises sur le secteur informel, tout en offrant une couverture sociale aux travailleurs non-salariés, renforçant ainsi le filet de sécurité sociale à Madagascar.

Envisagez-vous la création d'une assurance chômage ?

La création d'une assurance chômage est un projet important, mais pour l'instant, les cas recensés ne permettent pas de financer un tel système de manière viable. Néanmoins, il me tient à cœur de trouver des solutions pour la financer à l'avenir, en envisageant éventuellement la mise en place.

Quels sont les défis qui attendent la Caisse en 2025 ?

Ma priorité, pour l'année à venir, est la lutte contre la fraude. On évalue à 10% par an les pertes dues aux problèmes de corruption. Pour déceler au plus juste les personnes décédées, nous allons investir dans la biométrie. La digitalisation est essentielle si on veut gérer 9 millions de nouveaux adhérents. En 2025, je souhaite également augmenter les pensions pour nos retraités. Elles ne sont pas annexées à l'inflation et, plus ils sont âgés, plus ils sont en détresse. Nos bons résultats doivent impacter positivement leur situation. Ainsi, début 2024, nous avons pu redistribuer le montant de 10 euros/retraité, une redistribution équitable, importante pour Madagascar.

La protection sociale et la santé, secteurs prioritaires

Le Gouvernement de Madagascar a renouvelé son engagement vers l'atteinte de la Couverture Santé Universelle (CSU) et de la Protection Sociale Universelle (PSU), deux piliers du nouveau quinquennat.

CHIFFRES CLÉS

23

DIRECTIONS RÉGIONALES DE SANTÉ

3 898

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ (PUBLICS ET PRIVÉS)

24%

PART DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ PRIVÉS EN 2023

122

CENTRES DE SANTÉ DE BASE ACHEVÉS

13

NOUVEAUX HÔPITAUX ACHEVÉS

16

AUTRES HÔPITAUX EN COURS D'OPÉRATIONNALISATION

86%

TAUX DE COUVERTURE VACCINALE DES ENFANTS EN DÉCEMBRE 2023

6%

DU BUDGET DE L'ÉTAT



tels que les famines, les cyclones, les sécheresses et la prévalence du paludisme. La stratégie de la Protection Sociale en 2024 consiste à établir un système efficace de filets sociaux de sécurité qui réduise considérablement l'extrême pauvreté et qui renforce la résilience des pauvres aux catastrophes naturelles. Les filets de sécurité sociale seront étendus aux ménages les plus nécessiteux grâce à une planification digitalisée.

La gratuité des premiers soins d'urgence est effective dans les services des urgences de tous les hôpitaux publics, à savoir les Centres hospitaliers universitaires, les Centres hospitaliers de référence régional et les Centres hospitaliers de référence de district, depuis octobre 2021.

122 centres de santé de base et 30 hôpitaux de référence vont être ouverts afin d'offrir des soins de qualité à la population malagasy. Le gouvernement souhaite continuer à construire des infrastructures et les doter d'équipements modernes. Presque 75% des centres de santé de base n'ont pas accès à l'électricité ou sont équipés d'un seul réfrigérateur solaire indépendant. Environ 2 300 centres de santé pourraient être durablement électrifiés d'ici à 2030, nécessitant un investissement total de 83 millions de dollars.

Des soins de qualité pour tous, à tout âge. C'est l'objectif de l'Etat à travers le ministère de la Santé publique dans la mise en place de la Couverture santé universelle (CSU). Madagascar s'est engagé dans la mise en place de ce concept de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) auquel le pays a adhéré en 2016. Le système de santé malgache fait face à des défis récurrents



L'installation d'appareils de dépistage du cancer du sein chez les femmes dans six chefs-lieux de province sera poursuivie prochainement dans les autres régions. De même, dix scanners vont être installés. Des cliniques chirurgicales et dentaires sont créées dans chaque district. Les caravanes médicales et cliniques mobiles se poursuivent également. La mise en place du fonds d'urgence médicale sera étendue au niveau des CSBII. La priorité est donnée aux mères, aux nouveau-nés et aux jeunes enfants avec la gratuité du planning familial dans les hôpitaux publics.

Juillet 2024 a vu l'inauguration du premier bloc de chirurgie à cœur ouvert dans la capitale. Cette nouvelle infrastructure est le résultat d'une collaboration entre l'État

malgache, l'ONG Chaîne de l'Espoir et l'Agence Française de Développement (AFD). Les enfants atteints de pathologies cardiaques bénéficieront de soins gratuits pendant les cinq premières années.

Parallèlement à la Plateforme stratégique de coordination du secteur de la santé, le ministère de la Santé a créé plusieurs comités avec l'appui des partenaires techniques et financiers. Ces comités sont conçus pour faciliter la planification stratégique collaborative et promouvoir une meilleure coopération entre les parties prenantes du secteur de la santé national.

L'OMS accompagne Madagascar dans ses stratégies afin que tous les Malgaches puissent bénéficier de leur droit à la santé, garante d'une bonne qualité de vie.



LE PLUS GRAND DÉPÔT DE VACCINS EN AFRIQUE POUR LE PEV

Grâce à l'appui de l'Alliance du Vaccin – le Gavi - en partenariat avec l'UNICEF, Madagascar dispose désormais du plus grand dépôt de vaccins en Afrique pour le Programme élargi de vaccination (PEV). Les nouvelles installations, conformes aux normes internationales et inaugurées en avril 2024, permettent de répondre aux défis persistants en matière de santé publique, en garantissant un accès élargi aux vaccins pour prévenir les maladies, contenir les épidémies et sauver des vies. La mise en service du nouveau centre national revêt une importance capitale pour Madagascar dans sa lutte contre les défis liés à la distribution efficace des vaccins et à l'atteinte d'une couverture vaccinale optimale. En effet, avec une capacité de chaîne du froid plus de deux fois supérieure et un stockage quadruplé, ce centre renforce considérablement le système national d'approvisionnement et de stockage des vaccins. On note l'importation de 190 millions de doses de vaccins entre 2019 et 2023. La chaîne du froid est opérationnelle pour 85% des centres de santé de base (CSB) publics, avec 2 000 réfrigérateurs fonctionnant entièrement à l'énergie solaire.



Entretien avec Charles Kouassi, Directeur général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) depuis 2013. Fort d'une longue carrière de manager, il projette pour la CNPS un portefeuille monétaire et financier de plus de 1 000 milliards de FCFA en 2025 tout en accompagnant les pouvoirs publics à construire une Côte d'Ivoire solidaire.

La CNPS est la 1^{ère} institution de prévoyance sociale à obtenir la notation financière triple A de Bloomfield Invest. Comment avez-vous réussi à révolutionner la protection sociale en Côte d'Ivoire ?

Le modèle économique des caisses de sécurité sociale était basé sur un principe de répartition et de solidarité intergénérationnelle. Cette approche n'a du crédit que si un nombre suffisant d'actifs couvre les prestations de la branche retraite. Notre pays a fortement été impacté par les crises sociales entre 2000 et 2011. Notre institution a présenté un déficit cumulé d'environ 200 milliards de FCFA dont un résultat net négatif de 32 milliards de FCFA en 2011, marquant les limites du modèle économique de base. Jugeant nécessaire de changer radicalement de modèle économique, notre action a consisté en 2012 à réformer la branche retraite en effectuant des réformes paramétriques, caractérisées par la revalorisation des taux de cotisations de 8 à 14% et la modification de l'âge de départ à la retraite de 55 à 60 ans. Ces mesures ont permis à l'institution de retrouver, dès 2012, un résultat positif d'environ 9 milliards de FCFA et dix ans plus tard un résultat culminant à 150 milliards de FCFA. Le Président de la République, Son Excellence M. Alassane Ouattara, en leader éclairé, a tout de suite compris la pertinence des réformes et pris les ordonnances nécessaires pour leurs mises en œuvre.

Votre stratégie a donc été de faire de votre caisse un investisseur institutionnel. Comment cela se matérialise-t-il ?

Notre objectif est de contribuer significativement au développement de notre pays et de l'écosystème de la sous-région, ceci par des investissements ciblés et avisés pour à la fois accompagner la croissance, la création d'emplois mais aussi garantir le service des prestations tout en veillant à les revaloriser régulièrement.

La transformation socioéconomique amorcée se matérialise par notre engagement à construire un secteur économique et financiers plus fort avec des prises de participation et à devenir un acteur de la lutte contre la crise du logement.

Notre contribution au développement local et sous-régional peut se résumer sur les 10 dernières années en cumulé, à environ 285 milliards de FCFA de souscription aux obligations de l'Etat de Côte d'Ivoire, 26 milliards de FCFA en obligations d'états de l'UEMOA, 126 milliards de FCFA dans des actions cotées, 122 milliards de FCFA dans des actions non cotées, un patrimoine immobilier de 262 milliards de FCFA, et l'entrée récente au capital de PETROIVOIRE et de la BICICI. En plus de la banque et de l'immobilier, d'autres domaines vitaux en bénéficient à savoir la santé, l'eau, l'énergie, le transport, l'hôtellerie.

Quels sont les effets de cette révolution pour vos assurés et partenaires sociaux ?

Nous avons en 10 ans, procédé à des revalorisations successives de la pension de retraite de 8% en 2014, 5% en 2016, 5% en 2020 et 5% en 2022, avec un engagement de procéder à des revalorisations tous les deux ans. Les rentes versées en cas d'accident de travail et des maladies professionnelles ont été revalorisées de 8% en 2017, 5% en 2020 et 3% en 2022. Les allocations familiales, qui pendant plus de 30 ans étaient figées à 1500 F CFA par mois et par enfant, sont passées à 2500 puis 5000 FCFA entre 2015 et 2016. Des études sont en cours afin de les faire évoluer à 7500 FCFA à partir de 2024. Nous avons mis en œuvre le Régime social des Travailleurs Indépendants en juillet 2019. A ce jour, plus de 200 000 travailleurs indépendants sont couverts. Ils pourront, comme les plus de 6 millions de travailleurs indépendants que nous espérons enrôler, bénéficier de revenu de remplacement en cas de maternité, d'incapacité et d'une pension de retraite à vie. Nous avons mis la transformation digitale au cœur de notre stratégie. En 2019, le lancement de la plateforme « e-CNPS » a permis d'améliorer les interactions avec les assurés sociaux, partenaires sociaux et a facilité leurs démarches auprès de la CNPS. Aujourd'hui, les deux grands chantiers à matérialiser concernent la retraite logement et l'assurance chômage.

Le développement de la production pharmaceutique

Madagascar ambitionne de faire partie du club très fermé des pays africains autosuffisants dans leur production pharmaceutique misant sur la fabrication de médicaments génériques et des remèdes traditionnels améliorés.

Le pays dispose d'une biodiversité riche en plantes médicinales, un environnement économique favorable avec la mise en place de futures Zones d'émergence industrielles et l'accès aux marchés régionaux africains tels que le COMESA, le marché commun pour l'Afrique orientale et australe, la SADC, la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Commission de l'océan Indien (COI) et la ZLECaf, zone de libre-échange continentale africain, qui offrent un accès préférentiel à plus de 900 millions de consommateurs. Les laboratoires élaborant des produits à base de plantes sont reconnus d'utilité publique tels que l'Institut Malgache de Recherches Appliquées (IMRA). Actuellement, l'IMRA possède six départements de recherche : un laboratoire de biotechnologie végétale, un laboratoire de phytochimie et de contrôle qualité, un laboratoire de pharmacognosie appliquée, un laboratoire

d'évaluation pharmaco-clinique, un laboratoire de pharmacologie expérimentale et un laboratoire d'agronomie de développement durable.

La création de la société d'Etat Pharmedagasy inaugurée en septembre 2020 a constitué un premier pas vers le développement de l'industrialisation du secteur de la santé, un pilier pour l'émergence de Madagascar. Cette usine pharmaceutique ultra moderne, sise à Tanjombato dans la partie sud de la capitale, comprend un bâtiment administratif, un autre de production, un hall d'exposition et une zone de stockage. En rénovant l'ancien bâtiment de l'OFAMA, la stratégie étatique a été de valoriser les structures industrielles déjà existantes dans le pays. L'OMS a salué une initiative avant-gardiste représentant un dynamisme de renouveau. Pharmedagasy pourrait dorénavant s'engager dans la production de médicaments génériques en partenariat avec l'Inde.

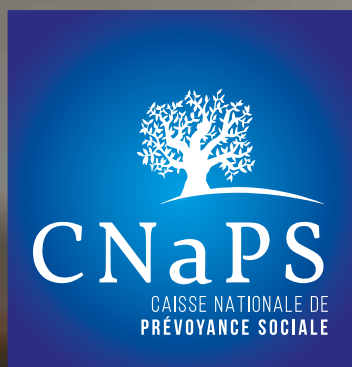
LE RETOUR DE L'AFRICA MERCY EN 2024

Le navire-hôpital de l'ONG Mercy Ships est amarré dans le port de Toamasina jusqu'en décembre 2024. Les premières interventions chirurgicales ont eu lieu fin mai. Pendant cette mission humanitaire, l'équipe médicale à bord du navire a pour objectif de réaliser plus d'un millier d'interventions chirurgicales spécialisées, le tout gratuitement pour les patients.

Mercy Ships continue également à poser les solides bases de son programme d'enseignement, de formation et de mobilisation pour la santé (EFM) à Madagascar en collaborant avec le ministère de la Santé pour développer des partenariats dans le pays et identifier des opportunités de collaboration et d'apprentissage. Mercy Ships s'est déjà engagé sur un plan de 5 ans pour renforcer son partenariat avec le peuple malgache, développer des partenariats locaux et achever une évaluation des programmes médicaux prioritaires.

OPPORTUNITÉS

Des opportunités d'affaires existent pour soutenir la numérisation des soins de santé et la fourniture d'équipements médicaux et d'infrastructures de santé modernes.



ENSEMBLE VERS LA DIGITALISATION

Solidaires pour une
prévoyance sociale pour tous



Scannez-moi !

“*Madagascar se retrouve victime du changement climatique. Il y a des vagues récurrentes de sécheresse dans le sud du pays. Les sources d'eau s'assèchent et tous les moyens de subsistance deviennent presque impossibles.*”

Extrait du discours du Président Andry Rajoelina, le 23 septembre 2021, à la Tribune de l'ONU.

Environnement & Développement durable

Très vulnérable aux effets du changement climatique, Madagascar s'est engagé à atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici 2030.





Entretien avec Max-Andonirina Fontaine, Ministre de l'Environnement et du Développement durable (MEDD), depuis janvier 2024. Le fondateur de Bôndy, entreprise pionnière dans l'environnement, doit gérer les impacts du changement climatique, dans un des pays les plus vulnérables.

Comment envisagez-vous votre mission ?

En tant que Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, je porte la conviction profonde que Madagascar, malgré sa vulnérabilité aux effets du changement climatique, est un pays de solutions et d'opportunités. Nos défis sont immenses, mais ils sont également une chance de montrer au monde que le courage, la résilience et l'innovation peuvent transformer l'adversité en succès durable.

Nous avons une responsabilité historique : préserver notre biodiversité unique, protéger nos ressources naturelles, et bâtir une économie verte qui assure un avenir meilleur à nos citoyens. Ce n'est pas simplement une question d'environnement ; c'est une question de justice sociale, d'équité et de développement.

Comment allez-vous utiliser le financement issu de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) que le FMI vient d'octroyer à Madagascar ?

Le financement issu de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) constitue un levier puissant pour accélérer nos efforts de réforme et renforcer notre résilience face aux risques climatiques. À travers ce dispositif, Madagascar s'engage dans un programme ambitieux visant à stabiliser l'économie tout en intégrant les enjeux climatiques dans les politiques publiques et les investissements stratégiques.

Ce programme repose sur cinq axes prioritaires : renforcer la gouvernance climatique, intégrer la résilience dans tous les secteurs, limiter les émissions de gaz à effet de serre, préserver nos forêts et notre biodiversité, et mobiliser des financements durables pour le climat. Ces actions

s'appuient sur des études approfondies réalisées par nos partenaires, notamment le FMI et la Banque mondiale, et s'inscrivent dans notre vision de faire de Madagascar un modèle de durabilité et d'innovation en matière de développement.

En quoi consiste la révision du décret MECIE ?

La révision du décret MECIE (Mise en Compatibilité des Investissements avec l'Environnement) illustre notre engagement à aligner les investissements économiques sur des objectifs environnementaux ambitieux. Ce cadre législatif, en constante évolution depuis 1992, doit aujourd'hui intégrer les défis contemporains, tels que le changement climatique, la perte de biodiversité et les risques sociaux.

Les principales améliorations proposées résident notamment sur l'intégration des points ci-après dans l'avant-projet de décret comprenant :

- L'intégration des nouveaux enjeux mondiaux, notamment le changement climatique, la perte de la biodiversité, et les risques et catastrophes, imposant une réévaluation et un réajustement constants des politiques et des pratiques environnementales, afin de mieux faire face à ces enjeux, de répondre aux défis actuels et de garantir la durabilité des écosystèmes et de l'environnement ;
- Les enjeux sociaux soulignés par l'article 3 de la Loi n°2015-003 du 19 février 2015 portant Charte de l'Environnement Malagasy actualisée, tels que les impacts sur la santé publique et le bien-être, les déplacements involontaires et la réinstallation, les inégalités sociales et économiques, l'accès aux ressources naturelles, le patrimoine culturel et le mode de vie ;



- L'intégration de l'évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS), qui ne figure pas dans le décret actuel. L'EESS un processus permettant d'intégrer les considérations environnementales, sociales et climatiques dans l'élaboration de politiques, de plans et de programmes, et qui peut être une démarche en amont de l'EIES ;
- L'implication, dans la mise en œuvre de l'évaluation environnementale, des différentes parties prenantes tant publiques que privées, en l'occurrence : les collectivités territoriales décentralisées (régions, communes), les structures locales de concertation, les Komity Loharano, les services techniques déconcentrés, les districts, les organisations de la société civile, les communautés locales y compris les hommes et les femmes vulnérables ;
- Le renforcement de l'importance accordée à la participation active du public tout au long du processus

d'évaluation, dès le début et à chaque étape, ainsi que la diffusion continue d'informations à toutes les parties prenantes, y compris les communautés locales concernées, garantissant ainsi leur implication et la prise en compte de leurs avis et préoccupations tout au long du projet ;

- L'application effective de la hiérarchie d'atténuation par le promoteur, visant notamment l'absence de perte nette de biodiversité ;

- La mise en lumière du renversement de la charge de la preuve par le promoteur, concernant les effets nuisibles sur l'environnement humain, social et économique, ainsi que sur l'environnement physique et sur la biodiversité ;

- La compensation des impacts résiduels par la mise en place de mécanismes de compensation pour les impacts résiduels inévitables.



Avec ce décret, Madagascar affirme son ambition d'être un leader en matière de réglementation environnementale en Afrique, tout en répondant aux attentes de ses partenaires et investisseurs.

Allez-vous mener à terme le projet de fiscalité environnementale ?

Oui, sans hésitation. La fiscalité environnementale est un outil stratégique pour responsabiliser les acteurs économiques et financer la transition écologique. En appliquant le principe du « pollueur-payeur », nous mettons en place des prélèvements environnementaux et des incitations fiscales pour encourager des comportements plus respectueux de l'environnement.

Par exemple, nous proposons des exonérations fiscales pour l'importation d'équipements liés au recyclage, à la production d'énergie propre et aux chaînes de valeur agricoles durables. Ces mesures visent à stimuler les investissements verts tout en soutenant une économie circulaire. Par ailleurs, la création d'un fonds public national pour l'environnement permettra de financer des initiatives

de conservation, de restauration des écosystèmes et de promotion de l'économie verte. Ces actions témoignent de notre engagement à assurer un développement durable, inclusif et résilient pour Madagascar.

Quelle place occupent les communautés locales dans votre feuille de route ?

Les communautés locales occupent une place centrale dans nos stratégies environnementales. Elles sont les premières victimes des effets du changement climatique, mais également des partenaires essentiels dans la gestion durable de nos ressources naturelles. Nous nous engageons à renforcer leur résilience en adaptant nos initiatives à leurs réalités, en valorisant leurs savoir-faire et en garantissant leur participation active à toutes les étapes des projets. Notre approche inclusive place les populations au cœur de l'action, en veillant à ce qu'elles bénéficient directement des programmes environnementaux. En construisant ensemble un avenir durable, nous transformons ces communautés en véritables acteurs du changement, capables de porter les solutions locales sur la scène nationale et internationale.



Madagascar National Parks



LES PARCS NATIONAUX, UN PRODUIT D'APPEL INCONTOURNABLE ET UNE OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT ÉCOTOURISTIQUE

Le tourisme occupe la deuxième place de pourvoyeur de devises pour la croissance économique de Madagascar.

Aussi, le pays vise à franchir le cap des 1 000 000 de touristes d'ici l'année 2028 pour cette ambition.

L'île parmi l'un des hotspots de la biodiversité au monde représente un taux d'endémicité élevé de faune et de flore. Cette richesse indéniable se trouve majoritairement au sein des Aires Protégées, ce qui motive les 75% des visiteurs à visiter les Parcs Nationaux.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son nouveau plan stratégique, notamment, aligné à l'axe durabilité financière, Madagascar National Parks, avec l'appui des bailleurs de fonds poursuit son programme de « mise en tourisme des Parcs Nationaux prioritaires », en impliquant le secteur privé à investir dans la préservation de la biodiversité pour promouvoir davantage l'Écotourisme ou le tourisme basé sur la nature.

Le tourisme basé sur la nature peut être un levier de développement économique pour que Madagascar atteigne ses objectifs prioritaires tout en promouvant la conservation de la biodiversité et la résilience climatique. Il peut également générer des

financements pour la conservation de la biodiversité.

Il s'agit d'une approche équilibrée et intégrée vers un tourisme durable.

Ce partenariat se traduit par le développement d'ecolodges ou d'autres activités et services à des fins écotouristiques pouvant générer de retombées économiques pour la population locale vivant autour de ces Parcs Nationaux.

Cette nouvelle vision permettra d'améliorer davantage les offres touristiques, les expériences des visiteurs et surtout de générer des revenus accrus pour assurer la conservation durable des Aires Protégées.

Comme la reprise du tourisme évolue progressivement, grâce à la réouverture du ciel permettant aux grandes compagnies aériennes de desservir le pays actuellement, des Parcs Nationaux prioritaires sont propices pour accueillir des infrastructures d'hébergement écologiques. Ces zones ont été identifiées avec l'appui des experts de la Banque Mondiale et ceux de l'IUCN. Il s'agit des Parcs Nationaux de Lokobe, Nosy Hara, Analamazaotra Mantadia, Bemaraha, Ankarana et Tsimanampesotse.

La réalisation des ODD d'ici 2030

Madagascar est le 3^{ème} pays du monde le plus vulnérable aux effets du changement climatique. Le pays s'est engagé à atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici 2030.



Madagascar est à un tournant crucial de son parcours vers la réalisation des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici 2030 mais demeure déterminé à contribuer à un avenir plus durable. Le pays est confronté à des défis majeurs, notamment les crises environnementales récurrentes telles que la sécheresse et les cyclones cycliques.

Parmi les problèmes liés au climat figurent la modification du régime des précipitations, les phénomènes météorologiques extrêmes fréquents et les dommages causés à l'agriculture, aux infrastructures, à la biodiversité et aux ressources côtières, qui entraînent la perte de vies humaines et de moyens d'existence.

Les Nations Unies ont mobilisé 206 millions de dollars pour soutenir Madagascar dans sa quête des ODD. Jusqu'à présent, 141 millions ont été utilisés permettant une réalisation de 83% sur l'évaluation des actions entreprises

dans les secteurs les plus touchés. Malgré ce chiffre encourageant, les impacts tangibles dans des domaines vitaux tels que l'éducation, la santé, la lutte contre la malnutrition, la bonne gouvernance, l'accès à l'eau potable, la résilience et l'énergie restent encore insuffisants.

Les institutions financières de développement, en particulier les Banques publiques de développement (BPD), ont élaboré une série de cadres et d'outils pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). Les BPD représentent en effet des leviers importants pour remédier aux défaillances du marché et promouvoir une économie équitable et durable, alignée sur les ODD.

Madagascar a perçu 8,8 millions de dollars en crédit carbone dans le cadre d'un programme de la Banque mondiale pour encourager la lutte contre la déforestation. Après le Mozambique et le Ghana, c'est le troisième pays africain à avoir perçu des crédits Carbone par l'institution dans le

CHIFFRES CLÉS

3^{ème}

PAYS D'AFRIQUE PERCEVANT DES CRÉDITS CARBONE

8,8

MILLIONS DE DOLLARS EN CRÉDIT CARBONE PERÇU EN 2020

50

MILLIONS DE DOLLARS DE CRÉDITS CARBONE DONT LA PREMIÈRE TRANCHE DE 8,8 MILLIARDS A ÉTÉ DÉCAISSÉE DÉBUT 2024

40 000

HECTARES D'ARBRES PLANTÉS CHAQUE ANNÉE

200

MILLIONS DE DOLLARS PERÇUS DU FED DEPUIS 1994

cadre du programme REDD+ pour l'année 2020. Au total, 50 millions de dollars, plus de 46 millions d'euros, devraient être versés d'ici fin 2024 pour compenser la réduction de dix millions de tonnes d'émissions de carbone.

En 2024, le gouvernement s'est engagé à poursuivre le reboisement à grande échelle. La vision de planter des arbres sur une superficie de 40 000 hectares chaque année doit se transformer en résultats tangibles.

Une délégation du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), le plus gros bailleur au monde en matière de lutte contre la perte de biodiversité, les changements climatiques, la pollution et les pressions exercées sur la santé des terres et des océans, s'est rendu à Madagascar

en aout 2024. La Grande Île, membre du FEM depuis 1994 et a bénéficié d'un financement total de 200 millions de dollars. Les négociations ont porté sur un financement de 100 millions de dollars pour la période 2026-2030, dans le cadre du 9ème décaissement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM-9) afin de renforcer la politique environnementale et le développement durable.



TROIS NOUVEAUX PROJETS FINANCÉS PAR L'USAID

Dans le domaine de l'environnement, trois nouveaux projets ont été officiellement lancés en mai 2024. Financés par l'USAID à hauteur de 41 millions de dollars, ces projets seront spécifiquement dédiés à la préservation de l'environnement, ainsi qu'aux ressources naturelles terrestres et marines sur cinq ans et répartis de la manière suivante :

- L'USAID Harena se déroulera à proximité des parcs afin d'améliorer la qualité de vie des populations locales et renforcer la conservation des aires protégées.
- L'USAID Riake se concentrera sur la gestion des ressources marines et la planification spatiale tout en améliorant les moyens de subsistances des populations.
- L'USAID Mizana sera mis en œuvre par l'Alliance Voahary Gasy en vue de protéger les ressources naturelles et de lutter contre la corruption pour améliorer la gouvernance environnementale.

La gestion des déchets

La gestion des déchets est un enjeu économique et social. Le gouvernement souhaite mettre en place une alternative durable à leur gestion afin de contribuer à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD).



La capitale a produit 1 450 tonnes par jour soit un gisement de 530 000 tonnes de déchets annuels en 2023 dont la mauvaise gestion engendre des problèmes environnementaux et de santé publique. En effet, la pollution est responsable de 22,3% des décès à Madagascar. En 2015, 40 000 personnes sont mortes de maladies liées à la pollution.

On note la certification de 33 entreprises engagées dans ce domaine. Deux centres de tri des déchets sont également en cours de construction à Toamasina et à Antananarivo, lesquels permettront de trier 60 tonnes de déchets par jour. Dans le Fokontany Antsaramasina, à 5 km de Toamasina, l'usine de transformation de déchets produira des charbons

et des sachets écologiques pour supplanter les charbons de bois et les sachets en plastiques nocifs pour l'environnement. Entièrement financée par l'Etat, l'usine fonctionnera sur une surface de 8 000 m² avant la fin de l'année. Avant d'être acheminés vers cette usine, les déchets seront triés en 3 catégories : les déchets en plastiques, les morceaux de verre et toutes autres matières (papiers, métaux...). Cette usine tournera 8 heures par jour avec une production de 15 tonnes de charbons et de sachets écologiques. Ces charbons seront distribués dans les 138 Fokontany de la commune urbaine de Toamasina. Ainsi, l'exploitation des forêts de l'Est diminuera puisque cette production couvrira les besoins en charbons de la population à Toamasina.



Concernant le cas des déchets miniers, ils sont encadrés par la loi qui prévoit que les projets doivent apporter des bénéfices concrets aux populations. La gestion des déchets et des rejets industriels et miniers fait l'objet d'une politique nationale pilotée par le ministère chargé de l'Industrie et le ministère chargé de l'Environnement.



Le ministère de l'Environnement a annoncé, par ailleurs, en février 2024 la mise en place d'un premier centre de tri et de gestion des déchets dans la région Atsinanana.

Madagascar figure parmi les quatre pays pilotes d'Afrique ayant mené des actions concrètes dès 2020 pour mieux gérer les déchets médicaux. La gestion des déchets hospitaliers est ainsi prise en compte par la Politique Nationale de gestion des déchets des établissements de soins et de la sécurité des injections. Les CHU Analakininina et CHU Morafeno à Toamasina ont bénéficié de solutions innovantes pour la gestion des déchets médicaux.

LE PLAN-CADRE DE COOPÉRATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024-2028

Ce Plan-cadre 2024-2028 constitue la réponse commune du système des Nations Unies aux priorités nationales et aux obstacles structurels dans la voie vers la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) à Madagascar. À l'horizon 2030, ce Plan-cadre de coopération présente la contribution du système des Nations Unies au redressement et à l'accélération de la trajectoire de Madagascar vers un développement durable, inclusif et résilient, axé sur les personnes et leurs droits, concrétisant ainsi la promesse de ne laisser personne de côté.

En collaboration avec le gouvernement, le système des Nations Unies s'engage à assurer une présence plus dynamique, adaptée aux besoins, en déployant ses ressources humaines, techniques et financières collectives de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible.



Entretien avec Rakotoarisoa Ony, Directrice générale de Madagascar National Parks (MNP). Cet organisme gère 43 aires protégées, des réserves et des Parcs Nationaux, dont 12 inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Pouvez-vous nous décrire les grands axes du plan stratégique de MNP pour les cinq années à venir ?

Dans l'accomplissement de son principal rôle qui est la gestion durable des Aires Protégées, Madagascar National Parks articulera sa stratégie autour de 5 axes. En premier lieu, la conservation de la biodiversité terrestre et marine de Madagascar, visant à protéger et préserver les espèces et les écosystèmes uniques de la grande Île. En terme de Cogestion, nous développons des activités communautaires à travers lesquelles nous tissons une étroite collaboration avec les populations pour les inciter à participer directement à la sauvegarde des Aires Protégées et leur développement socio-économique durable. Ensuite, pour le maintien et la continuité des actions de conservation nous voudrions assurer la sécurisation des ressources financières nécessaires à travers la diversification des partenariats et la recherche de financements innovants. Le point suivant fait référence à la mise en place d'une gestion efficace et responsable des aires protégées, assurant une administration transparente en promouvant la culture de redevabilité. En dernier lieu, nous assurerons la promotion de l'image de Madagascar National Parks et des valeurs de conservation auprès du public national et international afin de garder notre notoriété.

Faites-vous appel à des partenariats privés ?

Nous restons toujours ouverts à toutes collaborations tant qu'elles aient un impact positif sur la conservation de la biodiversité. Actuellement, nous travaillons entre

autre avec la FAPBM dans le cadre du Projet Brigde pour la restauration des Aires Protégées et l'appui au développement des communautés locales.

Quelles sont vos plus grands défis ?

La conservation de ce patrimoine exceptionnel est confrontée à des défis majeurs, qui nécessitent une approche multidimensionnelle et ambitieuse. La dépendance envers les ressources naturelles exerce une pression intense sur les écosystèmes fragiles. Alors il faudra augmenter les alternatives économiques pour réduire les exploitations illégales des ressources dans les Aires Protégées afin de ne pas compromettre les efforts de conservation. Nous développons des partenariats pour un financement adéquat pour fournir une gestion efficace de nos sites. L'amélioration de notre capacité d'augmentation et la diversification des sources de financement sont indispensables pour garantir la pérennité de nos actions de conservation. La lutte contre les différentes pressions exige des moyens importants en termes de surveillance, de formation pour nos Agents de Parc et aussi pour les Comités Locaux des Parcs. En effet, l'implication des communautés locales dans la surveillance participative est un élément clé. Cependant, des programmes de sensibilisation adaptés aux différentes communautés sont nécessaires afin de les conscientiser sur les valeurs de la biodiversité et les bénéfices de la conservation.

Ensemble investissons dans les initiatives qui préservent nos Aires Protégées et garantissent un avenir prospère pour les générations futures. Raison pour laquelle nous véhiculons un message important dans notre slogan « For life » .

Les Filières émergentes

Madagascar dispose des ressources naturelles considérables pour exploiter durablement la filière des huiles essentielles, extraits et oléorésines. 90% de la production part à l'international.

Les huiles essentielles de Madagascar ne couvrent cependant que 1,3% du marché mondial. Madagascar compte donc accroître sa part de marché tout en cherchant à mieux rémunérer les paysans et moderniser les techniques de traitement des plantes. Le pays est riche de 71 espèces de plantes aromatiques, dont 30 sont endémiques.

Grâce à une forte demande pour l'agroalimentaire ou encore le cosmétique, l'huile essentielle est aujourd'hui un vecteur des exportations à Madagascar. Cette industrie devrait dépasser le seuil du milliard de dollars et générer un million d'emplois d'ici 2030 grâce à la forte demande pour les produits sur les marchés européen et américain. En 2022, le projet DESIRAMakis, mené en partenariat avec le centre de recherche Cirad, avait été lancé pour inciter et soutenir les innovations agricoles dans les petites exploitations familiales. En janvier 2024, six facilitateurs ont été formés à Antananarivo sur l'organisation de partenariats multiacteurs. Ils joueront un rôle clé dans l'amélioration des modèles d'accompagnement.

Pour gagner plus de part de marché, Madagascar mise aussi sur la plateforme « Huiles essentielles de A à Z » lancée en mai 2024. Mise en place grâce au partenariat avec la Banque mondiale et avec le soutien de l'Union européenne, elle est le fruit d'une collaboration entre le secteur privé et l'État. Côté secteur privé, le Groupement des Exportateurs d'huiles essentielles, extraits et oléorésines de Madagascar (GEHEM) a salué l'aboutissement d'un outil concret répondant aux attentes des acteurs du

secteur. Hébergée par l'Economic development board of Madagascar (EDBM), cette plateforme est destinée à tous les acteurs de la filière. Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) encourage l'utilisation des nouvelles technologies pour permettre la gestion durable des ressources naturelles. Ainsi, la production d'huiles essentielles dans la commune d'Androy, district de Lalangina, utilise l'énergie solaire. La coopérative Filantsoa, qui gère l'installation, a ainsi pu augmenter sa production de 50% avec un impact significatif sur la préservation des forêts.



OPPORTUNITÉS

La gestion durable des déchets représente une réelle opportunité économique pour la Grande île, car il s'agit d'un marché en pleine expansion pouvant créer jusqu'à 4 500 milliards de dollars d'ici 2030. Le MEDD encourage activement l'entrepreneuriat vert, notamment celui du recyclage. Le gouvernement malgache propose des incitations aux investisseurs. Par exemple, les entreprises actives dans les secteurs des énergies renouvelables peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt égale à l'impôt calculé sur 50% du montant de l'investissement qu'elles ont réalisé au cours de l'année fiscale concernée.

“*Notre Grande île concentre à elle seule 5% de la biodiversité mondiale. Elle regorge de richesses naturelles et offre d'innombrables opportunités économiques et touristiques.*”

Extrait du discours du Président Andry Rajoelina prononcé à la 13^{ème} édition du Congrès Annual Investment Meeting (AIM) à Abu Dhabi aux Émirats arabes unis, le 8 mai 2024.

Tourisme & Culture

Madagascar dispose d'infrastructures modernes et nombreuses lui permettant de se positionner comme un pôle touristique majeur. La stratégie du gouvernement vise à redynamiser le secteur avec pour objectif d'atteindre un million de touristes d'ici 2028.





Entretien avec Viviane Dewa, Ministre du Tourisme et de l'Artisanat, depuis août 2024. Ses compétences en matière de diplomatie économique, de commercialisation des produits touristiques et de négociations internationales sont un atout pour ce département clé.

Comment comptez-vous réaliser votre programme visant à attirer un million de touristes à Madagascar ?

Notre stratégie repose sur une politique concertée de développement touristique et économique, axée sur plusieurs piliers essentiels :

- Renforcement des connectivités aériennes

En collaboration avec le Ministère des Transports et de la Météorologie, nous développons des initiatives stratégiques visant à améliorer les liaisons aériennes, tant au niveau international que national. Ces efforts visent à rendre Madagascar plus accessible aux voyageurs tout au long de l'année, en favorisant une meilleure répartition des flux touristiques sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, nous mettons un accent particulier sur la désaisonnalisation, en proposant des offres et des connexions adaptées pour attirer des visiteurs quelle que soit la période de l'année. Cela contribuera à faire de Madagascar une destination dynamique et accessible en toutes saisons.

- Incitation aux investissements hôteliers

Renforcement de la promotion des opportunités d'investissement auprès des groupes et marques internationaux ainsi que des acteurs nationaux, avec pour l'objectif de 11 500 chambres supplémentaires, toutes catégories confondues, afin de répondre aux attentes des voyageurs en quête d'hébergements variés et de qualité.

- Développement de voyages thématiques

Chaque région de Madagascar a une identité unique à valoriser. Nous mettons en avant des expériences thématiques (écotourisme, aventures culturelles, séjours bien-être, etc.) pour offrir des émotions fortes et des expériences authentiques aux visiteurs.





- Renforcement des compétences dans le secteur du tourisme

Former et professionnaliser les jeunes ainsi que les acteurs du tourisme est une priorité. Nous misons sur des programmes de formation adaptés pour garantir une prestation de service de qualité et un accueil chaleureux, à l'image de l'hospitalité malgache.

Souhaitez-vous positionner la Grande Ile comme une destination phare sur le secteur MICE ?

Madagascar est une terre d'exception pour les amoureux de la nature, grâce à sa biodiversité unique au monde. Cependant, le développement du tourisme MICE (Meetings, Incentives, Conferences, and Exhibitions) constitue une opportunité stratégique pour dynamiser les arrivées touristiques, tout en étant harmonieusement combiné avec des séjours de découverte et de détente. La destination MICE est essentielle, car un touriste

d'affaires sur cinq revient souvent avec sa famille pour explorer les richesses naturelles et culturelles de Madagascar. Ce segment du tourisme joue également un rôle clé dans la promotion des autres secteurs d'activités de la Grande Île, contribuant ainsi à un développement économique global et à une meilleure visibilité internationale.

Par ailleurs, accueillir des événements majeurs tels que les sommets des Chefs d'État de la COI et de la SADC, pour cette année, permettra de renforcer considérablement la visibilité culturelle et touristique de Madagascar sur la scène régionale et mondiale.

Beaucoup d'investisseurs attendent le nouveau Code du tourisme. Quand sera-t-il adopté ?

Le code du Tourisme est dans sa phase de réforme et d'adaptation au contexte actuel des métiers du tourisme. Il sera proposé bientôt en Conseil des Ministres.

Un merveilleux potentiel touristique

Avec un littoral fabuleux, une biodiversité naturelle, une faune et flore endémiques, Madagascar veut devenir une destination touristique de renommée mondiale grâce à la gestion efficace de son patrimoine naturel, culturel et humain unique.

Selon le rapport Country Brand Ranking/Tourism Edition, Madagascar est classé parmi les 10 pays africains les plus séduisants pour la saison 2024-2025. Un grand afflux de touristes internationaux est déjà prévu à l'horizon. Toutefois, l'industrie touristique nationale bénéficie d'un potentiel dont les ressources restent encore à exploiter. La stratégie du gouvernement vise ainsi à redynamiser le secteur du tourisme, avec pour objectif d'atteindre un million de touristes d'ici 2028.

Un accroissement de la capacité d'accueil

Le Gouvernement souhaite améliorer la capacité d'accueil et créer 70 000 emplois dans ce secteur porteur et d'attirer de grands investisseurs pour développer le tourisme.

La Grande île a besoin de 11 000 chambres supplémentaires pour pouvoir assurer la réception des visiteurs d'ici à 2028. Le pays devrait, d'ici à cinq ans, accueillir son premier million de touristes. Le renforcement et la construction de nouvelles infrastructures, ainsi que le développement des différents marchés déjà acquis, tant dans le tourisme que dans l'artisanat, seront les fils conducteurs des activités de l'État et du ministère de tutelle. La nouvelle loi sur les investissements devrait faciliter les plaidoyers et les négociations avec les investisseurs.

Ainsi, des guides sur les investissements dans le secteur touristique vont être édités afin que les investisseurs potentiels puissent disposer des données et des statistiques dont ils auront besoin pour tâter le terrain, ou encore pour se faire une idée du potentiel de la Grande île. Selon de récentes projections, le secteur devrait générer pas moins de 100 000 emplois directs. L'Office national du tourisme met en ligne des offres touristiques avec les destinations phares à découvrir dans l'île, la durée des trajets, les activités proposées sur les circuits sélectionnés ainsi que les tarifs associés. Cette initiative

vise à promouvoir le tourisme national en proposant des offres adaptées aussi bien aux touristes locaux qu'aux visiteurs étrangers.

Les croisières

L'ouverture de la saison des croisières 2023-2024 a suscité un enthousiasme particulier avec 6 bateaux de croisières qui ont fait escale dans la Grande île. Ces paquebots apportent un dynamisme pour l'économie locale et profitent à tous les acteurs économiques tels que les loueurs de voitures, les artisans ou encore les guides touristiques.

L'heure est à la redynamisation pour le secteur du tourisme de croisière pour Madagascar. Plusieurs compagnies indiquent avoir prévu des escales sur des sites emblématiques des côtes ou encore des petites îles jonchant les eaux territoriales du pays. La Grande île a enregistré l'arrivée de plus de 10 000 croisiéristes sur le sol malgache en l'espace de quelques mois. Une aubaine pour la vie économique des régions touchées. Cette tendance devrait raviver le secteur du tourisme.

Le Canal des Pangalanes

L'aménagement et la préservation du Canal des Pangalanes à Madagascar a été confié à l'Agence marocaine Marchica Med. Concrètement, ce projet de valorisation et de sauvegarde concerne la mise en place des outils de préservation et de valorisation des écosystèmes du canal et des sites qu'il traverse. Le Canal des Pangalanes, qui longe l'est de Madagascar, est considéré comme l'un des plus grands au monde, faisant quatre fois la longueur du Canal de Suez et huit fois celui de Panama. Construit au XX^e siècle, il est long de 700 kilomètres et relie Farafangana à Toamasina, ville portuaire constituant son débouché.



Redéfinir l'Hospitalité : Entretien avec Van Rens François, Directeur Général du Radisson Hotel Group à Madagascar

Comment le Radisson Hotel Group parvient-il à offrir une expérience unique à ses clients à Madagascar ?

Nos hôtels à Madagascar ne se contentent pas d'offrir un confort exceptionnel, mais proposent une véritable expérience immersive et mémorable. Nous avons pour objectif de dépasser la simple satisfaction client en intégrant une dimension plus large : avoir un impact positif sur l'environnement et la communauté malgache. Nous souhaitons que nos visiteurs repartent non seulement avec des souvenirs impérissables, mais aussi avec le sentiment d'avoir contribué à la préservation de l'écosystème unique de Madagascar et au soutien des populations locales. Notre engagement est de créer des expériences exceptionnelles tout en respectant l'environnement et en renforçant les liens avec la communauté.



Comment les principes de durabilité influencent-ils la stratégie de responsabilité sociale du Radisson Hotel Group à Madagascar ?

Nos initiatives de responsabilité d'entreprise reposent sur trois piliers essentiels : «Think Planet », «Think People» et «Think Community».

• **Think Planet** : Ce pilier incarne notre engagement à réduire notre empreinte environnementale. À travers diverses initiatives, telles que l'élimination des déchets plastiques grâce à des filtres à eau, nous visons à avoir un impact positif sur l'environnement. Nous adoptons également des pratiques de gestion des déchets durables et privilégions l'approvisionnement local pour soutenir l'économie et promouvoir la durabilité.

• **Think People** : Ici, nous plaçons nos collaborateurs au cœur de notre succès. Nous investissons dans leur développement personnel et professionnel par le biais de formations continues, tant au niveau local qu'international, grâce à des plateformes comme Typsy, Radisson Academy, et Radisson Live. De plus, la certification par des organismes tels que SGS et Safehotels démontre notre engagement envers la satisfaction de nos clients et la sécurité de nos employés.

• **Think Community** : Ce pilier reflète notre désir de redonner aux communautés locales. Nous collaborons avec des associations engagées dans le développement durable et le soutien des jeunes en situation de rue, comme SOS Villages d'enfants, Centre Ketsa, et Graine de Bitume. Nous soutenons également des initiatives éducatives telles que «Teach For Madagascar» et «Orchidée Blanche.» Ces collaborations montrent que nous croyons fermement que le tourisme responsable peut contribuer au bien-être de la société malgache et à la préservation de l'environnement.



Quels sont les efforts du Radisson Hotel Group pour favoriser l'innovation au sein de ses équipes ?

Nous avons instauré une culture d'entreprise qui valorise la créativité et l'innovation. Dès la formation d'On-Boarding, nos employés sont encouragés à proposer de nouvelles idées. Nous avons mis en place un processus de rétroaction transparent, où chaque suggestion est écoutée et partagée. Des systèmes de reconnaissance permettent également à chaque membre de notre équipe de se sentir libre d'apporter des idées précieuses et de contribuer davantage au quotidien. Nous favorisons la communication ouverte et la collaboration entre les départements pour encourager le partage d'idées et soutenir le développement et la mise en œuvre des suggestions innovantes.

Comment le Radisson Hotel Group se prépare-t-il à saisir les opportunités de croissance du secteur touristique à Madagascar ?

Madagascar offre un potentiel touristique immense grâce à sa richesse naturelle et ses opportunités d'affaires. Avec plus de 126 000 touristes enregistrés au cours du premier semestre 2024, le Radisson Hotel Group est résolu à jouer un rôle clé dans le développement de l'industrie touristique et hôtelière de Madagascar, et à renforcer sa présence sur ce marché en pleine expansion.

Nous collaborons également avec les autorités touristiques locales, comme le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat ainsi que l'Office National du Tourisme, pour promouvoir Madagascar en tant que destination incontournable. Cela inclut des campagnes

de marketing conjointes, la participation à des salons internationaux du tourisme, et la mise en valeur des attraits uniques de Madagascar, tels que sa faune et sa flore exceptionnelles. Nous organisons également des voyages de presse et des collaborations avec des influenceurs internationaux pour renforcer notre visibilité.



Enfin, nous avons mis à jour notre programme de fidélité, Radisson Rewards, pour mieux servir nos clients. Ce programme offre des avantages exclusifs aux membres, tels que des réductions, des surclassements, et l'accumulation de points pour chaque séjour. Cela renforce notre relation avec nos clients fidèles et les incite à revenir.



Radisson Hotel Group s'engage à redéfinir l'expérience client en intégrant des pratiques durables et responsables. En plaçant l'environnement, les collaborateurs et les communautés locales au cœur de ses priorités, le groupe ne se contente pas de répondre aux besoins des voyageurs modernes, mais contribue également à un avenir plus respectueux et équitable. En regardant vers l'avenir, le Radisson Hotel Group reste déterminé à innover et à s'adapter, tout en renforçant sa présence et son impact positif à Madagascar et au-delà.



Un hub émergent pour le secteur MICE

La Grande Ile dispose d'infrastructures modernes et nombreuses, non seulement à Tananarive mais aussi à Nosy Be et à Tuléar lui permettant de se positionner comme un pôle majeur pour le tourisme d'affaires.



Avec un renforcement de sa stratégie de communication dans le secteur MICE (Meetings, Incentives, Conferences, and Exhibitions), Madagascar se positionne comme une destination de choix pour les événements professionnels à l'échelle internationale. En effet, de nombreux établissements hôteliers de haut standing sont implantés à Madagascar. Des établissements parfaitement adaptés pour accueillir des événements d'affaires d'envergure internationale.

Dotée de huit aéroports internationaux, Madagascar offre un large éventail de possibilités pour les voyageurs et les organisateurs d'événements.

Parmi les destinations émergentes, Tuléar se distingue particulièrement. Les travaux d'extension de sa piste d'atterrissage permettront bientôt l'accueil de gros porteurs,

augmentant ainsi sa capacité d'accueil. Le succès récent de l'organisation des Jeux des îles de l'océan Indien en août 2023 pour lesquels Madagascar a accueilli plus de 4 000 athlètes, présage d'autres événements d'envergure dans les années à venir, notamment dans le domaine des incentives et des conférences. Madagascar qui présidera la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) lors du prochain mandat de 2025, accueillera le prochain sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de cette organisation qui aura lieu en août 2025. L'île rouge, avec son mélange unique de beauté naturelle, d'hospitalité chaleureuse et d'excellence culinaire, se profile désormais comme une destination émergente pour les événements d'affaires, offrant une expérience mémorable pour les participants et un potentiel considérable pour le développement du secteur MICE.

Le rôle important de l'artisanat

Le secteur artisanal tient une place importante dans la croissance économique du pays, car il occupe 10 à 15% du PIB et, en matière d'exportation, il génère près de 20 millions d'euros annuellement.



Le tourisme et l'artisanat sont deux secteurs complémentaires. Les touristes ramènent, en effet, des souvenirs chez eux lorsqu'ils sont de passage à Madagascar. Aussi, un centre commercial dédié aux artisans va être aménagé à Ivato en 2024. Cette cité des métiers, comportant six galeries et des espaces communs, a été pensée pour servir de vitrine à l'artisanat malgache à la sortie de l'aéroport international d'Ivato. Cette construction va valoriser les métiers de l'artisanat en montrant aux visiteurs des produits artisanaux haut de gamme, notamment à la clientèle qui débarque à l'aéroport international d'Ivato.

La Grande île compte exploiter la filière de l'artisanat dans son développement économique. Il représente 450 000 professionnels ainsi que 150 métiers différents. Trois secteurs porteurs ont été identifiés : le raphia, la soie et la joaillerie. Dans une optique d'exportation à grande échelle, le pays mise sur l'amélioration de la compétitivité des produits artisanaux et une augmentation des investissements dans ce domaine.

Dans cinq ans, deux millions de personnes devrait ainsi vivre directement ou indirectement de cette activité ce qui jouera grandement sur le PIB du pays.

LES BIENS INSCRITS SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

En plus de sa beauté naturelle et de sa richesse culturelle, Madagascar a également été reconnue par l'UNESCO pour son patrimoine exceptionnel. En effet, l'île a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, qui récompense les sites qui ont une valeur exceptionnelle sur le plan culturel ou naturel. Cette inscription est un grand honneur pour Madagascar.

A ce jour, le pays compte trois biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, deux biens naturels : la Réserve naturelle intégrale du Tsingy de Bemaraha - inscrite en 1990- et les Forêts humides de l'Atsinanana - inscrites en 2007-, et un bien culturel : la Colline royale d'Ambohimanga - inscrite en 2001.

Des espaces culturels de niveau international

Conscient que l'art et la culture sont des leviers essentiels de développement, des mécènes malgaches se sont investis dans la culture et promeuvent des artistes au niveau international.



Sculpture de Joël Andrianomearisoa, installée devant l'hôtel de Ville d'Antananarivo. / © Fondation Yavarhoussen

Hakanto Contemporary accompagne depuis 2020 la créativité artistique à Madagascar. Soutenu par le Fonds Yavarhoussen et son fondateur Hasnaine Yavarhoussen, Directeur général du Groupe Filatex, **Hakanto Contemporary** va bénéficier quatre ans plus tard d'un nouveau site à Antananarivo. Le bâtiment de 2 000 m², conçu et imaginé par l'artiste malgache Joël Andrianomearisoa, a ouvert ses portes en septembre 2024. Libre d'accès et gratuit, il s'agit d'un lieu de rencontre pour les artistes et les publics du monde entier. À part les programmes d'expositions collectives et individuelles qui valorisent des œuvres de l'ensemble de Madagascar et au-delà, Hakanto Contemporary propose des espaces de résidences dédiés aux artistes.

En novembre 2024, sur une invitation de Ndao Hanavao et de Hakanto Contemporary, l'artiste Benjamin Loyauté a eu carte blanche pour imaginer et concevoir l'exposition, *Four Seasons*, qui est à la fois une immersion profonde dans son univers artistique, nourrie par ses dernières expériences créatives à Madagascar et une recontextualisation de ses années de collaboration avec le projet Ndao Hanavao.

En 2019, le Fonds Yavarhoussen avait soutenu le premier pavillon national de Madagascar représenté par Joël Andrianomearisoa à la Biennale de Venise. Au sein du Groupe Filatex, Hasnaine Yavarhoussen a développé l'entreprise familiale à l'international et a également géré les différentes activités CSR (Responsabilité Sociétale

des Entreprises) avec la mise en œuvre de 32 programmes philanthropiques à Madagascar.

La Fondation H est une fondation malgache d'art contemporain a été créée à Antananarivo en 2017 à l'initiative de Hassanein Hiridjee, entrepreneur et mécène convaincu que l'art et la culture ont un impact sociétal fort et permettent une ouverture critique au monde. Première fondation privée d'art contemporain à Madagascar et première institution culturelle de cette envergure dans le pays, la Fondation H a inauguré le 28 avril 2023 son nouvel espace de 2200 m², entièrement gratuit, en plein centre-ville de la capitale malgache.

La Fondation H opère des programmes dédiés à l'accompagnement des artistes d'Afrique et de ses diasporas dans leur carrière, facilite l'accès des publics à l'art, et participe activement au développement et à la structuration de la scène artistique dans l'océan Indien. La Fondation H a constitué une collection d'art contemporain, largement focalisée sur les artistes d'Afrique et de ses diasporas. L'espace parisien de la Fondation H a une dimension expérimentale avec des artistes invités toujours à titre individuel, jamais collectif, permettant un vrai accompagnement personnel des projets. Dans le cadre de sa 8ème édition du Prix Paritana - un prix d'art contemporain soutenant la scène artistique malgache depuis 2017 -, la Fondation H a présenté en novembre 2024 « Invitation aux temps », une exposition de l'artiste plasticienne et vice-lauréate du Prix Paritana, Finoana Ratovo Andriantseho. Citons parmi les grandes réalisations de la Fondation H pour l'année 2024 : le Programme Hay bénéficiant à plus de 3 000 enfants âgés de 6 à 14 ans, un programme dédié à la démocratisation de l'accès à l'art, au développement de l'esprit critique et de la créativité pour les plus jeunes à travers des visites d'expositions et des ateliers créatifs ; la Formation Ainga qui a formé plus de 100 artistes et professionnels de la culture.

Créé en association Loi 1960 depuis 2013, **le Musée de la Photographie** de Madagascar est né de l'initiative de l'historienne malgache Helihanta Rajaonarison et de

l'entrepreneur belge né à Madagascar, Cédric Donck. Ce musée s'est donné pour mission de numériser les photographies prises à Madagascar entre 1860 et 1960 pour, d'une part, préserver et valoriser le patrimoine photographique malgache et, d'autre part, favoriser l'appropriation par les Malgaches de leur histoire. En 2022, la collection comprenait 20 000 clichés, papier, sur plaque de verre ou numérisés, dont les plus anciens datent de 1853, de véritables documents historiques. Quatre salles de projection diffusent des films thématiques, réalisés à partir de photographies issues de la base de données du musée. Une grande salle d'exposition et le jardin accueillent des expositions temporaires, une place particulière est ainsi dédiée à l'accueil d'un photographe contemporain, qu'il soit malgache ou étranger.



Vue d'exposition « Invitation aux temps » à la Fondation H

OPPORTUNITÉS

Le secteur touristique a besoin d'investissements dans la mesure où l'Etat vise à accroître le nombre d'infrastructures hôtelières dans le pays. Ainsi, le gouvernement souhaite attirer de grands investisseurs dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme afin d'augmenter la création d'emplois. Des incitations fiscales sont prévues par le Code des impôts pour certains secteurs d'activité dont le tourisme (Exonération de TVA sur l'importation et la vente de matériels et équipements pour la mise en place des complexes hôteliers et touristiques, des parcs, etc.).

BRED MADAGASIKARA BANQUE POPULAIRE, LE NOUVEL ACTEUR BANCAIRE DU PAYS



BRED MADAGASIKARA BANQUE POPULAIRE FAIT PARTIE DU PAYSAGE BANCAIRE MALGACHE DEPUIS DÉCEMBRE 2024. POUVEZ-VOUS NOUS LA PRÉSENTER ?

BRED Madagasikara Banque Populaire résulte du rachat intégral, par la BRED Banque Populaire, des parts de Société Générale dans Société Générale Madagasikara.

La BRED Banque Populaire, membre du Groupe BPCE, 2^e groupe bancaire en France, fonctionne comme une banque coopérative regroupant 200 000 sociétaires. Avec 6,7 milliards d'euros de capitaux propres et 7 300 collaborateurs (dont 40 % à l'international), elle s'affirme comme un acteur bancaire d'envergure.

Présente en Métropole, dans les territoires d'outre-mer, ainsi qu'en Asie du Sud-Est, dans le Pacifique Sud, la Corne de l'Afrique et en Suisse, elle gère un réseau international de 411 implantations. Banque centenaire, elle diversifie ses activités : banque de détail, gestion privée, financement des grandes entreprises, commerce international, salle des marchés, gestion d'actifs et assurances.

L'acquisition de Société Générale Madagasikara reflète une stratégie d'expansion dans l'Océan Indien, où la BRED Banque Populaire renforce sa présence historique à La Réunion, Mayotte et Djibouti. L'expertise de ses équipes locales, son portefeuille clients diversifié et sa solidité financière positionnent BRED Madagasikara Banque Populaire comme un acteur clé de la région.

QUELLES SONT LES AMBITIONS DE BRED MADAGASIKARA BANQUE POPULAIRE ?

Madagascar regorge d'un potentiel immense. Nous souhaitons accélérer son développement en soutenant les particuliers, les professionnels, les entreprises et les institutionnels.

En intégrant les activités, portefeuilles clients et collaborateurs de Société Générale Madagasikara, nous consolidons notre place en tant que premier réseau bancaire du pays. Avec plus de 1 000 collaborateurs répartis dans 70 agences, nous accompagnons près de 300 000 clients tout en renforçant l'accès aux services bancaires et le financement de l'économie locale.

Notre vision repose sur une trajectoire de croissance durable, qui s'appuie sur l'expertise de la BRED Banque Populaire et les pratiques bancaires les plus avancées. Nous visons un partenariat de long terme avec les acteurs économiques malgaches.

COMMENT BRED MADAGASIKARA BANQUE POPULAIRE VA-T-ELLE ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MALGACHE ?

Notre mission consiste à offrir des solutions bancaires innovantes et adaptées pour répondre aux défis de Madagascar : modernisation des infrastructures, diversification économique et soutien à l'entrepreneuriat. Historiquement engagée envers l'entrepreneuriat, la BRED Banque Populaire considère cet engagement comme un moteur essentiel de croissance pour Madagascar. La Maison de la PME deviendra un levier clé, en apportant un accompagnement sur mesure aux petites et moyennes entreprises.

Grâce à notre réseau international et à nos expertises variées, nous occuperons également une place stratégique auprès des grandes entreprises tout en restant attentifs aux besoins des acteurs locaux.

COMMENT ALLEZ-VOUS ASSURER CE DÉVELOPPEMENT DE MANIÈRE DURABLE ?

Dans un pays où la richesse environnementale s'accompagne d'enjeux sociaux importants, nous intégrons systématiquement une dimension RSE dans notre développement.

Les valeurs coopératives de la BRED Banque Populaire placent l'humain et le développement durable au cœur de nos priorités. Cela inclut :

- La promotion de l'emploi local et le bien-être des collaborateurs.
- Des actions de mécénat pour contribuer au développement des communautés.
- Des offres responsables, conçues pour minimiser les impacts environnementaux et sociaux de nos activités.

Nous veillerons à piloter ces engagements de manière rigoureuse, afin de répondre aux attentes des parties prenantes et d'agir en tant que banquier responsable.

UN MOT POUR VOS CLIENTS ET FUTURS CLIENTS ?

BRED Madagasikara Banque Populaire est là sur la durée. Mes équipes et moi-même sommes à votre écoute afin de grandir avec vous mais surtout pour vous. Nous aurons réussi notre mission quand nous verrons éclore vos projets, les verrons croître et faire naître de nouveaux.

A PROPOS DE THIERRY CHARRAS-GILLOT

Nommé Directeur Général de BRED Madagasikara Banque Populaire le 20 décembre 2024, Thierry Charras-Gillot apporte avec lui plus de 32 ans d'expérience au sein de la BRED Banque Populaire. Son parcours exemplaire, mêlant expertise bancaire et vision stratégique, fait de lui un atout majeur pour accompagner la banque dans son développement à Madagascar.



Âgé de 57 ans, Thierry Charras-Gillot a débuté sa carrière en 1993 à La Réunion, dans le réseau commercial de la BRED Banque Populaire. Sa capacité à relever des défis dans des contextes variés l'a conduit à occuper plusieurs postes de direction générale au sein des filiales du Groupe, notamment dans les DOM et à l'international. Entre 2005 et 2018, il a dirigé la BCI en Nouvelle-Calédonie, avant de prendre les rênes de BRED Bank Fiji, où il a su mettre en œuvre des stratégies innovantes et adaptées aux particularités locales.

Ce parcours riche, allant des réseaux bancaires d'outre-mer à la gestion de filiales dans des environnements culturels diversifiés, a permis à Thierry Charras-Gillot de développer une vision globale et une capacité d'adaptation unique. Sa nomination marque une nouvelle étape dans la stratégie de BRED Madagasikara Banque Populaire, visant à s'ancrer durablement dans le paysage économique et social de Madagascar.

En alliant son expérience de terrain et son expertise des marchés internationaux, Thierry Charras-Gillot incarne un leadership déterminé à faire de BRED Madagasikara Banque Populaire un acteur de référence, au service des ambitions économiques du pays.

